



**PDL 145
TERRITOIRES**



RAPPORT ETUDE DE BASE POUR LE PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT LOCAL DEDIE AUX 145 TERRITOIRES (PDL-145T)

AOUT 2023





**PDL 145
TERRITOIRES**



REMERCIEMENTS

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) a initié un Programme de Développement Local dédié aux 145 territoires (PDL-145T), dans le but de résorber les inégalités entre les villes et les milieux ruraux. En sa qualité d'agence d'exécution de ce programme dans les cinquante-quatre territoires des provinces du Bas-Uélé, Kasai, Maniema, Mongala, Sankuru, Sud Kivu, Tanganyika, Tshopo et Tshuapa, le PNUD a jugé nécessaire de dresser la situation de référence à partir de laquelle il sera possible d'évaluer plus tard les effets du PDL-145T. Pour réaliser cette Étude de base de référence pour le PDL-145T, nous avons dû collecter des données quantitatives et qualitatives de plusieurs sources.

Nous voulons témoigner notre gratitude au PNUD pour avoir initié l'étude dans un univers statistique qui est faiblement étudié en République démocratique du Congo, le territoire. Nous ne doutons pas que cette étude ouvrira une ère où les résultats de développement seront évalués à ce niveau infranational qui permet un meilleur ciblage des interventions de l'Etat et de ses partenaires au développement. Que le Représentant Résident du PNUD, Damien Mama, et l'équipe du projet PDL-145T trouvent ici toute notre gratitude. Mention particulière à l'équipe PDL-145T, plus particulièrement à Madame Ngone Sow et à Jean Amisi et l'Unité Politiques et Stratégies du PNUD pour leur disponibilité permanente.

Nous remercions aussi toutes les personnes qui, dans leurs fonctions respectives, nous ont facilité la tâche. C'est à ce titre que nous remercions les experts du Ministère du Plan, en particulier le Directeur de Cabinet de Madame le Ministre du Plan, les experts de l'Observatoire Congolais de Développement Durable (OCDD) et de l'Institut National de la Statistique (INS) pour leur appui lors de la sélection des indicateurs des effets du PDL-145T. Nous témoignons aussi notre reconnaissance, respectivement, à Madame Meta Mukendi Sandra (IT, Division du Système National d'information sanitaire), Monsieur Kamwina Kebela John (Chef de Travaux, École de Santé Publique de l'Université de Kinshasa) pour leur assistance pour l'extraction des données de DHIS2 (District Health Information System) relatives aux indicateurs du secteur de santé publique; Professeur Zahiga Muhigwa Jacques (Université Pédagogique Nationale de Kinshasa et Consultant/FAO) pour les informations sur le rendement agricole.



PDL 145
TERRITOIRES



Enfin, nous ne pouvons ne pas témoigner notre reconnaissance aux autorités provinciales du Kasai et de la Mongala et à toutes les autres personnes qui ont facilité nos missions de terrain dans ces provinces. Nous pensons, pour la province du Kasai, à Messieurs Gaston NKOLE Tshimuanga, Vice-Gouverneur, BOKELE Djoley Djoy, ministre provincial du Budget et du Plan, Gaston KAMOYO Tshiyombo, Administrateur de territoire adjoint, Jules MUKISHI Yongo, Inspecteur territorial de l'agriculture, Faustin WAFIYA Meza, Chef du secteur de Lovua-Longatshimu, Madame Angélique MWUNDU Tshisanga, Bourgmestre de la commune rurale de Kamonia, David BADIKAYABO Babene et Belinda T. MULANGA, tous deux animateurs communautaires au sein de la Coordination provinciale du PNUD au Kasai ; pour la province de la Mongala, à Messieurs Blaise MONGO Bosekonzo, Vice-Gouverneur, MAZONGO Ngweli, Président de l'Assemblée provinciale, Peter EPOMBO, Vice-président de l'Assemblée provinciale, Fidèle MUNZANGA MBALONGA, Administrateur du territoire de Lisala, Franck IRAGI, Coordonnateur/PNUD et à toute son équipe.

L'équipe des Consultants

Professeur Mukoko Samba Daniel

Consultant Senior, Chef d'équipe.

Kebela Kebela Patrick

Consultant, Économiste Statisticien

Lukunda Ntemo Nalph

Consultant, Analyste des données

Negus Kanambe Marcus

Consultant, Infographe

Le Rapport des progrès vers l'atteinte des Objectifs de Développement Durable publié en juillet 2023 a révélé que seulement 12 % des cibles des ODD avaient été atteintes à mi-parcours, faisant de plus de la moitié des habitants la planète des laissés pour compte. Toutes les revues ont montré que la bataille des ODD se gagne au niveau local. C'est cet appel qui a été martelé par M. Haoliang Xu, Secrétaire général adjoint et Administrateur associé du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) lors du Forum politique de haut niveau organisé à New York le 12 juillet 2023 dans le cadre la Coalition Local2030.

En République Démocratique du Congo, les résultats de développement sont généralement publiés au niveau national et au niveau provincial, avec une particularité tendant à opposer le milieu urbain et le milieu rural. Les statistiques compilées au niveau national et au niveau provincial cache souvent la vraie image du Congo profond. Le programme PDL-145T a l'avantage de corriger cette approche tronquée. Le territoire est l'entité de prédilection pour que dans un État unitaire fortement décentralisé, le pouvoir central et les provinces unissent leurs efforts pour un action publique plus efficace.

Ce rapport dresse la situation de référence des neuf provinces dans lesquelles le PNUD doit mettre en œuvre le PDL-145T, en qualité d'agence d'exécution. Les provinces du Bas-Uélé, de la Tshopo, de la Tshuapa, de la Mongala, du Maniema, du Sankuru, du Kasai, du Sud-Kivu, et du Tanganyika sont une belle illustration des défis du développement de la République Démocratique du Congo. Sur le plan économique, le Sud Kivu est la seule province avec une proportion de la population active salariée dans le secteur non agricole supérieure à la moyenne nationale qui est de 15 %. Dans toutes les autres provinces, il y a très peu d'emplois salariés dans les secteurs secondaire et tertiaire, la palme revenant au Bas-Uélé (2,7 %) et le Tanganyika (4,1 %). Le niveau d'informalité des activités économiques est très élevé. Le pourcentage moyen d'emplois informels dans le secteur non agricole s'élève à 95,6 %, bien au-dessus de la moyenne nationale (92,8 %). L'incidence de la pauvreté est élevée : 81,8 % de la population vivent avec moins de 1,9 US\$ par jour, contre une moyenne nationale de 74,7 %.

Les chefs-lieux de ces provinces sont à une moyenne de 900 km de Kinshasa, la capitale. Les villes de Buta, Kisangani, Boende, Lisala, Kindu, Lusambo, Tshikapa, Bukavu, et Kalemie sont quasi non connectées entre elles par la route. Les 26 226 villages et les dizaines d'agglomérations urbaines de ces provinces manquent de routes ; dans l'ensemble 7,3 % seulement des 30 473 306 habitants des 54 territoires (villes exclus) ont accès à une route praticable toute l'année. Les taux d'accès aux services d'eau et d'électricité sont très faibles. Quatre provinces ont des niveaux d'accès à l'électricité inférieurs à 10 % (Kasai, Sankuru, Mongala, Bas Uélé). Concernant l'accès à l'eau potable, seules les provinces du Sud Kivu et du Maniema ont des niveaux supérieurs à la moyenne nationale.

Dans des territoires en proie aux conflits intercommunautaires (500 personnes au moins ont péri dans la province de la Tshopo à cause des conflits qui y sévissent depuis deux ans) le plus souvent attisés par les querelles de succession coutumière, les mauvaises relations entre populations autochtones et bantoues, et les mauvaises relations entre les populations locales et les services de l'État, les services d'encadrement administratif de la production économique et qui sont censés être localisés dans les territoires ne sont plus rendus depuis de très longues années.



PDL 145
TERRITOIRES



Les agriculteurs, pêcheurs, éleveurs, privés de l'assistance des agronomes, vétérinaires, moniteurs agricoles, animateurs communautaires, et ingénieurs de développement rural ne peuvent réaliser que des maigres rendements (en moyenne moins d'une tonne à l'hectare dans tous les territoires étudiés). L'insécurité alimentaire est patente. En 2020, on comptait 13,4 millions d'habitants en situation de stress alimentaire dans les neuf provinces et 7,4 millions d'habitants en Phase IPC 3+. Dans certaines provinces (Sud Kivu, Tanganyika, Bas-Uélé), elle est aggravée par les déplacements des populations consécutives aux conflits violents.

Dans ce décor plutôt sombre, l'éducation semble sortir du lot. Dans les conditions de faible viabilité des bâtiments scolaires, les chiffres d'admission à l'école sont impressionnants. Au niveau primaire, la jeune fille ne semble pas souffrir d'un désavantage significatif. Ces résultats sont toutefois tempérés par les faibles taux d'achèvement et les niveaux assez élevés de déperdition de la jeune fille au niveau secondaire. Des efforts immenses doivent être fournis pour assurer une meilleure transition de la jeune fille du primaire au secondaire.

La grande question demeure : comment maintenir les efforts des différents partenaires en l'absence d'un cadre permanent de planification et de programmation du développement. Les organisations paysannes, les associations des producteurs et autres mouvements associatifs ne sont fonctionnels que le temps d'un projet le plus souvent financé par un partenaire extérieur. Le manque d'intégration des besoins en capacités au niveau des administrations locales est la principale cause du phénomène « On-Off » associé aux projets en milieu rural. C'est ce défaut de connexion que le PDL-145T est censé corriger. Pour ce faire, il est indispensable d'améliorer le système statistique pour rendre disponibles les données au niveau du territoire. Cela implique l'amélioration des sources administratives et la prise en compte des territoires dans la constitution des échantillons des enquêtes par sondage.

Pour ce travail, nous avons privilégié les sources administratives pour obtenir les indicateurs dans le secteur de l'éducation, mais celles-ci ne sont pas disponibles pour toutes les provinces (parce que la compilation des annuaires statistiques est malheureusement conditionnée par le financement des partenaires extérieurs). Pour combler les gaps, nous avons donc dû recourir aux données des enquêtes socioéconomiques existantes pour les provinces non couvertes dans les annuaires statistiques consultés. Les sources administratives ont fourni les données des territoires pour quatre provinces, à savoir la Mongala, le Kasaï, la Tshuapa, et le Sud-Kivu. Ces données sont recueillies dans différents annuaires statistiques de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel des provinces, pour l'année scolaire 2015-2016, publiés en 2017. Pour les cinq autres provinces, à savoir le Bas-Uélé, la Tshopo, le Sankuru, le Maniema, et le Tanganyika, l'étude a recouru aux données de MICS-Palu 2018 comme relevé ci-haut. Cependant, dans les bases des données de ces enquêtes, certains territoires n'ont pas été échantillonnés malgré la large taille de l'échantillon (21.630 ménages). C'est le cas des territoires de Yahuma (Tshopo), Ango (Bas-Uélé), Ilebo et Mweka (Kasaï), et Kailo et Punia (Maniema). En outre, pour certains territoires pris en compte dans MICS, la taille de l'échantillon est tellement petite qu'il est difficile de calculer les indicateurs de l'éducation. C'est le cas du territoire de Bafwasende dans la province de la Tshopo. Enfin, malgré tous les efforts, nous n'avons pas pu trouver des données pour quelques indicateurs. Il s'agit de la proportion d'établissements scolaires ayant accès aux services de base (eau, électricité, sanitaires), de la proportion d'agents publics disposant d'un bureau viable pour l'exercice de leurs fonctions, de la proportion d'agents publics ayant bénéficié d'un logement viable dans l'exercice de leurs fonctions, et du revenu moyen des petits producteurs agricoles. Par ailleurs, au vu des difficultés pour obtenir des données sur l'indicateur « Volume de production par unité de travail » et de l'« Indice d'Accès Rural », nous avons utilisé deux indicateurs proxy, respectivement, le rendement agricole moyen et la proportion d'habitants ayant accès à une route provinciale praticable toute l'année.



ANSER :	Agence Nationale des Services Énergétiques en milieu rural et péri-urbain
BAD :	Banque Africaine de Développement
BCeCO :	Bureau Central de Coordination
BCNUDH :	Le Bureau Conjoint des Nations Unies pour les Droits de l'Homme
CAID :	Cellule d'Analyse des Indicateurs de Développement
CDF :	Congo Democratic Franc
CEP :	Centre d'Études Politiques de l'Université de Kinshasa
CERDAC :	Centre d'Études et de Recherches Documentaires sur l'Afrique Centrale de l'Université de Lubumbashi
CESA :	Stratégie Continentale Africaine pour l'Éducation
CFEF :	Cellule d'Exécution des Financements en faveur des États
CRGM :	Centre de Recherches Géologiques et Minières Fragiles
CSEA :	Continental Education Strategy for Africa
DHIS2 :	District Health Information System, version : 2
DIGE :	Direction de l'Information et de Gestion de l'Éducation
DSNIS :	Direction du Service National d'Information Sanitaire
EGI-ODD :	Enquête par Grappes à Indicateurs des Objectifs de Développement Durable
EPST :	Enseignement Primaire Secondaire et Technique
EPT :	Education pour tous Technique
ESPK :	École de Santé Publique de l'Université de Kinshasa
ETD :	Entité Territoriale Décentralisée
ETP :	Éducation Pour Tous
FAO :	Food and Agriculture Organisation (FAO)
GAVI :	Global Alliance for Vaccines and Immunization
GET :	Groupe d'Études du Transport
GIE :	Groupements d'Intérêt Économique
GPL :	General Public License
HCDH :	Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
INS :	Institut National de l'homme
MEPST :	Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Statistique
MICS :	Multiple Indicators Cluster Survey (Enquête par grappes à indicateurs multiples)
MLC :	Mouvement de libération du Congo
MONUSCO :	Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo



PDL 145
TERRITOIRES



MRAC :	Musée Royal d'Afrique Centrale
OCDD :	Observatoire Congolais de Développement Durable
ODD :	Objectifs de Développement Durable
OIM :	Organisation Internationale pour les Migrations
OMS :	Organisation Mondiale de la Santé
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
ONGD :	Organisations Non Gouvernementales de Développement
PAG :	Programme d'Actions du Gouvernement
PAM :	Programme alimentaire mondial
PARRSA :	Projet d'Appui à la Réhabilitation et à la Relance du Secteur Agricole
PDL-145T :	Programme de Développement Local dédié aux 145 Territoires
PDSS :	Projet de développement du système de santé
PEV :	Programme Élargi de Vaccination
PNLP :	Programme National de Lutte contre le Paludisme
PNLT :	Programme National de Lutte contre la Tuberculose
PNMLS :	Programme National Multi-Sectoriel de Lutte contre le SIDA
PNSD :	Plan National Stratégique de Développement
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPALCPI :	Programme Présidentiel Accéléré de lutte contre la Pauvreté et les Inégalités
PPBSE :	Planification Programmation Budgétisation Suivi Évaluation
PRONANUT :	Programme National de Nutrition
RDC :	République Démocratique du Congo
RN1 :	Route nationale N° 1
RN6 :	Route nationale N° 6
RNDH :	Rapports nationaux sur le Développement humain
SAE :	Small Area Estimation
SENASEM :	Service National des Semences
SIGE :	Service d'Information et de Gestion de l'Éducation
SNIS :	Service National d'Information Sanitaire
SPSS :	Statistical Package for Social Sciences
UNICEF :	United Nations of International Children's Emergency Fund (Fonds des Nations unies pour l'enfance)
USD :	United States dollar
VIH/SIDA :	Virus de l'Immunodéficience Humaine/Syndrome d'Immuno Déficience Acquis

REMERCIEMENTS	i
RESUME ANALYTIQUE	ii
SIGLES ET ACRONYMES	v
TABLE DES MATIERES	vii
I. INTRODUCTION	1
1.1. Contexte et justification de l'étude	2
1.2. Objectifs de l'étude.....	15
1.3. Méthodologie.....	16
II. UN PAYS, 145 TERRITOIRES.....	21
2.1. Territoire, entité déconcentrée	22
2.2. Théorie du changement du programme.....	32
2.3. Les indicateurs pertinents retenus pour mesurer le progrès.....	36
2.4. Aires d'intervention du PNUD.....	40
III. PROVINCE DU BAS-UELE.....	41
3.1. Aperçu de la province.....	43
3.2. Situation de référence.....	46
3.3. Aperçu des territoires du Bas-Uélé.....	51
3.4. Analyse comparative des territoires du Bas-Uélé.....	57
IV. PROVINCE DE LA TSHOPO.....	61
4.1. Aperçu de la province.....	63
4.2. Situation de référence.....	66
4.3. Aperçu des territoires de la Tshopo.....	71
4.4. Analyse comparative des territoires de la Tshopo.....	78
V. PROVINCE DE LA TSHUAPA.....	83
5.1. Aperçu de la province.....	85
5.2. Situation de référence.....	88
5.3. Aperçu des territoires de la Tshuapa.....	93
5.4. Analyse comparative des territoires de la Tshuapa.....	99
VI. PROVINCE DE LA MONGALA.....	103
6.1. Aperçu de la province.....	105
6.2. Situation de référence.....	108
6.3. Aperçu des territoires de la Tshuapa.....	113
6.4. Analyse comparative des territoires de la Tshuapa.....	116
VII. PROVINCE DU KASAI.....	121
7.1. Aperçu de la province.....	123
7.2. Situation de référence.....	126
7.3. Aperçu des territoires du Kasai.....	131
7.4. Analyse comparative des territoires du Kasai.....	136
VIII. PROVINCE DU SANKURU.....	141
8.1. Aperçu de la province.....	143
8.2. Situation de référence.....	146
8.3. Aperçu des territoires du Sankuru.....	151
8.4. Analyse comparative des territoires du Sankuru.....	157



PDL 145
TERRITOIRES



IX. PROVINCE DU MANIEMA.....	161
9.1. Aperçu de la province.....	163
9.2. Situation de référence.....	166
9.3. Aperçu des territoires du Maniema.....	171
9.4. Analyse comparative des territoires du Maniema.....	178
X. PROVINCE DU SUD-KIVU.....	183
10.1. Aperçu de la province.....	185
10.2. Situation de référence.....	188
10.3. Aperçu des territoires du Sud-Kivu.....	193
10.4. Analyse comparative des territoires du Sud-Kivu.....	201
XI. PROVINCE DU TANGANYIKA.....	205
11.1. Aperçu de la province.....	207
11.2. Situation de référence.....	210
11.3. Aperçu des territoires du Tanganyika.....	215
11.4. Analyse comparative des territoires du Tanganyika.....	221
Références bibliographiques.....	225
ANNEXES.....	227
Annexe 1 : Termes de référence pour la conduite d'une étude de base pour le Programme de développement local dédié aux 145 territoires. Recrutement de 4 consultants.....	229
Annexe 2 : Cadre des ressources et des résultats du PDL-145T.....	235
Annexe 3 : Cadre des résultats du volet géré par le PNUD.....	241
Annexe 4 : Note sur les principaux résultats des missions de terrain dans les provinces du Kasai et de la Mongala.....	244
Annexe 5 : Note sur le calcul de l'indice d'accès à une route praticable toute l'année.....	252
Annexe 6 : Note sur le calcul du rendement agricole moyen.....	254
Annexe 7 : Note sur le calcul de l'indice de fonctionnalité des marchés.....	255
Annexe 8 : Définition des indicateurs des effets.....	256
Annexe 9 : Liste des personnes consultées.....	262



PDL 145
TERRITOIRES



PDL 145

TERRITOIRES

I. INTRODUCTION



PDL 145
TERRITOIRES

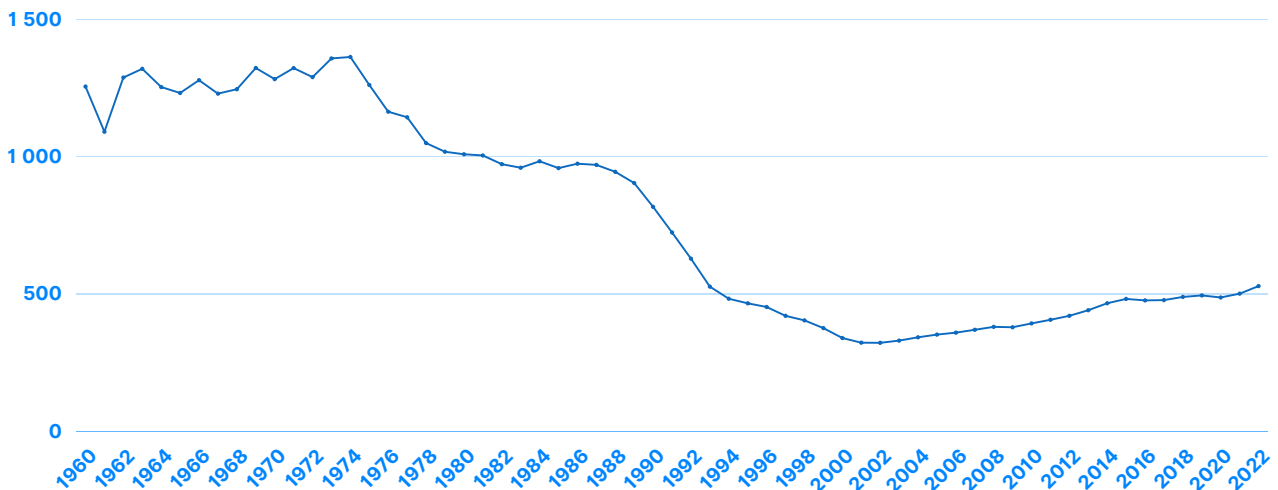


La République Démocratique du Congo a connu à partir de 1974 une véritable descente aux enfers. Sur toute la période 1974-2001, le taux de croissance annuel du PIB est resté négatif, sauf en 1980 et 1989. Le PIB par tête d'habitant (en dollars constants de 2010) est passé de 1254,7\$ en 1960 à 1362,3\$ en 1974, 340,0\$ en 2000 et 322,4\$ en 2002. Cette situation a généré un processus de paupérisation généralisée dès le milieu des années 1980.

Ce long épisode de décroissance a duré jusqu'en 2002, année à partir de laquelle le pays a retrouvé des taux de croissance positifs, mais il peine encore à résorber les énormes déficits sociaux qui se sont accumulés au fil des ans. L'enquête MICS6 a révélé que seuls 29,6% de ménages ont accès à l'électricité, 37,6% de ménages ont une radio, 19,4% ont un poste téléviseur, 51,8% ont un téléphone (ligne fixe ou téléphone mobile), 1,3% ont accès à Internet par n'importe quel appareil de la maison. Le taux net d'admission à l'école primaire (le pourcentage d'enfants ayant l'âge d'entrer en première année du primaire et qui sont inscrits en première année du primaire) est estimé à 57,3% en 2018. Par ailleurs, l'enquête par grappes à indicateurs des ODD réalisée par l'Observatoire Congolais des ODD a révélé que la proportion de la population vivant en-dessous du seuil international de pauvreté (1,90\$ par jour en parité de pouvoir d'achat) est de 74,7% ; la prévalence d'insécurité alimentaire est de 65,5% ; la proportion de la population ayant accès à une eau de boisson d'une source améliorée est de 57,6% ; la proportion de l'emploi informel dans les secteurs non agricoles est de 91%.

À cause de la destruction du tissu des infrastructures publiques, l'enclavement des principales zones de peuplement, et l'affaiblissement de l'administration publique de proximité, les inégalités se sont accrues entre zones géographiques, les effets de la croissance tirée par le secteur minier étant emprisonnés dans quelques agglomérations urbaines et le long de quelques couloirs à forte intensité de relations commerciales, notamment la zone cuprifère du Katanga, le couloir Matadi-Kinshasa, et la zone tampon entre l'Est de la RDC et les ports d'Afrique de l'Est (Mombasa et Dar es Salaam). Les disparités entre les milieux urbains et les milieux ruraux sont demeurées larges, qu'il s'agisse de l'accès aux services de base ou de niveaux de revenus et de consommation. La proportion de la population vivant en-dessous du seuil de pauvreté est de 62,6% en milieu urbain et 84,9% en milieu rural. La proportion de la population ayant accès à l'électricité est 60% en milieu urbain et 11,3% en milieu rural tandis que la proportion de la population ayant accès à l'eau potable est de 91,1% en milieu urbain et seulement 39,5% en milieu rural.

Figure 1. PIB par tête d'habitant, en US\$ constants de 2010



Source des données : World Bank, World Development Indicators

Du Plan National Stratégique de Développement au Programme de Développement Local

Le gouvernement de la République Démocratique du Congo s'est doté d'un Plan national stratégique de développement (PNSD) pour la période 2019-2024. Première tranche d'un plan à long terme visant à transformer la RDC en une économie à revenu intermédiaire sur une période de 25 ans, le PNSD est aligné sur l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et sur les Objectifs du Développement Durable (ODD). Il vise à construire une économie diversifiée et créatrice d'emplois décents en combinant les efforts dans piliers (Encadré 1) : valorisation du capital humain ; amélioration de la gouvernance ; diversification de l'économie ; développement des infrastructures ; et protection de l'environnement et adaptation au changement climatique.



PDL 145
TERRITOIRES



Encadré 1 : Priorités PNSD

1. Valorisation du capital humain, développement social et culturel

- Éducation et la formation
- Emploi
- Habitat, Eau et Électricité
- Santé
- Insertion des groupes défavorisés, femmes, jeunes, enfants (protection sociale)

2. Renforcement de la bonne gouvernance, restauration de l'autorité de l'État et consolidation de la Paix

- Gouvernance politique et judiciaire : Démocratie inclusive et participative
- Gouvernance économique et administrative : Qualité et efficacité de l'action publique
- Paix, réconciliation et cohésion nationale
- Lutte contre la corruption et les crimes économiques

3. Consolidation de la croissance économique, diversification et transformation de l'économie

- Améliorer les politiques macros : Stabilité macroéconomiques
- Favoriser l'essor des secteurs porteurs de croissance : diversification de l'économie
- Promouvoir le secteur privé : promotion des investissements
- Accélérer l'intégration régionale et globale : Compétitivité

4. Aménagement du territoire, reconstruction et modernisation des infrastructures

- Aménagement du territoire
- Transports
- Énergie et Eau
- Nouvelles Technologies de l'Information

5. Protection de l'environnement, lutte contre le changement climatique, développement durable et équilibré.

- Environnement et changement climatique
- Développement rural
- Développement urbain



PDL 145
TERRITOIRES



Dans le but d'intégrer les engagements politiques du Président de la République dans l'action du pouvoir central, le gouvernement mis en place en avril 2021 a élaboré le Programme d'Actions 2021-2023 du Gouvernement. Ce programme (Encadré 2) a tenté un premier regroupement des priorités à partir de la « maxime » : « faire de la République Démocratique du Congo un État fort, prospère et solidaire, en marche vers son développement ».

Encadré 2 : Structure du Programme d'Actions du Gouvernement 2021-2023

UN ETAT FORT

- Pacification du pays et promotion de la réconciliation, de la cohésion et de l'unité nationales : *Axes 1-8*
- Participation au leadership, à la consolidation de la paix, à la stabilité et au développement de l'Afrique ; redynamisation de la diplomatie et réhabilitation de l'image de marque du pays : *Axes 9-11*
- Lutte contre la corruption et les crimes économiques : *Axe 12*

UN ETAT PROSPERE

- Amélioration de la gouvernance dans la gestion des ressources naturelles, des entreprises du portefeuille et des finances de l'État (mines, hydrocarbures amont et aval, lutte contre le changement climatique, assainissement des finances publiques et réforme fiscale) : *Axes 13-30*
- Amélioration du climat des affaires et promotion de l'entrepreneuriat et de la classe moyenne : *Axes 31-33*
- Diversification de l'économie et création des conditions d'une croissance inclusive : *Axes 34-39*
- Modernisation des infrastructures de base et aménagement du territoire national : *Axes 40-41*
- Promotion et développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication : *Axes 42-45*
- Lutte contre le changement climatique et création des conditions d'un développement durable : *Axes 46-47*

UN ETAT SOLIDAIRE

- Amélioration des conditions sociales : Logements sociaux, Santé (PNDS, couverture santé universelle), Éducation (gratuité, formation technique et professionnelle,), Emploi (travail décent,), Eau et Électricité, Lutte contre la marginalisation sociale, Autonomisation de la femme et promotion de la jeunesse, Promotion de la culture, des arts, du sport et des centres de loisirs : *Axes 48-62*



PDL 145
TERRITOIRES



Dans le but de résorber les inégalités entre milieux de résidence et faire bénéficier les milieux ruraux des fruits de la croissance économique retrouvée, le gouvernement congolais a initié un Programme de Développement Local dédié aux 145 territoires (PDL-145T). Ce programme trouve sa pertinence dans le constat selon lequel toutes les politiques de réduction de la pauvreté et de soutien à la croissance engagées depuis 2001 n'ont touché les zones rurales que de façon marginale. Ces zones qui abritent au moins 65% de la population globale du pays souffrent d'un déficit criant de services et d'infrastructures socioéconomiques de base, du manque de dynamisme de leurs économies locales, et de faibles capacités de gestion du développement local. Bien que la constitution de 2006 ait reconnu aux provinces et aux entités territoriales décentralisées des compétences économiques, ces deux niveaux du pouvoir politique peinent à diffuser les fruits de la croissance économique. Le PDL-145T exprime ainsi la volonté du gouvernement d'utiliser la puissance du pouvoir central à travers des interventions ciblées pour enclencher un processus de transformation structurelle des économies et des institutions sociales de l'arrière-pays. Le programme fait l'hypothèse que ne pas agir ainsi rendrait impossible la lutte contre l'extrême pauvreté et contre la transmission intergénérationnelle de la pauvreté.

Objectifs et composantes du PDL-145T

Le PDL-145T vise à réduire les inégalités spatiales en facilitant à la majorité de la population congolaise vivant en dehors des agglomérations urbaines l'accès aux services sociaux de base (éducation, santé, mobilité, électricité, eau) et en créant les noyaux à partir desquels les économies locales peuvent être relancées grâce à l'amélioration des relations entre les villes et les campagnes et au renforcement des capacités de gestion du développement local. Le programme est organisé autour de quatre (4) composantes, à savoir :



PDL 145
TERRITOIRES



COMPOSANTE 1 : Améliorer l'accès des populations des territoires ruraux aux infrastructures et services socioéconomiques de base. Cette composante vise à mettre en place des infrastructures socioéconomiques de base (routes de desserte agricole, microcentrales photovoltaïques, lampadaires solaires, forages et mini réseaux, écoles, centres de santé, marchés, bâtiments administratifs des secteurs et des territoires et logements du staff dirigeant du territoire.) dans le but de désenclaver les territoires et de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et d'éducation des populations.

COMPOSANTE 2 : Promouvoir le développement des économies rurales et des chaînes de valeur locales. Cette composante se focalise sur le développement des activités de production à travers la mise en place des conditions nécessaires pour la relance des économies rurales. L'objectif final de cette composante est d'améliorer la productivité, d'augmenter le revenu des ménages ruraux et d'assurer la sécurité alimentaire.

COMPOSANTE 3 : Renforcer les capacités de gestion du développement local, dans le but de développer les capacités techniques, organisationnelles, institutionnelles et communautaires pour une bonne gestion du développement local. A terme, cette composante vise une autonomisation des communautés locales pour produire les services de qualité en milieu rural en se basant sur l'approche de décentralisation.

COMPOSANTE 4 : Développer un système d'information géo référencé de suivi à même de renseigner sur les progrès du programme. Cette composante vise principalement à mettre en place un dispositif efficace de suivi et d'évaluation des progrès du programme. A terme, ce système servira d'instrument de suivi de la mise en œuvre des politiques et programmes publics pour d'une part évaluer l'impact des résultats du développement à tous les niveaux dans la matérialisation de la vision globale du développement et d'autre part, pour être utilisé comme un outil d'aide à la prise de décisions pour l'ajustement des politiques publiques.

Il convient de noter que le programme prévoit une dimension transversale dans la mise en œuvre de toutes les activités pour prendre en compte les dimensions genre et, environnementale mais aussi les principes d'équité sociale (jeunes, personnes vivant avec handicap) et des droits humains fondamentaux.

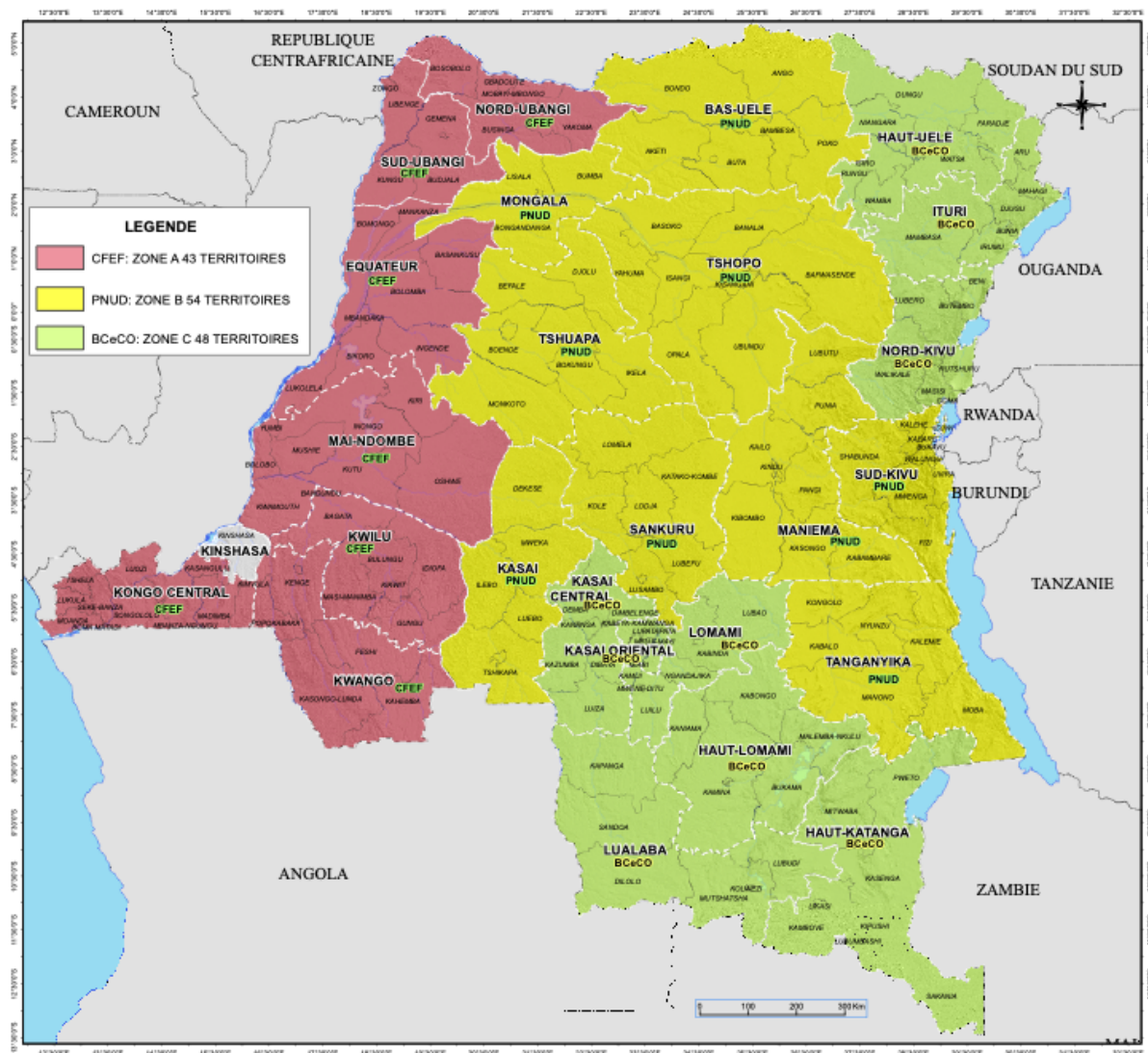
MODALITÉS D'EXÉCUTION DU PDL-145T

Pour la mise en œuvre du PDL-145T, le Gouvernement a contracté trois agences, qui sont : (i) le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), (ii) le Bureau Central de Coordination (BCeCO) et (iii) la Cellule d'exécution des Financements en faveur des États fragiles (CFEF) relevant du Ministère des Finances.

Objectifs et composantes du PDL-145T

Le PDL-145T vise à réduire les inégalités spatiales en facilitant à la majorité de la population congolaise vivant en dehors des agglomérations urbaines l'accès aux services sociaux de base (éducation, santé, mobilité, électricité, eau) et en créant les noyaux à partir desquels les économies locales peuvent être relancées grâce à l'amélioration des relations entre les villes et les campagnes et au renforcement des capacités de gestion du développement local. Le programme est organisé autour de quatre (4) composantes, à savoir :

Figure 2. Répartition des 145 territoires par agence d'exécution





PDL 145
TERRITOIRES



Le PNUD a reçu pour mission de mettre en œuvre le PDL-145T dans 54 territoires (représentant 37% du nombre total des territoires) des neuf provinces ci-après : Bas-Uélé, Tshopo, Tshuapa, Mongala, Kasai, Sankuru, Maniema, Sud Kivu, et Tanganyika.

Le PNUD a reçu pour mission d'exécuter le PDL-145T dans les neuf provinces ci-après : Bas-Uélé, Tshopo, Tshuapa, Mongala, Kasai, Sankuru, Maniema, Sud Kivu, et Tanganyika. Ces provinces comprennent les 54 territoires répertoriés dans le Tableau 1 ci-après.

Tableau 1. Subdivisions administratives des neuf provinces couvertes par le PNUD

PROVINCES		TERRITOIRES	PROVINCES		TERRITOIRES
BAS-UELE	01	Aketi	KASAI	29	Luebo
1 ville : Buta	02	Ango	1 ville : Tshikapa	30	Ilebo
44 chefferies	03	Bambesa	3 chefferies	31	Mweka
6 secteurs	04	Bondo	17 secteurs	32	Dekese
7 communes rurales	05	Poko	6 communes rurales	33	Kamonia
341 groupements	06	Buta	355 groupements		
1181 villages			19 groupements incorporés*		
			7147 villages		
MANIEMA	07	Kabambare	MONGALA	34	Lisala
1 ville : Kindu	08	Kailo	1 ville : Lisala	35	Bongandanga
13 chefferies	09	Kibombo	0 chefferie	36	Bumba
21 secteurs	10	Kasongo	13 secteurs		
8 communes rurales			3 communes rurales		
299 groupements			180 groupements		
2530 villages			1900 villages		
	11	Lubutu	SANKURU	37	Katako-Kombe
	12	Pangi	1 ville : Lusambo	38	Kole
	13	Punia	1 chefferie	39	Lodja
SUD-KIVU	14	Fizi	41 secteurs	40	Lomela
1 ville : Bukavu	15	Idjwi	5 communes rurales	41	Lubefu
18 chefferies	16	Kabare	426 groupements	42	Lusambo
5 secteurs			2911 villages		
14 communes rurales	17	Kalehe	TANGANYIKA	43	Kabalo
182 groupements	18	Mwenga	1 ville : Kalemie		
2 groupements incorporés*	19	Shabunda	17 chefferies	44	Kongolo
2705 villages	20	Walungu	12 secteurs	45	Manono
	21	Uvira	6 communes rurales	46	Moba
			121 groupements		
TSHOPO	22	Basoko	3767 villages	47	Nyunzu
	23	Isangi		48	Kalemie
1 ville : Kisangani	24	Yahuma	TSHUAPA	49	Befale
18 chefferies	25	Banalia		50	Bokungu
40 secteurs	26	Bafwasende	1 ville : Boende	51	Djolu
12 communes rurales	27	Ubundu	1 chefferie	52	Ikela
272 groupements	28	Opala	23 secteurs	53	Monkoto
2 groupements incorporés*			5 communes rurales	54	Boende
2428 villages			184 groupements		
			1657 villages		



PDL 145
TERRITOIRES



* Un Groupement est dit incorporé lorsqu'il se retrouve dans les limites d'une Commune. Dans ce cas, il conserve son organisation coutumière et a statut de Quartier (Article 25 de la loi organique n° 10/011 du 18 mai 2010 portant fixation des subdivisions territoriales à l'intérieur des provinces.

Dans sa zone d'intervention, le PNUD a reçu mission de réaliser les produits ci-après :

- a) 16 154 kilomètres de routes de desserte agricole rurales dont 3 787 km à réhabiliter et 12 367 Km à entretenir ;
- b) 172 mini centrales solaires à construire pour alimenter 300 ménages par site identifié ;
- c) 6 720 lampadaires avec système solaire à installer ;
- d) 1 070 forages avec bornes fontaines à réaliser ;
- e) 84 marchés modernes avec espace vie à construire ;

- f) 307 bâtiments administratifs dont 54 bâtiments administratifs dans les chefs-lieux de territoires et 253 dans les chefs-lieux de secteurs ;
- g) 540 logements pour le staff territorial à construire ;
- h) 286 centres de santé à construire et réhabiliter ;
- i) 424 écoles à construire, réhabiliter et parachever ;
- j) 266 sources d'eau à aménager ;
- k) 500 coopératives et Groupements d'Intérêt Économique (GIE) à constituer ;
- l) Au moins 1 incubateur à créer par territoire ;
- m) 10 chaînes de valeurs agro-pastorales à installer dans chaque province ;
- n) 1296 équipements de production, traitement et transport à acquérir ;
- o) 300 000 tonnes de semences sélectionnées et d'intrants à fournir aux producteurs dans les 54 Territoires ;
- p) 42 640 unités de transformation de produits à installer ;
- q) 7 625 tricycles motorisés à acquérir ;
- r) 16 200 ha à aménager dans les 54 territoires pour 4 spéculations au moins en raison de 75 ha en moyenne par périmètre aménagé par spéculation.

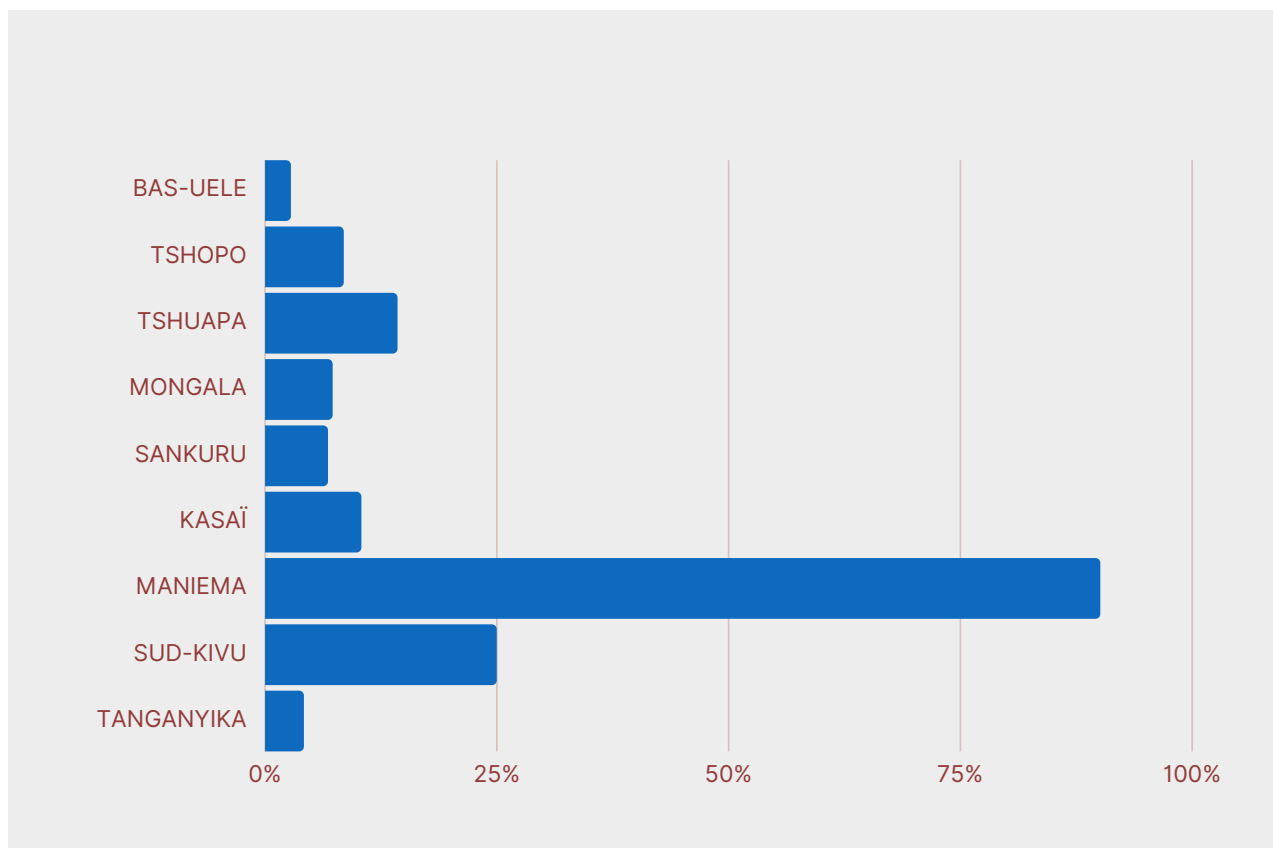
Les neuf provinces représentent 45,7 % de la superficie totale et 27,1 % de la population totale du pays. Sur le plan administratif, les neuf provinces renferment 115 chefferies, 178 secteurs, 2 383 groupements (y compris 23 groupements incorporés), et 26 226 villages. On peut noter dans ces chiffres que le pouvoir coutumier est demeuré dominant dans les provinces du Bas-Uélé, du Sud-Kivu, et de Tanganyika qui comptent plus de chefferies que de secteurs.

Sur le plan économique, le Sud-Kivu est la seule province avec une proportion de la population active salariée dans le secteur non agricole supérieure à la moyenne nationale qui est de 15 % (Figure 3). Dans toutes les autres provinces, il y a très peu d'emplois salariés dans les secteurs secondaire et tertiaire, la palme revenant au Bas-Uélé (2,7 %) et le Tanganyika (4,1 %). Le niveau d'informalité des activités économiques est très élevé. Le pourcentage moyen d'emplois informels dans le secteur non agricole s'élève à 95,6 %, bien au-dessus de la moyenne nationale (92,8 %). L'incidence de la pauvreté est élevée : 81,8 % de la population vivent avec moins de 1,9 US\$ par jour, contre une moyenne nationale de 74,7 %.

Les neuf provinces représentent 45,7 % de la superficie totale et 27,1 % de la population totale du pays. Sur le plan administratif, les neuf provinces renferment 115 chefferies, 178 secteurs, 2 383 groupements (y compris 23 groupements incorporés), et 26 226 villages. On peut noter dans ces chiffres que le pouvoir coutumier est demeuré dominant dans les provinces du Bas-Uélé, du Sud-Kivu, et de Tanganyika qui comptent plus de chefferies que de secteurs.

Sur le plan économique, le Sud-Kivu est la seule province avec une proportion de la population active salariée dans le secteur non agricole supérieure à la moyenne nationale qui est de 15 % (Figure 3). Dans toutes les autres provinces, il y a très peu d'emplois salariés dans les secteurs secondaire et tertiaire, la palme revenant au Bas-Uélé (2,7 %) et le Tanganyika (4,1 %). Le niveau d'informalité des activités économiques est très élevé. Le pourcentage moyen d'emplois informels dans le secteur non agricole s'élève à 95,6 %, bien au-dessus de la moyenne nationale (92,8 %). L'incidence de la pauvreté est élevée : 81,8 % de la population vivent avec moins de 1,9 US\$ par jour, contre une moyenne nationale de 74,7 %.

Figure 3. Pourcentage de la population salariée hors secteur agricole

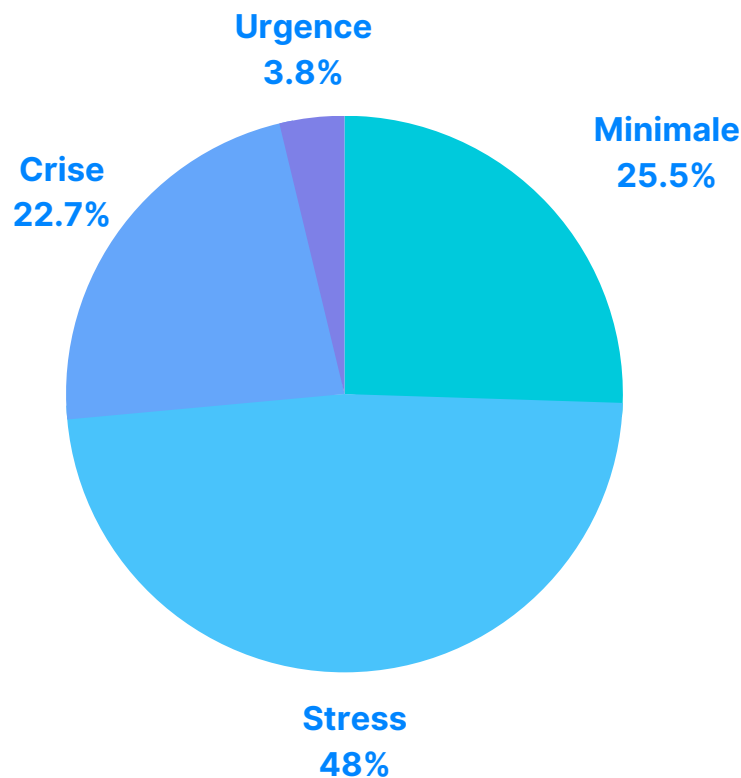


Source des données: EGI-ODD

La zone est caractérisée par :

1) Un niveau d'insécurité alimentaire élevé : En 2020, la zone d'intervention du PNUD comptait 13,4 millions d'habitants en situation de stress alimentaire et 7,4 millions d'habitants en Phase IPC 3+. Ces 7,4 millions représentent 26% de la population enquêtée dans les neuf provinces et 29 % de tous IPC3+ du pays (Figure 4). Le Sud Kivu, le Tanganyika, le Maniema et le Kasai sont les plus grands contributeurs de l'insécurité alimentaire dans la région sous étude. Ces quatre provinces abritent 61,9 % de la population en IPC3+ dans les neuf provinces.

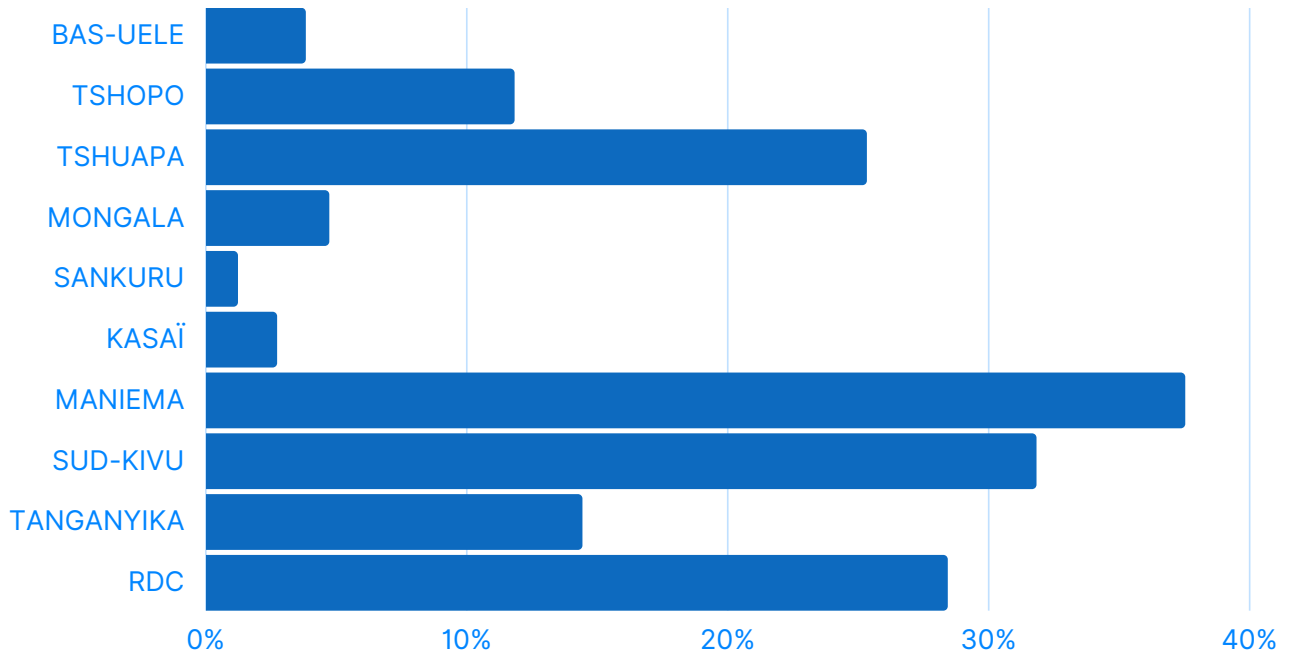
Figure 4. Répartition de la population des neuf provinces, par phases d'insécurité alimentaire, 2020



Source des données: PAM

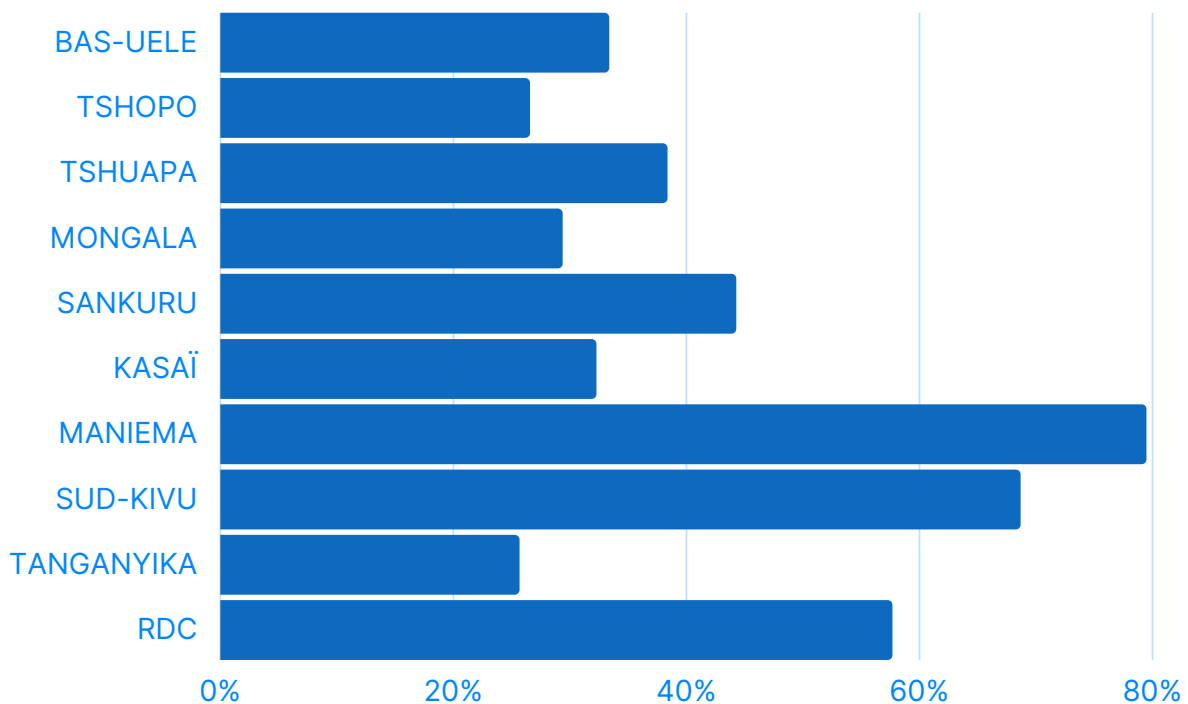
2) Un faible niveau d'accès aux services.- Quatre provinces ont des niveaux d'accès à l'électricité inférieurs à 10 % (Kasai, Sankuru, Mongala, Bas Uélé – Figure 5). Concernant l'accès à l'eau potable, seules les provinces du Sud-Kivu et du Maniema ont des niveaux supérieurs à la moyenne nationale (Figure 6), tandis qu'en matière d'accès à la téléphonie mobile, le Sud-Kivu est la seule province qui jouit d'un niveau d'accès supérieur à la moyenne nationale (Figure 7).

Figure 5. Pourcentage de la population ayant accès à l'électricité



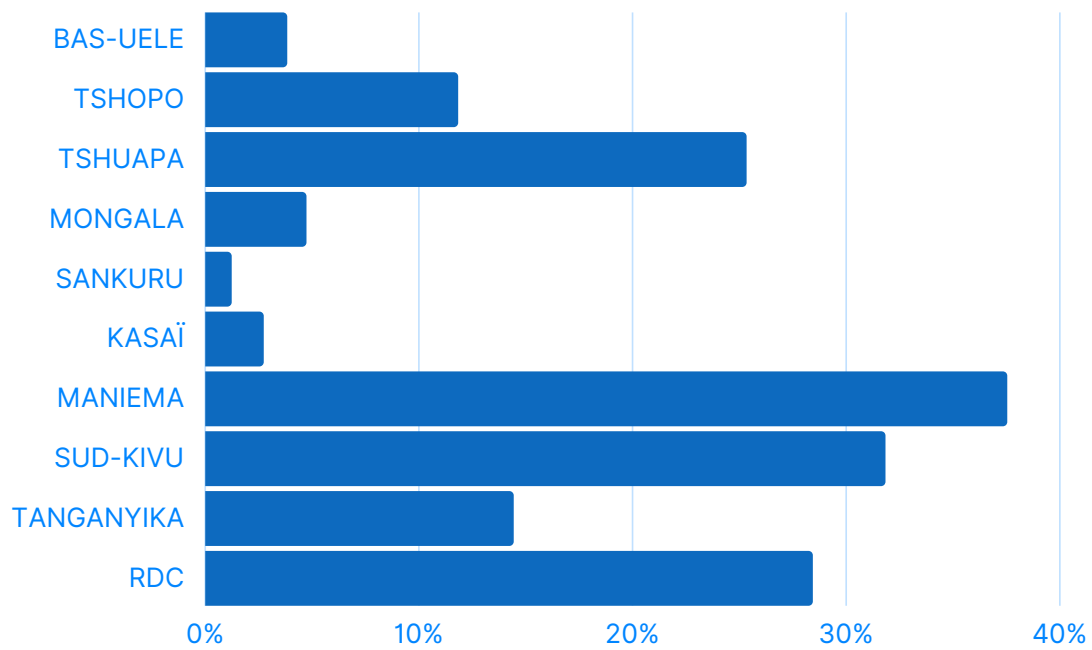
Source des données: EGI-ODD

Figure 6. Pourcentage de la population ayant accès à une source d'eau améliorée



Source des données: EGI-ODD

Figure 7. Pourcentage de la population utilisant un téléphone portable



Source des données: EGI-ODD



PDL 145
TERRITOIRES



Pour un programme de cette envergure, il est important de suivre l'évolution des progrès réalisés pour mesurer la pertinence des interventions et pour suivre l'évolution des effets du programme sur les populations à travers des indicateurs préalablement choisis. C'est dans ce contexte que le PNUD a commandé la présente étude pour disposer de la situation de référence dans les zones d'intervention. La situation de référence des indicateurs de développement dans les zones d'intervention du PNUD permettra aussi de mesurer la contribution du Programme à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Les Termes de référence en annexe ont assigné aux consultants les missions suivantes :

- Vérifier la cohérence de la chaîne des résultats du PDL-145T afin de faciliter l'identification des indicateurs des effets.
- Identifier l'état actuel des indicateurs du projet.
- Enquêter sur les lacunes dans la chaîne de prestation de services.
- Identifier le paysage ou l'état actuel des infrastructures, dans les territoires cibles.
- Identifier les interventions supplémentaires potentielles qui pourraient être nécessaires pour renforcer le développement local des territoires.
- Identifier les connaissances, les attitudes et les pratiques de la communauté avant-programme.
- Identifier l'attitude des communautés avant la mise en œuvre du programme.
- Fournir des recommandations sur les partenariats à développer, le genre, le développement local.
- Produire une note technique sur l'intégration du PDL-145T au plan de développement du PNUD.



PDL 145
TERRITOIRES



Pour mener à bien l'étude, il s'est avéré indispensable d'examiner préalablement le cadre des résultats du PDL-145T (en Annexe 2). Dans le document du programme, le cadre s'est limité à présenter, pour chacune des quatre composantes, les effets, les produits attendus, les cibles des produits, les activités devant concourir à la réalisation des produits et les coûts indicatifs des composantes du programme. Étant donné que la base de référence recherchée par le PNUD a trait aux indicateurs des effets, il nous a fallu revoir le cadre des résultats afin de retracer la chaîne logique des résultats, en rétablissant le lien entre les produits et les effets, y compris leurs indicateurs respectifs. Le cadre révisé a permis d'identifier plus aisément les indicateurs pertinents des effets du Programme en tenant compte du narratif qui transparait dans la théorie du changement. Ce cadre révisé est présenté dans l'Annexe 3. Tout en retenant, pour chaque composante, un seul effet tel que consigné dans le Document du programme, nous avons identifié les indicateurs les plus pertinents ayant trait à l'accès aux marchés et aux services d'éducation, de santé, de mobilité, d'énergie électrique, d'eau, et d'administration publique (Effet 1 de la première composante); au renforcement des capacités productives des ménages ruraux et à l'amélioration de leurs revenus (Effet 2 de la deuxième composante).

Le choix de ces indicateurs pertinents a aussi tenu compte de la nécessité de lier le cadre des résultats du PDL-145T au cadre stratégique que constitue l'Agenda des ODD. C'est pour cette raison que nous avons préalablement consulté les experts de l'Observatoire Congolais de Développement Durable (OCDD) et ceux de l'INS afin, non seulement d'identifier les principales enquêtes récentes et les sources administratives susceptibles de fournir les données sur les indicateurs pertinents du PDL-145T, mais aussi pour assurer que les indicateurs retenus soient compatibles aux indicateurs ODD.

Étant donné que le PDL est dédié aux territoires de la RDC, la grande préoccupation était d'avoir des données désagrégées à ce niveau. Dans l'état actuel des choses, les données des enquêtes, ainsi que certaines bases de données administratives ne sont disponibles qu'au niveau des provinces. Ainsi, l'équipe a procédé à la désagrégation des données pour obtenir des indicateurs au niveau des territoires concernés à l'aide des méthodes appropriées.

Nous avons identifié deux sources de données : (i) les données des enquêtes socioéconomiques les plus récentes ; et (ii) les données administratives. Les enquêtes les plus récentes ayant couvert toutes les provinces de la RDC et les plus pertinentes pour cette étude sont : (1) l'enquête par grappes à indicateurs multiples (Multiple Indicator Cluster Surveys ou MICS) réalisée en 2017 et 2018 (dont le rapport a été publié en juillet 2019)[1] ; (2) l'enquête par grappes à Indicateurs des ODD (EGI-ODD) menée en 2020 (dont le rapport a été publié en avril 2022) ; et (3) l'enquête de Couverture Vaccinale chez les Enfants de 6-23 mois en République Démocratique du Congo, 2021 (ECV-2021), dont le rapport a été rendu public en août 2022. Ces enquêtes constituent une base des données socio-économique pouvant fournir les valeurs de référence des indicateurs sélectionnés dans le cadre de cette étude.



PDL 145
TERRITOIRES



[1] L'enquête MICS-Palu 2018 est l'enquête par grappes à indicateurs multiples avec volet paludisme réalisée en 2017 et 2018 par l'Institut National de la Statistique (INS) avec le concours de l'École de Santé Publique de l'Université de Kinshasa (ESPK), cette enquête s'inscrit dans le cadre de la sixième génération du programme global de MICS appuyé par l'United Nations Children Emergency Funds (UNICEF). Son objectif général est de produire des indicateurs permettant d'une part, d'assurer le suivi de la situation socio-démographique des femmes, hommes, jeunes et enfants et d'autre part de faire l'évaluation de base de certains indicateurs des Objectifs du Développement Durable (ODD).

Toutefois, les enquêtes socioéconomiques ne tiennent généralement pas compte du niveau administratif du territoire à l'étape de l'échantillonnage. Ainsi, par exemple, l'enquête MICS a porté sur un échantillon de 21 630 ménages constitué de 721 grappes/segments. Le plan de sondage a retenu le type de résidence comme variable de stratification. Dans chaque province, à l'exception de Kinshasa, trois strates ont été créées :

- La strate des villes statutaires (strate 1)
- La strate des cités (strate 2)
- La strate des secteurs/chefferies ou strate rurale (strate 3)

La strate des villes statutaires et la strate des cités constituent le milieu urbain, tandis que la strate des secteurs/chefferies représente le milieu rural. Au total, 76 strates ont été définies. Les unités de sondage ont été sélectionnées en fonction du nombre de degrés de tirage pour cette strate. En effet, les unités primaires, sélectionnées systématiquement avec probabilité proportionnelle à la taille, sont le quartier de commune pour la strate 1, la cité pour la strate 2 et le secteur ou chefferie pour la strate 3. Au niveau secondaire, on a le quartier de cité pour la strate 2 et le village pour la strate 3 (Tableau 2 ci-dessous). Le quartier de commune, le quartier de cité et le village ont joué le rôle de grappes dans MICS. Un échantillon systématique de 30 ménages a été tiré dans chacune des 721 grappes ou segments pour un total de 21 630 ménages enquêtés.



PDL 145
TERRITOIRES



Tableau 2. Définition des unités de sondage de l'enquête MICS6

Types de strate		Unités de sondage			
Dénomination	Milieu	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Quatenaire
Strate des villes statutaires	Urbain	Quartier de commune	Segment	Ménage	---
Strate des cités	Urbain	Cité	Quartier de cité	Segment	Ménage
Strate rurale	Rural	Secteur/chefferie	Village	Segment	Ménage

Au vu de cette situation, pour isoler les unités échantillonnées par territoire, nous avons dû rentrer dans la base de sondage et déterminer pour chaque ménage, la logique de son unité de sondage, et ainsi ressortir le territoire dans lequel il se trouve. Le même exercice a été fait pour les données tirées de l'enquête EGI-ODD 2020. Cette enquête a couvert un échantillon de 9240 ménages tirés de : Kinshasa, 32 villes, 25 cités et 100 secteurs ruraux.

Réalisée en 2021 auprès des ménages et dans les formations sanitaires qui offrent les services de vaccination des nourrissons, l'enquête ECV- 2012 est une enquête sur la couverture vaccinale chez les enfants de moins de deux ans en République Démocratique du Congo. Elle a été réalisée par l'École de Santé Publique de l'Université de Kinshasa (ESPK), en collaboration avec le Ministère de Santé Publique et de l'UNICEF, sur financement de GAVI et des autres partenaires. Cette enquête a été basée sur la méthode d'échantillonnage à plusieurs degrés et avait ciblé 34 ménages ayant en leur sein des enfants âgés de 6 à 23 mois dans chacune des 5 grappes sélectionnées par zone de santé, dans toutes les 26 provinces de la RDC. Ainsi, elle a porté sur un échantillon de 86 920 ménages, totalisant 88.529 enfants éligibles, avec un taux de réponse de 99,7%, dont 13.940 n'ayant jamais reçu de vaccin et 48.027 disposaient des cartes de vaccination. Au niveau des ménages, les données collectées étaient en rapport avec la prise de vaccins, les raisons de non prise de vaccins, les connaissances du calendrier vaccinal, des vaccins, des maladies ciblées par la vaccination, en dehors des caractéristiques sociodémographiques. En outre, au niveau des formations sanitaires, les données collectées ont porté sur la couverture géographique, l'existence des sites inaccessibles, la disponibilité des vaccins, le fonctionnement de la chaîne de froid et la gestion des cartes de vaccination. Les analyses ont consisté à déterminer la proportion pondérée des enfants ayant reçu chaque antigène de manière séparée, puis à estimer une proportion pondérée des enfants de 10-11 mois et de 12-23 mois ayant reçu tous les antigènes du calendrier vaccinal, en tenant compte de vaccins de base et de 13 vaccins.



PDL 145
TERRITOIRES



Ce rapport contient également des capsules ayant pour but de fournir une information illustrée sur les profils des provinces et des territoires, en mettant l'accent sur certains faits saillants. Les capsules des territoires sont rassemblées par province, ce qui permet une analyse comparative à l'aide d'outils graphiques. Les capsules ont pour objet de présenter :

- a. le profil de chaque territoire : faits saillants relatifs au territoire (population, situation géographique, production ; obstacles et opportunités du développement ; localisation des sites des interventions du PNUD ; faits saillants autour de ces sites (nombre d'habitants affectés par le projet, etc.) ;
- b. présentation illustrée des indicateurs pertinents retenus pour l'évaluation du PDL-145T en insistant sur les trois piliers du programme (accès aux infrastructures et services, économies locales, capacités de gestion).



PDL 145
TERRITOIRES





PDL 145
TERRITOIRES



PDL 145
TERRITOIRES



II. UN PAYS, 145 TERRITOIRES



PDL 145
TERRITOIRES



La constitution de 2006 a introduit une grande innovation dans l'ordonnement politique en vigueur en République Démocratique du Congo. Les articles 202 à 204 ont consacré le partage des compétences de l'État entre le pouvoir central et les provinces. Celles-ci dont le nombre a été porté de 11 à 26 (Article 2) ont des pouvoirs administratifs et économiques étendus et jouissent d'une large autonomie renforcée par la loi portant libre administration des provinces et la loi portant organisation de la Conférence des gouverneurs. Entre les deux niveaux, central d'une part, et provincial d'autre part, se trouve un niveau intermédiaire, le territoire, qui est demeuré la seule entité déconcentrée. La loi organique 10/011 du 18 mai 2010 reconnaît au territoire le statut d'échelon d'impulsion, de coordination, d'appui-conseil et d'inspection de l'action de l'État et de la Province (Article 4). Cette disposition légale laisse entrevoir la volonté du législateur de faire du territoire l'espace où le pouvoir central et la province peuvent conjuguer leurs efforts de manière coordonnée et planifiée en vue de meilleurs résultats de développement. Comme suggéré par Mukoko (2021), le territoire ne devrait pas être limité à un simple échelon administratif supplémentaire[1]. Il devrait, au contraire, devenir le centre de relais devant organiser « le déploiement des directions provinciales chargées de l'équipement et des services susceptibles de modifier l'espace physique (infrastructures routières, irrigation, reforestation, organisation des transports, facilitation des services financiers décentralisés, etc.). » Le PDL-145T pourrait être le déclencheur d'une telle approche de mise en œuvre des programmes de développement à condition que certains préalables soient remplis.

L'un des principaux préalables a trait à la gouvernabilité des territoires. Le rôle assigné aux territoires à leur création à l'époque coloniale n'est peut-être pas adapté aux conditions actuelles. Rappelons qu'à la cession du Congo à la Belgique par le Roi Léopold II, la Charte coloniale (la constitution de l'époque) distinguait deux catégories de Congolais : les Congolais immatriculés et les non immatriculés. Les premiers étaient ceux qui, ayant quitté leurs villages d'origine, vivaient dans des centres extra-coutumiers où ils étaient supposés se « rapprocher de la civilisation » tandis que les non immatriculés étaient demeurés dans leurs milieux d'origine sous l'encadrement de leurs chefs coutumiers. L'article 5 de la Charte faisait du gouverneur général de la colonie le « protecteur des populations indigènes » et le garant de l'amélioration de leurs conditions morales et matérielles d'existence.

[1] Dans l'état actuel des choses, on trouve au niveau de chaque territoire un agronome, un vétérinaire, et un ingénieur. Ce personnel ne dispose toutefois pas de moyens adéquats pour le plein exercice de leurs attributions.



PDL 145
TERRITOIRES



Ce type d'administration indirecte laissait libre cours au chef coutumier investi selon la coutume mais reconnu officiellement par l'État qui lui conférait d'ailleurs des pouvoirs judiciaires. Dans les faits, le pouvoir de reconnaissance des chefs et le rôle de protecteur des non immatriculés était délégué par le gouverneur général au commissaire de district ou à l'administrateur de territoire.

Dans ces conditions, chaque territoire est, dès sa création, l'espace d'un groupe ethnique ou, dans le cas où plusieurs groupes coexistent dans la même entité, l'espace où se confirme la prédominance d'un groupe ethnique sur les autres. L'histoire de chaque territoire est donc le récit de ces confrontations identitaires, comme on peut s'en rendre compte dans l'excellente collection « Provinces »[2]. Dans la monographie consacrée à la province de la Mongala, on peut lire :

« Malgré ses 58 141 km², la Mongala est, avec seulement trois territoires, le plus petit ensemble administratif des 26 provinces de la RDC prévues dans la Constitution du 18 février 2006. N'eût été le passage du fleuve Congo marqué par sa dorsale à cet endroit, la Mongala comme espace administratif et humain n'aurait, en fait, pu se constituer : l'espace frappe, en effet, par son caractère composite. Son agencement renvoie avant tout à des considérations politico-administratives, auxquelles la Mongala doit, d'une part, son étirement d'ouest en est, dont le double objectif était de regrouper un noyau de peuplement ngombe autour de Lisala et de rattacher les Budja installés en territoire de Bumba, traditionnellement apparentés aux populations de la Province-Orientale (Mbole/Mobango, etc.) ; d'autre part, l'adjonction, en 1955, de son appendice méridional: Bongandanga. L'évolution tourmentée de sa composition est l'expression même de cet ensemble disparate, qui paraît être l'effet d'une position géographique de transition dans la confluence entre les espaces des peuplements mongo, «Gens d'eau», ngbaka, ngbandi, etc., et qui passe pour être un assemblage à la fois des peuples et des territoires marqués par leur éparpillement. L'édification de la Mongala pose, en creux, le problème de l'identité, car la singularité régionale du district s'est forgée dans un double rapport concurrentiel: celui, extérieur, opposant les populations autochtones aux ethnies voisines, en particulier les Ngombe aux Mongo; et celui, intérieur, mettant en présence deux populations dominantes, les Ngombe et les Budja, et polarisé autour des agglomérations de Lisala et de Bumba. »[3]

C'est à partir de 1912 que le territoire est devenu le maillon principal de l'administration. Ce rôle sera consacré par la réforme administrative de 1933 qui va porter le nombre de territoires à 117. A partir de cette date, le pouvoir colonial va procéder à des ajustements sur les délimitations pour accommoder les rivalités identitaires. Le nombre de territoires sera accru à 135 lors de la réorganisation administrative de 1957. Il est indéniable que ce processus d'accommodation des rivalités identitaires dans les espaces administratifs qu'étaient les territoires était inachevé quand la RD Congo accéda à l'indépendance.

[2] Cette collection est le fruit de la collaboration d'un groupe de chercheurs du Musée Royal d'Afrique Centrale (MRAC), du Centre d'Études Politiques (CEP) de l'Université de Kinshasa, du Centre d'Études et de Recherches Documentaires sur l'Afrique Centrale (CERDAC) de l'Université de Lubumbashi, et du Centre de Recherches Géologiques et Minières (CRGM) de la République Démocratique du Congo.

[3] Mongala. Jonction des territoires et bastion d'une identité supra-ethnique, MRAC 2015, p. 9.



PDL 145
TERRITOIRES



Dans plusieurs cas, les territoires sont demeurés des espaces non pacifiés au sein desquels les conflits intercommunautaires constituent un grand frein au développement[4]. Ainsi, « [dans] le territoire de Yumbi [Province de Mai-Ndombe], les membres de la communauté Batende occupent majoritairement 33 des 38 localités de la zone principalement à l'intérieur des terres, alors que la communauté Banunu est majoritaire dans les cinq autres localités, dont Yumbi (commune rurale et chef-lieu), situées principalement le long du fleuve Congo. »[5] L'un des meilleurs exemples les plus récents est la propagation du mouvement Kamwina Nsapu dans le territoire de Kamonia dans la province du Kasai. Sauf dans les cas où la composition ethnique de la population d'un territoire est plus ou moins homogène, il découle du rôle d'équilibre entre groupes dévolu aux territoires la nécessité d'un pouvoir administratif fort pour garantir l'ordre public, la paix et la sécurité, conditions sine qua non du développement.

Pour que le développement local soit impulsé au niveau du territoire, il est donc nécessaire que cet échelon administratif soit renforcé, que le pouvoir d'État y soit exercé dans toute sa puissance. Cela implique, d'une part, la domestication des compétences, des savoirs et des technologies d'administration et d'équipement rural et ,d'autre part, des capacités suffisantes de maintien de la sécurité et de l'ordre public. En effet, le territoire doit être considéré en RDC comme un espace d'arbitrage et de maintien des équilibres fragiles entre groupes ethniques, aux loyautés pas toujours concordantes. Ne pas tenir compte de cet aspect ne ferait que diminuer la capacité des autorités assurant le pouvoir déconcentré à pacifier leurs entités pour y faciliter les activités de développement. En prévoyant la construction de nouveaux bâtiments devant abriter les services administratifs des territoires et les logements pour les personnels, le PDL-145T a certainement voulu poser les bases minimales de l'autorité de l'État à cet échelon. Il faut souhaiter que ce processus de capacitation se poursuive et concerne, outre les bâtiments, les aptitudes professionnelles, le déploiement des personnels de maintien de l'ordre, et le renforcement des procédures administratives.

Dans le cadre de cette étude, nous avons visité deux provinces, le Kasai et la Mongala, pour constater les réalités de l'exercice du pouvoir administratif à l'échelon du territoire et du secteur. Dans la province du Kasai, nous nous sommes focalisés sur le territoire de Kamonia, tandis que dans la Mongala, nous avons visité le nouveau siège du territoire de Lisala, à Bobala qui est aussi le chef-lieu du secteur de Ngombe Doko.

[4] Mukoko (2021) met en évidence les conditions de conflictualité qui caractérisent les territoires et qui ont fait l'objet de plusieurs études plus fouillées, notamment Kabata 2018, Bula-Bula 2014, Mwilo-Mwihi 2018, Mambi 2010.

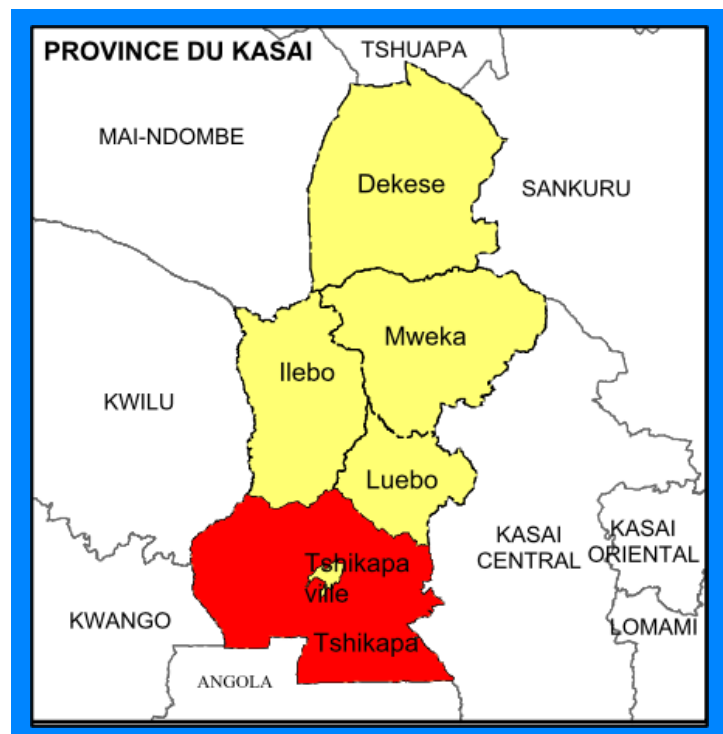
[5] HCDH-MONUSCO (2019), « Rapport de mission d'enquête spéciale sur les violences intercommunautaires des 16 et 17 décembre 2018 dans le territoire de Yumbi », Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme HCDH-MONUSCO, 24 p.

Le territoire de Kamonia, un « melting pot »

Large de 25 605 km², le territoire de Kamonia (aussi connu sous l'appellation Territoire de Tshikapa à Kamonia) est l'un des cinq territoires de la province du Kasai. Il est frontalier aux provinces du Kwilu, du Kwango, du Kasai Central, des territoires de Luebo et d'Ilebo, et de l'Angola. Adossé sur plusieurs courants ethniques, le territoire est un véritable melting pot dans lequel coexistent des populations Mbuund, Pende, Nyambi, Kuba, Lulua, Leele, Luntu, Ndengese, Tshokwe, Lunda, Kete, etc. parlant plusieurs langues et dialectes. Un rapport de l'Inspection de l'Agriculture du territoire de Kamonia de 2022 indique que « les Pende, les Tshokwe, et les Nyambi sont les peuples 'autochtones' de l'entité ». Le territoire compte 9 secteurs, 206 groupements, et une commune rurale, la commune de Kamonia qui est aussi le chef-lieu du territoire, à mi-chemin entre la ville de Tshikapa, chef-lieu de la province et la bourgade frontalière de Kamako. La diversité ethnique est particulièrement mise en évidence à l'échelle des secteurs. Le secteur de Lovua-Longatshimu (population 980 651 habitants en 2021) dont nous avons consulté le Plan de développement Local[] comprend 26 groupements et est diversement peuplé . On y retrouve les Tshokwe, Lunda, Luena, Pende, Tetela, Kuba, Lulua, Kete, Luba, Bindji, Nyambi, Kongo, Mbala, Minungu, Lele, Yansi, Bunda, Lualua, Kwezo, et Bakwa Mfiya.

FIGURE 8

Carte du territoire de Kamonia



[6] Ce plan est l'un des produits du Projet d'appui aux ex-combattants et communautés au Kasai et dans le Tanganyika, avec un financement du PNUD, du BCNUDH et de l'OIM. Au Kasai, le projet trouvait sa justification par le souci de renforcer la cohésion sociale entre les communautés après les affrontement meurtriers causés par le phénomène Kamwina Nsapu dans l'espace Kasai territoire entre 2017 et 2018.



PDL 145
TERRITOIRES



Le personnel du secteur est composé de 13 agents sous statut (dont le Chef de secteur, 1 agronome de secteur, 3 agronomes de poste, 1 vétérinaire de secteur, 1 Chef de Cellule de développement rural), 12 agents sous contrat, et 5 agents de l'ordre (1 Brigadier-Chef, 1 Brigadier-Adjoint, 1 sous-Brigadier, et 2 policiers). Construit en matériaux semi-durables, le bâtiment administratif du secteur est en état de délabrement très avancé. En 2021, le secteur s'était doté d'un budget de. 36 731 302,72 CDF (soit 18 365,65 USD), réalisé à 58 %. Comme dans la plupart d'entités territoriales en RDC, on note plusieurs conflits coutumiers et fonciers dans le secteur. Le PDL signale des conflits récurrents entre les éleveurs et les agriculteurs, ainsi qu'entre les exploitants miniers et les agriculteurs.

Le document note aussi des conflits[7] :

- Dans le groupement Kamba Kotshi I : conflit de succession et gestion du marché de Ngombe ;
- Dans les groupements Kamba Sola et Kamba Thanda : conflit de limite des terres ;
- Dans les groupements Thu Minungu et Mbumba Thumba : conflit de limite ;
- Dans les groupements Kamba Sopo Muyombo et Kamba Sopo Muath-Yamv : scission du groupement (tous les deux disposant d'arrêtés ministériels) ; Dans le groupement Shamutoma : conflit de succession.

Le secteur vit principalement de l'agriculture vivrière, mais les rendements sont très faibles : 9,7 tonnes/ha pour le manioc (contre 25 pour les variétés traditionnelles au Cameroun) ; 0,8 tonnes/ha pour le maïs (contre 1,8 pour le Cameroun) ; 0,5 tonnes/ha pour l'arachide (contre 1,2 pour le Cameroun) ; et 0,5 tonnes/ha pour le haricot (contre 0,87 pour le Cameroun). A cet effet, le rapport annuel 2022 de l'Inspection de l'Agriculture du territoire renseigne que ce service qui a pour missions d'organiser et d'encadrer les agriculteurs, avant et pendant les processus de production ; d'encadrer les ONGD et autres organisations paysannes ; d'assurer la surveillance des maladies animales et végétales ; et de vulgariser les techniques agricoles et pastorales est dépourvu des moyens nécessaires. Sur les 304 personnes qui composent l'Inspection, seules 17 sont matriculées et payées ; 107 sont matriculées mais non payées ; 180 sont des nouvelles unités qui ne sont ni matriculées ni payées. Le manque de motivation qui découle de cette situation salariale, couplée avec le manque de frais de fonctionnement et de moyens de déplacement, et le vieillissement du personnel sont autant de facteurs qui expliquent l'incapacité du service à assumer ses missions.

Le territoire dispose de bâtiments abritant les services administratifs. Le bâtiment principal construit par un projet financé par la BAD est relativement fonctionnel mais l'espace de travail est largement insuffisant pour tous les services. Au titre de logements publics, il n'existe que trois bâtiments datant de l'époque coloniale et qui servent de logement pour l'administrateur de territoire et ses deux adjoints.

[7] Secteur de Lovua-Longatshimu (2022), Plan de Développement Local (PDL) du Secteur de Lovua-Longatshimu 2022-2027, Septembre, p. 33.

FIGURE 9.

Vue des membres de l'équipe et du staff du territoire de Kamonia devant le bâtiment principal



Vue des membres de l'équipe et du staff du territoire de Kamonia devant le bâtiment principal



La mairie de la commune rurale de Kamonia fonctionne dans un bâtiment inachevé. La commune est dépourvue de tout équipement et mobilier de bureau approprié.

Kamonia sort difficilement d'un conflit meurtrier qui l'a frappé à partir de 2017 quand des miliciens Kamwina Nsapu ont fait irruption dans le territoire s'attaquant aux autorités civiles et de la police. Le conflit a par la suite pris une connotation intercommunautaire mettant aux prises ces milices assimilées aux Luba et les milices d'autodéfense qui se sont constituées localement (qui se sont appelées Bana Mura) assimilées aux Pende et Tshokwé. Il s'en est suivi un déplacement massif des populations vers l'Angola et la destruction des habitations et des cultures. La présence massive de la communauté humanitaire dans la région a permis une relance rapide des activités et la reconstruction des infrastructures publiques. L'UNICEF à elle seule a lancé un vaste programme de construction de 75 écoles primaires et secondaires dans le territoire.

Toutefois, le territoire souffre toujours de l'absence d'infrastructures routières praticables. L'approvisionnement en biens manufacturés et produits pétroliers se fait à partir de l'Angola et de Tshikapa par des vélos transformés poussés par les transporteurs appelés bayanda. Réunis en association pour défendre leurs intérêts (ils subissent beaucoup de tracasseries sur la route), les bayanda n'ont pas assez de moyens pour pouvoir payer tous les documents exigés par les autorités provinciales, notamment une autorisation de transport fixée à 200 USD l'an).

FIGURE 10

Vue des vélos transformés utilisés par les bayanda



Vue des vélos transformés utilisés par les bayanda

Les transporteurs (bayanda) sont recrutés par les commerçants pour tracter des vélos sur lesquels sont chargés des colis dont le poids dépasse les 200 kg.

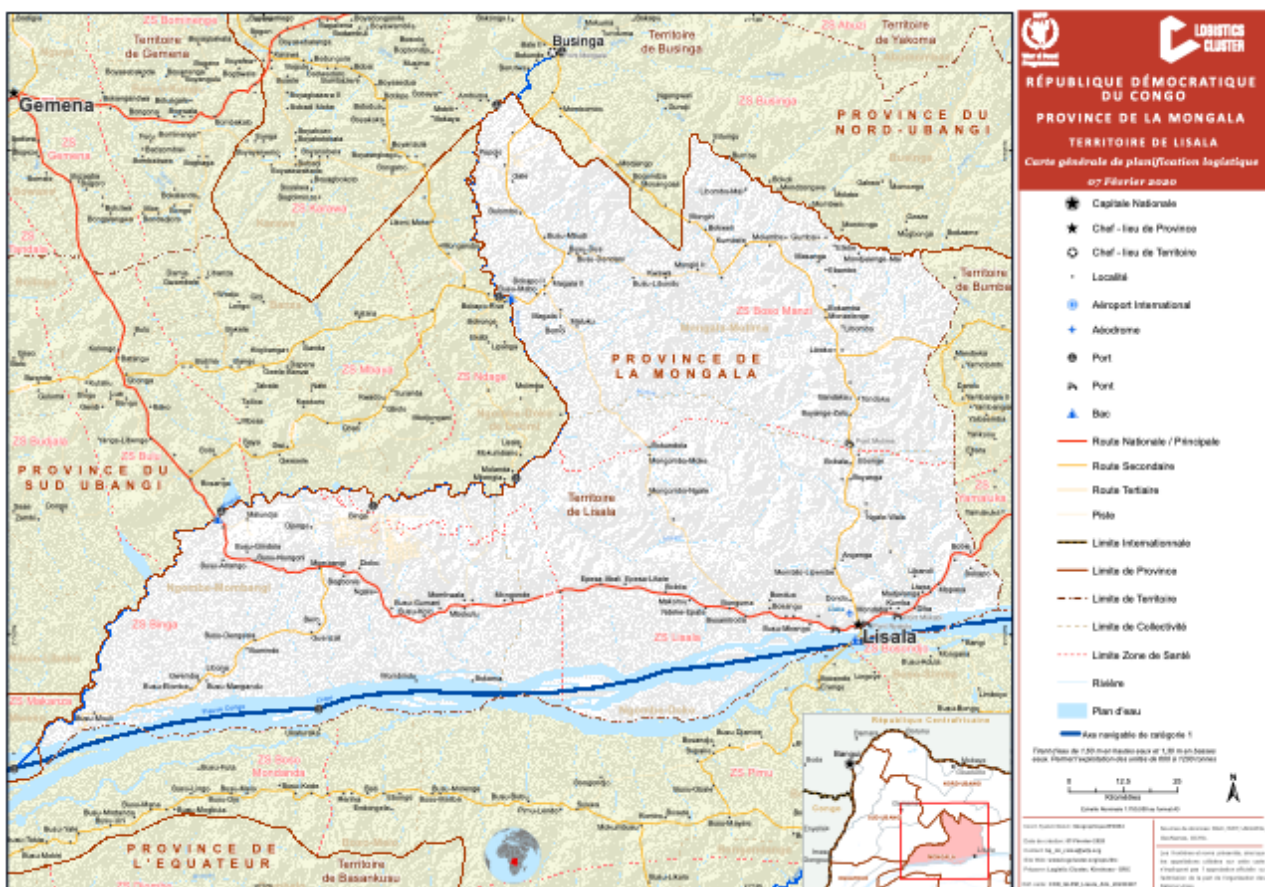
[7] Secteur de Lovua-Longatshimu (2022), Plan de Développement Local (PDL) du Secteur de Lovua-Longatshimu 2022-2027, Septembre, p. 33.

Le territoire de Lisala, l'ancienne enclave bureaucratique délaissée

Avec ses 14 733 km², Lisala est le moins large des trois territoires qui composent la province de la Mongala. Il est composé de trois secteurs : Mongala-Motima, Ngombe-Mombangi, et Ngombe-Doko. Le chef-lieu du territoire de Lisala a été établi à Bobala, à 40 km de la ville de Lisala, chef-lieu de province. Pour le moment, le territoire ne dispose pas de bâtiment propre, l'administrateur et ses collaborateurs travaillent dans un bâtiment de l'époque coloniale ayant appartenu à une entreprise forestière. L'un des projets du PDL-145T consiste à construire un ensemble de bâtiments publics devant abriter tous les services (territoire, justice, police, etc.) à quelques kilomètres de Bobala. Bien qu'abritant le siège des institutions provinciales, Lisala est, du point de vue économique, distancé par Bumba qui fait montre de bien plus de vigueur dans les secteurs agricole et de services, à cause en partie de la connexion grandissante entre Bumba et son hinterland et les villes de Beni et Butembo, dans le Nord Kivu, dont les commerçants très entreprenants assurent l'approvisionnement de cette partie du pays en produits importés du Proche Orient et de la Chine.

FIGURE 11

Carte du territoire de Lisala



Source: OCHA, <https://reliefweb.int/map/democratic-republic-congo/r-publique-d-mocratique-du-congo-province-de-la-mongala-territoire-de>

Lisala n'assure plus du tout son rôle de plaque tournante du commerce entre Kinshasa et le nord de l'ex-province de l'Equateur (les actuelles provinces de Nord et Sud Ubangi) à travers son port. Au contraire, fortement impactés par les affrontements entre l'armée nationale et les rebelles du MLC et l'effritement subséquent des activités des unités agroindustrielles installées dans le territoire, Lisala peine à retrouver son dynamisme d'antan, même si un regain est perceptible dans le petit commerce et l'hôtellerie. Traversé par la RN6, qui relie la ville de Lisala à Gemena (chef-lieu de la province du Sud Ubangi), d'une part, et à Bumba d'autre part, Lisala est aussi théoriquement relié à Businga (Nord Ubangi) par la RP336. Cette dernière route est entretenue par les exploitants forestiers, d'où son état praticable jusqu'à 75 km de Lisala. Actuellement, ce réseau routier est dans un état d'abandon quasi-total (cf. images). Joindre Bumba à partir de Lisala par la route est un vrai parcours de combattant.

FIGURE 12

Vue d'une section de la route Lisala-Bumba



Le mauvais état des routes rend difficile l'évacuation des produits agricoles et l'acheminement d'équipements et matériels divers. Sans les routes, il est difficile de promouvoir le développement local. Les milieux ruraux de la Mongala sont enclavés.

Au cours des dernières années, l'économie du territoire de Lisala a été fortement marquée par les activités de quelques projets mis en œuvre par des partenaires extérieurs. C'est le cas du projet PARRSA (financement Banque mondiale) a tenté de relancer l'agriculture en assurant la disponibilité des semences et des services de vulgarisation, à travers notamment des organisations paysannes. C'est aussi le cas du projet PDSS (financement Banque mondiale) qui a permis la construction de plusieurs centres de santé, notamment celui de Bobala.

FIGURE 13
Vue du centre de santé de Bobala



Tous ces projets n'ont malheureusement que des effets de courte durée. Ainsi, malgré l'appui reçu du projet PARRSA, le bureau local du SENASEM ne dispose pas de moyens financiers nécessaires pour l'analyse et la certification des semences. En conséquence, le nombre des agri-multiplicateurs a diminué dans la province de la Mongala depuis la fin du projet et ce, malgré l'existence d'un bon laboratoire et la disponibilité d'une main d'œuvre qualifiée.

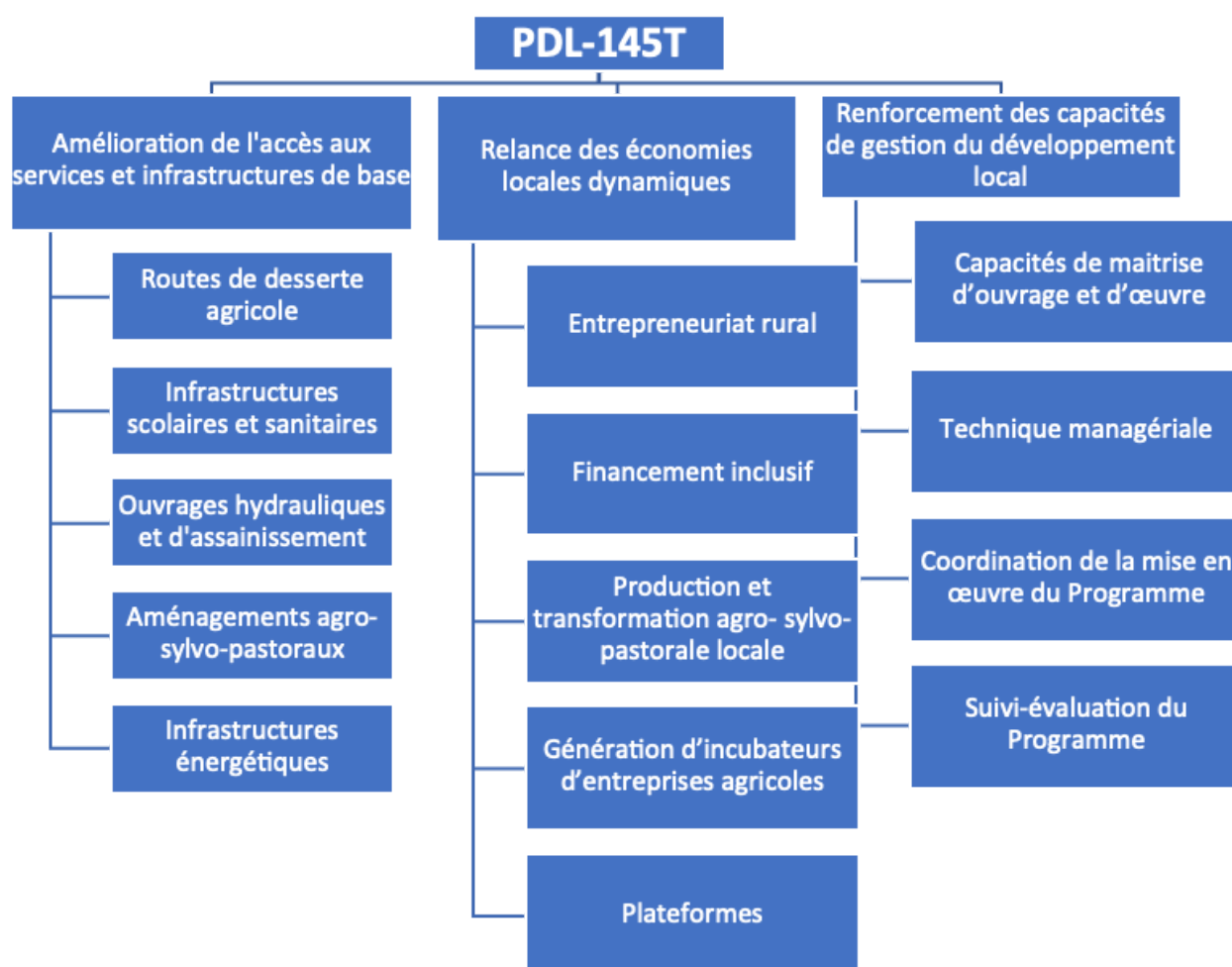
Par ailleurs, toutes les organisations paysannes qui avaient été structurées grâce au projet et aux efforts d'un autre projet mis en œuvre par la coopération belge ne sont plus fonctionnelles. Il en est de même des routes de desserte agricole autrefois réhabilitées par le projet PARRSA.

Les rédacteurs du PDL-145T ont émis l'hypothèse qu'il serait quasi impossible de modifier l'état des territoires sans des investissements publics massifs sur une base volontariste de la part du pouvoir central. Ces investissements sont destinés à enclencher un processus de transformation structurelle en améliorant l'accès aux services et aux infrastructures socioéconomiques de base, en dynamisant les économies locales, et en améliorant les capacités de gestion du développement local. Autrement, il serait impossible de lutter efficacement contre l'extrême pauvreté et de briser la transmission intergénérationnelle de la pauvreté.

Dans ce rapport, il ne nous revient pas de questionner la théorie du changement du programme[8]. Nous nous sommes limités à mieux présenter la théorie de changement afin de disposer d'éléments logiques susceptibles de justifier le choix des indicateurs les plus pertinents pour le suivi des progrès résultant du Programme.

FIGURE 14

Schéma de la théorie de changement du PDL-145T



[8] Nous proposons une critique de la théorie dans la Note technique sur l'intégration du PDL-145T au plan de développement du PNUD prévue à la fin de l'étude.



PDL 145
TERRITOIRES



Ainsi que rappelé plus haut, le PDL-145T envisage d'agir sur un certain nombre de domaines avec des interventions ciblées afin de modifier certains indicateurs de développement. Même si le Document du programme est muet sur la chaîne logique des résultats, il est possible de reproduire le narratif qui se construit autour d'un certain nombre d'idées-forces.

Premièrement, le programme cherche à modifier l'état du capital humain dans les zones rurales en intervenant dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'eau et de l'assainissement, et de l'électricité, avec comme objectifs principaux :

Dans le domaine de l'éducation: l'amélioration des taux d'accès à la scolarisation et des taux d'achèvement des cycles scolaires. En effet, dans les milieux ruraux, les salles de classes sont souvent construites en matériaux non durables, exposant les élèves aux intempéries. Les cycles scolaires sont incomplets faute de salles de classe, défavorisant plus particulièrement les jeunes filles à cause des longues distances que les enfants doivent parcourir pour pouvoir continuer leur scolarité. Les établissements scolaires sont généralement dépourvus de services essentiels (eau potable, toilettes unisexes, etc.). En prévoyant la construction et la réhabilitation des salles de classes, y compris les toilettes et les bureaux administratifs, le PDL-145T offre des chances de disposer des établissements scolaires complets dans des milieux qui en manquaient certainement. Les interventions du PDL dans ce domaine sont compatibles avec un certain nombre de cadres stratégiques, à savoir :

- a) Les Objectifs de Développement Durable (ODD 4).- L'ODD 4 vise à assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. Cet objectif met l'accent sur l'élimination des barrières à l'éducation et sur la qualité de l'éducation, ainsi que sur l'offre éducative en assurant la construction des établissements scolaires adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes.
- b) L'initiative Éducation pour Tous (EPT).- Cette initiative s'est fixé quatre cibles prioritaires, à savoir (i) l'accès à l'éducation aux quatre niveaux (pré primaire, primaire, cycles 1 et 2 du secondaire) ; (ii) l'efficacité du système éducatif mesuré par le taux d'achèvement des cycles scolaires ; (iii) l'équité ; et (iv) la qualité des acquis scolaires, c'est-à-dire la qualité de l'output produit par le système éducatif.
- c) La Stratégie Continentale Africaine pour l'Éducation (CESA) dont les objectifs stratégiques 2, 4 et 5 prévoient notamment la construction, la réhabilitation, et l'entretien des infrastructures éducatives afin de garantir en permanence un environnement éducatif sain et propice aux études dans tous les sous- secteurs et pour tous, de manière à diversifier l'accès à une éducation de qualité , ainsi que l'accélération des processus en vue de la parité et de l'équité entre les sexes. Les objectifs liés à la qualité des acquis scolaires, à l'alphabétisation des adultes, à la gestion du système éducatif, à la qualité des enseignants ne sont pas pris en compte car n'étant pas susceptibles d'être affectés par les interventions prévues dans le PDL-145T.



PDL 145
TERRITOIRES



Dans le domaine de la santé: le rapprochement des citoyens des centres de santé fonctionnant dans des bâtiments de bonne qualité et offrant la gamme complète des services essentiels (laboratoires, consultations prénatales, etc.) est supposé accroître l'offre des soins de santé de qualité et, à terme, contribuer à faire baisser les taux de mortalité des enfants et des femmes lors des accouchements. Les centres de santé sont également supposés devenir des pôles de fourniture d'autres services de santé, tels les vaccinations, les soins préventifs de divers ordres, notamment contre le VIH/SIDA, ainsi que les soins appropriés contre l'une des maladies les plus meurtrières, le paludisme.

Ces préoccupations rejoignent la concentration de l'ODD 3 sur la mortalité maternelle (dont le taux mondial doit tomber en-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes à l'horizon 2030), la mortalité néonatale (dont le taux doit être limité dans chaque pays à 12 pour 1 000 naissances vivantes), la mortalité des enfants de moins de 5 ans (dont la cible est de 25 pour 1 000 naissances vivantes au plus) ; l'élimination du sida, de la tuberculose, du paludisme et des maladies tropicales négligées.

Par ailleurs, la Stratégie de santé en Afrique 2016-2030 adoptée par l'Union africaine vise : (i) la couverture sanitaire universelle, conformément aux engagements mondiaux et continentaux en vigueur qui eux consistent à renforcer les systèmes de santé et à améliorer les déterminants sociaux de la santé (accès à des services de santé essentiels de qualité et abordables, promotion des mécanismes de protection sociale, financement de la santé, gestion adéquate des ressources humaines ; (ii) la réduction de la morbidité et l'élimination de la mortalité évitable, plus particulièrement les décès évitables des mères, des nouveau-nés et des enfants de moins de 5 ans.

Les investissements prévus dans les domaines des routes, de l'eau et de l'assainissement et des infrastructures électriques, en plus d'améliorer la qualité des établissements scolaires et des centres de santé, sont également susceptibles de servir d'intrants pour les activités de production.

Deuxièmement, le programme suppose que la productivité du travail dans les milieux ruraux est faible parce que les paysans sont laissés à leur propre compte et ne bénéficient d'aucun encadrement, excepté de la part des ONG et ce, de manière sporadique. Il découle de cette situation de faibles niveaux de revenus et une situation d'insécurité alimentaire latente ou, dans certaines zones, déclarée. Le narratif du programme se construit autour de la nécessité d'organiser les paysans en coopératives, de les orienter vers des filières plus rentables en leur apportant les intrants agricoles nécessaires et les services financiers requis pour leur insertion dans une économie marchande. Les indicateurs pertinents pour capter ces mutations ont été choisis pour refléter les changements attendus dans les volumes de production, les revenus des ménages, et les niveaux de sécurité alimentaire.



PDL 145
TERRITOIRES



Troisièmement, Troisièmement, le programme postule que les investissements consentis dans ces zones rurales ne peuvent avoir des effets de longue durée que s'il existe, au niveau local, des capacités de gestion des ouvrages et des projets, de coordination et de suivi-évaluation. La construction des bâtiments publics destinés à abriter les services administratifs et techniques des territoires et des secteurs a pour but de sédentariser les agents affectés à ces postes. Par ailleurs, le programme prévoit des programmes de formation en planification et gestion du développement local et en maîtrise d'ouvrage et d'œuvre.

Les indicateurs pertinents sélectionnés pour établir la situation de référence du Programme et pour suivre plus tard les progrès attendus sont repris ci-après. Certains d'entre eux supposent que les produits livrés par le PDL-145T sont suffisamment complets pour qu'il en découle les conséquences immédiates attendues. C'est notamment le cas des indicateurs de santé qui ne peuvent être accomplis que si, en plus de bâtiments, les équipements techniques nécessaires et les ressources humaines appropriées sont disponibles pour que des soins de santé de qualité conduisent à la baisse de la mortalité néonatale et maternelle. Ce point est important et il porte sur le design des paquets de biens prévus dans le programme. Par ailleurs, pour des territoires qui s'étendent généralement sur quelques dizaines de milliers de kilomètres carrés, les produits du PDL-145T ne peuvent produire les effets escomptés que s'ils sont livrés en quantité suffisante pour qu'ils dominent les effets inefficaces des produits qu'ils sont censés remplacer. En clair, pour que des écoles mieux construites et mieux équipées contribuent à inverser les tendances des indicateurs de l'éducation, il faut que, dans la durée, le programme parvienne à imposer les écoles viables comme l'offre dominante sur le marché scolaire.



PDL 145
TERRITOIRES



De manière globale, quatre résultats transformationnels ou effets sont attendus de la mise en œuvre du PDL-145T :

- L'accès des populations des 145 territoires aux infrastructures et services socioéconomiques de base est significativement amélioré, leurs activités économiques et leur bien-être se sont accrus.
- Les économies des territoires ruraux sont revivifiées et dynamisées.
- Les capacités de gestion du développement local des acteurs étatiques territoriaux et communautaires sont renforcées.
- Un système d'information géo référencé interopérable de suivi est développé et rendu opérationnel.

Composante 1 : Améliorer l'accès aux infrastructures et services socioéconomiques de base

Effet attendu : Les populations rurales et périurbaines pauvres ont un meilleur accès aux infrastructures et services socioéconomiques de base

Produit 1.1 : Des écoles primaires, secondaires et techniques sont construites, réhabilitées, équipées et fonctionnelles

Code	Indicateurs des effets	Liens avec les ODD
I11_1	Taux brut de scolarisation (au primaire, à la fin du primaire, au secondaire, fin du secondaire, etc.), désagrégé par sexe	
I11_2	Taux net d'admission, désagrégé par sexe	
I11_3	Taux d'achèvement scolaire, désagrégé par sexe	
I11_4	Proportion d'établissements scolaires offrant l'accès à : a) l'eau potable ; b) des installations sanitaires de base séparées pour filles et garçons ; des dispositifs de base pour le lavage des mains	4.a.1
I11_5	Proportion d'établissements scolaires disposant : a) des infrastructures adaptées ; b) de matériels destinés aux élèves handicapés	4.a.1
I11_6	Temps moyen mis par un élève pour atteindre une école	
I11_7	Indices de parité (femmes/hommes, autres paramètres tels que le handicap, le statut d'autochtone et les situations de conflit, etc.) pour les indicateurs I11_1 à I11_3	4.5.1

Produit 1.2 : Des centres de santé sont construits, réhabilités, équipés et fonctionnels

Code	Indicateurs des effets	Liens avec les ODD
I12_1	Taux de mortalité maternelle	
I12_2	Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié	3.1.1
I12_3	Proportion des femmes qui accouchent dans les centres de santé	3.1.2
I12_4	Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	3.2.1
I12_5	Taux de mortalité néonatale	3.2.2
I12_6	Proportion de la population cible ayant reçu tous les vaccins prévus par le programme national	3.b.1
I12_7	Pourcentage de femmes enceintes qui ont effectué un test du VIH et bénéficié des conseils et informations sur le VIH	
I12_8	Proportion des personnes souffrant du paludisme et qui sont traités conformément à la politique nationale	

Produit 1.3 : Des routes de desserte agricole et ouvrages d'art sont construits et fonctionnels

Code	Indicateurs des effets	Liens avec les ODD
I13_1	Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année	9.1.1

Produit 1.4 : Des mini centrales photovoltaïques sont construites et fonctionnelles

Code	Indicateurs des effets	Liens avec les ODD
I14_1	Proportion de la population ayant accès à l'électricité	7.1.1

Produit 1.5 : Des forages d'adduction d'eau sont construits et fonctionnels

Code	Indicateurs des effets	Liens avec les ODD
I15_1	Proportion de la population ayant accès à une source d'eau améliorée	6.1.1
I15_2	Temps moyen Aller-Retour mis pour s'approvisionner en eau	
I15_3	Proportion de la population ayant accès à l'eau non contaminée	6.1.1



PDL 145
TERRITOIRES



Produit 1.6 : Des bâtiments administratifs et logements des autorités administratives sont construits, équipés et habités

Code	Indicateurs des effets	Liens avec les ODD
I16_1	Proportion d'agents publics disposant d'un bureau viable pour l'exercice de leurs fonctions	
I16_2	Proportion d'agents publics ayant bénéficié d'un logement viable dans l'exercice de leurs fonctions	

Produit 1.7 : Des marchés avec espaces à vivre sont construits dans les 145 territoires

Code	Indicateurs des effets	Liens avec les ODD
I17_1	Indice de fonctionnalité des marchés	

Composante 2 : Promouvoir des économies rurales et les chaînes de valeur

Effet attendu : Les capacités de production des ménages ruraux sont renforcées, leurs productivités améliorées et leurs revenus accrus

Produit 2.1 : Les producteurs locaux sont structurés par filière porteuse dans les 145 territoires

Code	Indicateurs des effets [1]	Liens avec les ODD
I21_1	Volume de production par unité de travail, en fonction de la taille de l'exploitation agricole, pastorale ou forestière	2.3.1
I21_2	Revenu moyen des petits producteurs agricoles, selon le sexe et le statut d'autochtone	2.3.2
I21_3	Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de mesure du sentiment d'insécurité alimentaire	2.1.2

1. Les indicateurs retenus pour ce produit 2.1 sont les mêmes que ceux des produits 2.2 et 2.3.

Produit 2.2 : Les équipements de production, de traitement, de transformation sont acquis et distribués aux producteurs structurés et professionnalisés autour des filières porteuses dans les 145 territoires

Code	Indicateurs des effets	Liens avec les ODD
I22_1	Volume de production par unité de travail, en fonction de la taille de l'exploitation agricole, pastorale ou forestière	2.3.1
I22_2	Revenu moyen des petits producteurs agricoles, selon le sexe et le statut d'autochtone	2.3.2
I22_3	Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de mesure du sentiment d'insécurité alimentaire	2.1.2

Produit 2.3 : Acquisition et approvisionnement en intrants et semences agricoles des 500.000 tonnes pour les 500.000 ménages agricoles professionnalisés

Code	Indicateurs des effets	Liens avec les ODD
I23_1	Volume de production par unité de travail, en fonction de la taille de l'exploitation agricole, pastorale ou forestière	2.3.1
I23_2	Revenu moyen des petits producteurs agricoles, selon le sexe et le statut d'autochtone	2.3.2
I23_3	Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de mesure du sentiment d'insécurité alimentaire	2.1.2





PDL 145
TERRITOIRES



Zones
intervention
du PNUD:
9 Provinces –
54 Territories

PROVINCES D'INTERVENTION DU PNUD



Empowered lives.
Resilient nations.

III

PROVINCE DU BAS-UÉLÉ

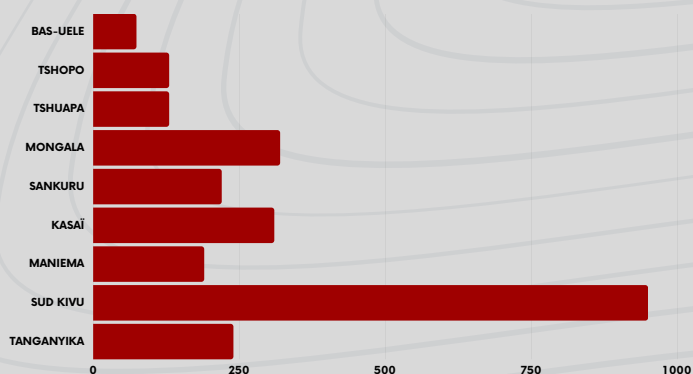


Géographie - Démographie



- Superficie: 148 331 km² (6,3% de la superficie totale)
- Population: 1 357 812 habitants (1,3% de la population totale)
- Densité de la population: 7,4 habitants au km²
- Chef-lieu: Buta (50.130 habitants), à 259 km de Kisangani, 1314 km de Kinshasa
- Territoires (6): Aketi, Ango, Bambesa, Bondo, Buta, Poko
- Population de moins de 18 ans : 52%
- Nombre moyen d'enfants /femmes : 6,0
- Espérance de vie en 2016 : 56,1 ans

Le Bas-Uélé est la province la moins densément peuplée des neuf provinces sous étude

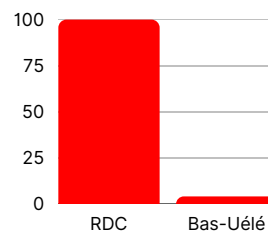
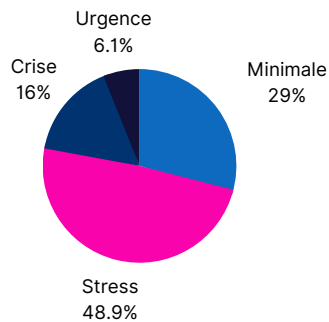


PAIX ET SÉCURITÉ



**12 049 personnes
déplacées (2021)**

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE



300.055 personnes souffrent d'insécurité alimentaire aigüe au Bas-Uélé, soit 4,1% du nombre total.

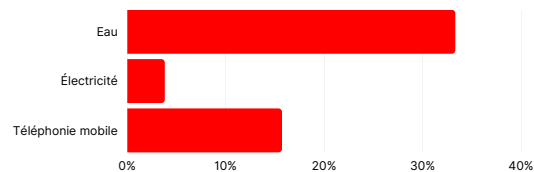


22 personnes sur 100 souffrent d'insécurité alimentaire aigüe (IPC3+)

FACTEURS AGGRAVANTS LA FRAGILITÉ

- Présence des éleveurs Mbororo.
- Présence des réfugiés centrafricains.
- Présence des combattants de la LRA, groupe armé d'origine ougandaise.

ACCÈS AUX SERVICES



7 personnes sur 20 ont accès à une source d'eau améliorée

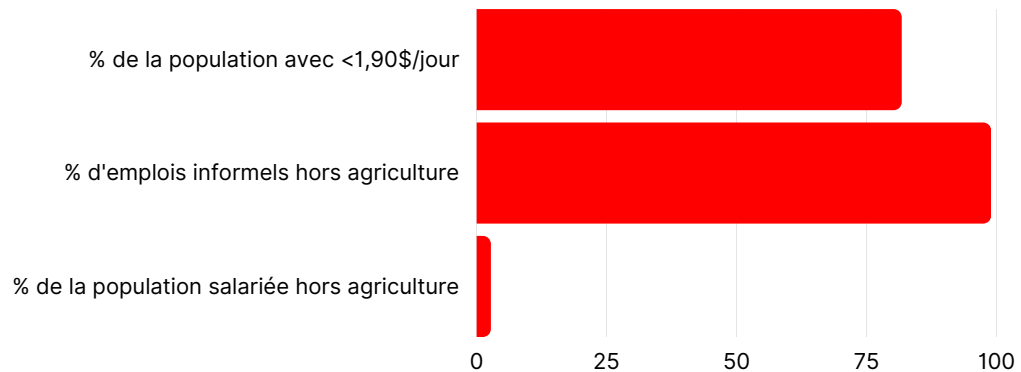


1 personne sur 20 a accès à l'électricité



3 personnes sur 20 utilisent le téléphone portable

REVENUS, PAUVRETÉ



PRINCIPALES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

- Agriculture vivrière: manioc, riz, arachide, banane plantain, maïs, haricot, patate douce, igname, niébé.
- Cultures pérennes: palmier à huile, café, coton, hévéa.
- Ressources minérales: fer, or, diamant, aluminium, plomb, cuivre, zinc.

Gare de Buta

Ces chemins de fer appartiennent à l'histoire... Mais il faut la réécrire, au présent, en retraçant ces chemins de fer qui n'existent plus. Il faut repartir à zéro. Investir dans l'avenir en changeant les rails qui ont plus d'un siècle et perdus dans la savane et la forêt ; adopter l'écartement standard de plus d'un mètre entre les rails ; acquérir des locomotives et des wagons ; réhabiliter les gares. A Buta, les « jeunes » de 30 ans n'ont pas encore vu le train en activité mais ils connaissent tous la gare...





PDL 145
TERRITOIRES



Composante 1 : Améliorer l'accès aux infrastructures et services socioéconomiques de base

Effet attendu : Les populations rurales et périurbaines pauvres ont un meilleur accès aux infrastructures et services socioéconomiques de base

Produit 1.1 : Des écoles primaires, secondaires et techniques sont construites, réhabilitées, équipées et fonctionnelles

Indicateurs		Territoires						Bas-Uele	RDC
Codes	Intitulé	Aketi	Ango	Bambesa	Bondo	Poko	Buta		
I11_1	Taux brut de scolarisation (TBS)								
	TBS au primaire	124,0		124,1	124,3	106,5	113,0	135,0	113,0
	<i>Garçons</i>	114,0		125,9	125,6	110,3	116,0	137,0	118,0
	<i>Filles</i>	136,0		122,7	122,9	102,0	110,0	133,0	109,0
	TBS au secondaire	54,0		68,8	21,3	37,0	63,0	23,3	47,8
	<i>Garçons</i>	63,0		89,7	29,2	38,1	76,0	28,1	57,3
	<i>Filles</i>	47,0		51,4	13,0	36,0	54,0	18,1	38,4
I11_2	Taux net d'admission en 1ère année primaire	68,0		68,6	58,3	64,0	69,0	n.d	n.d
	<i>Garçons</i>	55,0		75,0	66,7	50,0	75,0	n.d	n.d
	<i>Filles</i>	79,0		63,2	50,0	70,6	65,0	n.d	n.d
I11_3	Taux d'achèvement au primaire	42,0		50,0	26,3	30,0	48,0	65,0	75,3
	<i>Garçons</i>	43,0		54,0	66,7	22,0	46,0	71,0	80,8
	<i>Filles</i>	42,0		47,0	7,7	36,0	50,0	59,0	69,9
I11_4	Indices de parité (IP)								
	IP à la scolarisation								
	<i>au primaire</i>	1,2		1,0	1,0	0,9	0,9	1,0	0,9
	<i>au secondaire</i>	0,7		0,6	0,4	0,9	0,7	0,6	0,7
	IP à l'admission en 1ère année primaire	1,4		0,8	0,8	1,4	0,9	n.d	n.d
	IP à l'achèvement au primaire	1,0		0,9	0,1	1,6	1,1	0,8	0,9

Produit 1.2 : Des centres de santé sont construits, réhabilités, équipés et fonctionnels



PN
UD



Code	Indicateur	Territoires											Bas-Uélé	RDC
		Aketi		Ango	Bambesa	Bondo		Buta		Poko				
		[1]	[2]	[3]	[4]	[5]	[6]	[7]	[8]	[9]	[10]	[11]		
I12_1	Décès maternel pour 100000 naissances vivantes	93,15	147,96	117,55	167,79	39,32	230,95	129,7	67,93	179	29,03	73,62	129,32	65,84
I12_1	Proportion de décès maternels dans les AS (FOSA + communauté)	0,64	0,31	0,89	0,33	0,27	0,29	0,32	0,13	1,2	0,31	0,12	0,5	0,41
I12_2	Proportion de décès maternels dans les AS (FOSA + communauté)	66	73,5	65,2	44,3	58,9	96,6	52,9	29	92,2	55,1	43,8	67,2	96,3
I12_2	Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié	2,5	1,2	3,6	0,93	4	3,3	1,2	1,1	2,2	0,99	1,5	2	4,3
I12_2	Proportion de femmes ayant accouché par césarienne	42	54	32	25	38	74	26	11	69	37	30	43	84
I12_3	Taux de couverture en accouchement assisté	1,71	0,27	7,44	4,56	1,07	2,99	2,61	1,42	1,37	6,38	2,03	2,9	1,41
I12_4	Taux de létalité hospitalière chez les enfants de moins de 5 ans	0,01	0	0,01	0,01	0	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,36
I12_5	Taux de mortalité néonatale	79,7	77,4	77,4	55,2	35,3	57,7	62,7	51,6	8,3	56,1	86,2	30,1	7,2
I12_6	Taux d'enfants complètement vaccinés	105	102	92	88	86	96	88	92	91	100	84	93	95
I12_6	Taux de couverture Vaccinale en BCG	102	91	88	77	74	99	86	94	98	98	76	90	94
I12_6	Taux de couverture en VAA	112	107	110	90	96	115	104	109	107	100	100	104	102
I12_6	Taux de couverture vaccinale en Pentavalent 1	103	99	103	81	90	103	97	100	100	91	94	96	96
I12_6	Taux de couverture vaccinale en Pentavalent 3	118	97	95	81	86	99	86	94	98	98	76	93	95
I12_6	Taux de couverture vaccinale en VAR	54,7	35	46,1	57,4	37,9	37,8	61,8	55,2	37,2	52,6	60,8	47	28,4
I12_7	Proportion des femmes enceintes connaissant leur statut sérologique à l'égard du VIH	97,4	91	90,1	95	92	96,9	95,5	93,6	93,9	93,1	97,4	94,3	94
I12_8	Proportion d'enfants de < 5 ans avec paludisme prise en charge selon le protocole national	99,8	91,2	91	95	92,2	96,8	95,9	96,8	94,1	93,7	97,5	94,9	94,5
I12_8	Proportion des cas de Paludisme confirmé traité conformément à la politique nationale													

[1] Zone de santé de Likati ; [2] Zone de santé d'Aketi ; [3] Zone de santé d'Ango ; [4] Zone de santé de Ganga ; [5] Zone de santé de Monga ; [6] Zone de santé de Bondo ; [7] Zone de santé de Bili ; [8] Zone de santé de Titule ; [9] Zone de santé de Buta ; [10] Zone de santé de Viadana ; [11] Zone de santé de Poko.



PDL 145
TERRITOIRES



Produit 1.3 : Des routes de desserte agricole et ouvrages d'art sont construits et fonctionnels

Indicateur	
Code	Intitulé
I13_1	Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année

Territoires	Aketi	Ango	Bambesa	Bondo	Poko	Buta
Population du territoire	249 898	133 329	202 883	322 496	444 701	328 635
Population ayant accès à une route en bon état	39 154	0,0	0,0	0,0	88 510	31 142
Indice d'accès à une route en bon état (%)	15,7	0,0	0,0	0,0	19,9	9,5

Produit 1.4 : Des mini centrales photovoltaïques sont construites et fonctionnelles

Indicateur		Territoires					
Code	Intitulé	Aketi	Ango	Bambesa	Bondo	Poko	Buta
I14_1	Proportion des ménages ayant accès à l'électricité (en %)	2,0	3,0	0,0	5,0	0,0	7,0

Produit 1.5 : Des forages d'adduction d'eau sont construits et fonctionnels

Indicateurs		Territoires					
Code	Intitulé	Aketi	Ango	Bambesa	Bondo	Poko	Buta
I15_1	Proportion de la population ayant accès à une source d'eau améliorée (en %)	26,0	0,0	22,0	7,0	50,0	53,0
I15_2	Temps moyen Aller-Retour mis pour s'approvisionner en eau (en minutes)	29,09	62,1	44,90	27,86	48,55	35,78
I15_3	Proportion de la population ayant accès à l'eau non contaminée (en %)	50,0	0,0	33,0	31,0	44,0	45,0

Produit 1.6 : Des bâtiments administratifs et logements des autorités administratives sont construits, équipés et habités

Indicateur		Territoires					
Code	Intitulé	Aketi	Ango	Bambesa	Bondo	Poko	Buta
I16_1	Proportion d'agents publics disposant d'un bureau viable pour l'exercice de leurs fonctions (en %)	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d
I16_2	Proportion d'agents publics ayant bénéficié d'un logement viable dans l'exercice de leurs fonctions (en %)	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d

Produit 1.7 : Des marchés avec espaces à vivre sont construits dans les 145 territoires

Indicateur	
Code	Intitulé
I17_1	Indice de fonctionnalité des marchés

Territoire	Marché de	IFM	Niveau de Fonctionnalité
Aketi		n.d	n.d
Ango		n.d	n.d
Bambesa	Kulukando	0,65	Fonctionnalité moyenne
Bondo		n.d	n.d
Poko	Bomokandi	0,65	Fonctionnalité moyenne
Buta	Molongea	0,56	Non fonctionnel

Composante 2 : Promouvoir des économies rurales et les chaînes de valeur

Effet attendu : Les capacités de production des ménages ruraux sont renforcées, leurs productivités améliorées et leurs revenus accrus.

Produit 2.1 : Les producteurs locaux sont structurés par filière porteuse dans les 145 territoires

Produit 2.2 : Les équipements de production, de traitement, de transformation sont acquis et distribués aux producteurs structurés et professionnalisés autour des filières porteuses dans les 145 territoires

Produit 2.3 : Acquisition et approvisionnement en intrants et semences agricoles des 500.000 tonnes pour les 500.000 ménages agricoles professionnalisés

Indicateurs		Territoires					
Code	Intitulé	Aketi	Ango	Bambesa	Bondo	Poko	Buta
I21_1	Rendement agricole moyen	0,2475	0,5	0,3595	0,8042	0,589	0,6501
I21_2	Revenu moyen des petits producteurs agricoles, selon le sexe et le statut d'autochtone	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d



PDL 145
TERRITOIRES



Indicateur	
Code	Intitulé
I21_3	Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de mesure du sentiment d'insécurité alimentaire

Phase		Territoires						Bas-Uele	RDC
		Aketi	Ango	Bambesa	Bondo	Buta	Poko		
	Population analysée	238 214	120 131	144 337	291 754	303 185	260 191	1 357 812	102 971 764
Phase 1	Population	83 375	36 039	50 518	87 526	106 115	78 057	441 630	31 653 557
	%	35	30	35	30	35	30	33	31
Phase 2	Population	119 107	60 066	64 952	131 289	136 433	130 096	641 942	44 888 830
	%	50	50	45	45	45	50	47	44
Phase 3	Population	23 821	18 020	21 651	58 351	45 478	39 029	206 349	22 597 681
	%	10	15	15	20	15	15	15	22
Phase 4	Population	11 911	6 007	7 217	14 588	15 159	13 010	67 891	3 831 695
	%	5	5	5	5	5	5	5	4

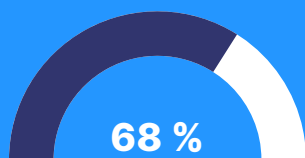


PDL 145
TERRITOIRES



Territoire d'Akети

Taux net d'admission en 1ère primaire

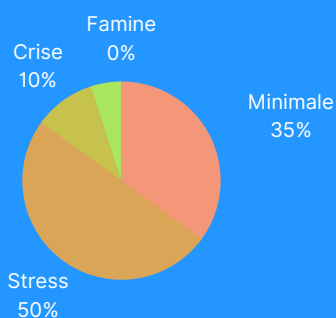


Taux d'achèvement au primaire

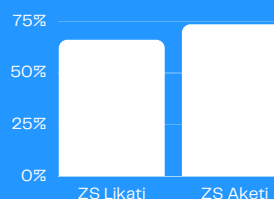


Routes

Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année

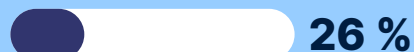


Insécurité alimentaire

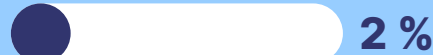


Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié

Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



Proportion de la population ayant accès à l'électricité



Temps moyen Aller-Retour pour s'approvisionner en eau



29,09 Minutes

Territoire d'Ango

Taux net d'admission en 1ère primaire

Données manquantes

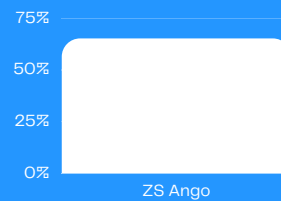
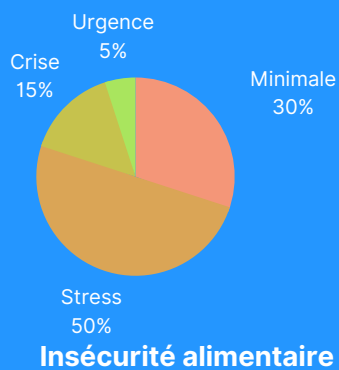
Taux d'achèvement au primaire

Données manquantes



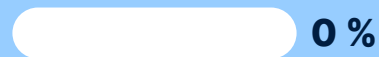
Routes

Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année

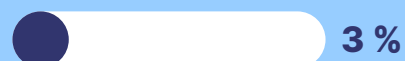


Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié

Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



Proportion de la population ayant accès à l'électricité



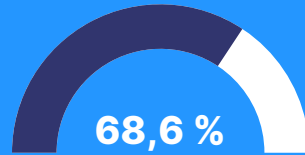
Temps moyen Aller-Retour pour s'approvisionner en eau



62,10 Minutes

Territoire de Bambesa

Taux net d'admission en 1ère primaire

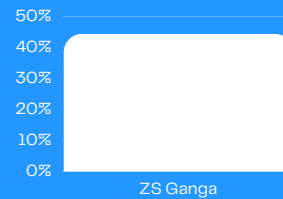
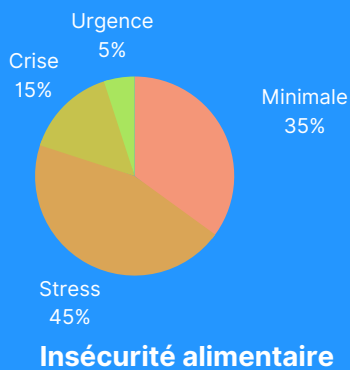


Taux d'achèvement au primaire



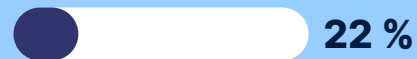
Routes

Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année

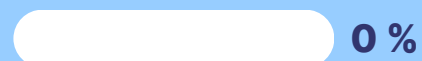


Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié

Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



Proportion de la population ayant accès à l'électricité



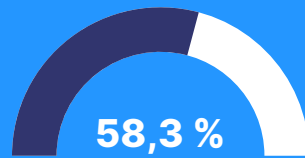
Temps moyen Aller-Retour pour s'approvisionner en eau



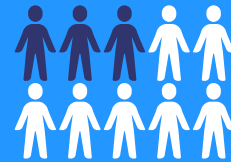
44,90 Minutes

Territoire de Bondo

Taux net d'admission en 1ère primaire

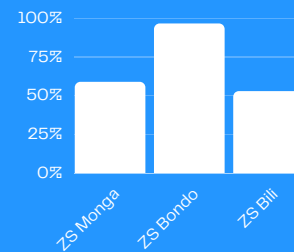
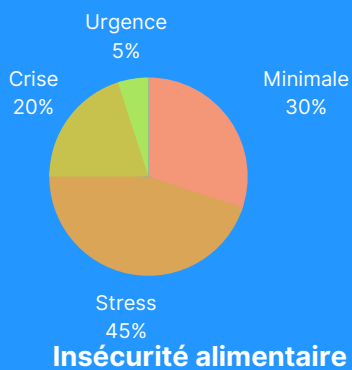


Taux d'achèvement au primaire



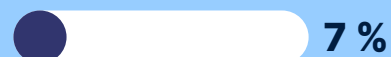
Routes

Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année

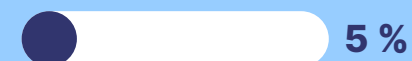


Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié

Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



Proportion de la population ayant accès à l'électricité



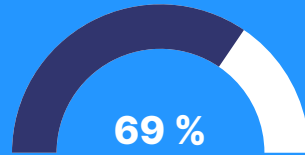
Temps moyen Aller-Retour pour s'approvisionner en eau



27,86 Minutes

Territoire de Buta

Taux net d'admission en 1ère primaire

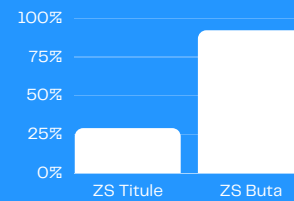
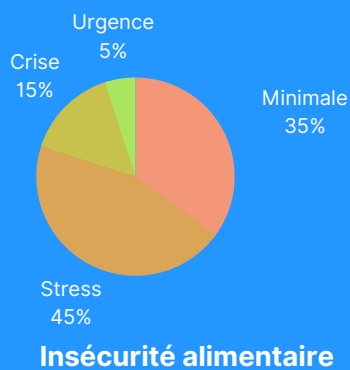


Taux d'achèvement au primaire



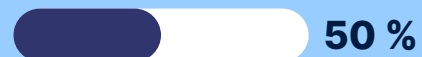
Routes

Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année

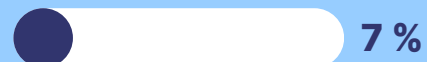


Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié

Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



Proportion de la population ayant accès à l'électricité



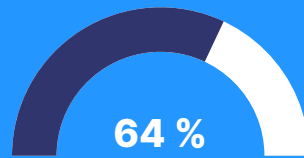
Temps moyen Aller-Retour pour s'approvisionner en eau



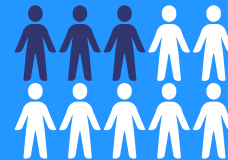
48,55 Minutes

Territoire de Poko

Taux net d'admission en 1ère primaire

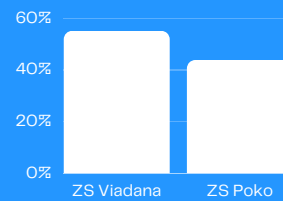
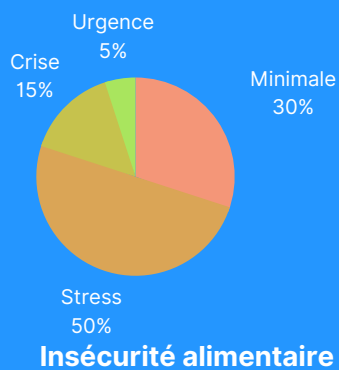


Taux d'achèvement au primaire



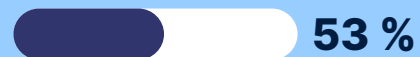
Routes

Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année

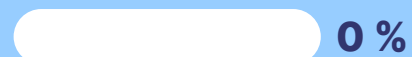


Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié

Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



Proportion de la population ayant accès à l'électricité



Temps moyen Aller-Retour pour s'approvisionner en eau



35,78 minutes

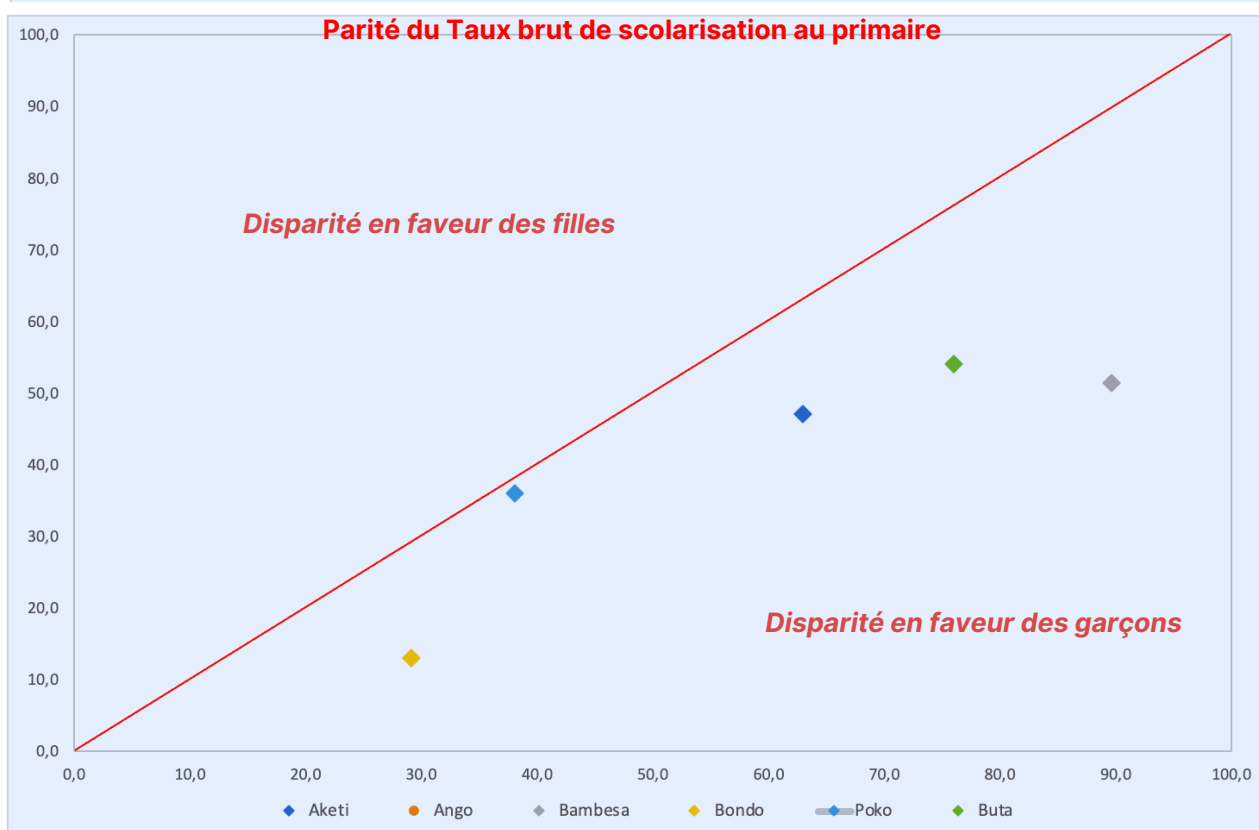
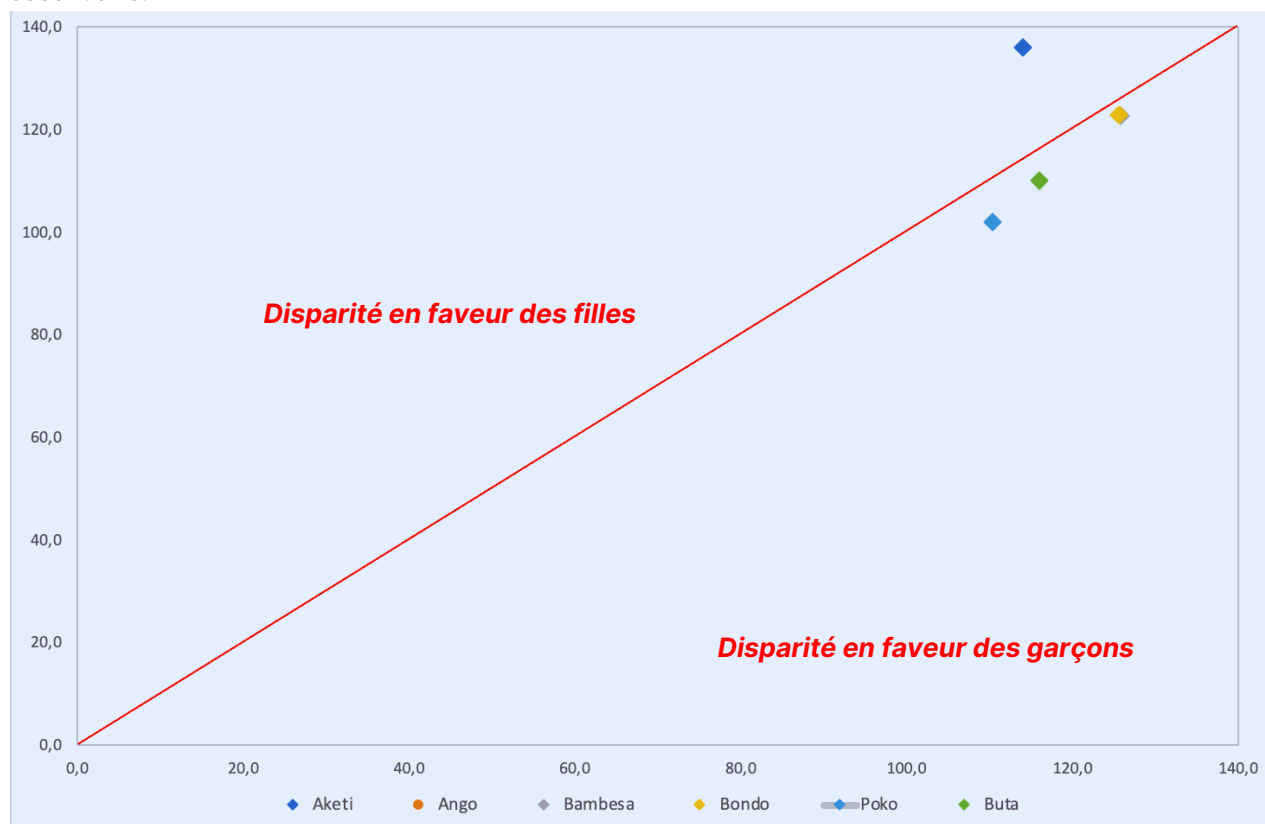
3.4. ANALYSE COMPARATIVE DES TERRITOIRES DU BAS-UÉLÉ



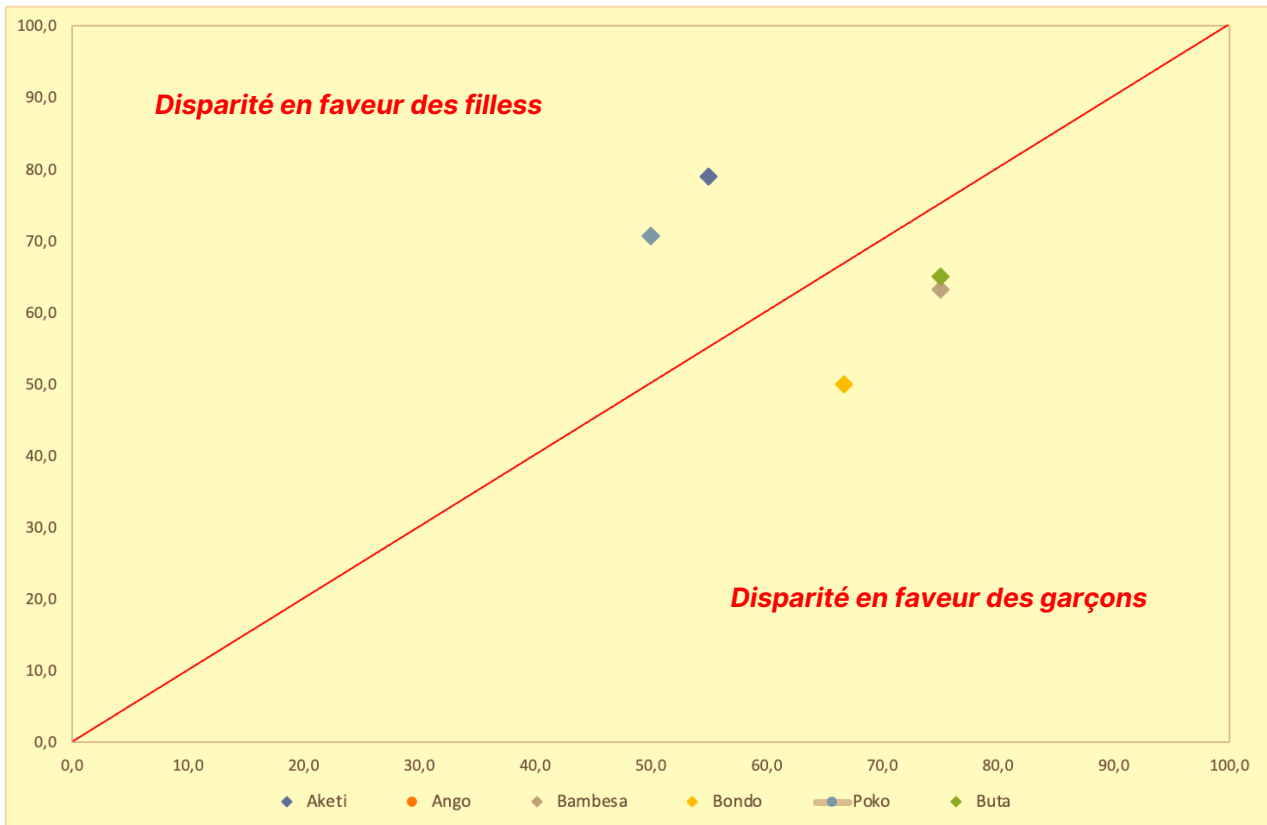
PDL 145
TERRITOIRES



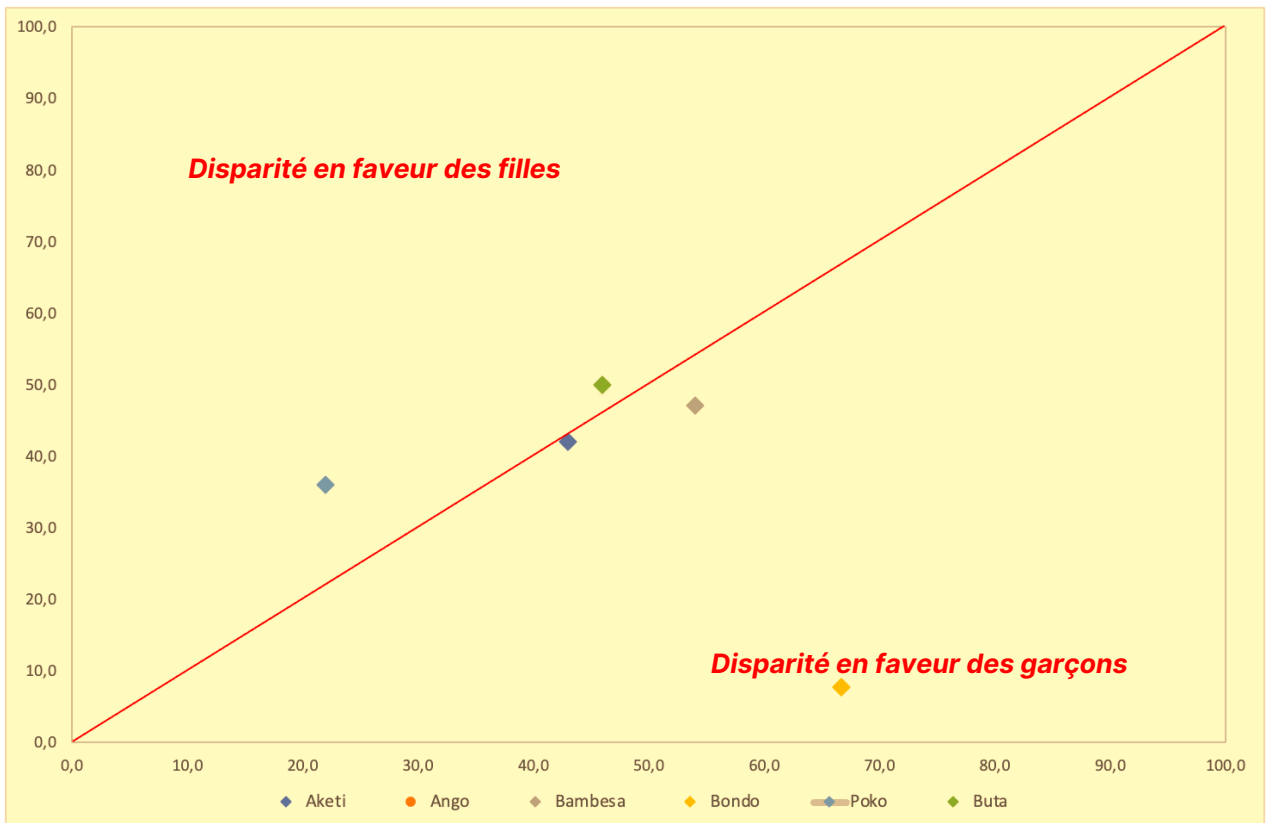
Parité quasi-égale pour la scolarisation au primaire entre filles et garçons dans tous les territoires avec même un avantage aux filles dans le territoire d'Aketi, mais disparité marquée en faveur des garçons au secondaire.



Parité du Taux brut de scolarisation au secondaire

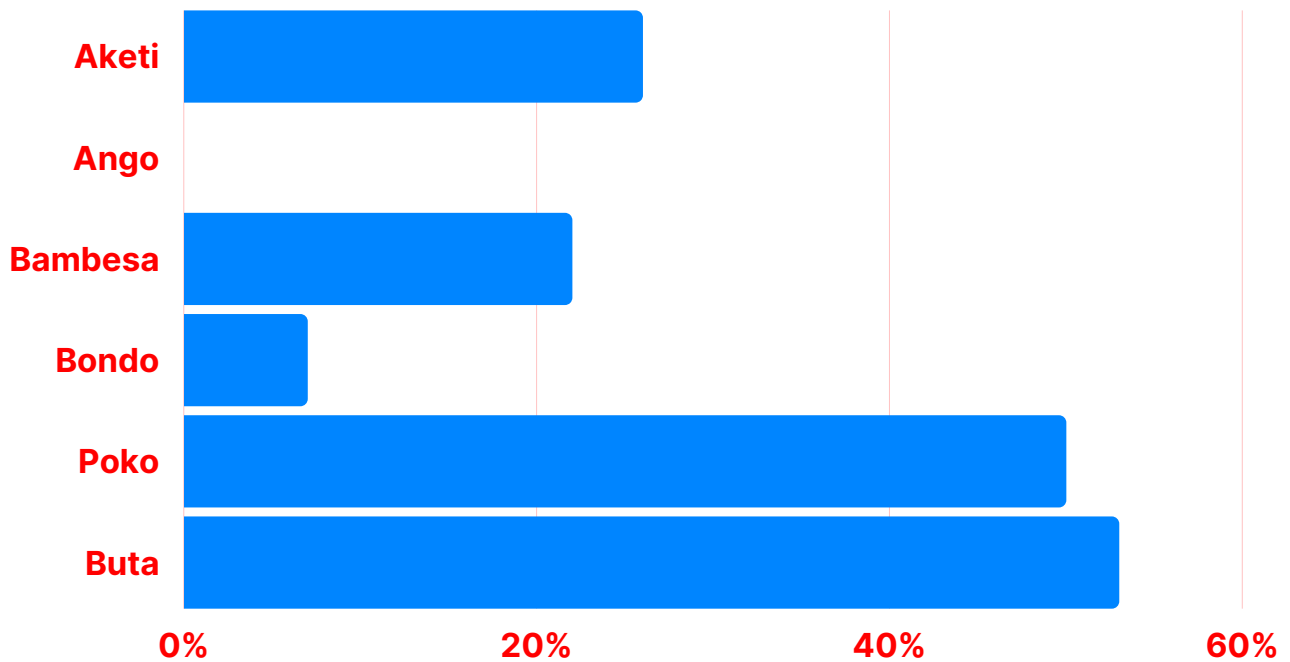


Parité du Taux net d'admission en 1ère primaire

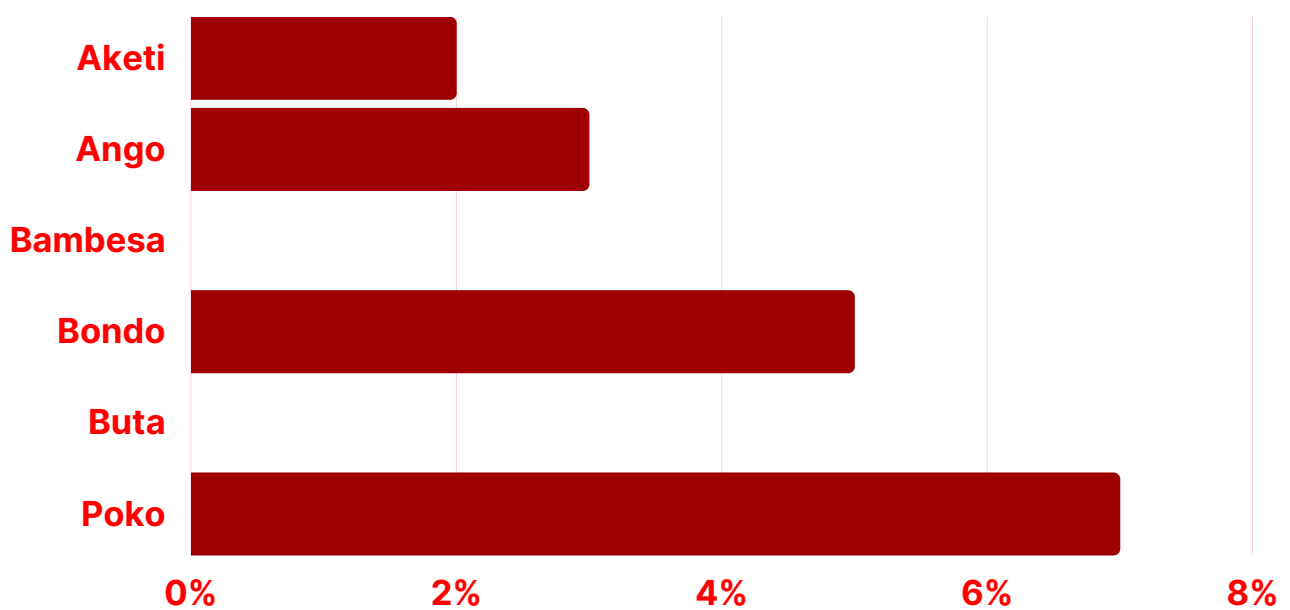


Parité du Taux d'achèvement au primaire

Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



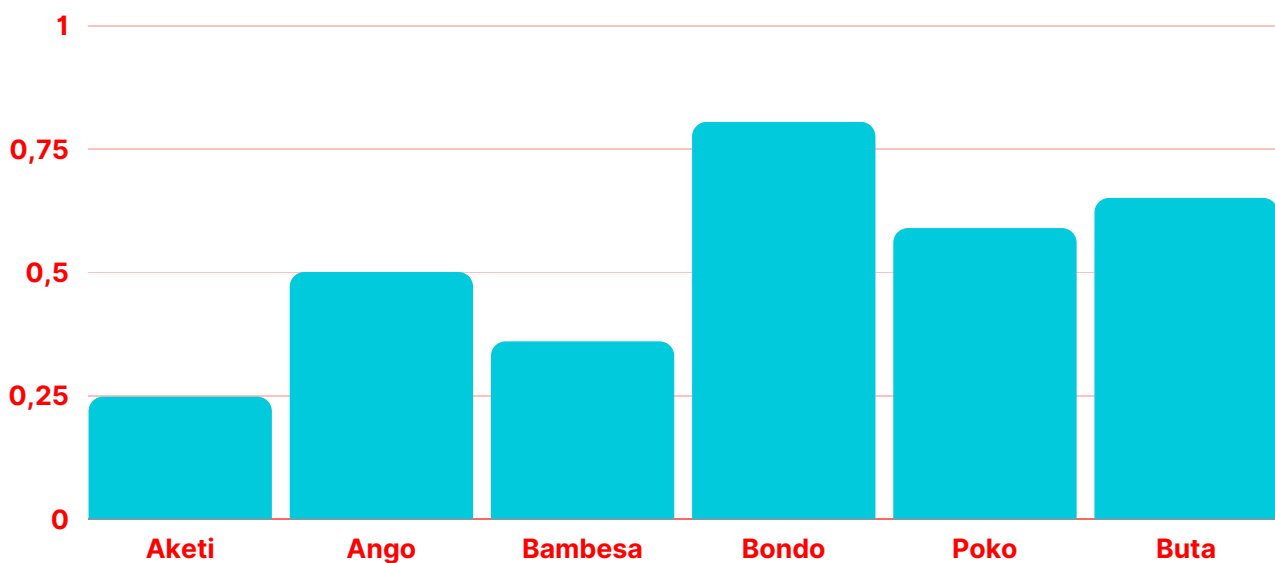
Proportion des ménages ayant accès à l'électricité



Proportion de la population ayant accès à une route praticable toute l'année



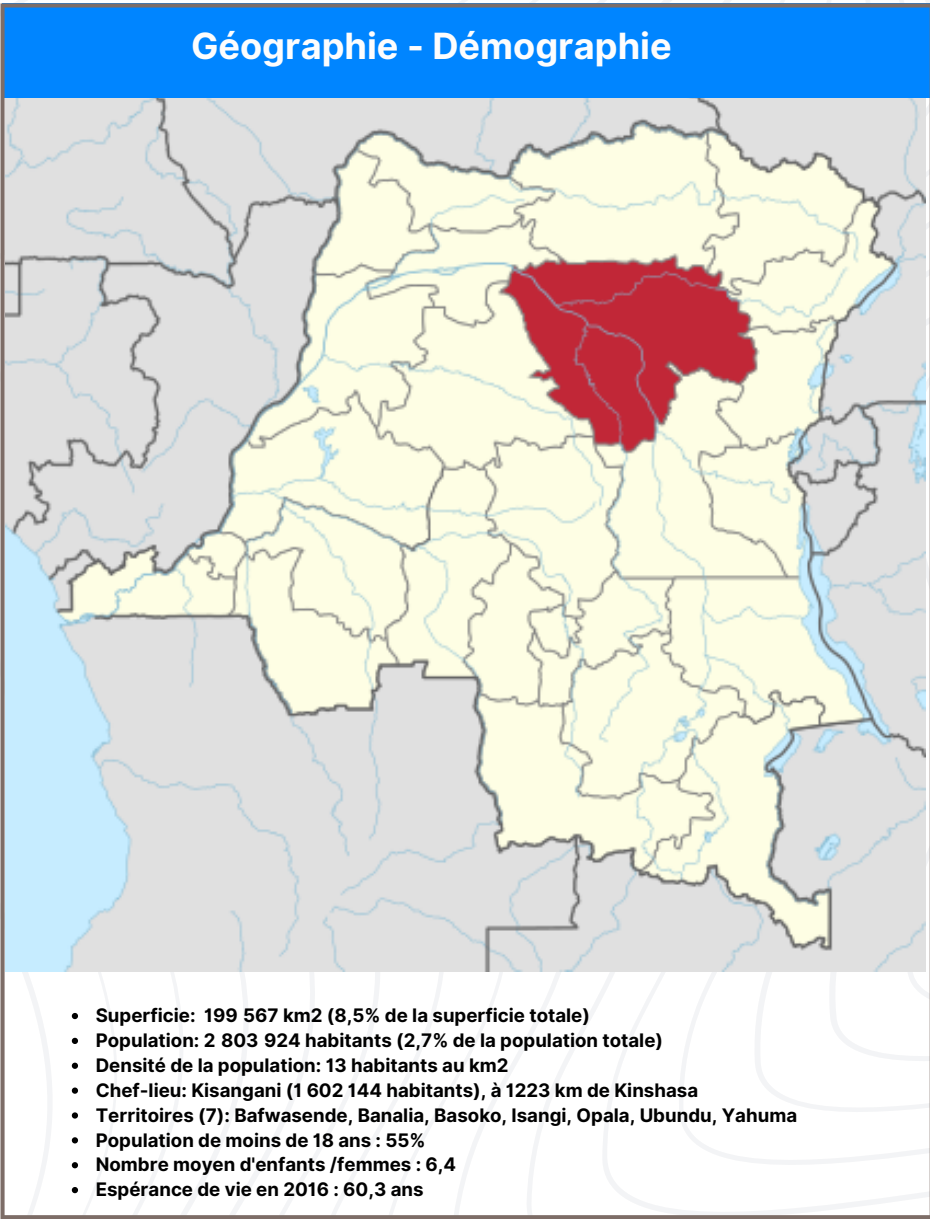
Rendement agricole moyen (tonnes par hectare)



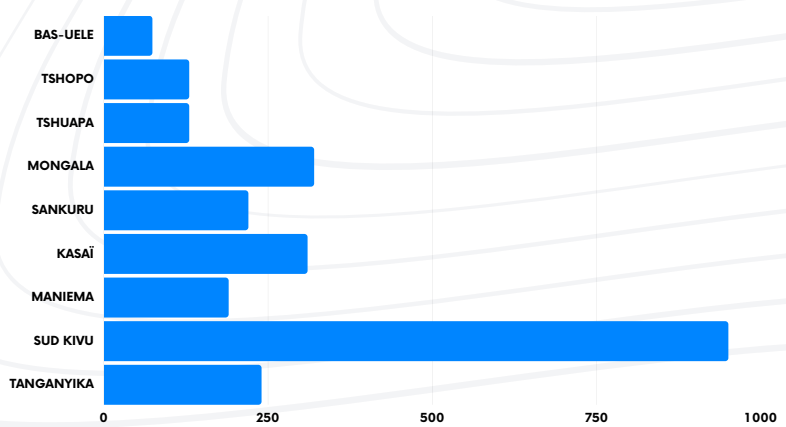
- Faible accès à l'eau et à l'électricité.
- Très faible accès aux routes praticables toute l'année.
- Très faibles rendements agricoles: aucun territoire ne franchit la barre de 1 tonne à l'hectare.



IV PROVINCE DE LA TSHOPO



La Tshopo est aussi faiblement peuplée que les autres provinces de des neuf provinces sous étude

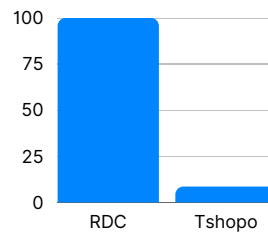
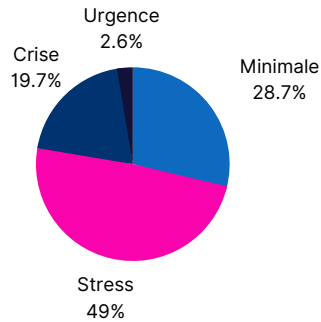


PAIX ET SÉCURITÉ



**46 670 personnes
déplacées (2021)**

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE



626.571 personnes souffrent d'insécurité alimentaire aigüe dans la Tshopo, soit 8,5% du nombre total.

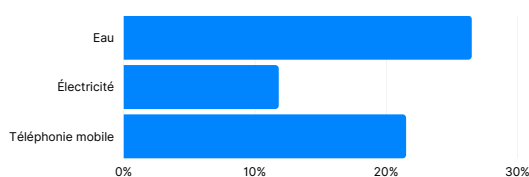


22 personnes sur 100 souffrent d'insécurité alimentaire aigüe (IPC3+)

FACTEURS AGGRAVANT LA FRAGILITÉ

- Difficultés d'accès à plusieurs territoires (Isangi, Basoko, Bafwasende, Opala) à cause de l'impracticabilité des routes et des ponts. Il s'agit notamment du territoire d'Isangi, de Basoko, de Bafwasende et d'Opala.
- Conflits fonciers.

ACCÈS AUX SERVICES



5 personnes sur 20 ont accès à une source d'eau améliorée

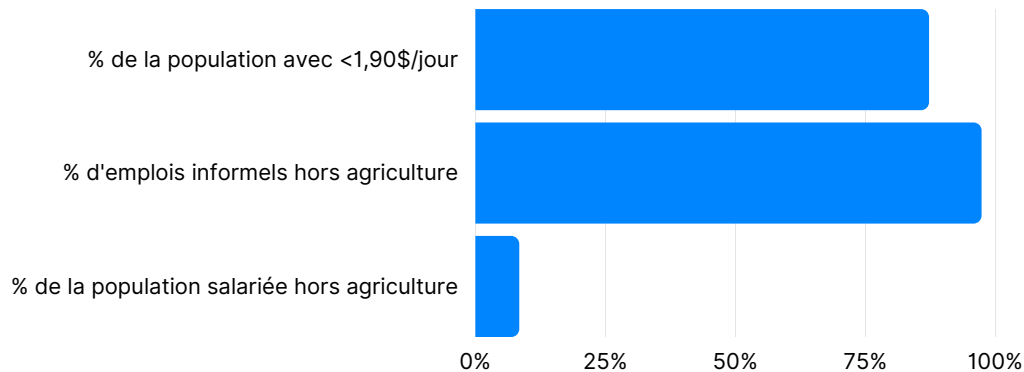


2 personnes sur 20 ont accès à l'électricité



4 personnes sur 20 utilisent le téléphone portable

REVENUS, PAUVRETÉ



PRINCIPALES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

- Kisangani, chef-lieu de province est un noeud important dans les corridors commerciaux reliant la RDC aux ports d'Afrique de l'Est.
- Présence de plusieurs opportunités économiques, compte tenu de la base des ressources naturelles (forêts, ressources minières, agriculture, pêche et élevage) et de la possibilité d'insérer la Tshopo dans les chaînes logistiques régionales.
- Actuellement, exploitation artisanale de l'or, du diamant, du coltan et prépondérance des activités agricoles traditionnelles (manioc, banane plantain, patate douce, riz).
- Régression de l'agriculture pérenne et de l'industrie manufacturière.

À quelque 2 100 kilomètres de l'embouchure du fleuve Congo, Kisangani est le point navigable le plus éloigné en amont. Kisangani est le port intérieur le plus important du pays après Kinshasa, une plaque tournante commerciale importante pour le transport fluvial et terrestre et un important centre de commercialisation et de distribution pour la partie nord-est du pays.

Les bateaux constituent les seuls moyens de transport permettant de relier les deux parties de la ville séparées par le fleuve Congo. Des bacs, baleinières et pirogues servent donc à la navigation sur le fleuve Congo mais aussi sur la rivière Tshopo, et Lindi.



Port de Kisangani

PDL 145
TERRITOIRES

Composante 1 : Améliorer l'accès aux infrastructures et services socioéconomiques de base

Effet attendu : Les populations rurales et périurbaines pauvres ont un meilleur accès aux infrastructures et services socioéconomiques de base

Produit 1.1 : Des écoles primaires, secondaires et techniques sont construites, réhabilitées, équipées et fonctionnelles

Indicateurs		Territoires							Tshopo	RDC
Codes	Intitulé	Basoko	Isangi	Yahuma	Banalia	Bafwasende	Ubundu	Opala		
I11_1	Taux brut de scolarisation (TBS)									
	TBS au primaire	109,0	108,2		122,0		114,3	115,0	162,0	113,0
	<i>Garçons</i>	108,5	114,4		106,1		111,1	118,6	164,0	118,0
	<i>Filles</i>	109,6	101,7		142,3		119,1	112,3	160,0	109,0
	TBS au secondaire	53,8	60,5		45,7		46,6	57,9	57,5	47,8
	<i>Garçons</i>	48,6	65,3		40,0		59,5	80,0	69,4	57,3
	<i>Filles</i>	60,0	54,4		48,4		29,0	22,7	45,5	38,4
I11_2	Taux net d'admission en 1ère année primaire	38,9	32,6		40,0		57,7	50,0	n.d	n.d
	<i>Garçons</i>	36,4	39,1		66,7		64,7	30,8	n.d	n.d
	<i>Filles</i>	42,9	26,1		28,6		44,4	77,8	n.d	n.d
I11_3	Taux d'achèvement au primaire	46,0	56,0		46,0		45,0	36,0	99,0	75,3
	<i>Garçons</i>	53,0	53,0		67,0		67,0	42,0	102,0	80,8
	<i>Filles</i>	38,0	59,0		40,0		40,0	17,0	95,0	69,9
I11_4	Indices de parité (IP)									
	IP à la scolarisation									
	<i>au primaire</i>	1,0	0,9		1,3		1,1	0,9	1,0	0,9
	<i>au secondaire</i>	1,2	0,8		1,2		0,5	0,3	0,7	0,7
	IP à l'admission en 1ère année primaire	1,2	0,7		0,4		0,7	2,5	n.d	n.d
	IP à l'achèvement au primaire	0,7	1,1		0,6		0,6	0,4	0,9	0,9

Produit 1.2 : Des centres de santé sont construits, réhabilités, équipés et fonctionnels

Indicateurs	Territoires											Bas-Uélé	RDC	
	Aketi		Ango	Bambesa	Bondo			Buta		Poko				
Code	Intitulé	[1]	[2]	[3]	[4]	[5]	[6]	[7]	[8]	[9]	[10]	[11]		
I12_1	Décès maternel pour 100000 naissances vivantes	93,15	147,96	117,55	167,79	39,32	230,95	129,7	67,93	179	29,03	73,62	129,32	65,84
I12_1b	Proportion de décès maternels dans les AS (FOSA + communauté)	0,64	0,31	0,89	0,33	0,27	0,29	0,32	0,13	1,2	0,31	0,12	0,5	0,41
I12_2	Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié	66	73,5	65,2	44,3	58,9	96,6	52,9	29	92,2	55,1	43,8	67,2	96,3
I12_2	Proportion de femmes ayant accouché par césarienne	2,5	1,2	3,6	0,93	4	3,3	1,2	1,1	2,2	0,99	1,5	2	4,3
I12_3	Taux de couverture en accouchement assisté	42	54	32	25	38	74	26	11	69	37	30	43	84
I12_4	Taux de létalité hospitalière chez les enfants de moins de 5 ans	1,71	0,27	7,44	4,56	1,07	2,99	2,61	1,42	1,37	6,38	2,03	2,9	1,41
I12_5	Taux de mortalité néonatale	0,01	0	0,01	0,01	0	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,36
I12_6	Taux d'enfants complètement vaccinés	79,7	77,4	77,4	55,2	35,3	57,7	62,7	51,6	8,3	56,1	86,2	30,1	7,2
I12_6a	Taux de couverture vaccinale en BCG	105	102	92	88	86	96	88	92	91	100	84	93	95
I12_6b	Taux de couverture en VAA	102	91	88	77	74	99	86	94	98	98	76	90	94
I12_6c	Taux de couverture vaccinale en Pentavalent 1	112	107	110	90	96	115	104	109	107	100	100	104	102
I12_6d	Taux de couverture vaccinale en Pentavalent 3	103	99	103	81	90	103	97	100	100	91	94	96	96
I12_6e	Taux de couverture vaccinale en VAR	118	97	95	81	86	99	86	94	98	98	76	93	95
I12_7	Proportion des femmes enceintes connaissant leur statut sérologique à l'égard du VIH	54,7	35	46,1	57,4	37,9	37,8	61,8	55,2	37,2	52,6	60,8	47	28,4
I12_8a	Proportion d'enfants de < 5 ans avec paludisme prise en charge selon le protocole national	97,4	91	90,1	95	92	96,9	95,5	93,6	93,9	93,1	97,4	94,3	94
I12_8b	Proportion des cas de Paludisme confirmé traité conformément à la politique nationale	99,8	91,2	91	95	92,2	96,8	95,9	96,8	94,1	93,7	97,5	94,9	94,5

[1] Zone de santé de Likati ; [2] Zone de santé d'Aketi ; [3] Zone de santé d'Ango ; [4] Zone de santé de Ganga ; [5] Zone de santé de Monga ; [6] Zone de santé de Bondo ; [7] Zone de santé de Bili ; [8] Zone de santé de Titule ; [9] Zone de santé de Buta ; [10] Zone de santé de Viadana ; [11] Zone de santé de Poko.

Produit 1.3 : Des routes de desserte agricole et ouvrages d'art sont construits et fonctionnels

Indicateur	
Code	Intitulé
I13_1	Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année

Territoires	Basoko	Isangi	Yahuma	Banalia	Bafwasende	Ubundu	Opala
Population Territoire	400 000	716 045	300 000	300 000	261 043	376 651	347 013
Population ayant accès à une route en bon état	32002	0,0	0,0	57586	31325	82043	22192
Indice d'accès à une route en bon état (en %)	7,1	0,0	0,0	18,4	12,0	21,8	6,4

Produit 1.4 : Des mini centrales photovoltaïques sont construites et fonctionnelles

Indicateur		Territoires						
Code	Intitulé	Basoko	Isangi	Yahuma	Banalia	Bafwasende	Ubundu	Opala
I14_1	Proportion de la population ayant accès à l'électricité (en %)	8,0	9,0	25,0	10,0	3,0	1,0	1,0

Produit 1.5 : Des forages d'adduction d'eau sont construits et fonctionnels

Indicateur		Territoires						
Code	Intitulé	Basoko	Isangi	Yahuma	Banalia	Bafwasende	Ubundu	Opala
I15_1	Proportion de la population ayant accès à une source d'eau améliorée (en %)	24,0	6,0	0,0	8,0	7,0	71,0	0,0
I15_2	Temps moyen Aller-Retour mis pour s'approvisionner en eau (en minutes)	51,3	44,2	n.d	22,1	17,4	32,0	27,5
I15_3	Proportion de la population ayant accès à l'eau non contaminée	25	44	100	63	75	44	42

Produit 1.6 : Des bâtiments administratifs et logements des autorités administratives sont construits, équipés et habités

Indicateur		Territoires						
Code	Intitulé	Basoko	Isangi	Yahuma	Banalia	Bafwasende	Ubundu	Opala
I16_1	Proportion d'agents publics disposant d'un bureau viable pour l'exercice de leurs fonctions (en %)	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d
I16_2	Proportion d'agents publics ayant bénéficié d'un logement viable dans l'exercice de leurs fonctions (en %)	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d

Produit 1.7 : Des marchés avec espaces à vivre sont construits dans les 145 territoires

Indicateur	
Code	Intitulé
I17_1	Indice de fonctionnalité des marchés

Territoires	Marché de	IFM	Niveau de Fonctionnalité
Yahuma	Central de Lobolo	0,54	Non fonctionnel
	Lobolo Village	0,67	Fonctionnalité moyenne
Basoko		n.d	n.d
Banalia	Batuki	0,65	Fonctionnalité moyenne
Bafwasende		n.d	n.d
Isangi		n.d	n.d
Opala		n.d	n.d
Ubundu	Batshambuya	0,67	Fonctionnalité moyenne
	Tabena	0,67	Fonctionnalité moyenne

Composante 2 : Promouvoir des économies rurales et les chaînes de valeur

Effet attendu : Les capacités de production des ménages ruraux sont renforcées, leurs productivités améliorées et leurs revenus accrus.

Produit 2.1 : Les producteurs locaux sont structurés par filière porteuse dans les 145 territoires

Produit 2.2 : Les équipements de production, de traitement, de transformation sont acquis et distribués aux producteurs structurés et professionnalisés autour des filières porteuses dans les 145 territoires

Produit 2.3 : Acquisition et approvisionnement en intrants et semences agricoles des 500.000 tonnes pour les 500.000 ménages agricoles professionnalisés

Indicateurs		Territoires						
Code	Intitulé	Basoko	Isangi	Yahuma	Banalia	Bafwasend	Ubundu	Opal
I21_1	Rendement agricole moyen	n.d	n.d	0,5185	0,5306	0,7001	0,5994	n.d
I21_2	Revenu moyen des petits producteurs agricoles, selon le sexe et le statut d'autochtone	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d

Indicateur	
Code	Intitulé
I21_3	Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de mesure du sentiment d'insécurité alimentaire

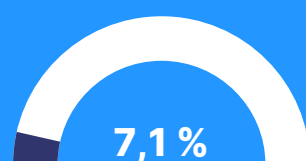
Phase		Territoires							Tshopo	RDC
		Basoko	Isangi	Yahuma	Banalia	Bafwasende	Ubundu	Opala		
	Population analysée	322 385	532 276	172 152	242 488	198 460	294 389	248 645	2 803 924	102 971 764
	Population	80 596	159 683	34 430	72 746	59 538	73 597	74 594	832 780	31 653 557
Phase 1	%	25	30	20	30	30	25	30	30	31
Phase 2	Population	161 193	292 752	94 684	96 995	89 307	161 914	136 755	1 430 163	44 888 830
	%	50	55	55	40	45	55	55	51	44
Phase 3	Population	64 477	79 841	34 430	60 622	39 692	44 158	37 297	479 487	22 597 681
	%	20	15	20	25	20	15	15	17	22
Phase 4	Population	16 119	0	8 608	12 124	9 923	14 719	0	61 494	3 831 695
	%	5	0	5	5	5	5	0	2	4

Territoire de Basoko

Taux net d'admission en 1ère primaire

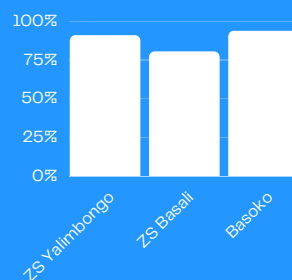
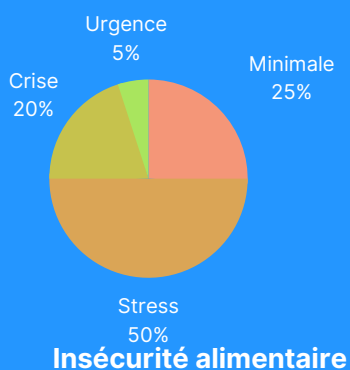


Taux d'achèvement au primaire



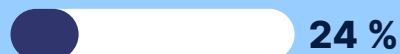
Routes

Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année

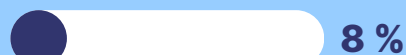


Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié

Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



Proportion de la population ayant accès à l'électricité



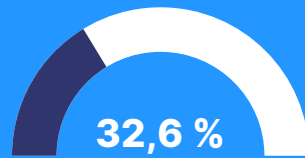
Temps moyen Aller-Retour pour s'approvisionner en eau



51,3 Minutes

Territoire d'Isangi

Taux net d'admission en 1ère primaire

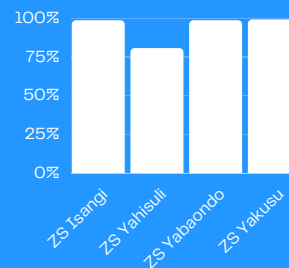
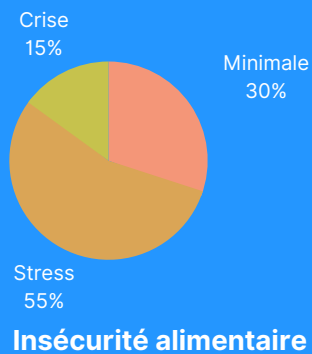


Taux d'achèvement au primaire



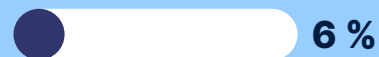
Routes

Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année

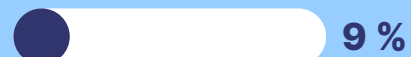


Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié

Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



Proportion de la population ayant accès à l'électricité



Temps moyen Aller-Retour pour s'approvisionner en eau



44,2 Minutes

Territoire de Yahuma

Taux net d'admission en 1ère primaire

Données manquantes

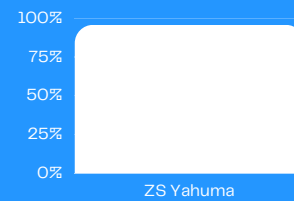
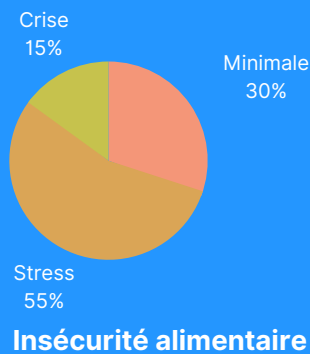
Taux d'achèvement au primaire

Données manquantes



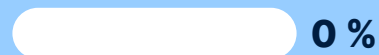
Routes

Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année

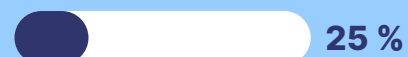


Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié

Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



Proportion de la population ayant accès à l'électricité



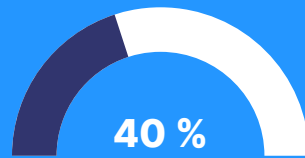
Temps moyen Aller-Retour pour s'approvisionner en eau



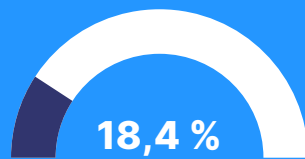
NON DISPONIBLE

Territoire de Banalia

Taux net d'admission en 1ère primaire

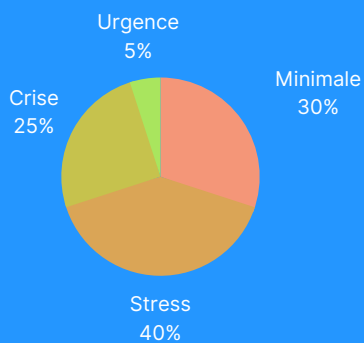


Taux d'achèvement au primaire

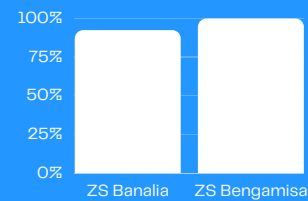


Routes

Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année

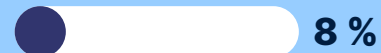


Insécurité alimentaire

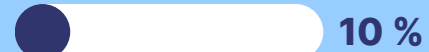


Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié

Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



Proportion de la population ayant accès à l'électricité



Temps moyen Aller-Retour pour s'approvisionner en eau



22,1 Minutes

Territoire de Bafwasende

Taux net d'admission en 1ère primaire

Données manquantes

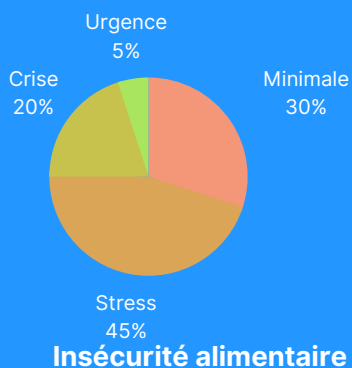
Taux d'achèvement au primaire

Données manquantes

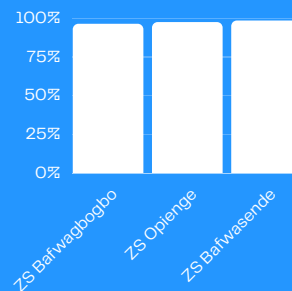


Routes

Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année

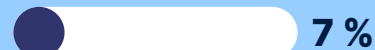


Insécurité alimentaire

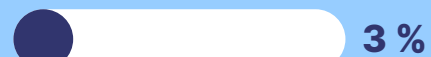


Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié

Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



Proportion de la population ayant accès à l'électricité



Temps moyen Aller-Retour pour s'approvisionner en eau



17,4 Minutes

Territoire d'Ubundu

Taux net d'admission en 1ère primaire

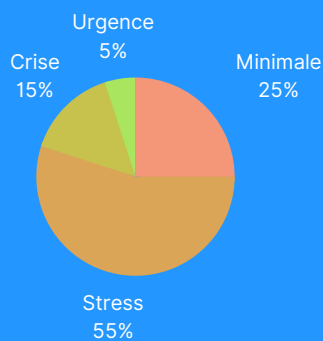


Taux d'achèvement au primaire

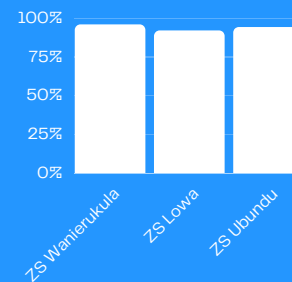


Routes

Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année



Insécurité alimentaire

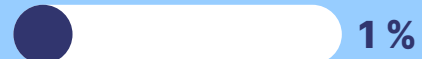


Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié

Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



Proportion de la population ayant accès à l'électricité



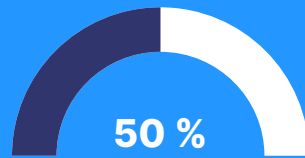
Temps moyen Aller-Retour pour s'approvisionner en eau



32 Minutes

Territoire d'Opala

Taux net d'admission en 1ère primaire

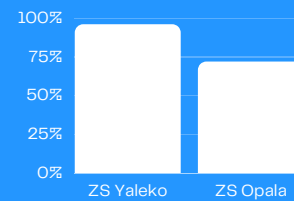
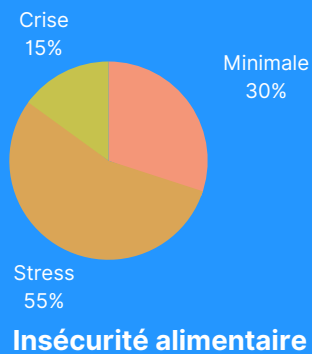


Taux d'achèvement au primaire



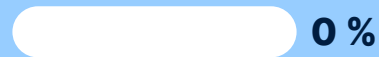
Routes

Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année

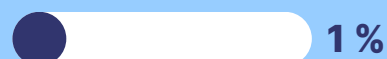


Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié

Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



Proportion de la population ayant accès à l'électricité



Temps moyen Aller-Retour pour s'approvisionner en eau



27,5 Minutes

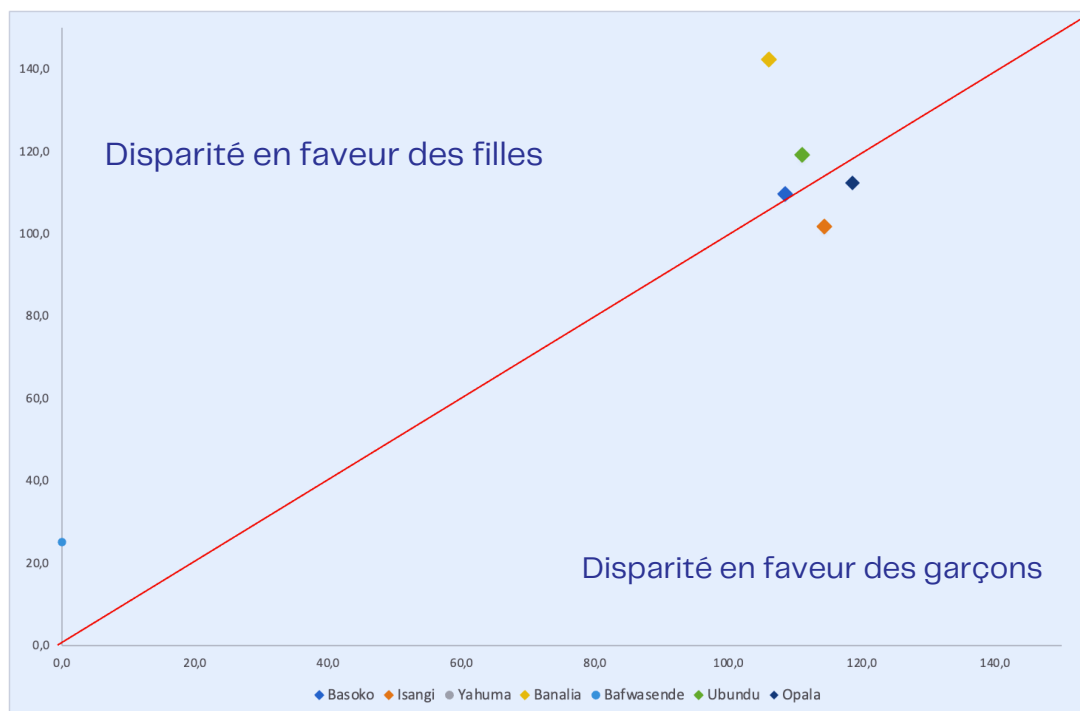
4.4. ANALYSE COMPARATIVE DES TERRITOIRES DE LA TSHOPO



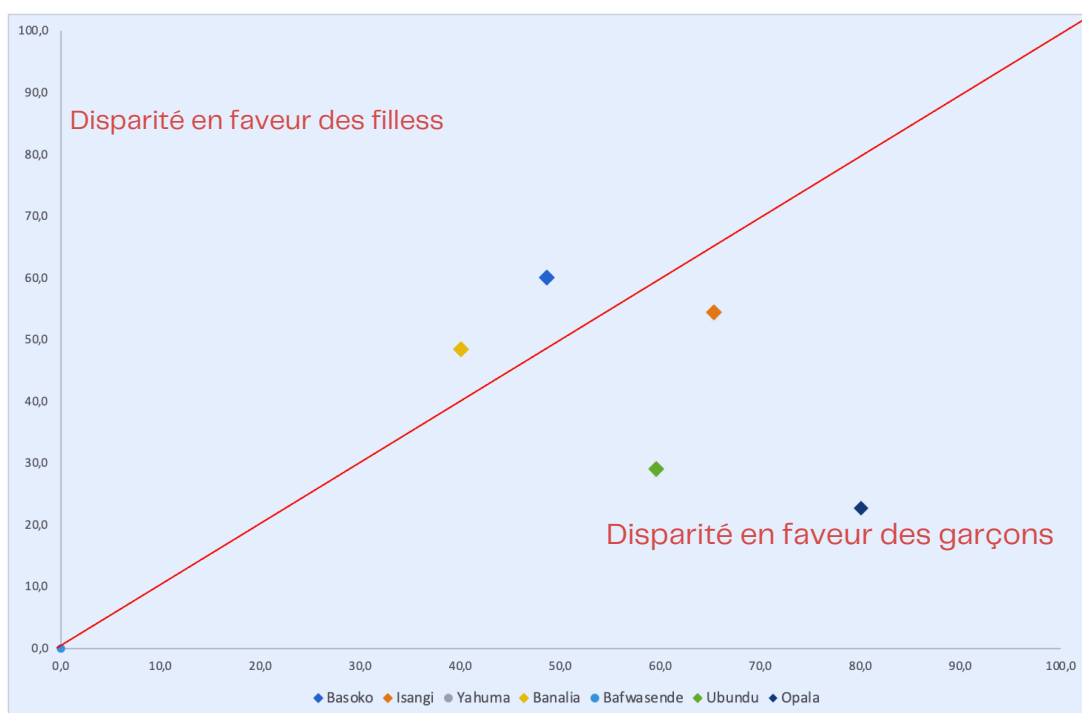
PDL 145
TERRITOIRES



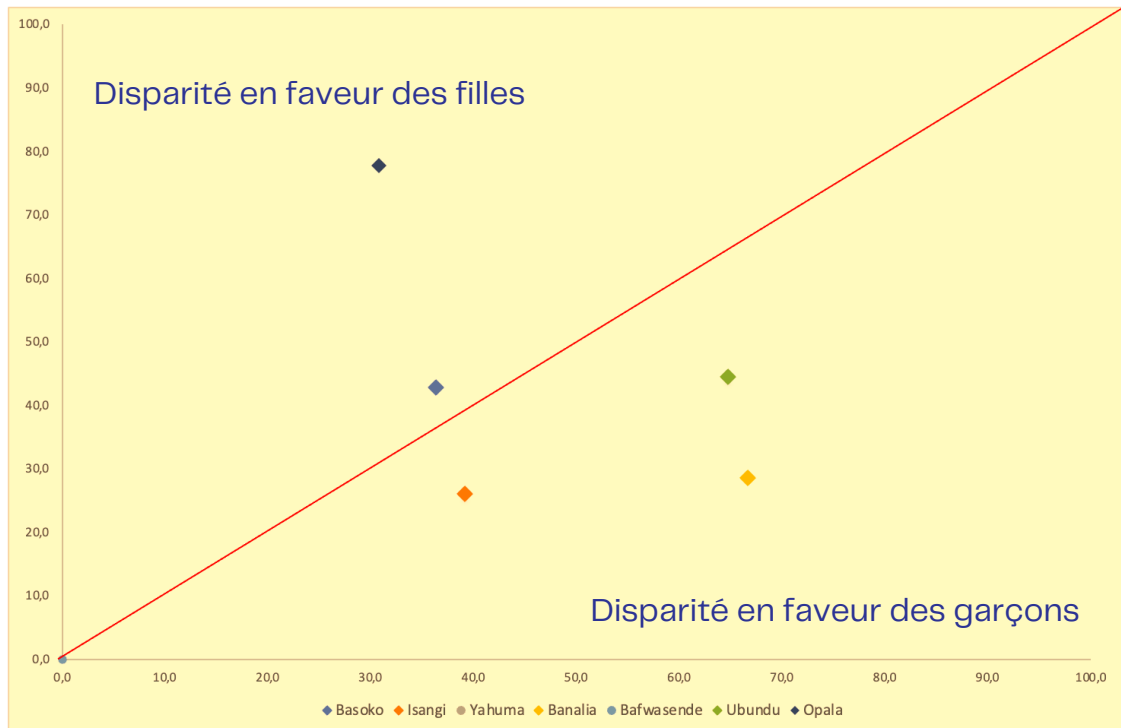
Tendance à la disparité en faveur des filles pour la scolarisation au primaire, mais renversement de la situation au secondaire sauf dans les territoires de Basoko et Banalia.



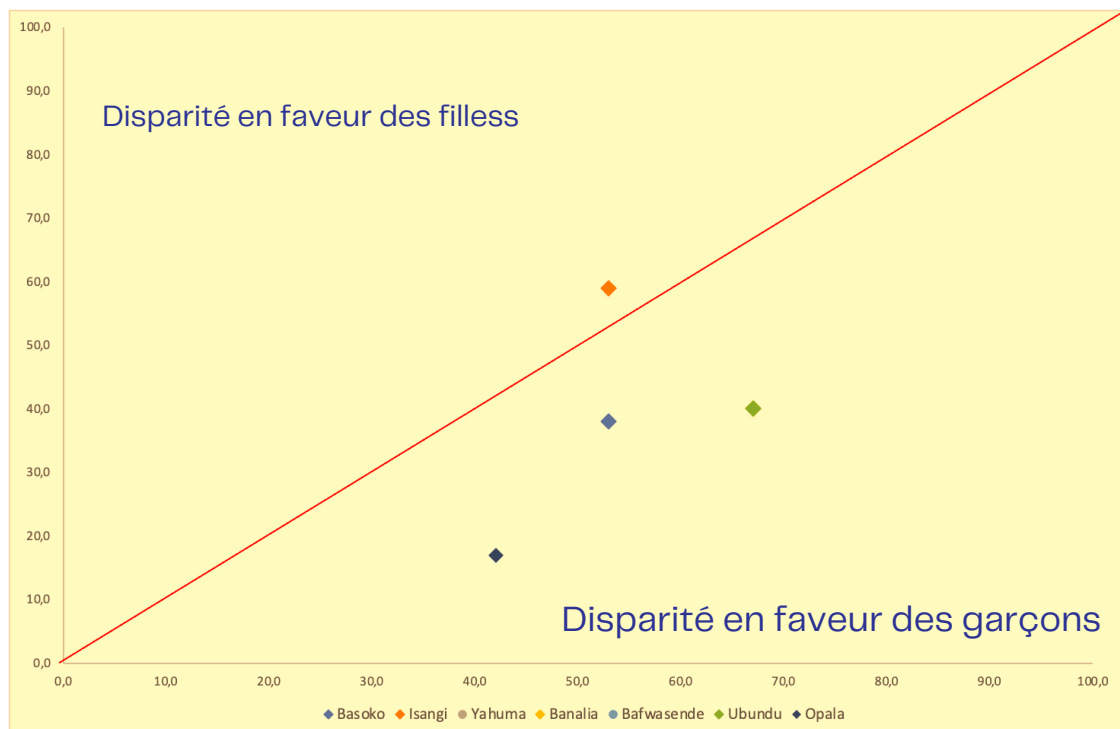
Parité du Taux brut de scolarisation au primaire



Parité du Taux brut de scolarisation au secondaire

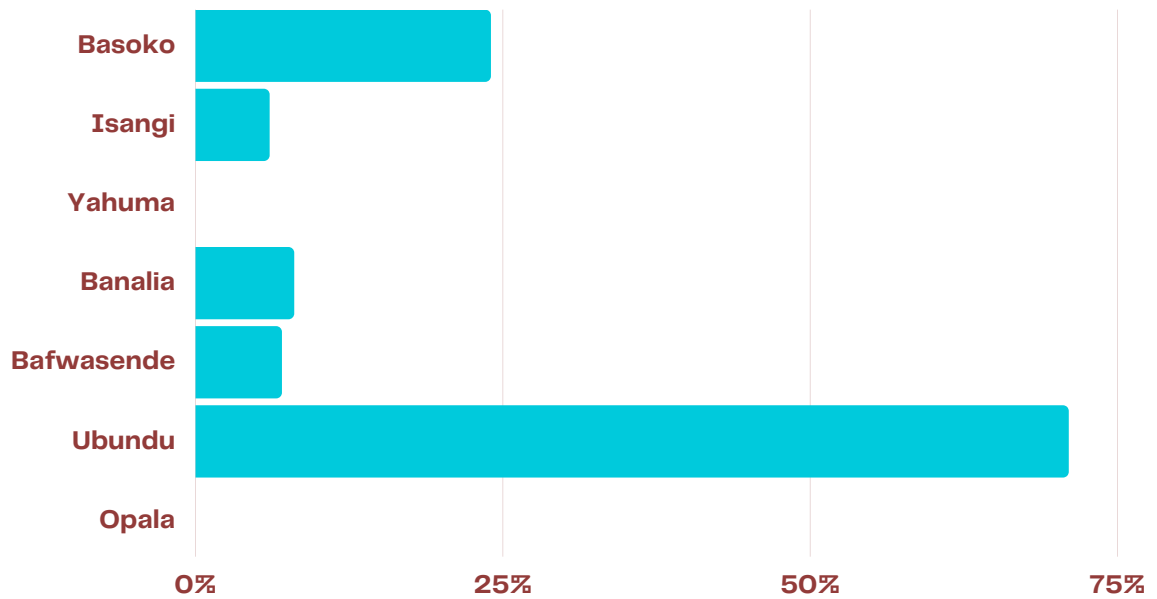


Parité du taux net d'admission en 1ère primaire

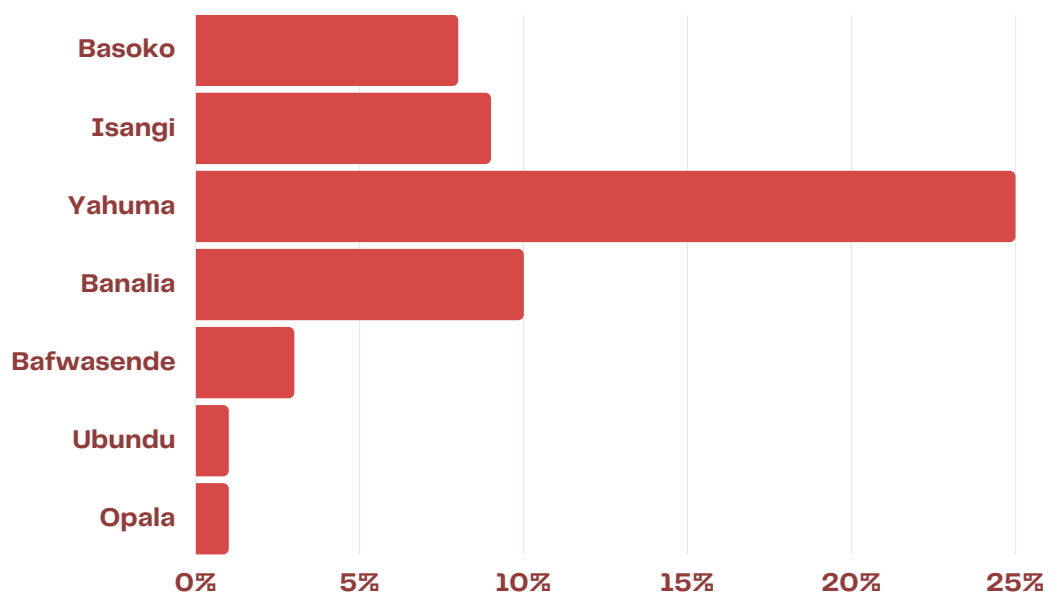


Parité du taux d'achèvement au primaire

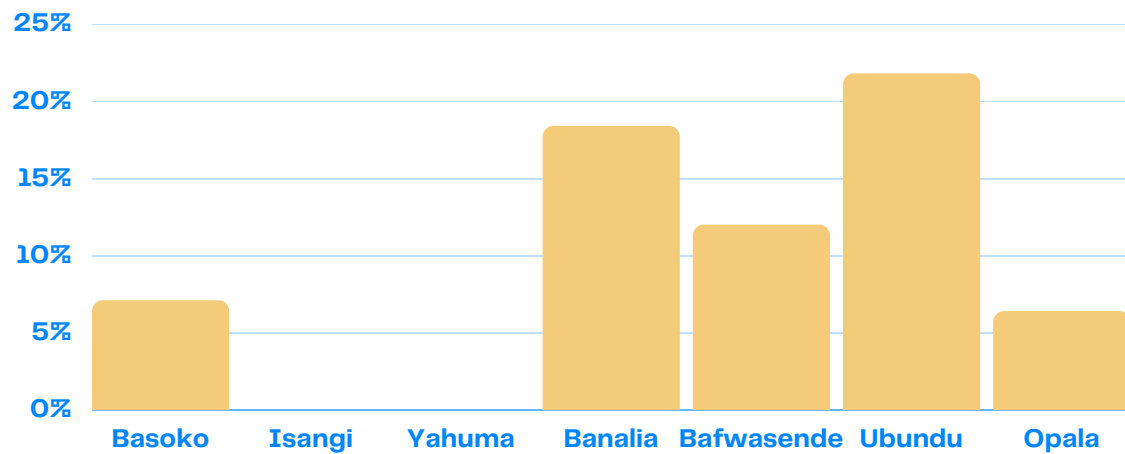
Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



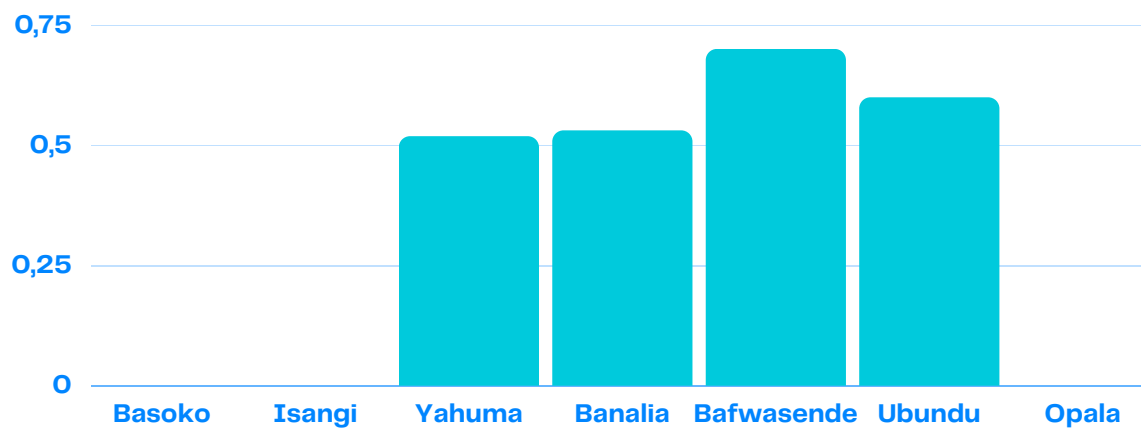
Proportion des ménages ayant accès à l'électricité



Proportion de la population ayant accès à une route praticable toute l'année



Rendement agricole moyen (tonnes par hectare)



- Faible accès à l'eau et à l'électricité.
- Très faible accès aux routes praticables toute l'année.
- Très faibles rendements agricoles: aucun territoire ne franchit la barre de 1 tonne à l'hectare.



PDL 145
TERRITOIRES





V

PROVINCE DE LA TSHUAPA

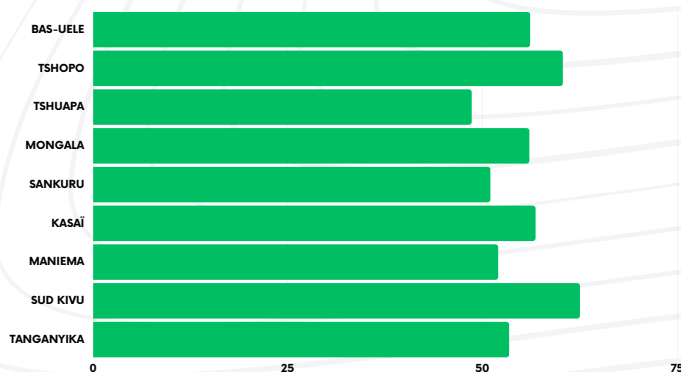


Géographie - Démographie



- Superficie: 132 957 km² (5,6% de la superficie totale)
- Population: 1 978 351 habitants (1,9% de la population totale)
- Densité de la population: 13 habitants au km²
- Chef-lieu: Boende (587.548 habitants), à 488 km de Kisangani, 768 km de Kinshasa
- Territoires (6): Befale, Bokungu, Djolu, Ikela, Monkoto, Boende
- Population de moins de 18 ans : 56%
- Nombre moyen d'enfants /femmes : 6,7
- Espérance de vie en 2016 : 48,6 ans

La Tshuapa est la province avec la plus faible espérance de vie à la naissance des neuf provinces sous étude

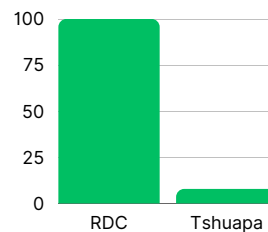
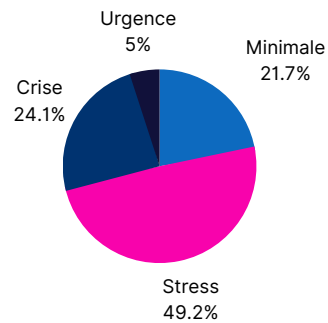


PAIX ET SÉCURITÉ



**0 personnes
déplacées (2021)**

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE



575 721 personnes souffrent d'insécurité alimentaire aigüe dans la Tshuapa, soit 7,8% du nombre total.

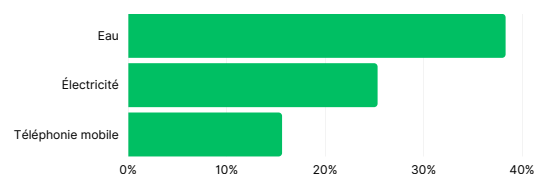


29 personnes sur 100 souffrent d'insécurité alimentaire aigüe (IPC3+)

FACTEURS AGGRAVANT LA FRAGILITÉ

- Conflits entre bantous et pygmées.
- Impraticabilité des routes et des ponts.

ACCÈS AUX SERVICES



8 personnes sur 20 ont accès à une source d'eau améliorée

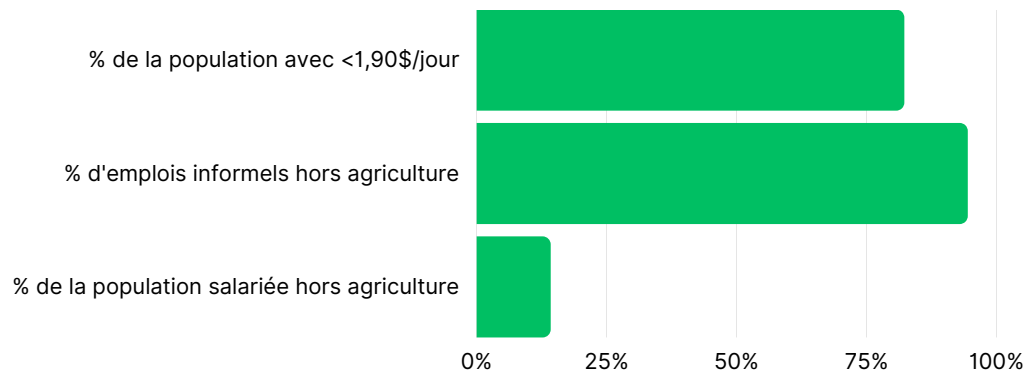


5 personnes sur 20 ont accès à l'électricité



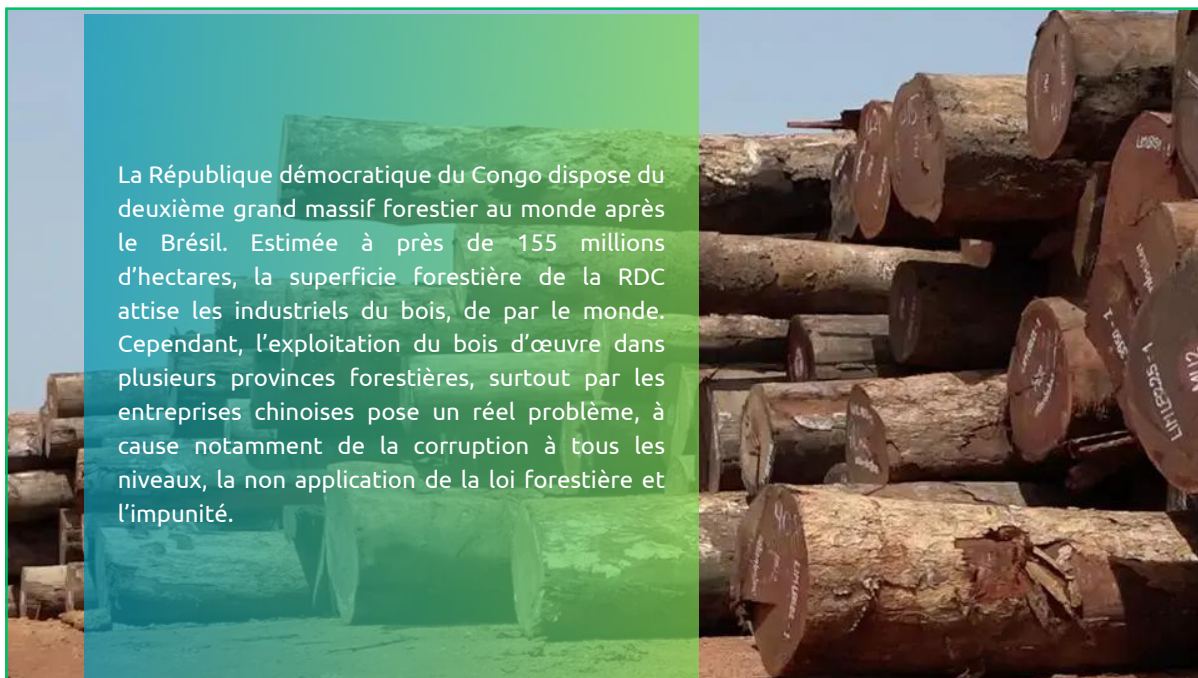
3 personnes sur 20 utilisent le téléphone portable

REVENUS, PAUVRETÉ



PRINCIPALES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

- Forte dépendance de l'exploitation des forêts (grumes) et l'agriculture vivrière et pérenne (café, cacao, hévéa, huile de palme).
- Bien que riche en diamant, fer, or, cuivre, plomb, zinc, niobium et kaolin, le secteur minier est peu développé
- Présence des hydrocarbures dans les territoires de Boende et de Befale.



PDL 145
TERRITOIRES

Composante 1 : Améliorer l'accès aux infrastructures et services socioéconomiques de base

Effet attendu : Les populations rurales et périurbaines pauvres ont un meilleur accès aux infrastructures et services socioéconomiques de base

Produit 1.1 : Des écoles primaires, secondaires et techniques sont construites, réhabilitées, équipées et fonctionnelles

Indicateurs		Territoires						Tshuapa	RDC
Code	Intitulé	Befale	Bokungu	Djolu	Ikela	Monkoto	Boende		
I11_1	Taux brut de scolarisation (TBS)								
	TBS au primaire	83,6	77,7	110	89,7	75	86,7	113	113
	<i>Garçons</i>	90,4	86,6	115,4	101,5	79,8	98,2	120	118
	<i>Filles</i>	76,9	68,9	104,6	78	70,3	75,4	106	109
	TBS au secondaire	27,6	23,1	31,2	23,4	27,2	26,7	35,5	47,8
	<i>Garçons</i>	37,7	25,2	44,4	27,6	31,4	36	44,5	57,3
	<i>Filles</i>	17,4	21	18	19,3	22,9	17,5	26,5	38,4
I11_2	Taux net d'admission en 1ère année primaire	57	57,3	68	74,2	62	76,7	66,9	n.d
	<i>Garçons</i>	60	60,3	69,4	80,3	63,1	81,9	70,5	n.d
	<i>Filles</i>	54,1	54,3	66,6	68,1	60,8	71,4	63,3	n.d
I11_3	Taux d'achèvement au primaire	65,1	50,2	69,2	49,3	51,1	57	62	75,3
	<i>Garçons</i>	71,2	58,2	58,9	59,1	56	65	68	80,8
	<i>Filles</i>	58,9	42,2	79,6	39,5	46,3	49	56	69,9
I11_4	Indices de parité (IP)								
	IP à la scolarisation								
	<i>au primaire</i>	0,9	0,8	0,9	0,8	0,9	0,8	0,9	0,9
	<i>au secondaire</i>	0,4	0,7	0,4	0,6	0,5	0,4	0,6	0,7
	IP à l'admission en 1ère année primaire	0,9	0,9	1,0	0,8	1,0	0,9	0,9	n.d
	IP à l'achèvement au primaire	0,8	0,7	1,4	0,7	0,8	0,8	0,8	0,9

Produit 1.2 : Des centres de santé sont construits, réhabilités, équipés et fonctionnels

Code	Indicateurs	Territoires												Tshuapa	RDC
		Befale		Boende		Bokungu		Djolu		Ikela		Monkoto			
	Intitulé	[1]	[2]	[3]	[4]	[5]	[6]	[7]	[8]	[9]	[10]	[11]	[12]		
I12_1	Densité moyenne pour 100000 habitants vivants	14,43	94,96	194,86	108,42	21,86	59,29	14,79	49,68	32,27	25,06	75,49	18,24	62,07	65,84
I12_1b	Proportion de décès maternels dans les AS (RCSA - communales)	0,04	0,18	0,29	0,49	0,04	0,08	0,89	0,07	0,06	0,07	0,64	0,24	0,28	0,41
	Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié	99,1	98,3	95,2	98,5	89,3	94,6	85,4	99,9	98,8	98,2	89,6	77,3	94,4	96,3
I12_2	Proportion de femmes ayant accouché par césarienne	4,1	6,3	5,7	4,9	1,6	7	0,38	4,8	5,2	5	4	0,7	4,4	4,3
I12_3	Taux de couverture en accouchement assisté	108	97	108	105	86	106	78	105	86	102	98	71	96	84
I12_4	Taux de mortalité hospitalière chez les enfants de moins de 5 ans	0,8	3,94	4,35	2,46	2,18	4,7	0,3	0,24	0,32	2,26	1,02	2,4	2,18	1,41
I12_5	Taux de mortalité néonatale		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,01	0	0,36
I12_6	Taux de déficits complètement vaccinés	50,7	83,6	89,3	80,1	81	76,8	20,8	100,2	44,6	84,4	83,9	6,2	55,7	7,2
I12_6a	Taux de couverture vaccinale en BCG	92	88	94	92	97	95	95	104	84	87	101	84	92	95
I12_6b	Taux de couverture en VAA	92	81	93	94	91	94	94	104	84	88	95	80	90	94
I12_6c	Taux de couverture vaccinale en Pentavalent 1	94	90	96	98	96	101	96	105	91	93	100	86	95	102
I12_6d	Taux de couverture vaccinale en Pentavalent 3	88	84	91	93	90	95	89	104	86	86	94	80	90	96
I12_6e	Taux de couverture vaccinale en VAI	92	81	94	94	91	95	94	104	84	88	98	80	91	95
I12_7	Proportion des femmes enceintes consommant leur statut sérologique à l'égard du VIH	n.d	13,2		22,5		12,3	0,6		13,3	2,6	17,4	n.d	9	28,4
I12_8a	Proportion d'enfants de 5 ans avec palpation pour les tumeurs du processus vaginal	86,7	93	91,2	92,8	78	91,7	76,7	80,4	81,7	93,1	79,8	91,4	87,9	94
I12_8b	Proportion des cas de Malaria confirmés traités conformément à la politique nationale	85,5	91,5	89,3	93,3	81,3	91,8	80,5	76,6	83,7	91,7	79,1	90,3	87,7	94,5

[1] Zone de Santé de Mompono ; [2] Zone de Santé de Befale ; [3] Zone de Santé Wema ; [4] Zone de Santé de Boende ; [5] Zone de Santé de Busanga ; [6] Zone de Santé de Bokungu ; [7] Zone de Santé de Yalifafu ; [8] Zone de Santé de Lingomo ; [9] Zone de Santé de Djolu ; [10] Zone de Santé de Mondombe ; [11] Zone de Santé de Ikela ; [12] Zone de Santé de Monkoto.

Produit 1.3 : Des routes de desserte agricole et ouvrages d'art sont construits et fonctionnels

Indicateur	
Code	Intitulé
I13_1	Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année

Territoires	Befale	Bokungu	Djolu	Ikela	Monkoto	Boende
Population Territoire	381 815	541 866	419 986	426 145	161 346	443 254
Population ayant accès a une route en bon état	79658	69526	0,0	0,0	0,0	0,0
Indice d'accès à une route en bon état (%)	20,9	12,8	0,0	0,0	0,0	0,0

Produit 1.4 : Des mini centrales photovoltaïques sont construites et fonctionnelles

Indicateur		Territoires					
Code	Intitulé	Befale	Bokungu	Djolu	Ikela	Mogkot	Bognd
I14_1	Proportion de la population ayant accès à l'électricité	1,0	0,0	3,0	1,0	1,0	3,0

Produit 1.5 : Des forages d'adduction d'eau sont construits et fonctionnels

Indicateurs		Territoires					
Code	Intitulé	Befale	Bokungu	Djolu	Ikela	Monkoto	Boende
I15_1	Proportion de la population ayant accès à une source d'eau améliorée (en %)	7,0	2,0	13,1	1,0	3,0	25,0
I15_2	Temps moyen Aller-Retour mis pour s'approvisionner en eau (en minutes)	38,9	42,3	38,2	16,6	19,6	44,9
I15_3	Proportion de la population ayant accès à l'eau non contaminée (en %)	33,0	50,0	35,0	92,0	50,0	45,0

Produit 1.6 : Des bâtiments administratifs et logements des autorités administratives sont construits, équipés et habités

Indicateur		Territoires					
Code	Intitulé	Befale	Bokungu	Djolu	Ikela	Monkoto	Boende
I16_1	Proportion d'agents publics disposant d'un bureau viable pour l'exercice de leurs fonctions (en %)	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d
I16_2	Proportion d'agents publics ayant bénéficié d'un logement viable dans l'exercice de leurs fonctions (en %)	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d



PDL 145
TERRITOIRES



Produit 1.7 : Des marchés avec espaces à vivre sont construits dans les 145 territoires

Indicateur	
Code	Intitulé
I17_1	Indice de fonctionnalité des marchés

Territoires	Marché de	IFM	Niveau de Fonctionnalité
Befale		n.d	n.d
Bokungu		n.d	n.d
Djolu		n.d	n.d
Ikela		n.d	n.d
Monkoto	Monkoto	0,58	Non fonctionnel
Boende		n.d	n.d

Composante 2 : Promouvoir des économies rurales et les chaînes de valeur

Effet attendu : Les capacités de production des ménages ruraux sont renforcées, leurs productivités améliorées et leurs revenus accrus.

Produit 2.1 : Les producteurs locaux sont structurés par filière porteuse dans les 145 territoires

Produit 2.2 : Les équipements de production, de traitement, de transformation sont acquis et distribués aux producteurs structurés et professionnalisés autour des filières porteuses dans les 145 territoires

Produit 2.3 : Acquisition et approvisionnement en intrants et semences agricoles des 500.000 tonnes pour les 500.000 ménages agricoles professionnalisés

Indicateurs		Territoires					
Code	Intitulé	Befale	Bokungu	Djolu	Ikela	Monkoto	Bgen
I21_1	Rendement agricole moyen	0,5333	0,8	0,4995	n.d	0,588	0,578
I21_2	Revenu moyen des petits producteurs agricoles, selon le sexe et le statut d'autochtone	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d

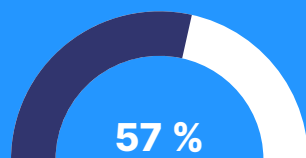


PDL 145
TERRITOIRES



Territoire de Befale

Taux net d'admission en 1ère primaire

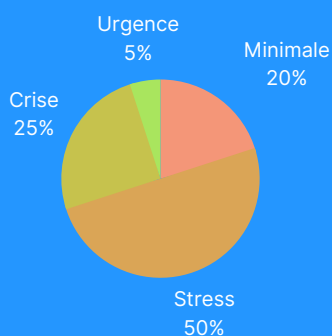


Taux d'achèvement au primaire

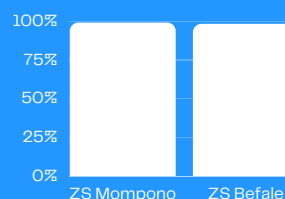


Routes

Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année

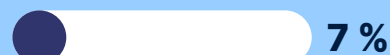


Insécurité alimentaire

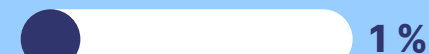


Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié

Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



Proportion de la population ayant accès à l'électricité



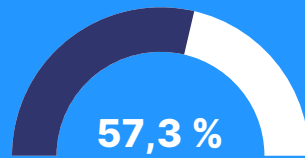
Temps moyen Aller-Retour pour s'approvisionner en eau



38,9 minutes

Territoire de Bokungu

Taux net d'admission en 1ère primaire

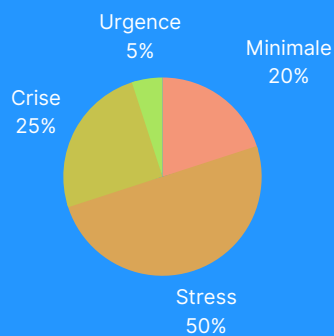


Taux d'achèvement au primaire

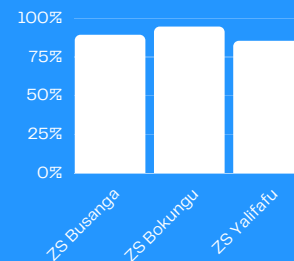


Routes

Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année

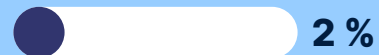


Insécurité alimentaire

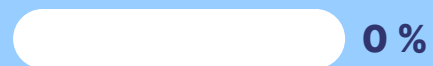


Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié

Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



Proportion de la population ayant accès à l'électricité



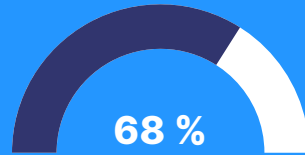
Temps moyen Aller-Retour pour s'approvisionner en eau



42,3 minutes

Territoire de Djolu

Taux net d'admission en 1ère primaire

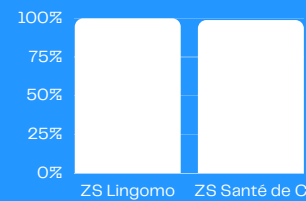
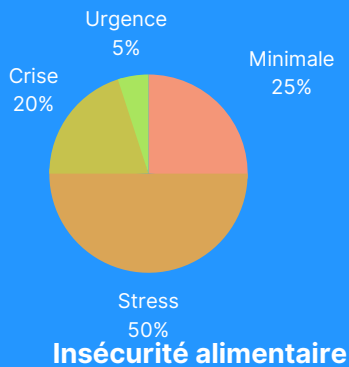


Taux d'achèvement au primaire



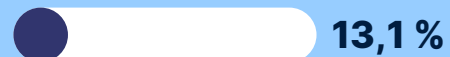
Routes

Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année

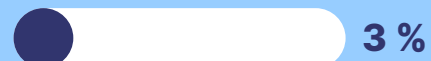


Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié

Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



Proportion de la population ayant accès à l'électricité



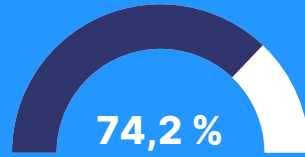
Temps moyen Aller-Retour pour s'approvisionner en eau



38,2 minutes

Territoire d'Ikela

Taux net d'admission en 1ère primaire

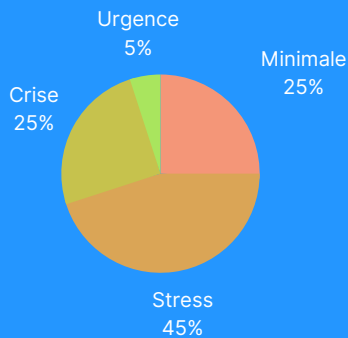


Taux d'achèvement au primaire

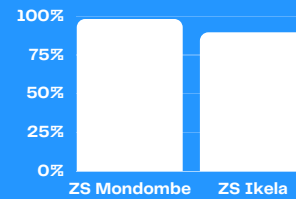


Routes

Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année

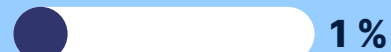


Insécurité alimentaire

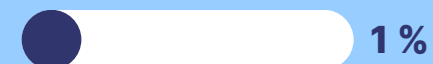


Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié

Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



Proportion de la population ayant accès à l'électricité



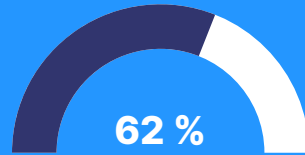
Temps moyen Aller-Retour pour s'approvisionner en eau



16,6 minutes

Territoire de Monkoto

Taux net d'admission en 1ère primaire

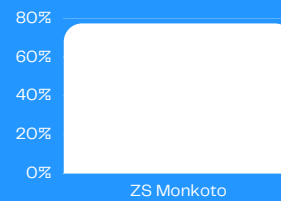
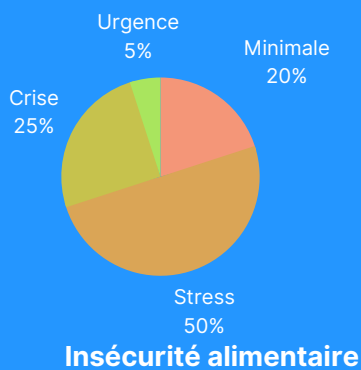


Taux d'achèvement au primaire



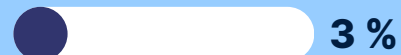
Routes

Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année

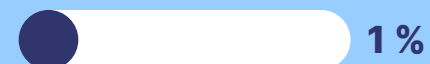


Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié

Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



Proportion de la population ayant accès à l'électricité



Temps moyen Aller-Retour pour s'approvisionner en eau



19,6 minutes

Territoire de Boende

Taux net d'admission en 1ère primaire

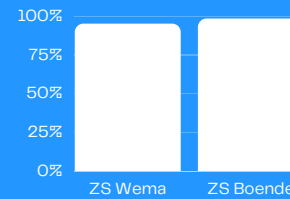
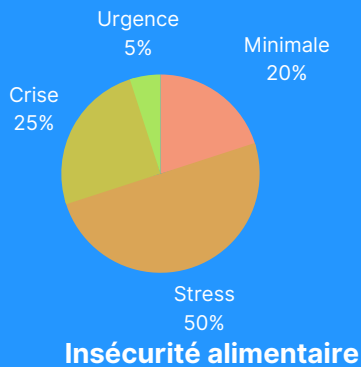


Taux d'achèvement au primaire



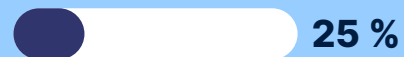
Routes

Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année

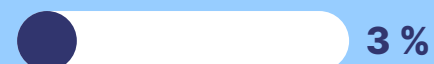


Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié

Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



Proportion de la population ayant accès à l'électricité



Temps moyen Aller-Retour pour s'approvisionner en eau



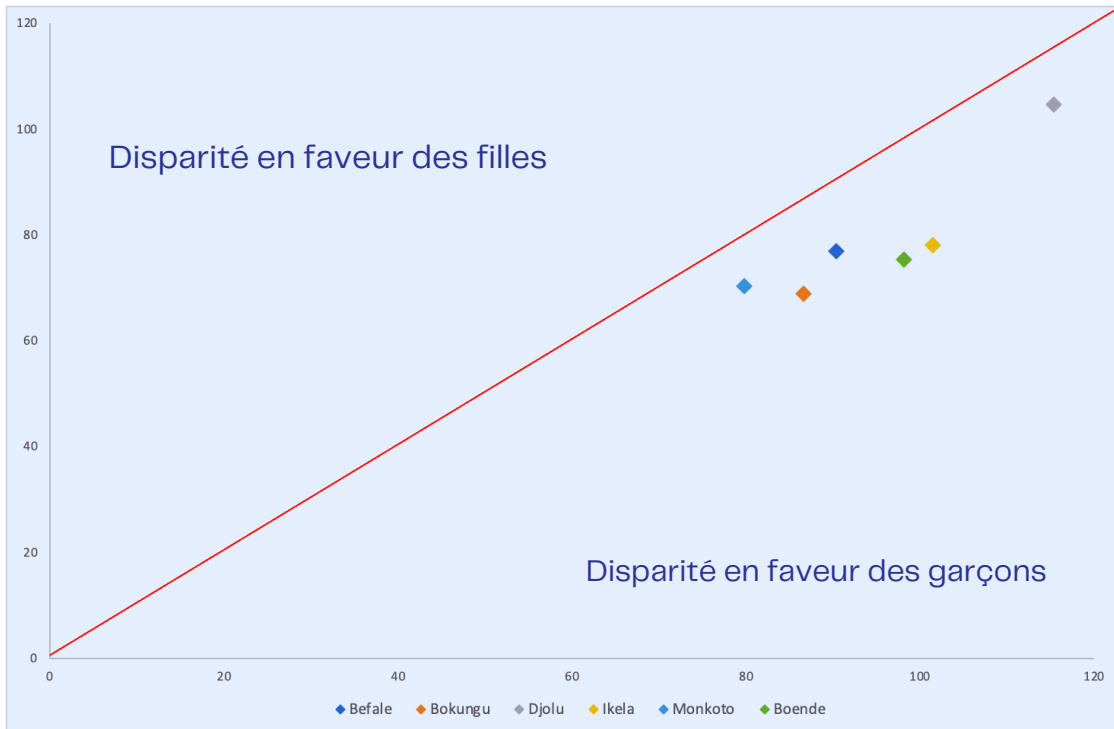
44,9 minutes



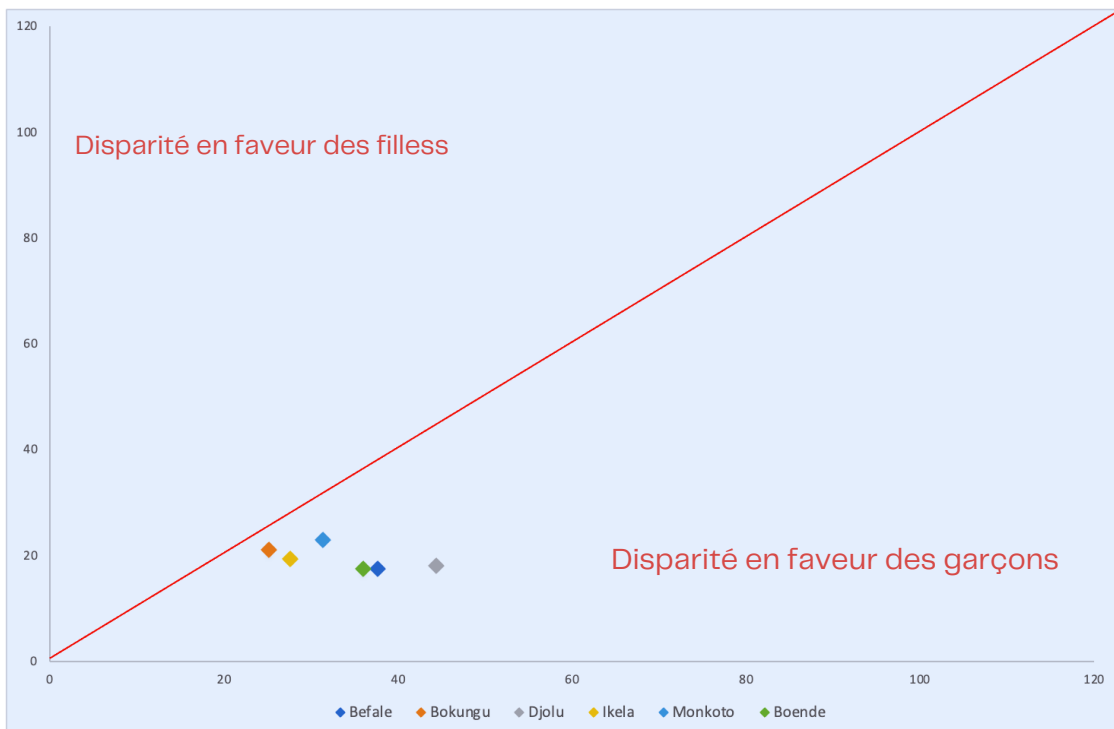
PDL 145
TERRITOIRES



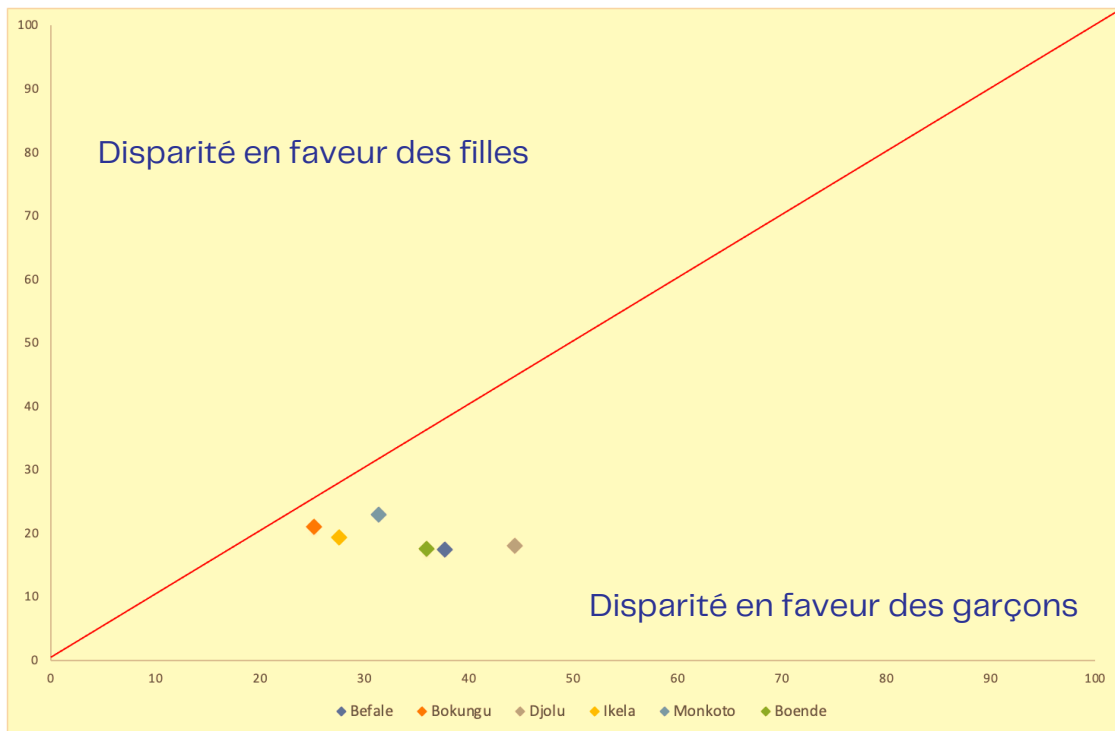
Tendance d'une disparité de scolarisation en faveur des garçons.



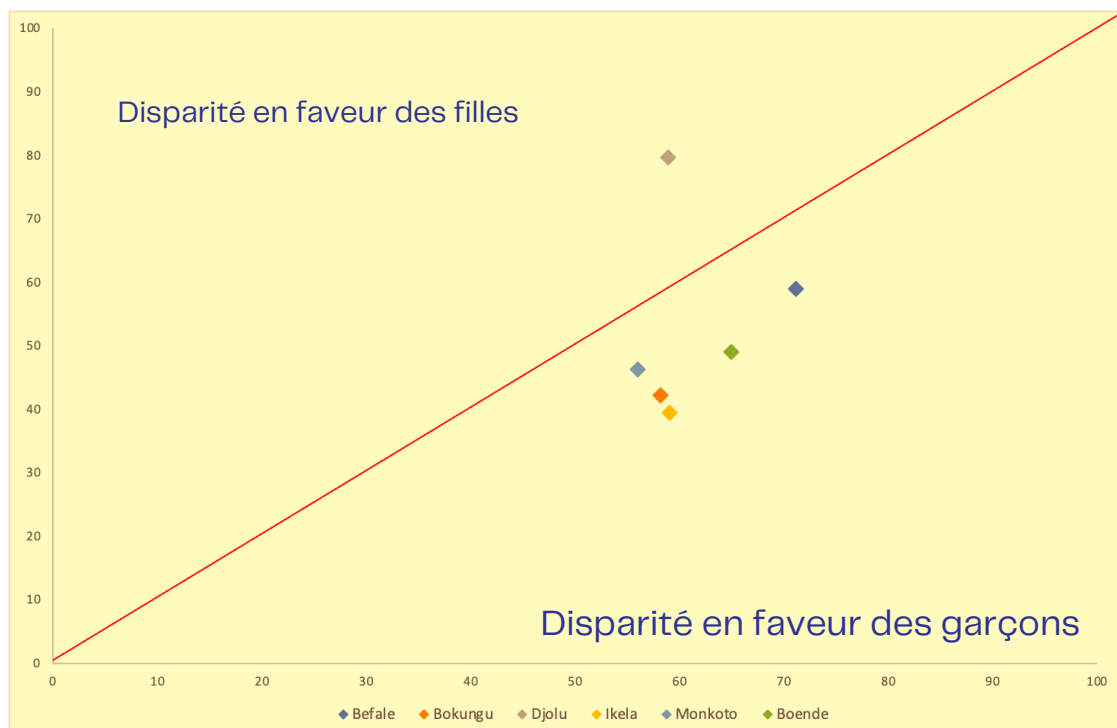
Parité du Taux brut de scolarisation au primaire



Parité du Taux brut de scolarisation au secondaire

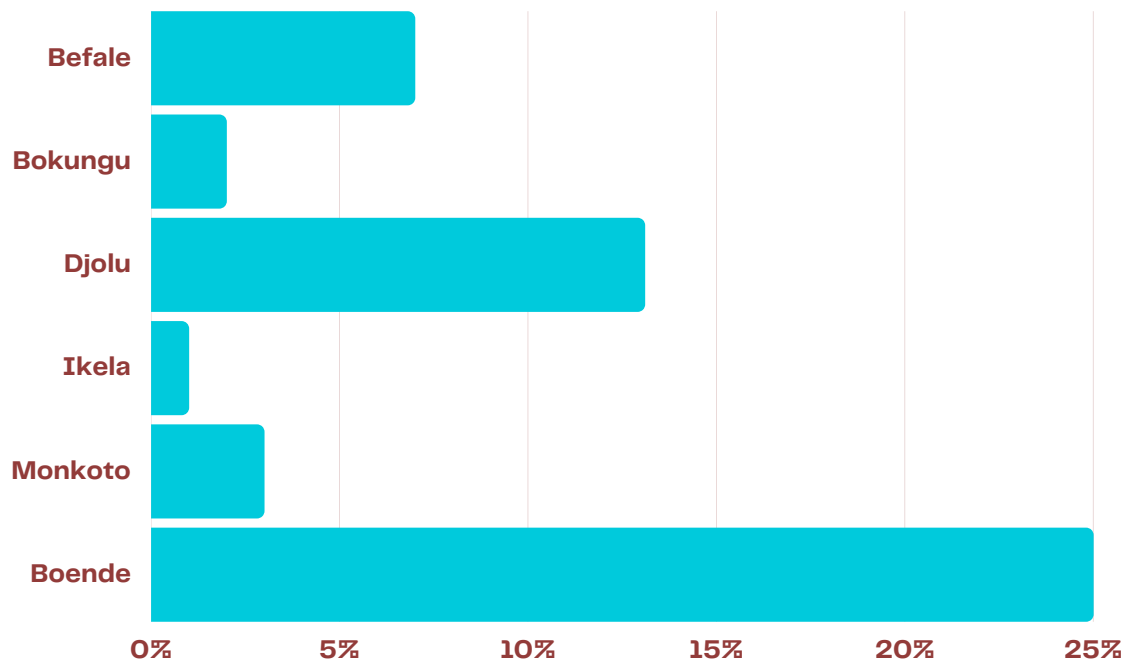


Parité du taux net d'admission en 1ère primaire

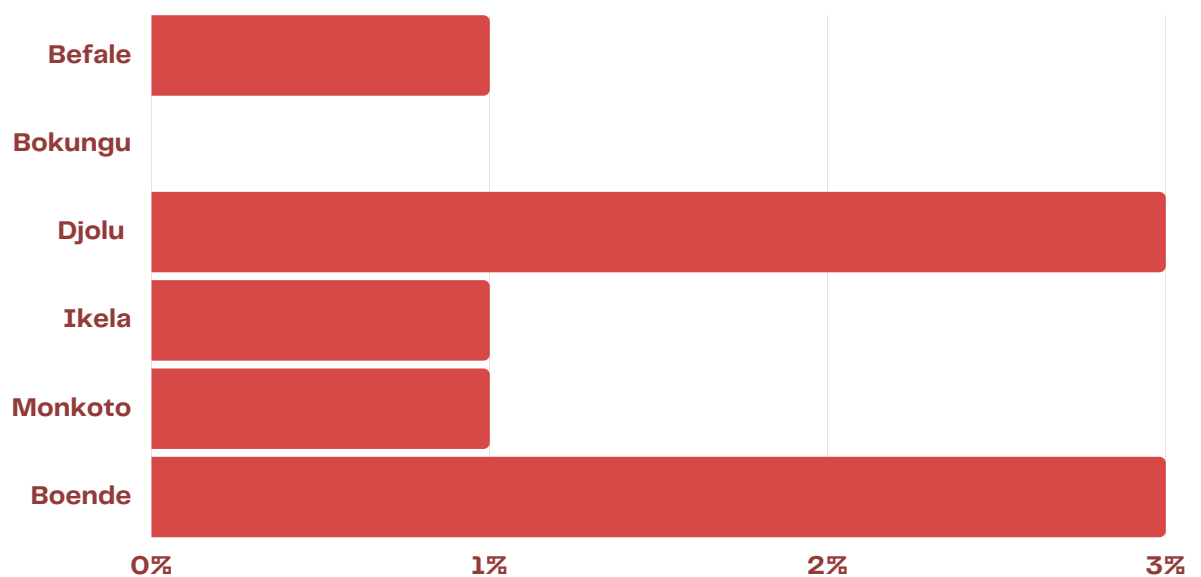


Parité du taux d'achèvement au primaire

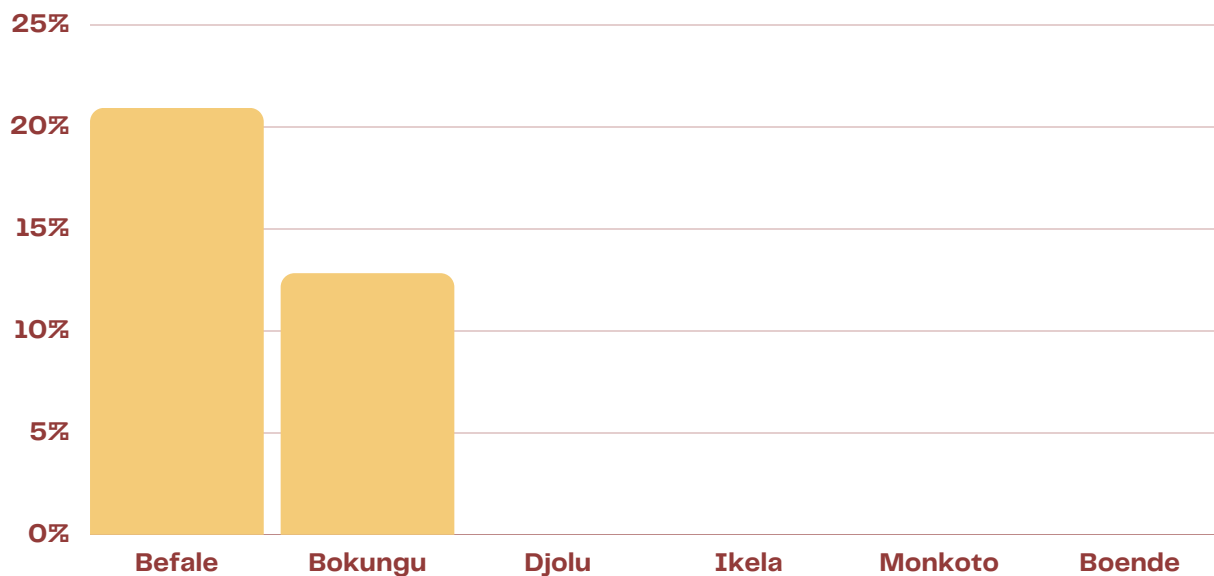
Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



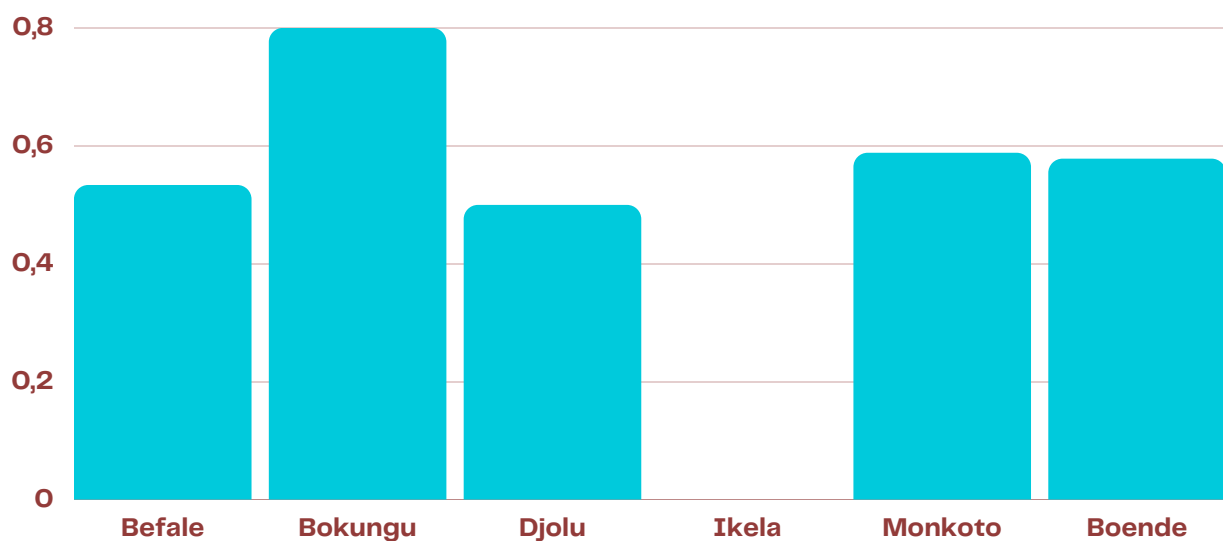
Proportion des ménages ayant accès à l'électricité



Proportion de la population ayant accès à une route praticable toute l'année



Rendement agricole moyen (tonnes par hectare)

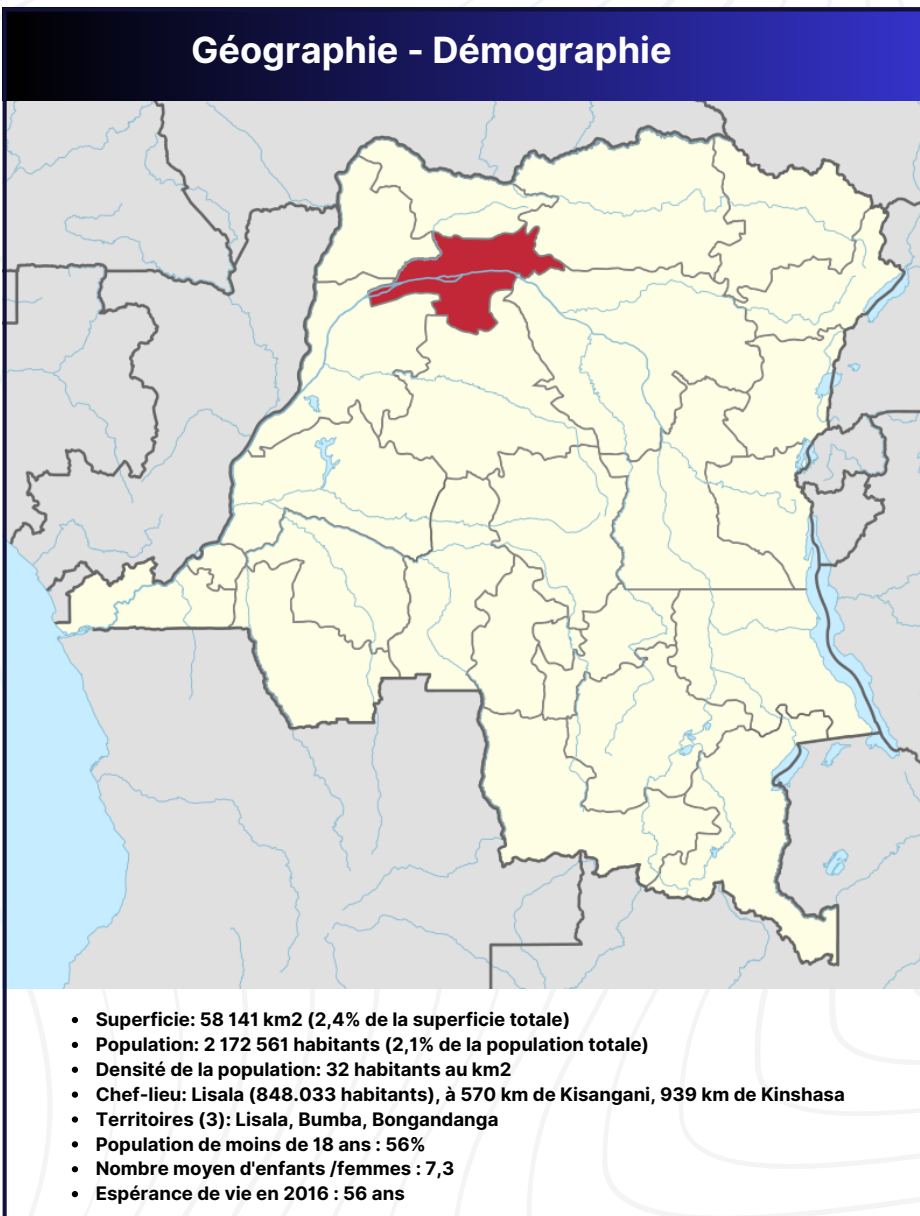


- Faible accès à l'eau et à l'électricité.
- Très faible accès aux routes praticables toute l'année.
- Très faibles rendements agricoles: aucun territoire ne franchit la barre de 1 tonne à l'hectare.

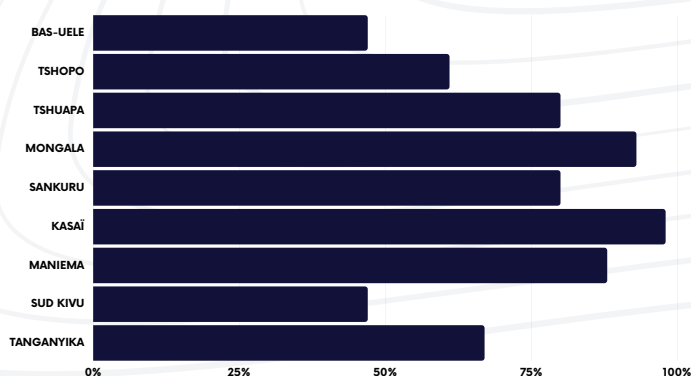


IV

PROVINCE DE LA MONGALA



La Mongala est la province avec la plus forte proportion de la population rurale des neuf provinces sous étude, après le Kasai

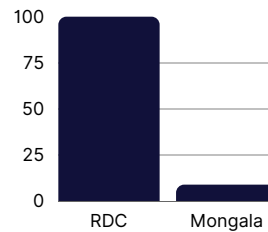
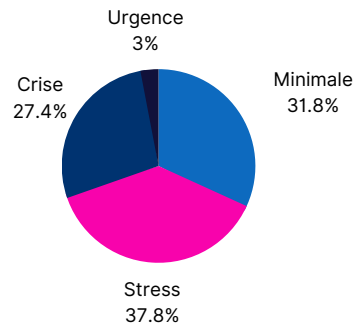


PAIX ET SÉCURITÉ



**0 personnes
déplacées (2021)**

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE



659 773 personnes souffrent d'insécurité alimentaire aigüe dans la Mongala, soit 8,9% du nombre total.

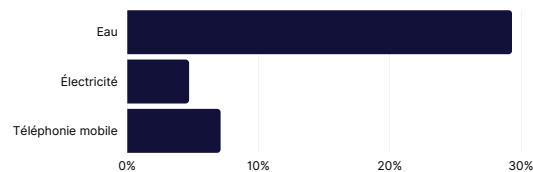


30 personnes sur 100 souffrent d'insécurité alimentaire aigüe (IPC3+)

FACTEURS AGGRAVANT LA FRAGILITÉ

- Conflits fonciers, particulièrement entre les habitants des groupements de Bokutu et Bosongumani dans le territoire de Lisala.
- Impraticabilité des routes.

ACCÈS AUX SERVICES



6 personnes sur 20 ont accès à une source d'eau améliorée

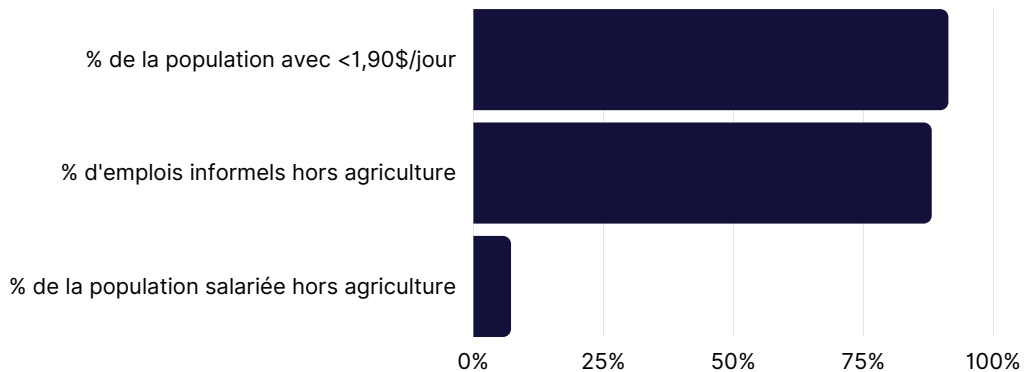


1 personne sur 20 a accès à l'électricité



1 personne sur 20 utilise le téléphone portable

REVENUS, PAUVRETÉ



PRINCIPALES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

- Prédominance des activités agricoles et forestières.

Malgré ses 58 141 km², la Mongala, avec seulement trois territoires, est le plus petit ensemble administratif des 26 provinces de la RDC prévues dans la Constitution du 18 février 2006. Son agencement renvoie avant tout à des considérations politico-administratives. La Mongala en a hérité son étirement d'ouest en est, qui traduit l'ambition de regrouper un noyau de peuplement ngombe autour de Lisala et de rattacher les Budja installés en territoire de Bumba, traditionnellement apparentés aux populations de la Province-Orientale (Mbole/Mobango, etc.). C'est en 1955, lors de la dernière grande réforme administrative du Congo belge, que Bongandanga fut ajouté comme appendice. Cette évolution tourmentée est l'expression même d'un ensemble disparate, qui paraît être l'effet d'une position géographique de transition dans la confluence entre les espaces des peuplements mongo, « Gens d'eau », ngbaka, ngbandi, etc. et qui passe pour être un assemblage à la fois des peuples et des territoires marqués par leur éparpillement.



PDL 145
TERRITOIRES

Composante 1 : Améliorer l'accès aux infrastructures et services socioéconomiques de base

Effet attendu : Les populations rurales et périurbaines pauvres ont un meilleur accès aux infrastructures et services socioéconomiques de base

Produit 1.1 : Des écoles primaires, secondaires et techniques sont construites, réhabilitées, équipées et fonctionnelles

Code	Indicateurs Intitulé	Territoires			Mongala	RDC
		Lisala	Bongandanga	Bumba		
I11_1	Taux brut de scolarisation (TBS)					
	TBS au primaire	161,3	124,1	133,2	143	113
	<i>Garçons</i>	172,8	128,9	144,9	150	118
	<i>Filles</i>	149,8	119,2	121,4	136	109
	TBS au secondaire	63,3	32,9	36,7	58,1	47,8
	<i>Garçons</i>	117,8	37,9	49,9	73,3	57,3
	<i>Filles</i>	8,8	28	23,5	42,8	38,4
I11_2	Taux net d'admission en 1ère année primaire	91,4	92,6	83,7	93	n.d
	<i>Garçons</i>	92,7	96,5	92,6	94,2	n.d
	<i>Filles</i>	90,1	88,7	74,8	91,7	n.d
I11_3	Taux d'achèvement au primaire	97,4	71,7	87,4	98	75,3
	<i>Garçons</i>	96,3	79	98,6	108	80,8
	<i>Filles</i>	99	64,4	74,9	88	69,9
I11_4	Indices de parité (IP)					
	IP à la scolarisation					
	<i>au primaire</i>	0,9	0,9	0,8	0,9	0,9
	<i>au secondaire</i>	0,1	0,6	0,5	0,6	0,7
	IP à l'admission en 1ère année primaire	1,0	0,9	0,8	1,0	n.d
	IP à l'achèvement au primaire	1,0	0,8	0,8	0,8	0,9

Produit 1.2 : Des centres de santé sont construits, réhabilités, équipés et fonctionnels

Code	Intitulé	Territoires												Mongala	RDC			
		Bongandanga						Bumba								Lisala		
		[1]	[2]	[3]	[4]	[5]	[6]	[7]	[8]	[9]	[10]	[11]	[12]					
I12_1	Décès maternel pour 100000 naissances vivantes	24,02	n.d	67,7	23,79	14,07	n.d	13,81	n.d	149,56	196,48	11,22	n.d	45,69	65,84			
I12_1b	Proportion de décès maternels dans les AS (FOSA + communauté)	0,06	n.d	0,51	0,17	0,19	0,23	0,04	n.d	0,25	0,8	0,06	0,14	0,2	0,41			
I12_2	Pourcentage d'Accouchements par personnel qualifié	96,7	99,8	98	98,2	98,5	99,6	99,8	99,4	99,9	99,8	96,4	99,8	98,7	96,3			
(I12_3)	Proportion de femmes ayant accouché par césarienne	2,5	0,97	0,37	2,1	1,1	2,8	2,2	1,7	3,4	1,3	2,6	3,6	2,1	4,3			
(I12_3)	Taux de couverture en accouchement assisté	112	100	93	101	103	108	99	100	120	100	114	107	105	84			
I12_4	Taux de létalité hospitalière chez les enfants de moins de 5 ans	1,04	2,24	0,12	1,28	1,84	0,79	2,05	0,49	n.d	1,96	0,47	1,21	1,08	1,41			
I12_5	Taux de mortalité néonatale	n.d	0	n.d	0	0	0	0	n.d	0	0	0	0	0	0,36			
I12_6	Taux d'enfants complètement vacciné	26,1	106,1	110,8	75,8	94,5	16	33,4	74,5	14	99,5	84,6	75,6	58,1	7,2			
I12_6a	Taux de couverture Vaccinale en BCG	83	91	92	83	88	97	96	67	100	83	94	94	89	95			
I12_6b	Taux de couverture en VAA	97	97	95	86	93	89	92	85	86	93	100	93	93	94			
I12_6c	Taux de couverture vaccinale en Pentavalent 1	100	98	96	92	101	101	98	81	104	96	109	101	99	102			
I12_6d	Taux de couverture vaccinale en Pentavalent 3	94	96	95	85	95	95	94	76	99	91	102	94	94	96			
I12_6e	Taux de couverture vaccinale en VAR	97	97	95	86	93	94	94	83	86	92	100	93	93	95			
I12_7	Proportion des femmes enceintes connaissant leur statut sérologique à l'égard du VIH	9,1	n.d	n.d	n.d	3,5	n.d	n.d	n.d	11,1	11,6	10,8	n.d	5	28,4			
I12_8a	Proportion d'enfants de < 5 ans avec paludisme prise en charge selon le protocole national	93,9	98,4	88,5	93,2	96,1	97,4	93,9	93,4	97,6	91	90,2	95,7	94	94			
I12_8b	Proportion des cas de Paludisme confirmé traité conformément à la politique nationale	94,7	98,2	90	92,7	97,1	97,6	95	94,4	97,5	92,4	90,3	96,8	94,5	94,5			

[1] Zone de Santé de Bosondjo ; [2] Zone de Santé de Pimu ; [3] Zone de Santé de Bongandanga ; [4] Zone de Santé de Boso Mondanda ; [5] Zone de Santé de Yambuku ; [6] Zone de Santé de Yamaluka ; [7] Zone de Santé de Lolo ; [8] Zone de Santé de Yamongili ; [9] Zone de Santé de Bumba ; [10] Zone de Santé de Binga ; [11] Zone de Santé de Lisala ; [12] Zone de Santé de Boso Manzi.

Produit 1.3 : Des routes de desserte agricole et ouvrages d'art sont construits et fonctionnels

Indicateur	
Code	Intitulé
I13_1	Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année

Territoire	Lisala	Bongandanga	Bumba
Population Territoire	916 100	999 807	1 164 072
Population ayant accès à une route en bon état	19 119	0,0	28 999
Indice d'accès à une route en bon état (%)	2,1	0,0	2,5

Produit 1.4 : Des mini centrales photovoltaïques sont construites et fonctionnelles

Indicateur		Territoires		
Code	Intitulé	Lisala	Bongandanga	Bumba
I14_1	Proportion de la population ayant accès à l'électricité	8,0	3,0	1,0

Produit 1.5 : Des forages d'adduction d'eau sont construits et fonctionnels

Indicateur		Territoires		
Code	Intitulé	Lisala	Bongandanga	Bumba
I15_1	Proportion de la population ayant accès à une source d'eau améliorée (en %)	12,0	2,0	1,0
I15_2	Temps moyen Aller-Retour mis pour s'approvisionner en eau (en minutes)	39,6	40,1	30,5
I15_3	Proportion de la population ayant accès à l'eau non contaminée (en %)	55,0	50,0	57,0

Produit 1.6 : Des bâtiments administratifs et logements des autorités administratives sont construits, équipés et habités

Indicateur		Territoires		
Code	Intitulé	Lisala	Bongandanga	Bumba
I16_1	Proportion d'agents publics disposant d'un bureau viable pour l'exercice de leurs fonctions (en %)	n.d	n.d	n.d
I16_2	Proportion d'agents publics ayant bénéficié d'un logement viable dans l'exercice de leurs fonctions (en %)	n.d	n.d	n.d

Produit 1.7 : Des marchés avec espaces à vivre sont construits dans les 145 territoires

Indicateur	
Code	Intitulé
I17_1	Indice de fonctionnalité des marchés

Territoires	Marché de	IFM	Niveau de Fonctionnalité
Lisala	Lisala	0,77	Fonctionnel
Bondandanga	Bongandanga	0,69	Fonctionnalité moyenne
Bumba	Bumba	0,85	Fonctionnel

Composante 2 : Promouvoir des économies rurales et les chaînes de valeur

Effet attendu : Les capacités de production des ménages ruraux sont renforcées, leurs productivités améliorées et leurs revenus accrus.

Produit 2.1 : Les producteurs locaux sont structurés par filière porteuse dans les 145 territoires

Produit 2.2 : Les équipements de production, de traitement, de transformation sont acquis et distribués aux producteurs structurés et professionnalisés autour des filières porteuses dans les 145 territoires

Produit 2.3 : Acquisition et approvisionnement en intrants et semences agricoles des 500.000 tonnes pour les 500.000 ménages agricoles professionnalisés

Indicateurs		Territoires		
Code	Intitulé	Lisala	Bongandanga	Bumba
I21_1	Rendement agricole moyen	0,9	0,9	0,90005717
I21_2	Revenu moyen des petits producteurs agricoles, selon le sexe et le statut d'autochtone	n.d	n.d	n.d

Indicateurs	
Code	Intitulé
I21_3	Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de mesure du sentiment d'insécurité alimentaire

Phase	Population analysée	Territoires			Mongala	RDC
		Lisala	Bongandanga	Bumba		
		613 727	693 782	865 052	2 172 561	102 971 764
Phase 1	Population	214 804	173 446	346 021	734 271	31 653 557
	%	35	25	40	34	31
Phase 2	Population	276 177	242 824	259 516	778 516	44 888 830
	%	45	35	30	36	44
Phase 3	Population	92 059	208 135	216 263	516 457	22 597 681
	%	15	30	25	24	22
Phase 4	Population	30 686	69 378	43 253	143 317	3 831 695
	%	5	10	5	7	4

Territoire de Lisala

Taux net d'admission en 1ère primaire

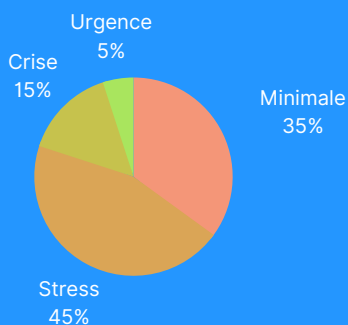


Taux d'achèvement au primaire

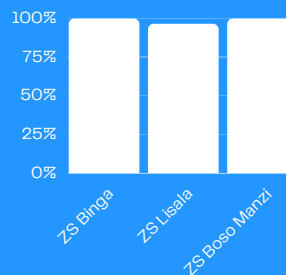


Routes

Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année

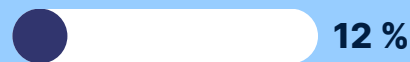


Insécurité alimentaire

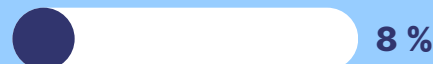


Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié

Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



Proportion de la population ayant accès à l'électricité



Temps moyen Aller-Retour pour s'approvisionner en eau



39,6 minutes

Territoire de Bongandanga

Taux net d'admission en 1ère primaire

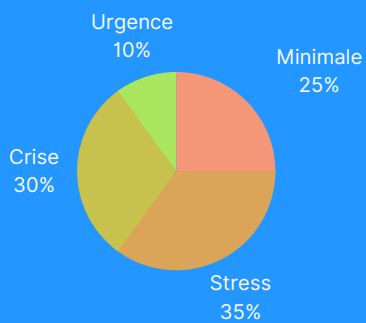


Taux d'achèvement au primaire

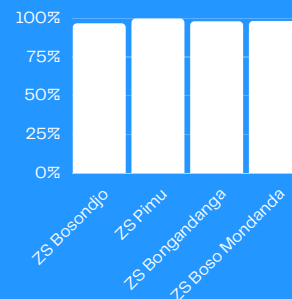


Routes

Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année

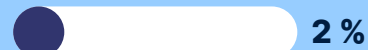


Insécurité alimentaire

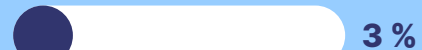


Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié

Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



Proportion de la population ayant accès à l'électricité



Temps moyen Aller-Retour pour s'approvisionner en eau



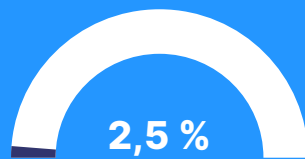
40,1 minutes

Territoire de Bumba

Taux net d'admission en 1ère primaire

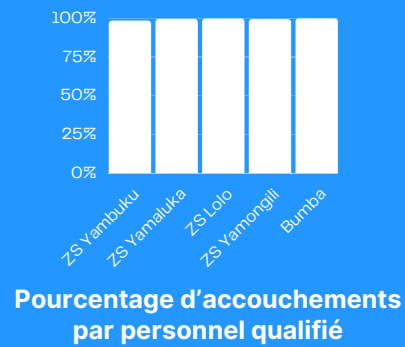
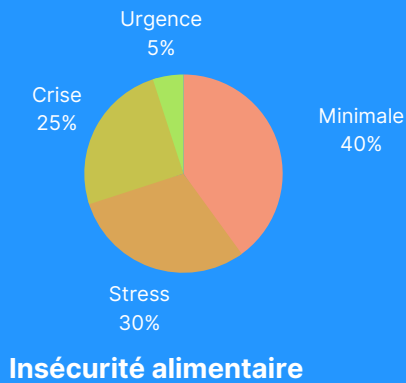


Taux d'achèvement au primaire

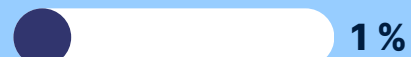


Routes

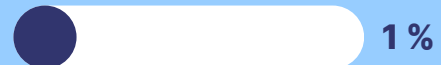
Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année



Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



Proportion de la population ayant accès à l'électricité



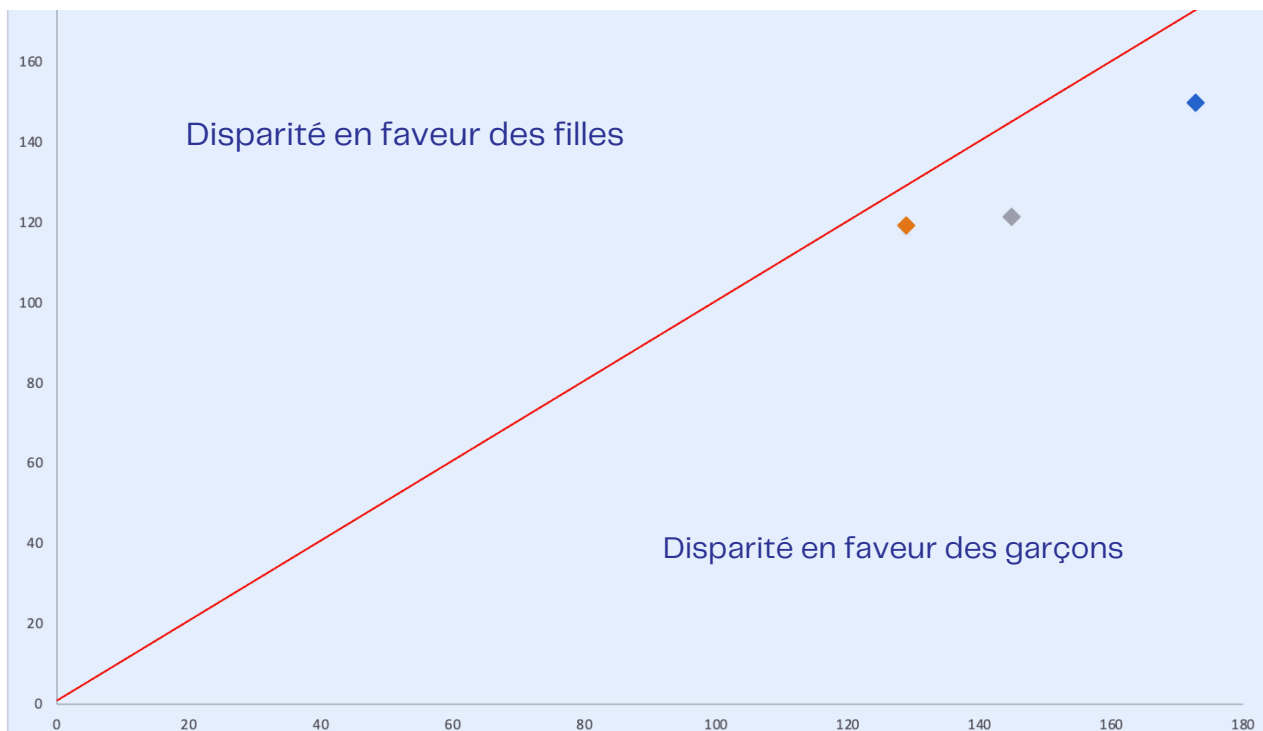
Temps moyen Aller-Retour pour s'approvisionner en eau



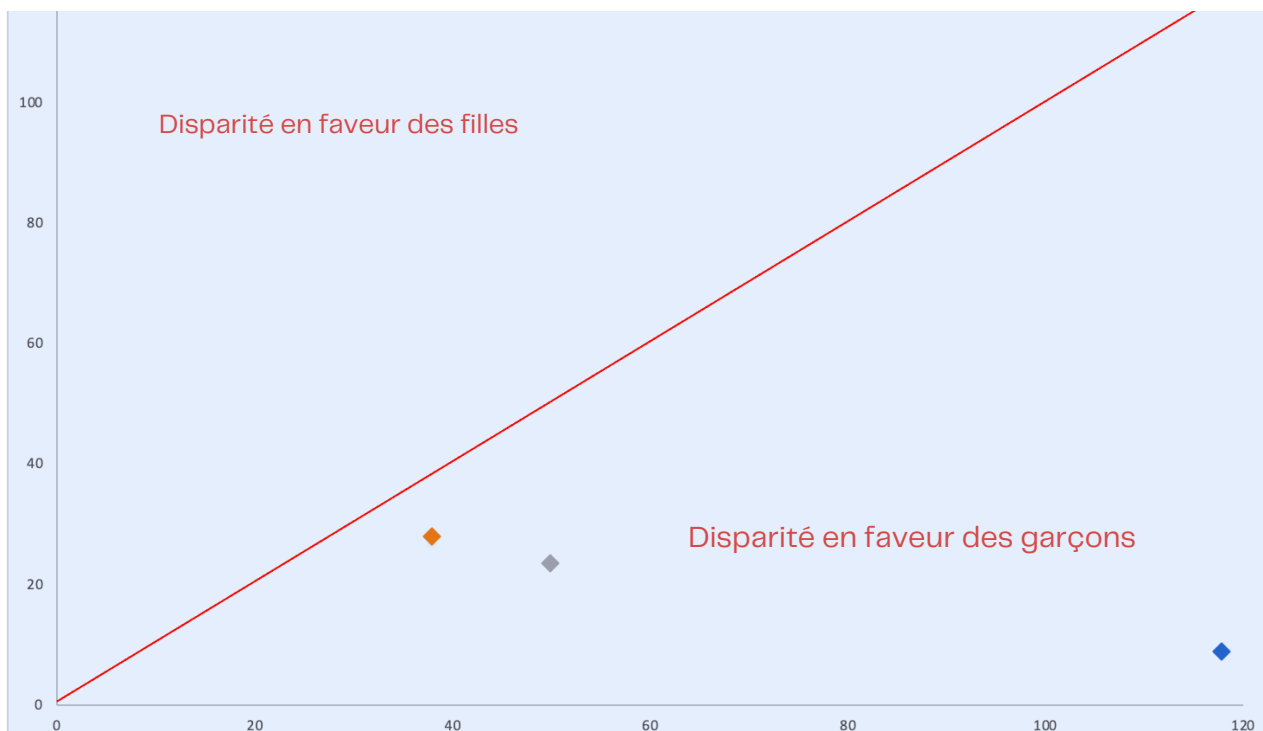
30,5 minutes

Disparité assez prononcée en faveur des garçons, surtout au niveau secondaire.

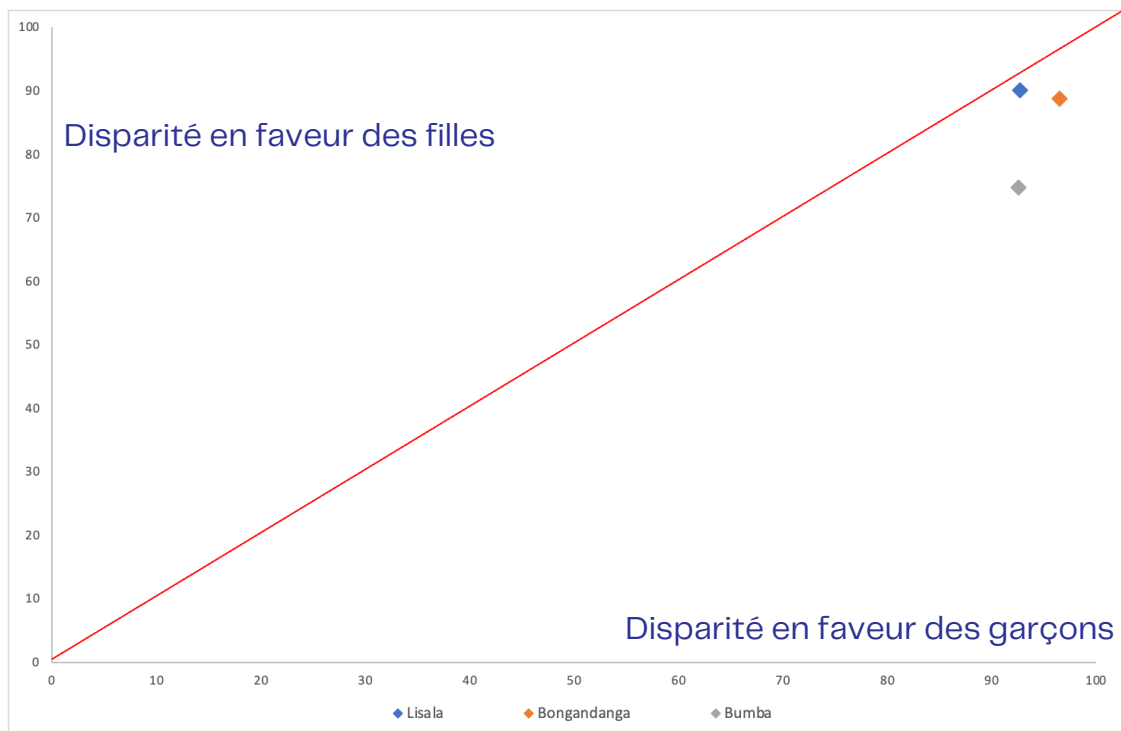
Parité du Taux brut de scolarisation au primaire



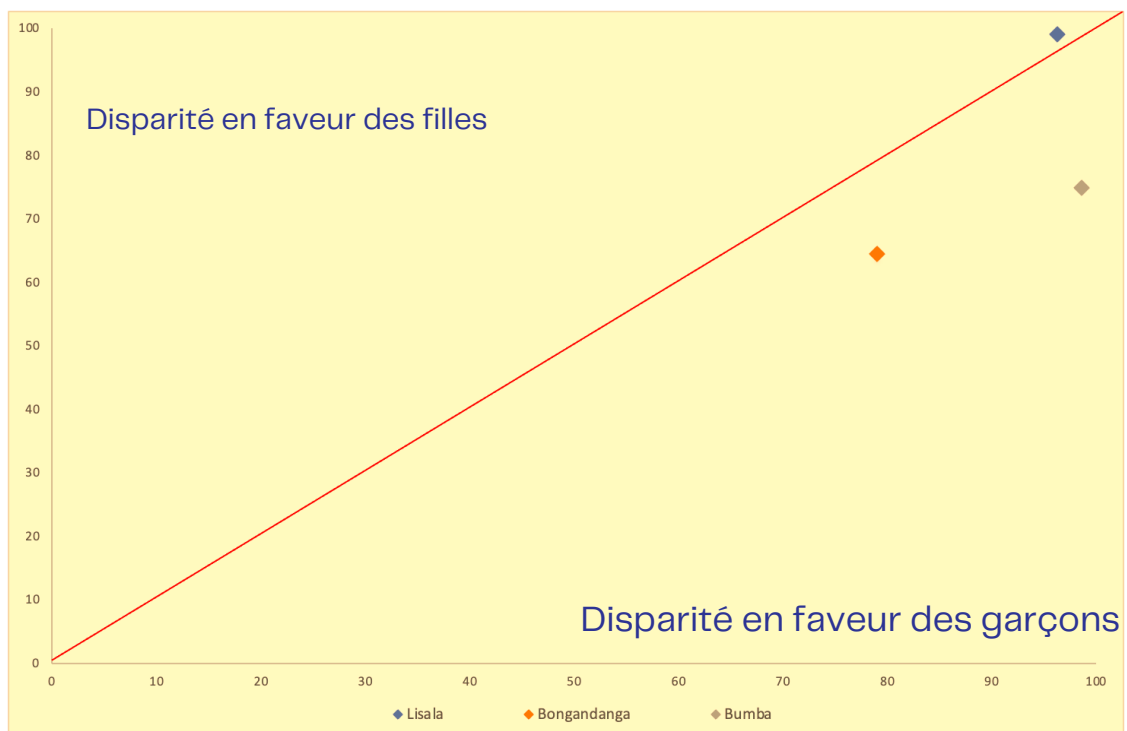
Parité du Taux brut de scolarisation au secondaire



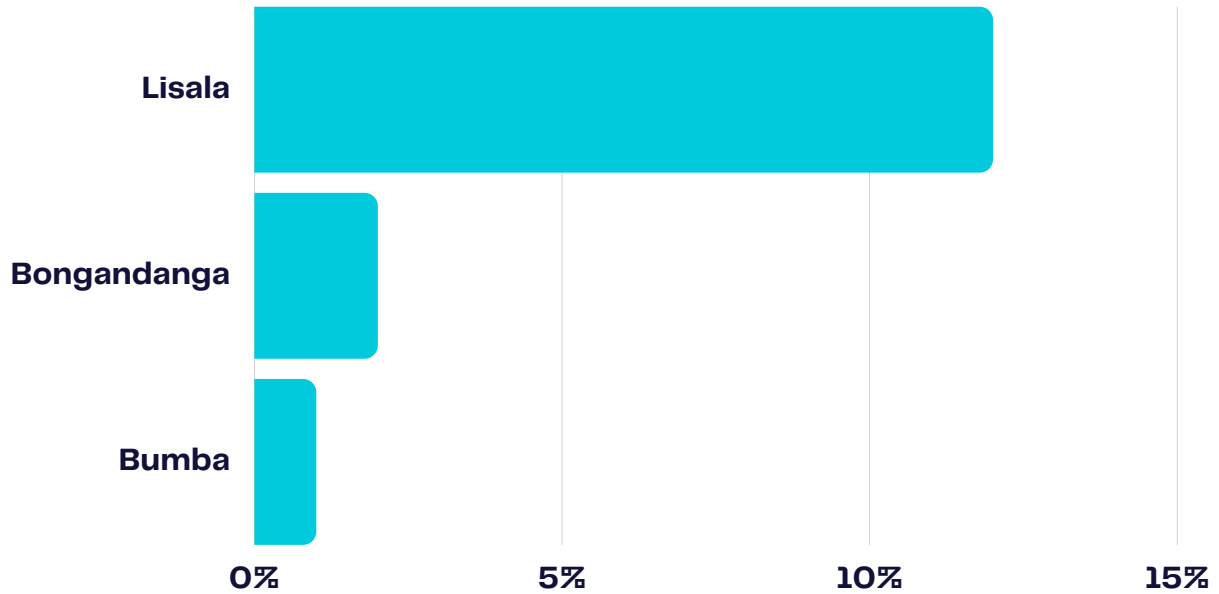
Parité du taux net d'admission en 1ère primaire



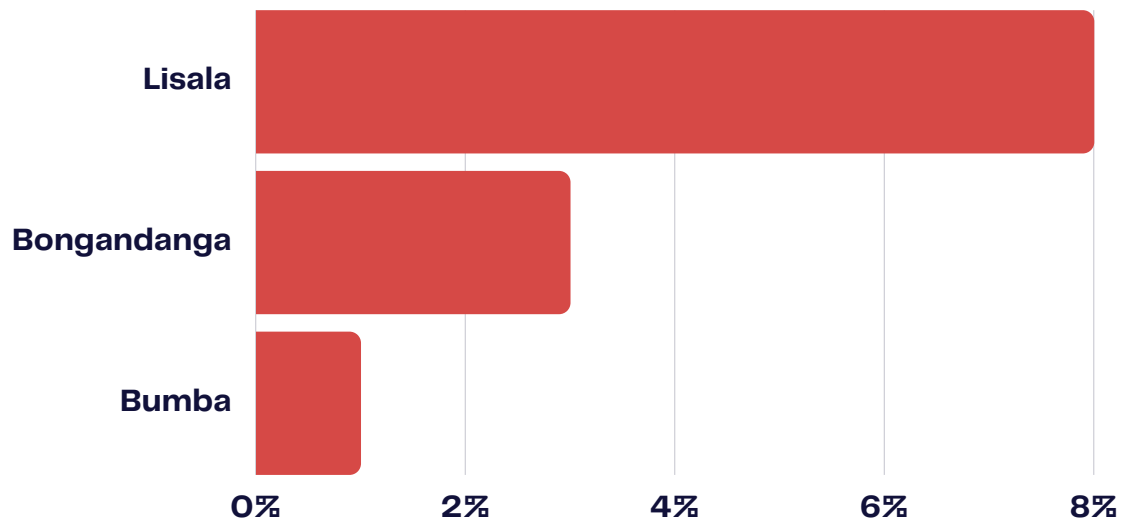
Parité du taux d'achèvement au primaire



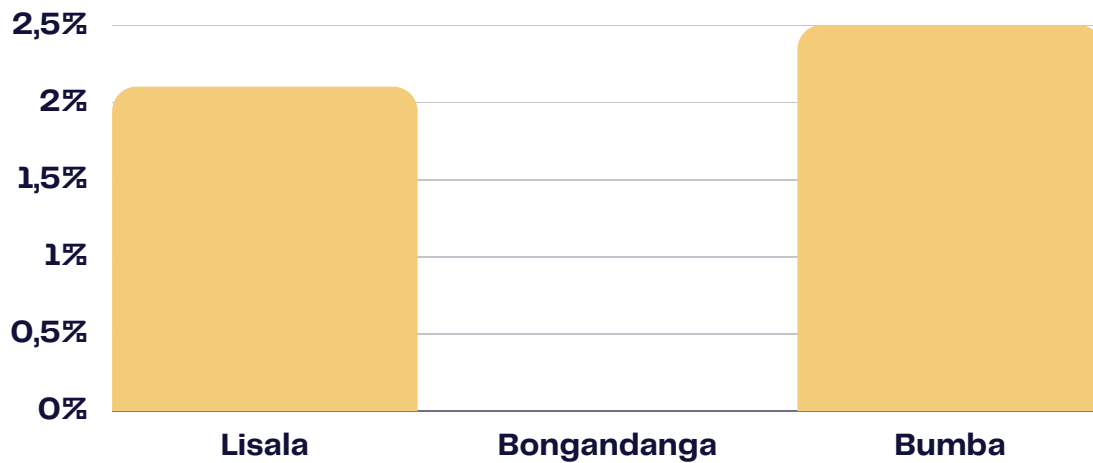
Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



Proportion des ménages ayant accès à l'électricité



Proportion de la population ayant accès à une route praticable toute l'année



Rendement agricole moyen (tonnes par hectare)



- Faible accès à l'eau et à l'électricité.
- Très faible accès aux routes praticables toute l'année.
- Très faibles rendements agricoles: aucun territoire ne franchit la barre de 1 tonne à l'hectare.



PDL 145
TERRITOIRES





VII

PROVINCE DU KASAÏ

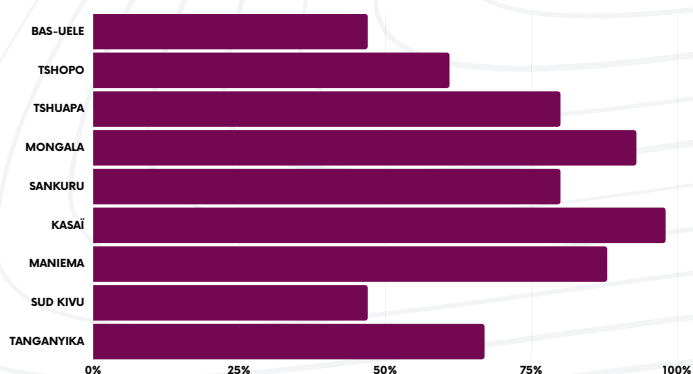


Géographie - Démographie



- Superficie: 95 631 km² (4,1% de la superficie totale)
- Population: 2 661 028 habitants (2,6% de la population totale)
- Densité de la population: 31 habitants au km²
- Chef-lieu: Tshikapa (1.750.000 habitants), à 652 km de Kinshasa, 936 km de Lubumbashi
- Territoires (5): Luebo, Ilebo, Mweka, Dekese, Kamonia
- Population de moins de 18 ans : 58%
- Nombre moyen d'enfants /femmes : 7,8
- Espérance de vie en 2016 : 56,8 ans

Le Kasai est la province avec la plus forte proportion de la population rurale des neuf provinces sous étude

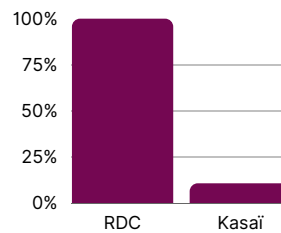
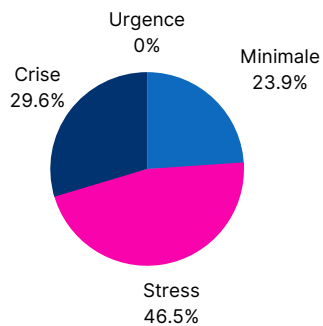


PAIX ET SÉCURITÉ



**0 personnes
déplacées (2021)**

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE



788.511 personnes souffrent d'insécurité alimentaire aigüe dans le Kasai, soit 10,7% du nombre total.

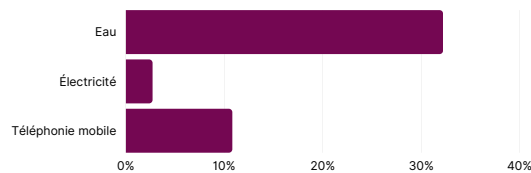


30 personnes sur 100 souffrent d'insécurité alimentaire aigüe (IPC3+)

FACTEURS AGGRAVANT LA FRAGILITÉ

- Rivalités entre groupes ethniques (Luba, Tshokwe, cette, Pende, et Kuba s'affrontent régulièrement pour l'accès au pouvoir politique et économique.
- Tensions persistantes entre les détenteurs des périmètres miniers et les agriculteurs.
- Crise de confiance de la population envers les institutions de l'État.

ACCÈS AUX SERVICES



6 personnes sur 20 ont accès à une source d'eau améliorée

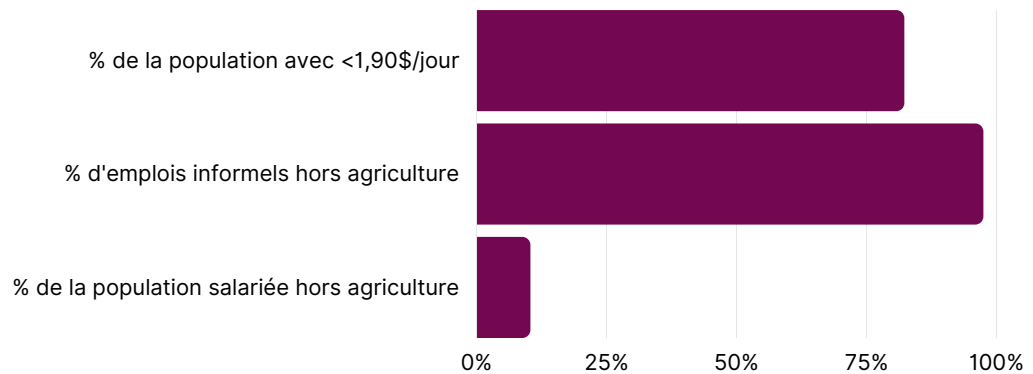


1 personne sur 20 a accès à l'électricité



2 personnes sur 20 utilisent le téléphone portable

REVENUS, PAUVRETÉ



PRINCIPALES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

- Production agropastorale (maïs, millet, manioc, soja, haricot, courge, piment, banane plantain et ananas).
- Élevage des bovins et pêche.





PDL 145
TERRITOIRES



Composante 1 : Améliorer l'accès aux infrastructures et services socioéconomiques de base

Effet attendu : Les populations rurales et périurbaines pauvres ont un meilleur accès aux infrastructures et services socioéconomiques de base

Produit 1.1 : Des écoles primaires, secondaires et techniques sont construites, réhabilitées, équipées et fonctionnelles

Indicateurs		Territoires					Kasai	RDC
Code	Intitulé	Luebo	Kamonia	Ilebo	Mweka	Dekese		
I11_1	Taux brut de scolarisation (TBS)							
	TBS au primaire	147,8	166	132,4	158,7	141,6	112	113
	<i>Garçons</i>	151,1	174,6	130,5	161,1	150,4	119	118
	<i>Filles</i>	144,3	157	134,4	156,2	132,2	105	109
	TBS au secondaire	28,9	26,9	53,6	44,5	25,7	45,9	47,8
	<i>Garçons</i>	39,2	36,2	59,3	54,1	32,7	55,9	57,3
	<i>Filles</i>	18	17	47,5	34,4	18,4	35,9	38,4
I11_2	Taux net d'admission en 1ère année primaire	69,5	95,6	73,6	82,7	26,3	91,9	n.d
	<i>Garçons</i>	69,5	96,9	73,6	82,7	26,3	91,9	n.d
	<i>Filles</i>	69,6	94,3	73,6	82,7	26,3	91,9	n.d
I11_3	Taux d'achèvement au primaire	74,2	32,7	58,9	57	90,4	66	75,3
	<i>Garçons</i>	66,5	28,7	58,6	54,6	80,2	72	80,8
	<i>Filles</i>	84,5	38,4	59,2	59,7	104,6	60	69,9
I11_4	Indices de parité (IP)							
	IP à la scolarisation							
	<i>au primaire</i>	1,0	0,9	1,0	1,0	0,9	0,9	0,9
	<i>au secondaire</i>	0,5	0,5	0,8	0,6	0,6	0,6	0,7
	IP à l'admission en 1ère année primaire	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	n.d
	IP à l'achèvement au primaire	1,3	1,3	1,0	1,1	1,3	0,8	0,9

Produit 1.3 : Des routes de desserte agricole et ouvrages d'art sont construits et fonctionnels

Indicateur	
Code	Intitulé
I13_1	Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année

Territoire	Luebo	Kamonia	Ilebo	Mweka	Dekese
Population Territoire	541 690	1 875 058	671 438	1 023 422	228 965
Population ayant accès a une route en bon état	0,0	0	63 312	127 808	0,0
Indice d'accès à une route en bon état (%)	0,0	0	9,4	12,5	0,0

Produit 1.4 : Des mini centrales photovoltaïques sont construites et fonctionnelles

Indicateur		Territoires				
Code	Intitulé	Luebo	Kamonia	Ilebo	Mweka	Dekese
I14_1	Proportion de la population ayant accès à l'électricité (en %)	1,0	2,0	n.d	n.d	0,0

Produit 1.5 : Des forages d'adduction d'eau sont construits et fonctionnels

Indicateurs		Territoires				
Code	Intitulé	Luebo	Kamonia	Ilebo	Mweka	Dekese
I15_1	Proportion de la population ayant accès à une source d'eau améliorée (en %)	37,0	15,0	n.d	n.d	1,0
I15_2	Temps moyen Aller-Retour mis pour s'approvisionner en eau (en minutes)	25,9	34,6	n.d	n.d	28,4
I15_3	Proportion de la population ayant accès à l'eau non contaminée (en %)	56,0	61,0	n.d	n.d	25,0

Produit 1.6 : Des bâtiments administratifs et logements des autorités administratives sont construits, équipés et habités

Indicateur		Territoires				
Code	Intitulé	Luebo	Kamonia	Ilebo	Mweka	Dekese
I16_1	Proportion d'agents publics disposant d'un bureau viable pour l'exercice de leurs fonctions (en %)	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d
I16_2	Proportion d'agents publics ayant bénéficié d'un logement viable dans l'exercice de leurs fonctions (en %)	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d

Produit 1.7 : Des marchés avec espaces à vivre sont construits dans les 145 territoires

Indicateur			
Code	intitulé		
I17_1	Indice de fonctionnalité des marchés		
Territoires	Marché de	IFM	Niveau de Fonctionnalité
Dekese		n.d	n.d
Mweka	Rural de Mweka	0,52	Non fonctionnel
	Domiongo	0,77	Fonctionnel
	Mpanya	0,77	Fonctionnel
	Quartier-ville	0,77	Fonctionnel
Ilebo		n.d	n.d
Luebo	Lunkelu	0,63	Fonctionnalité moyenne
	Luebo CPC	0,65	Fonctionnalité moyenne

Composante 2 : Promouvoir des économies rurales et les chaînes de valeur

Effet attendu : Les capacités de production des ménages ruraux sont renforcées, leurs productivités améliorées et leurs revenus accrus.

Produit 2.1 : Les producteurs locaux sont structurés par filière porteuse dans les 145 territoires

Produit 2.2 : Les équipements de production, de traitement, de transformation sont acquis et distribués aux producteurs structurés et professionnalisés autour des filières porteuses dans les 145 territoires

Produit 2.3 : Acquisition et approvisionnement en intrants et semences agricoles des 500.000 tonnes pour les 500.000 ménages agricoles professionnalisés

Indicateurs		Territoires				
Code	Intitulé	Luebo	Kamonia	Ilebo	Mweka	Dekese
I21_1	Rendement agricole moyen	0,713	0,7	0,672	0,718	0,611
I21_2	Revenu moyen des petits producteurs agricoles, selon le sexe et le statut d'autochtone	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d



PDL 145
TERRITOIRES



Indicateur	
Code	Intitulé
I21_3	Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de mesure du sentiment d'insécurité alimentaire

		Territoires					Kasai	RDC
		Luebo	Kamonia	Ilebo	Mweka	Dekese		
Phase	Population analysée	346 987	1 142 205	457 831	585 444	128 561	2 661 028	102 971 764
Phase 1	Population	69 397	342 662	68 675	117 089	38 568	636 391	31 653 557
	%	20	30	15	20	30	24	31
Phase 2	Population	138 795	342 662	228 916	292 722	70 709	1 073 802	44 888 830
	%	40	30	50	50	55	40	44
Phase 3	Population	138 795	399 772	160 241	175 633	19 284	893 725	22 597 681
	%	40	35	35	30	15	34	22
Phase 4	Population	0,0	57 110	0,0	0,0	0,0	57 110	3 831 695
	%	0,0	5	0,0	0,0	0,0	2	4

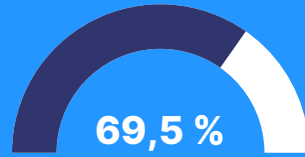


PDL 145
TERRITOIRES



Territoire de Luebo

Taux net d'admission en 1ère primaire

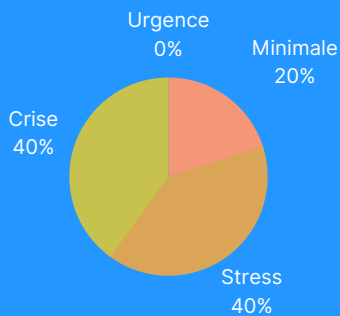


Taux d'achèvement au primaire

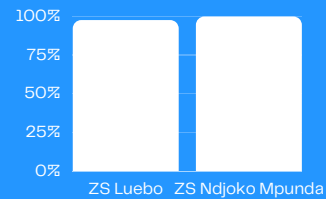


Routes

Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année

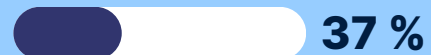


Insécurité alimentaire

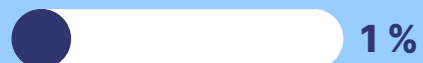


Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié

Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



Proportion de la population ayant accès à l'électricité



Temps moyen Aller-Retour pour s'approvisionner en eau



25,9 Minutes

Territoire de Kamonia

Taux net d'admission en 1ère primaire

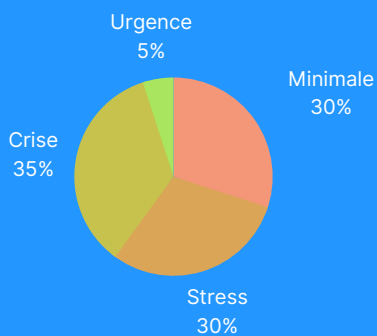


Taux d'achèvement au primaire

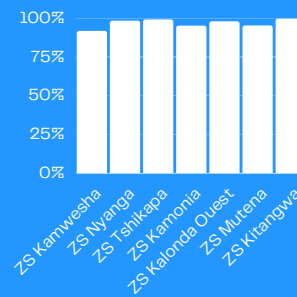


Routes

Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année

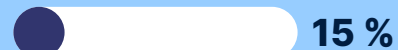


Insécurité alimentaire

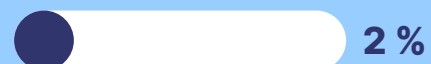


Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié

Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



Proportion de la population ayant accès à l'électricité



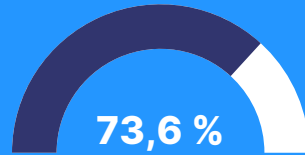
Temps moyen Aller-Retour pour s'approvisionner en eau



34,6 Minutes

Territoire d'Ilebo

Taux net d'admission en 1ère primaire

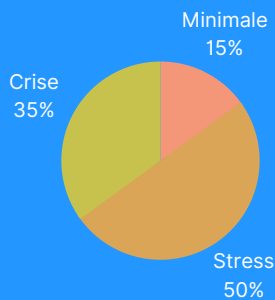


Taux d'achèvement au primaire

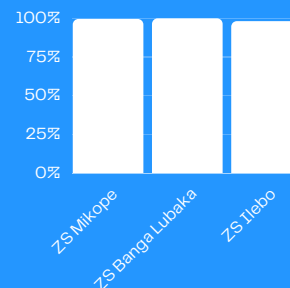


Routes

Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année



Insécurité alimentaire



Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié

Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



Donnée manquante

Proportion de la population ayant accès à l'électricité



Donnée manquante

Temps moyen Aller-Retour pour s'approvisionner en eau



Donnée manquante

Territoire de Mweka

Taux net d'admission en 1ère primaire

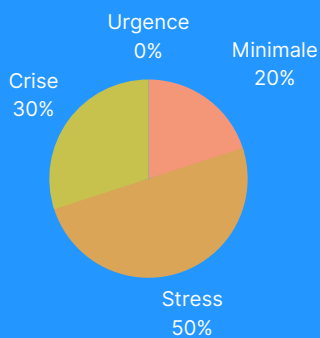


Taux d'achèvement au primaire

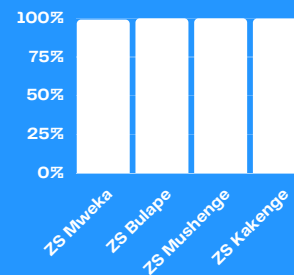


Routes

Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année



Insécurité alimentaire



Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié

Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



Donnée manquante

Proportion de la population ayant accès à l'électricité



Donnée manquante

Temps moyen Aller-Retour pour s'approvisionner en eau



Donnée manquante

Territoire de Dekese

Taux net d'admission en 1ère primaire

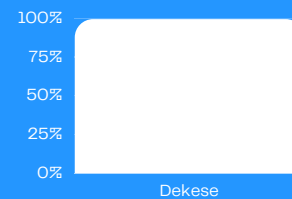
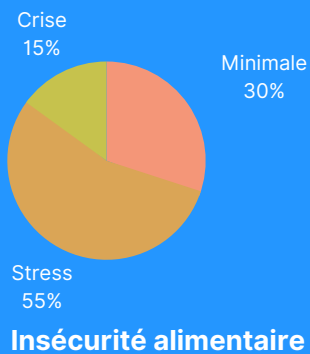


Taux d'achèvement au primaire



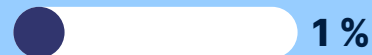
Routes

Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année

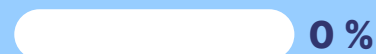


Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié

Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



Proportion de la population ayant accès à l'électricité

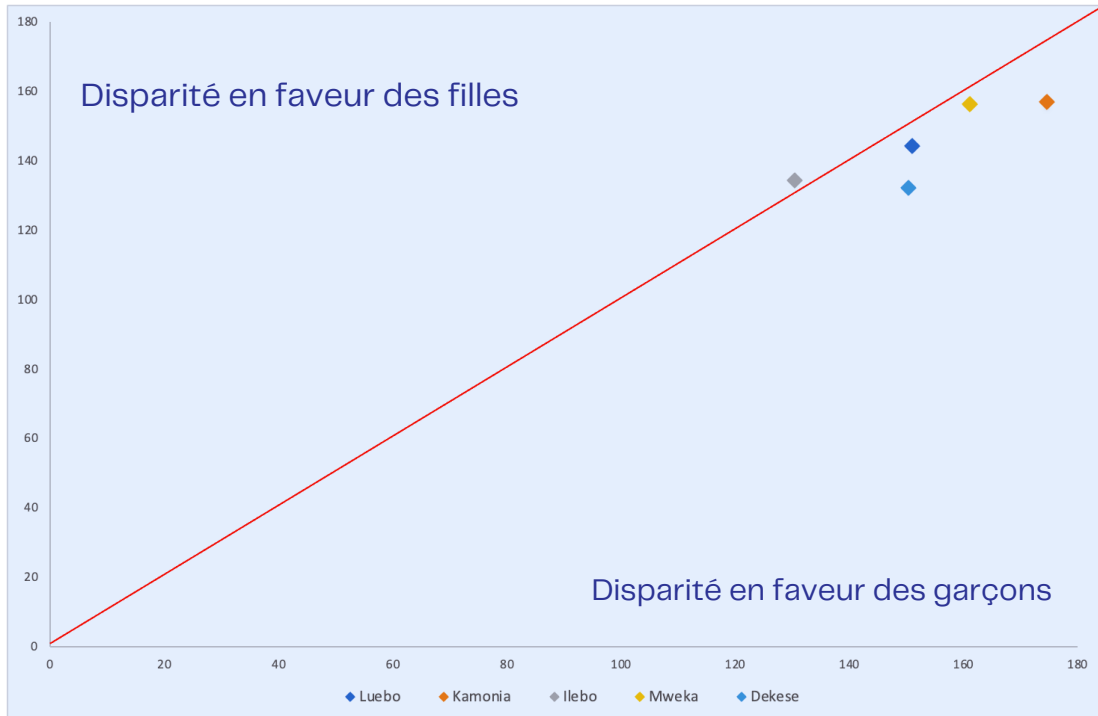


Temps moyen Aller-Retour pour s'approvisionner en eau

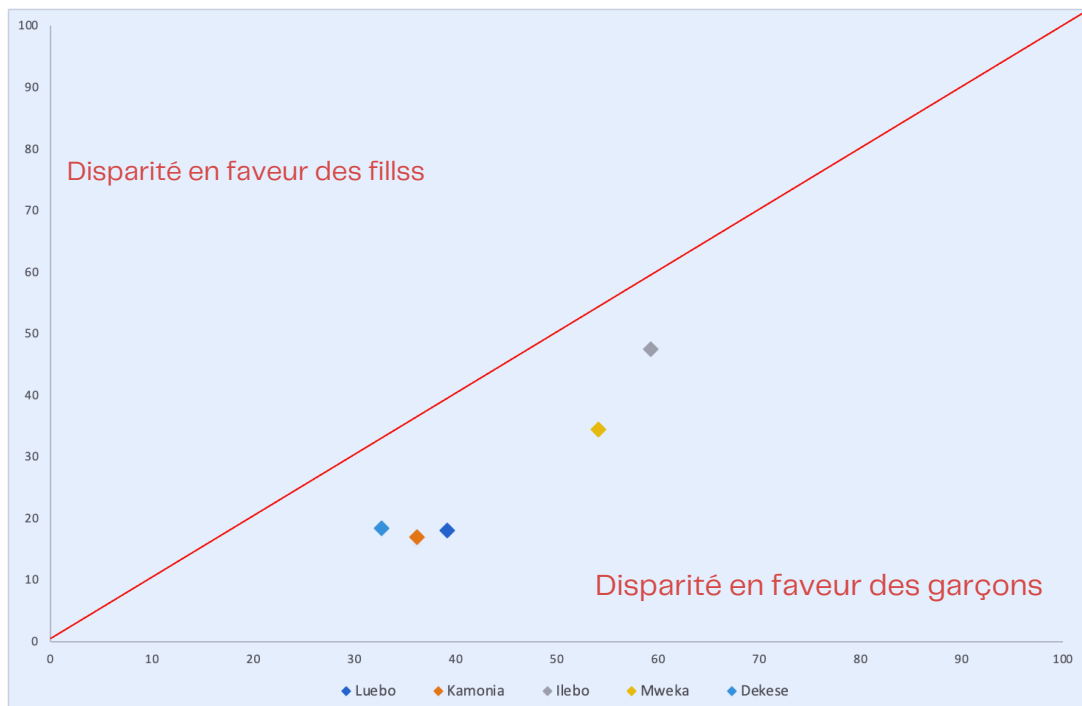


28,4 Minutes

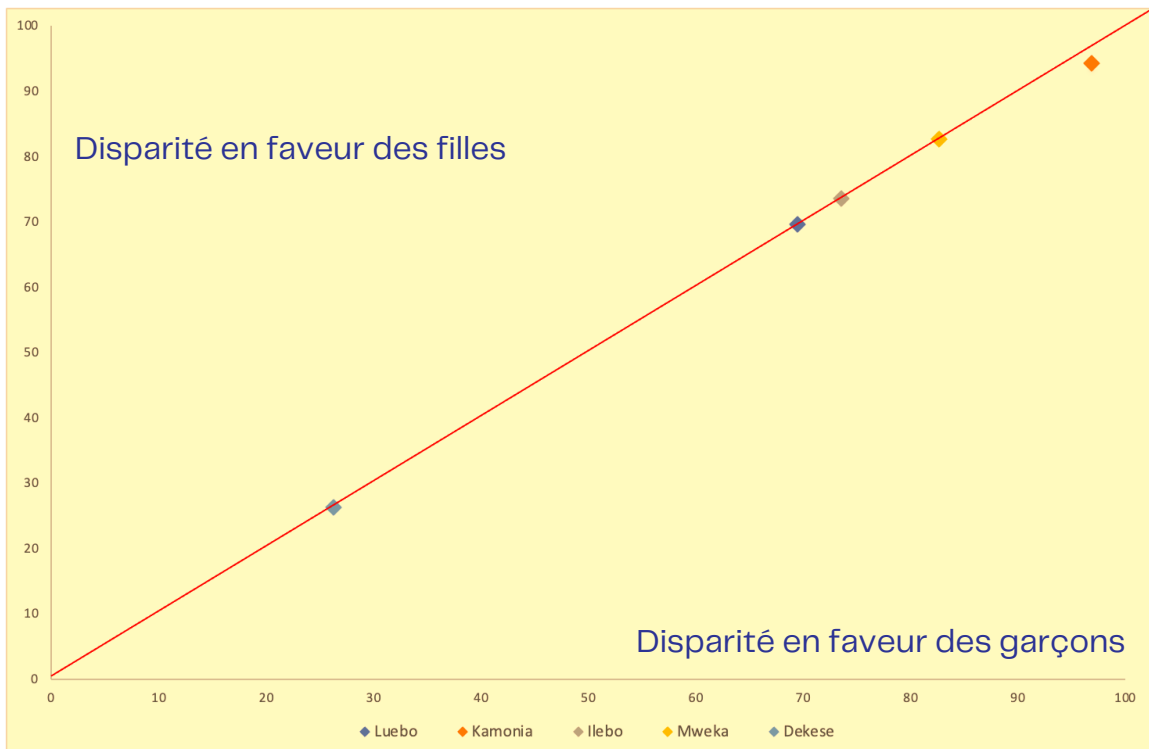
Tendance prononcée pour une disparité en faveur des garçons en matière de scolarisation



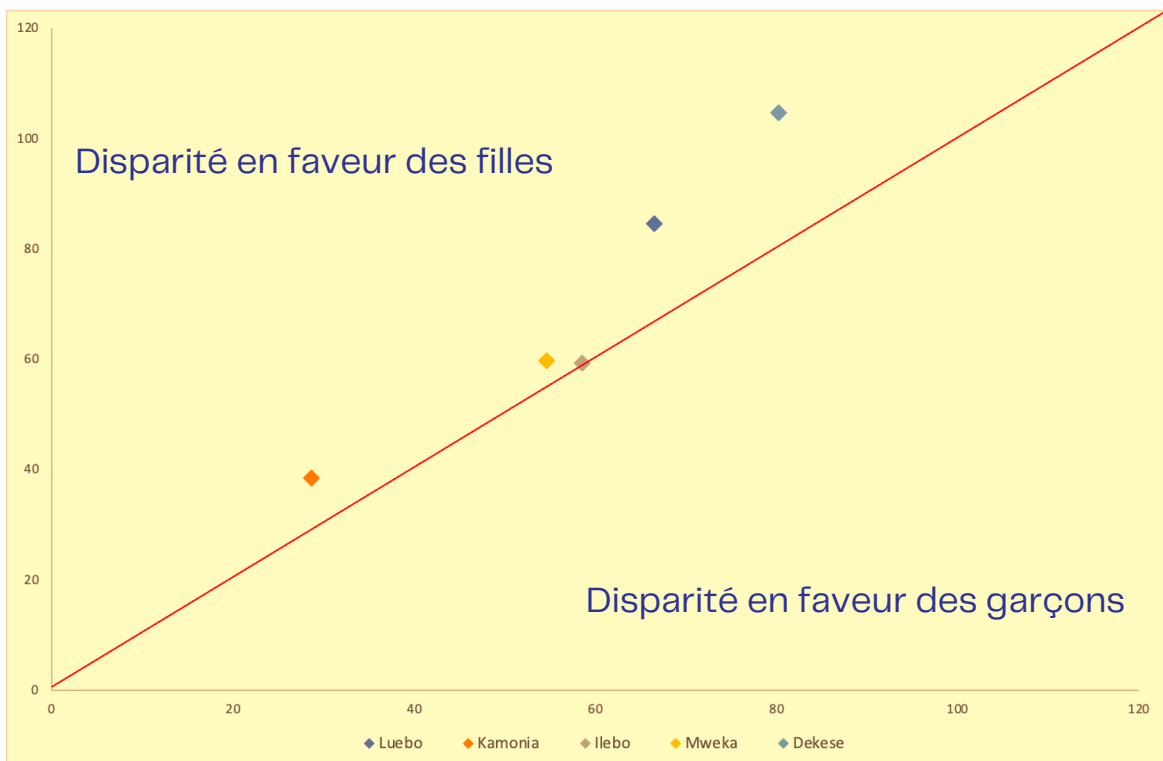
Parité du Taux brut de scolarisation au primaire



Parité du Taux brut de scolarisation au secondaire

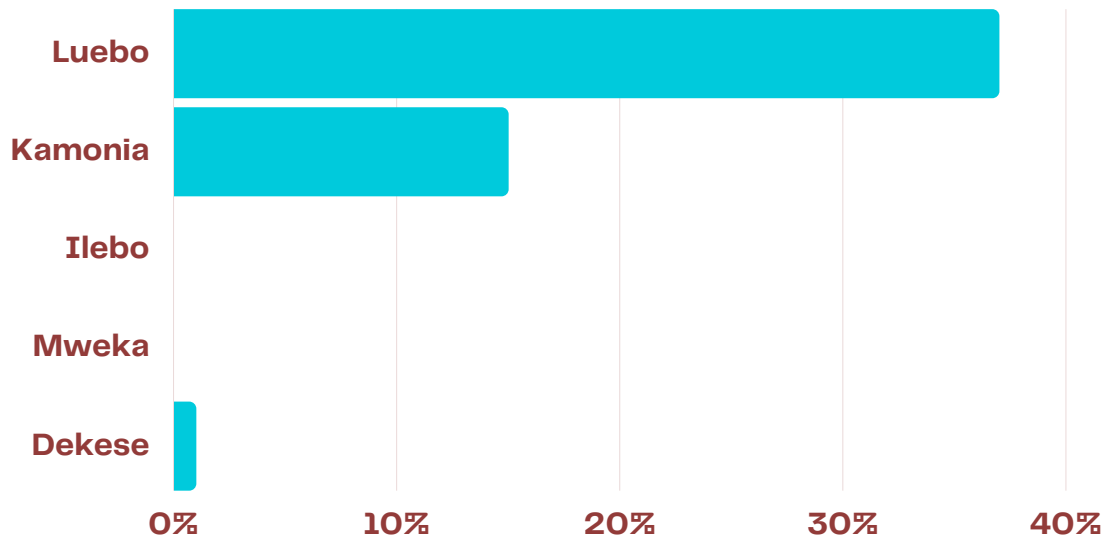


Parité du taux net d'admission en 1ère primaire

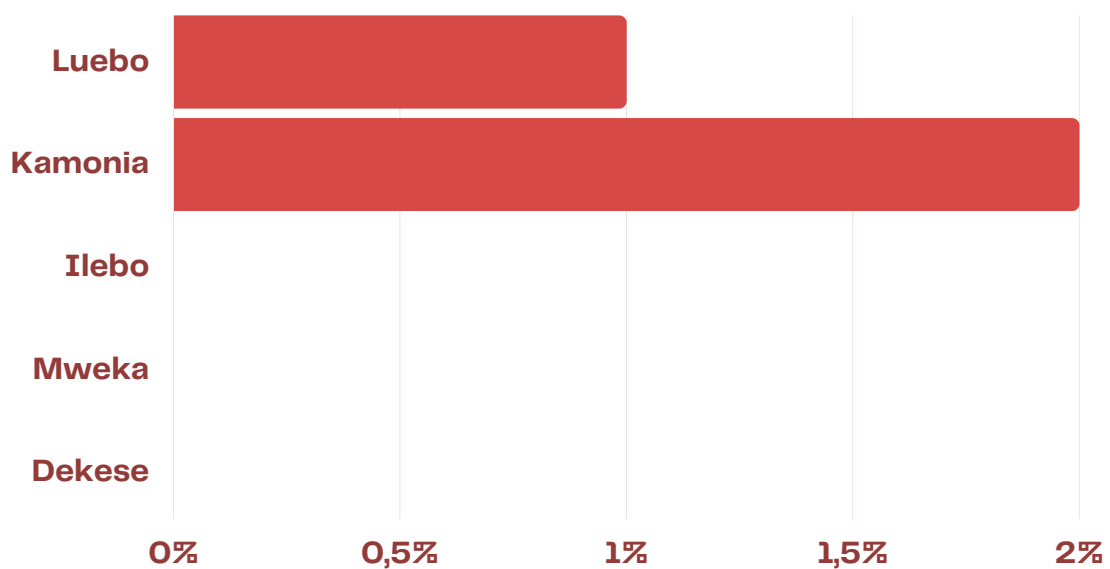


Parité du taux d'achèvement au primaire

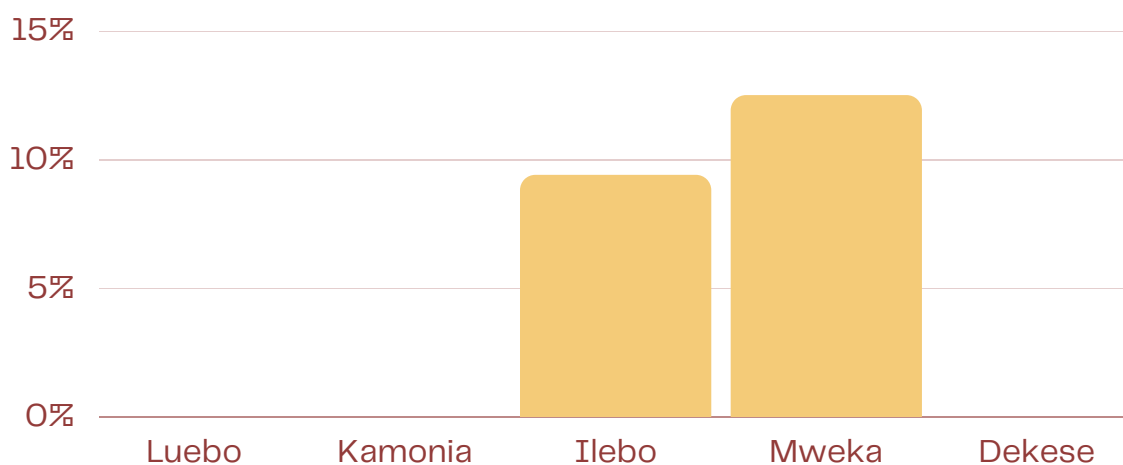
Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



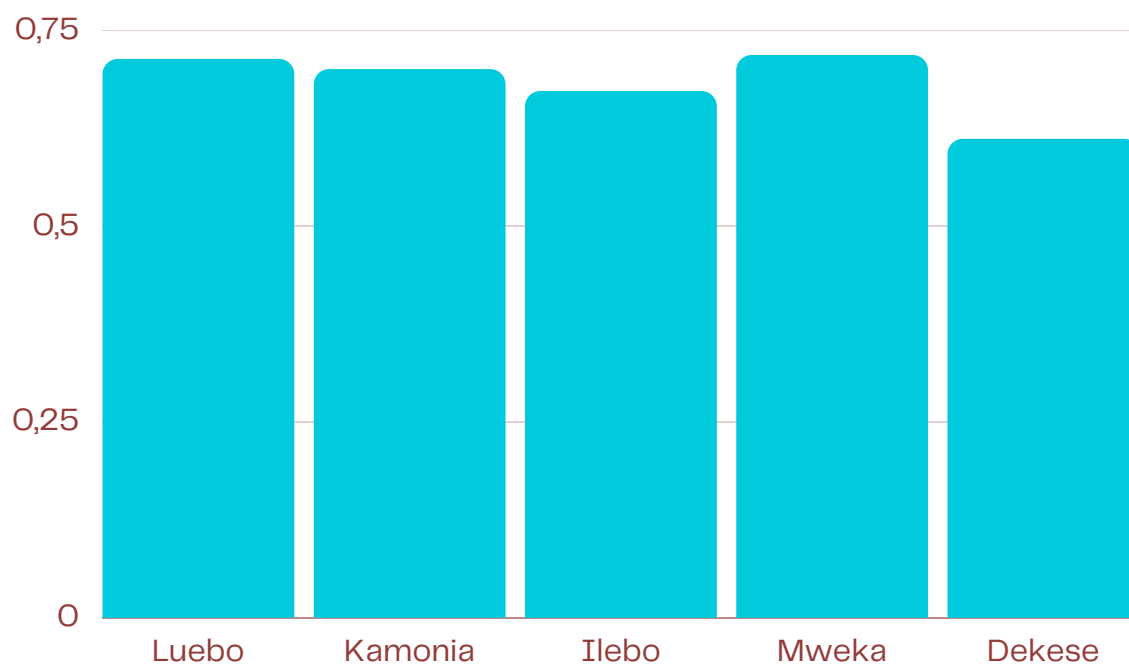
Proportion des ménages ayant accès à l'électricité



Proportion de la population ayant accès à une route praticable toute l'année



Rendement agricole moyen (tonnes par hectare)



- Faible accès à l'eau et à l'électricité.
- Très faible accès aux routes praticables toute l'année.
- Très faibles rendements agricoles: aucun territoire ne franchit la barre de 1 tonne à l'hectare.



PDL 145
TERRITOIRES





VIII

PROVINCE DU SANKURU

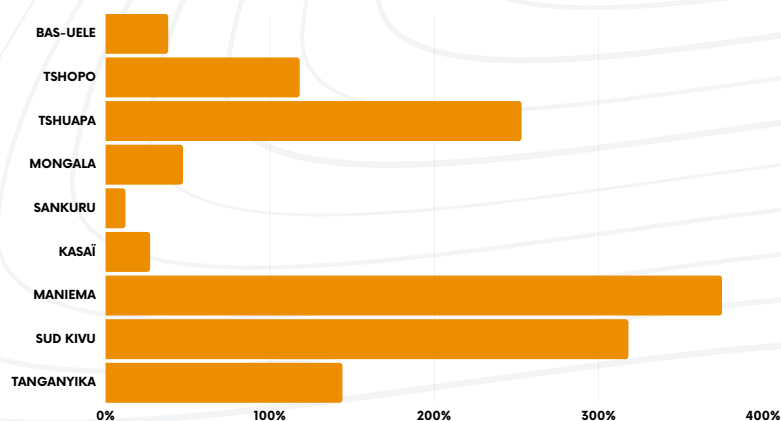


Géographie - Démographie



- Superficie: 104 331 km² (4,4% de la superficie totale)
- Population: 2 750 765 habitants (2,7% de la population totale)
- Densité de la population: 13 habitants au km²
- Chef-lieu: Lusambo (41 416 habitants), à 903 km de Kinshasa, 642 km de Kisangani
- Territoires (6): Lomela, Kole, Lodja, Lusambo, Lubefu, Katakokombe
- Population de moins de 18 ans : 57%
- Nombre moyen d'enfants /femmes : 7,1
- Espérance de vie en 2016 : 51 ans

Le Sankuru est la province avec le plus faible taux d'accès à l'électricité des neuf provinces sous étude.

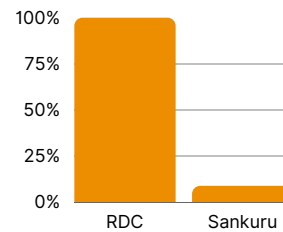
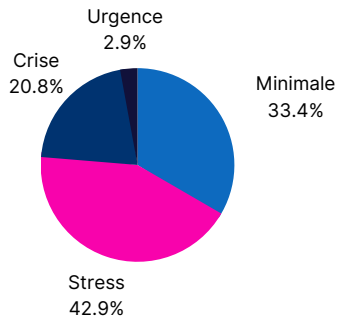


PAIX ET SÉCURITÉ



**0 personnes
déplacées (2021)**

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE



651.547 personnes souffrent d'insécurité alimentaire aigüe dans la Tshopo, soit 8,8% du nombre total.

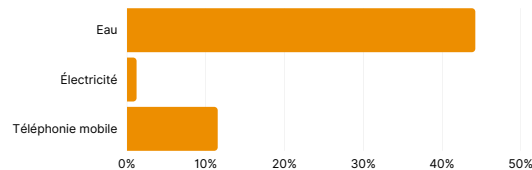


24 personnes sur 100 souffrent d'insécurité alimentaire aigüe (IPC3+)

FACTEURS AGGRAVANT LA FRAGILITÉ

- Altercations régulières entre communautés, plus particulièrement dans le territoire de Lomela.
- Conflits fonciers.

ACCÈS AUX SERVICES



9 personnes sur 20 ont accès à une source d'eau améliorée

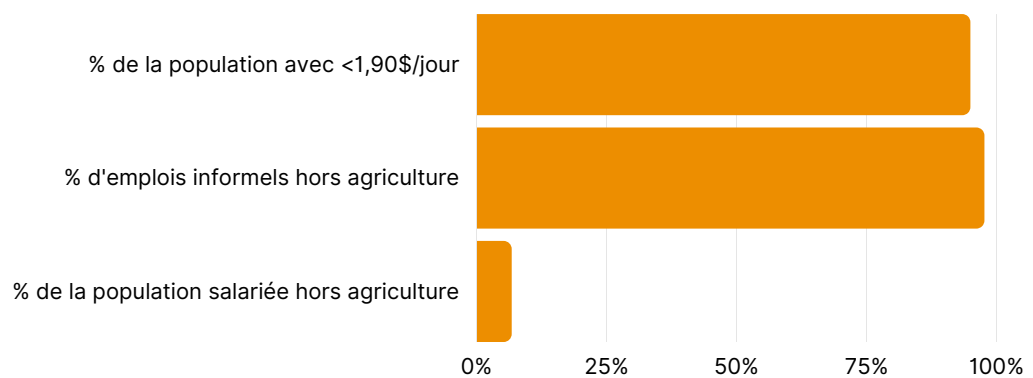


0 personnes sur 20 a accès à l'électricité



2 personnes sur 20 utilisent le téléphone portable

REVENUS, PAUVRETÉ



PRINCIPALES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

- Activités agro-pastorales (agriculture de subsistance). Les cultures pérennes (café, palmier à huile, coton, cacao, etc.) sont en perte de vitesse.
- Activités minières : seul le diamant est exploité de manière artisanale.





Composante 1 : Améliorer l'accès aux infrastructures et services socioéconomiques de base

Effet attendu : Les populations rurales et périurbaines pauvres ont un meilleur accès aux infrastructures et services socioéconomiques de base

Produit 1.1 : Des écoles primaires, secondaires et techniques sont construites, réhabilitées, équipées et fonctionnelles

Indicateurs		Territoires						Sankuru	RDC
Code	Intitulé	Katako-Kombe	Kole	Lodja	Lomela	Lubefu	Lusambo		
I11_1	Taux brut de scolarisation (TBS)								
	TBS au primaire	101,0	96,7	131,8	124,9	131,6	112,0	86,0	113,0
	Garçons	104,0	100,0	139,2	133,7	134,1	113,0	91,0	118,0
	Filles	99,0	93,9	126,7	116,7	128,9	111,0	82,0	109,0
	TBS au secondaire	78,0	52,2	43,1	85,8	72,1	59,0	27,8	47,8
	Garçons	94,0	64,0	66,0	93,8	80,0	80,0	33,6	57,3
	Filles	58,0	38,1	23,6	75,5	63,6	40,0	21,8	38,4
I11_2	Taux net d'admission en 1ère année primaire	67,0	26,3	81,1	75,0	81,8	73,0	n.d	n.d
	Garçons	73,0	27,3	94,4	84,6	33,3	75,0	n.d	n.d
	Filles	63,0	25,0	68,4	63,6	100,0	71,0	n.d	n.d
I11_3	Taux d'achèvement au primaire	71,0	40,0	49,0	65,0	79,0	61,0	53,0	75,3
	Garçons	75,0	40,0	56,0	61,0	86,0	65,0	60,0	80,8
	Filles	65,0	40,0	42,0	74,0	73,0	57,0	47,0	69,9
I11_4	Indices de parité (IP)								
	IP à la scolarisation								
	au primaire	1,0	0,9	0,9	0,9	1,0	1,0	0,9	0,9
	au secondaire	0,6	0,6	0,4	0,8	0,8	0,5	0,6	0,7
	IP à l'admission en 1ère année primaire	0,9	0,9	0,7	0,8	3,0	0,9	n.d	n.d
	IP à l'achèvement au primaire	0,9	1,0	0,8	1,2	0,8	0,9	0,8	0,9



Produit 1.2 : Des centres de santé sont construits, réhabilités, équipés et fonctionnels

Indicateurs	Territoires																Sankuru	RDC					
	Katoko-Kombe						Kole					Lodja							Lusambo				
	[1]	[2]	[3]	[4]	[5]	[6]	[7]	[8]	[9]	[10]	[11]	[12]	[13]	[14]	[15]	[16]							
I12_1	Densité moyenne pour 10000 habitants vivants	182,18	114,35	70,51	86,18	68,25	26,75	49,47	80,71	94,38	50,49	14,38	105,43	142,8	119,13	146,01	52,35	84,62	65,84				
I12_1b	Proportion de densité moyenne dans les KIC (CDA + communal)	0,18	0,11	0,14	0,17	0,31	0,05	0,51	0,12	0,17	0,58	0,06	0,12	0,18	0,24	0,4	0,09	0,19	0,41				
I12_2	Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié	96,4	100	99,9	99,9	99,6	98,2	99,9	99,8	98,5	98,7	99,5	99,2	98,6	92,2	99,7	96,2	98,7	96,3				
I12_3	Proportion de femmes ayant accouché par elles-mêmes	2,2	2,2	1,2	2,5	1,1	0,04	0,31	1,4	0,56	0,65	0,42	0,29	1,1	0,02	0,36	0,7	0,96	4,3				
I12_4	Taux de couverture en équipement assisté	89	99	94	91	93	96	94	91	84	99	95	99	92	80	78	112	93	84				
I12_5	Taux de qualité hospitalière pour les enfants de moins de 5 ans	1,09	1,39	2,8	2,79	1,55	1,78	4,92	4,79	2,89	4,72	2,07	1,96	4,85	13,88	3,14	2,62	3	1,41				
I12_5	Taux d'immortalité neonatale	0	0	0	0,01	n.d	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,36				
I12_6	Taux de décès congénitaux neonataux	66,2	87,1	83,1	55,3	67,1	74,7	83,3	84,3	79,5	63,5	89,3	106,3	86,1	60,4	91,2	62,7	78,5	7,2				
I12_6a	Taux de couverture Vaccinale en KIC	92	75	96	95	93	87	95	92	80	65	97	82	88	80	88	69	87	95				
I12_6b	Taux de couverture en IVA	96	99	98	91	98	98	97	94	92	89	100	97	92	88	96	85	95	94				
I12_6c	Taux de couverture assistée en Pré-natal 1	100	101	100	98	100	100	100	95	98	91	100	99	97	91	99	105	98	102				
I12_6d	Taux de couverture assistée en Pré-natal 3	94	99	98	91	98	98	96	92	91	86	99	95	90	88	96	99	94	96				
I12_6e	Taux de couverture assistée en IVA	97	99	98	91	98	98	97	94	91	89	100	97	92	88	97	112	96	95				
I12_7	Proportion des femmes enceintes consultant les soins obstétricaux périnataux (OP) au KIC	3,2	21,2	9,8	11,7		13	1,1	7,8	5,7	11,6	3,7	4,1	6,5	77,8	3,9	6,1	10	28,4				
I12_8a	Proportion d'enfants de < 5 ans avec malnutrition précoce ou grave au cours de la période de référence	95,4	98,7	92,5	96,7	90,6	74,1	87,2	90,7	81,8	85	87,9	81,5	85,5	95,7	86,4	94,4	89,3	94				
I12_8b	Proportion des cas de malnutrition chronique (stade chronique) à la population nationale	97,9	97,4	95,7	100,2	102,4	78,2	88,6	92,1	87,3	91,9	88,8	82,7	89,9	87,4	88,9	94,9	92	94,5				

[1] Zone de Santé de Katoko Kombe ; [2] Zone de Santé de Wembo Nyama ; [3] Zone de Santé de Djalo Ndjeka ; [4] Zone de Santé de Kole ; [5] Zone de Santé de Bena Dibebe ; [6] Zone de Santé d'Omenjidi ; [7] Zone de Santé de Vanga Kete ; [8] Zone de Santé de Lodja ; [9] Zone de Santé de Lomela ; [10] Zone de Santé de Tshudi Loto ; [11] Zone de Santé de Dikungu ; [12] Zone de Santé de Minga ; [13] Zone de Santé de Tshumbe ; [14] Zone de Santé de Pania Mutombo ; [15] Zone de Santé d'Ototo ; [16] Zone de Santé de Lusambo.

Produit 1.3 : Des routes de desserte agricole et ouvrages d'art sont construits et fonctionnels

Indicateur	
Code	Intitulé
I13_1	Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année

Territoires	Lomela	Kole	Lodja	Lusambo	Lubefu	Katakombé
Population Territoire	255785	318486	766461	461457	506153	411592
Population ayant accès à une route en bon état	1975	14789	4088	95313	0	0
Indice d'accès à une route en bon état (%)	1	5	1	21	0	0

Produit 1.4 : Des mini centrales photovoltaïques sont construites et fonctionnelles

Indicateur		Territoires					
Code	Intitulé	Lomela	Kole	Lodja	Lusambo	Lubefu	Katakombé
I14_1	Proportion de la population ayant accès à l'électricité (en %)	15	11	4	6	6	1

Produit 1.5 : Des forages d'adduction d'eau sont construits et fonctionnels

Indicateur		Territoires					
Code	Intitulé	Lomela	Kole	Lodja	Lusambo	Lubefu	Katakombé
I15_1	Proportion de la population ayant accès à une source d'eau améliorée (en %)	0	1	2	28	0	1
I15_2	Temps moyen Aller-Retour mis pour s'approvisionner en eau (en minutes)	42,62	59,04	54,83	23,07	49,15	37,04
I15_3	Proportion de la population ayant accès à l'eau non contaminée (en %)	40	17	42	85	17	54

Produit 1.6 : Des bâtiments administratifs et logements des autorités administratives sont construits, équipés et habités

Indicateur		Territoires					
Code	Intitulé	Lomela	Kole	Lodja	Lusambo	Lubefu	Katakombé
I16_1	Proportion d'agents publics disposant d'un bureau viable pour l'exercice de leurs fonctions (en %)	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d
I16_2	Proportion d'agents publics ayant bénéficié d'un logement viable dans l'exercice de leurs fonctions (en %)	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d

Produit 1.7 : Des marchés avec espaces à vivre sont construits dans les 145 territoires

Indicateur	
Code	Intitulé
I17_1	Indice de fonctionnalité des marchés

Territoires	Marché de	IFM	Niveau de Fonctionnalité
Lomela	Mukumari	0,65	Fonctionnalité moyenne
	Vango	0,77	Fonctionnel
Kole	Kole	0,58	Non fonctionnel
Lodja	Omudjadi	0,67	Fonctionnalité moyenne
	Ototo	0,85	Fonctionnel
Lusambo		n.d	n.d
Lubefu	Wembonyama	0,48	Non fonctionnel
	Okoko	0,56	Non fonctionnel
	Ohale	0,67	Fonctionnalité moyenne
	Tshumbe	0,69	Fonctionnalité moyenne
Katako-Kombe	Losele	0,56	Non fonctionnel

Composante 2 : Promouvoir des économies rurales et les chaînes de valeur

Effet attendu : Les capacités de production des ménages ruraux sont renforcées, leurs productivités améliorées et leurs revenus accrus.

Produit 2.1 : Les producteurs locaux sont structurés par filière porteuse dans les 145 territoires

Produit 2.2 : Les équipements de production, de traitement, de transformation sont acquis et distribués aux producteurs structurés et professionnalisés autour des filières porteuses dans les 145 territoires

Produit 2.3 : Acquisition et approvisionnement en intrants et semences agricoles des 500.000 tonnes pour les 500.000 ménages agricoles professionnalisés

Indicateurs		Territoires					
Code	Intitulé	Lomela	Kole	Lodja	Lusambo	Lubefu	Katako-kombe
I21_1	Rendement agricole moyen	0,3044	0,0531	0,0007	0,35	n.d	0,6
I21_2	Revenu moyen des petits producteurs agricoles, selon le sexe et le statut d'autochtone	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d



PDL 145
TERRITOIRES

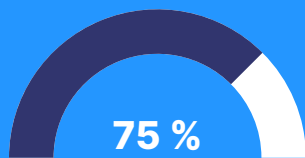


Indicateurs	
Code	Intitulé
I21_3	Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de mesure du sentiment d'insécurité alimentaire

Phase	Population analysée	Territoires						Sankuru	RDC
		Lomela	Kole	Lodja	Lusambo	Lubefu	Katakombé		
		292 096	266 422	673 018	449 529	610 844	458 856	2 750 765	102 971 764
Phase 1	Population	116 838	106 569	269 207	134 859	152 711	137 657	917 841	31 653 557
	%	40	40	40	30	25	30	33	31
Phase 2	Population	131 443	119 890	201 905	247 241	244 338	183 542	1 128 359	44 888 830
	%	45	45	30	55	40	40	41	44
Phase 3	Population	43 814	39 963	168 255	67 429	213 795	91 771	625 028	22 597 681
	%	15	15	25	15	35	20	23	22
Phase 4	Population	0	0	33 651	0	0	45 886	79 537	3 831 695
	%	0	0	5	0	0	10	3	4

Territoire de Lomela

Taux net d'admission en 1ère primaire

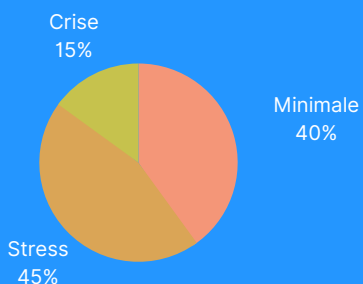


Taux d'achèvement au primaire

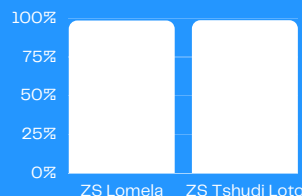


Routes

Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année

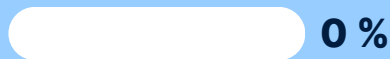


Insécurité alimentaire

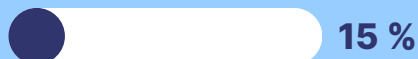


Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié

Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



Proportion de la population ayant accès à l'électricité



Temps moyen Aller-Retour pour s'approvisionner en eau



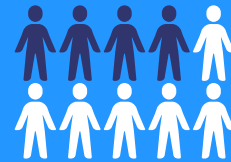
42,62 Minutes

Territoire de Kole

Taux net d'admission en 1ère primaire

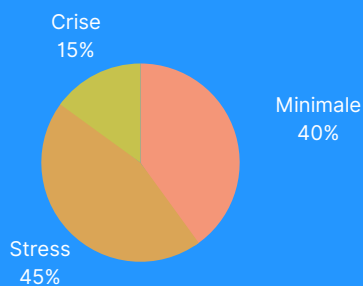


Taux d'achèvement au primaire

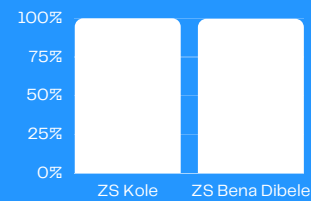


Routes

Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année

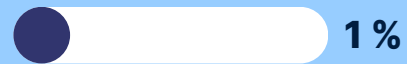


Insécurité alimentaire

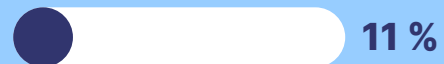


Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié

Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



Proportion de la population ayant accès à l'électricité



Temps moyen Aller-Retour pour s'approvisionner en eau



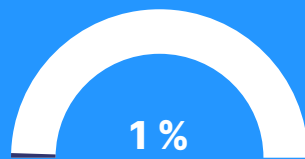
59,04 Minutes

Territoire de Lodja

Taux net d'admission en 1ère primaire

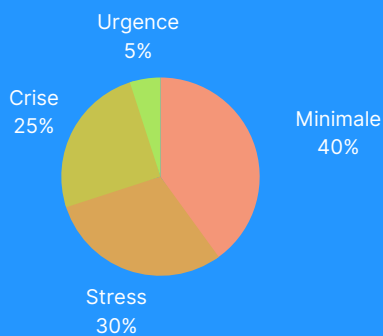


Taux d'achèvement au primaire

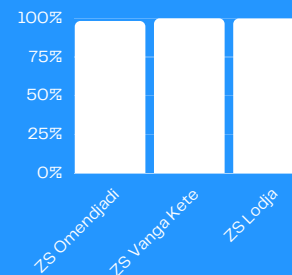


Routes

Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année

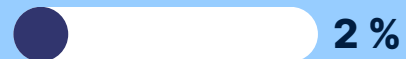


Insécurité alimentaire

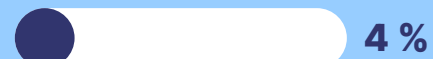


Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié

Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



Proportion de la population ayant accès à l'électricité



Temps moyen Aller-Retour pour s'approvisionner en eau



54,83 Minutes

Territoire de Lusambo

Taux net d'admission en 1ère primaire

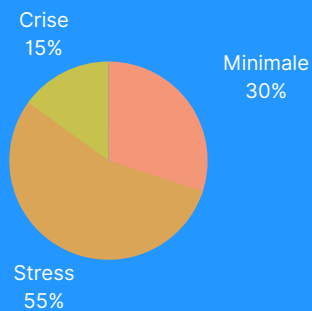


Taux d'achèvement au primaire

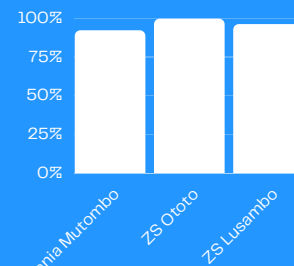


Routes

Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année

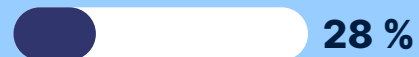


Insécurité alimentaire

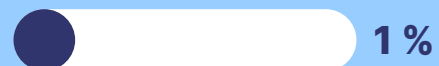


Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié

Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



Proportion de la population ayant accès à l'électricité



Temps moyen Aller-Retour pour s'approvisionner en eau



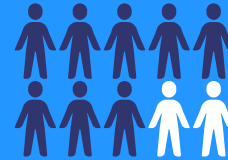
23,07 minutes

Territoire de Lubefu

Taux net d'admission en 1ère primaire

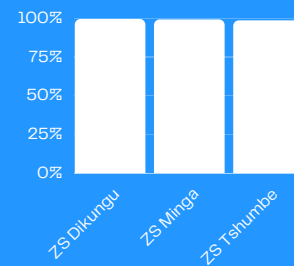
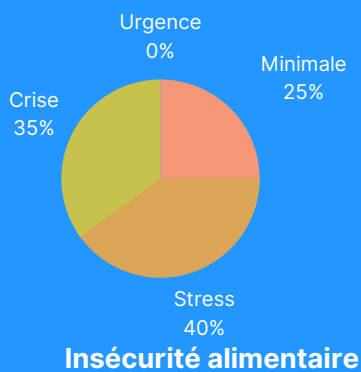


Taux d'achèvement au primaire



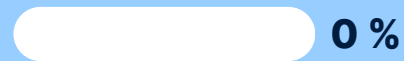
Routes

Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année



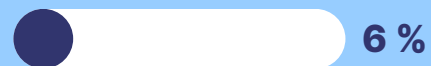
Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié

Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



0 %

Proportion de la population ayant accès à l'électricité



6 %

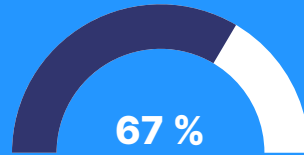
Temps moyen Aller-Retour pour s'approvisionner en eau



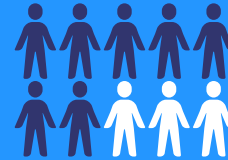
49,15 Minutes

Territoire de Katakò-Kombe

Taux net d'admission en 1ère primaire

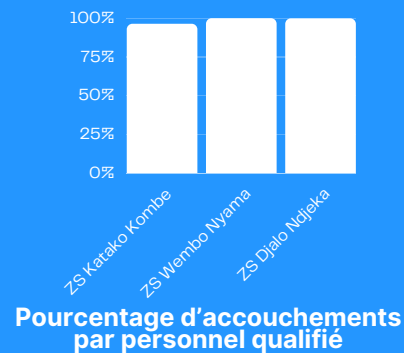
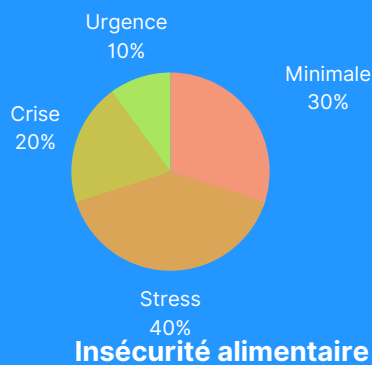


Taux d'achèvement au primaire

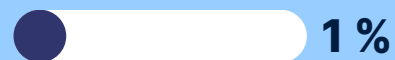


Routes

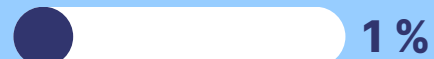
Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année



Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



Proportion de la population ayant accès à l'électricité



Temps moyen Aller-Retour pour s'approvisionner en eau

37,04 Minutes

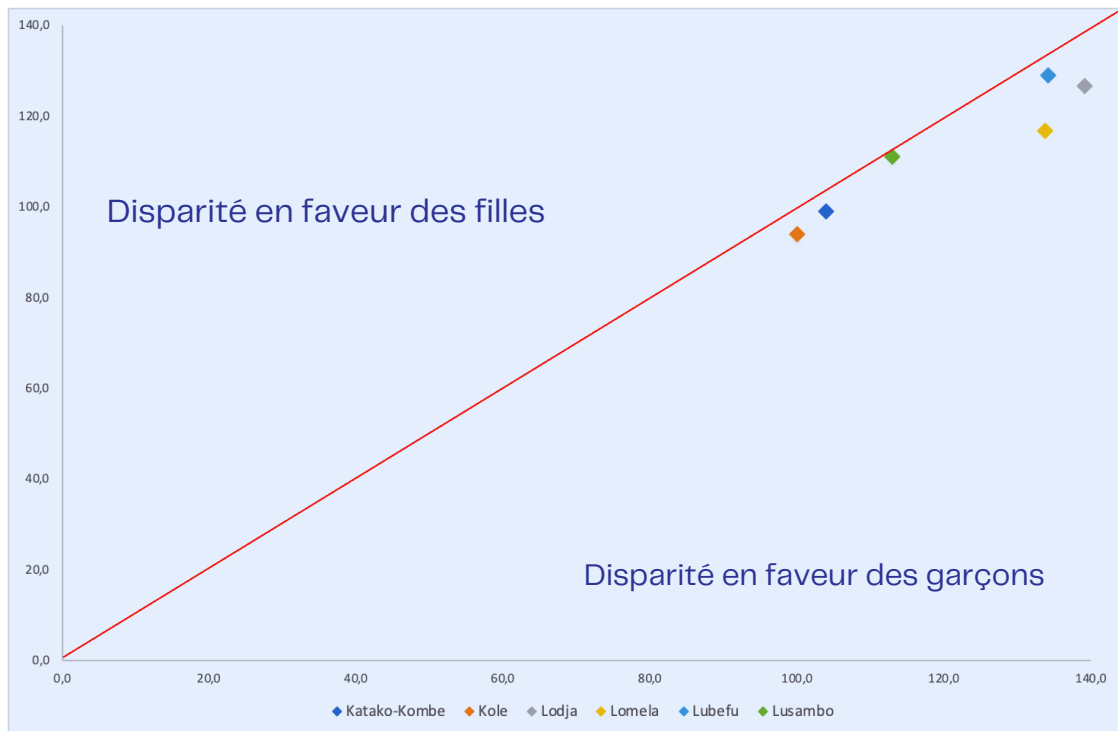
8.4. ANALYSE COMPARATIVE DES TERRITOIRES DU SANKURU



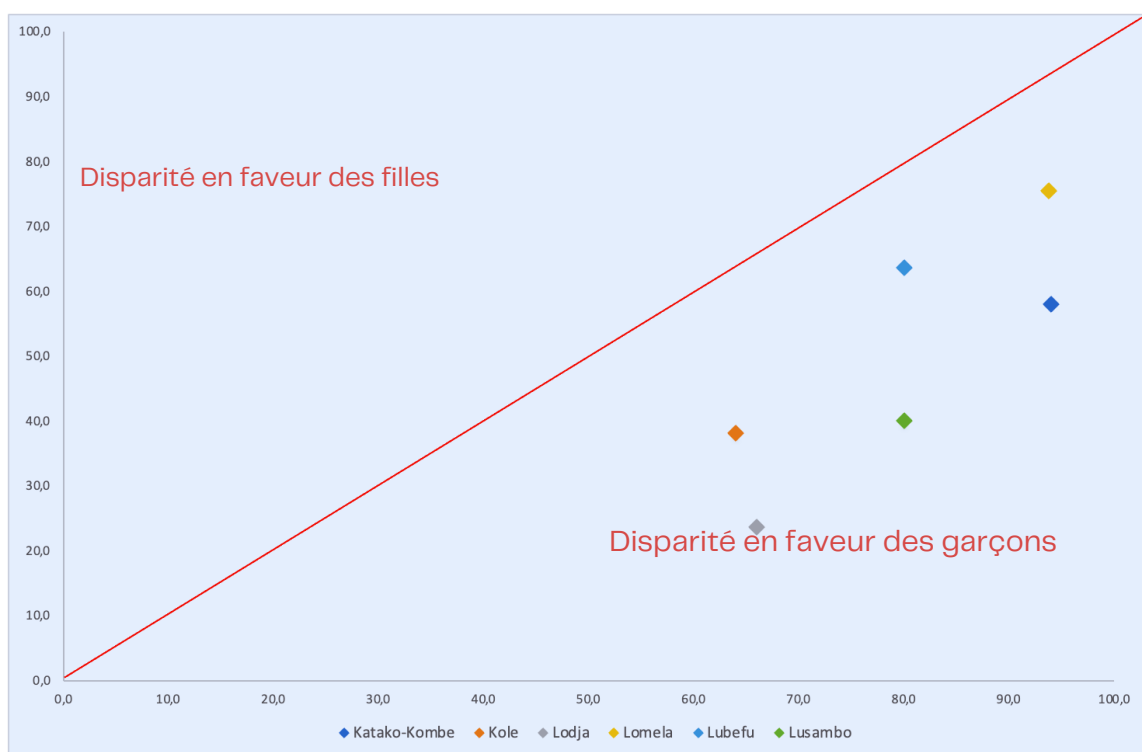
PDL 145
TERRITOIRES



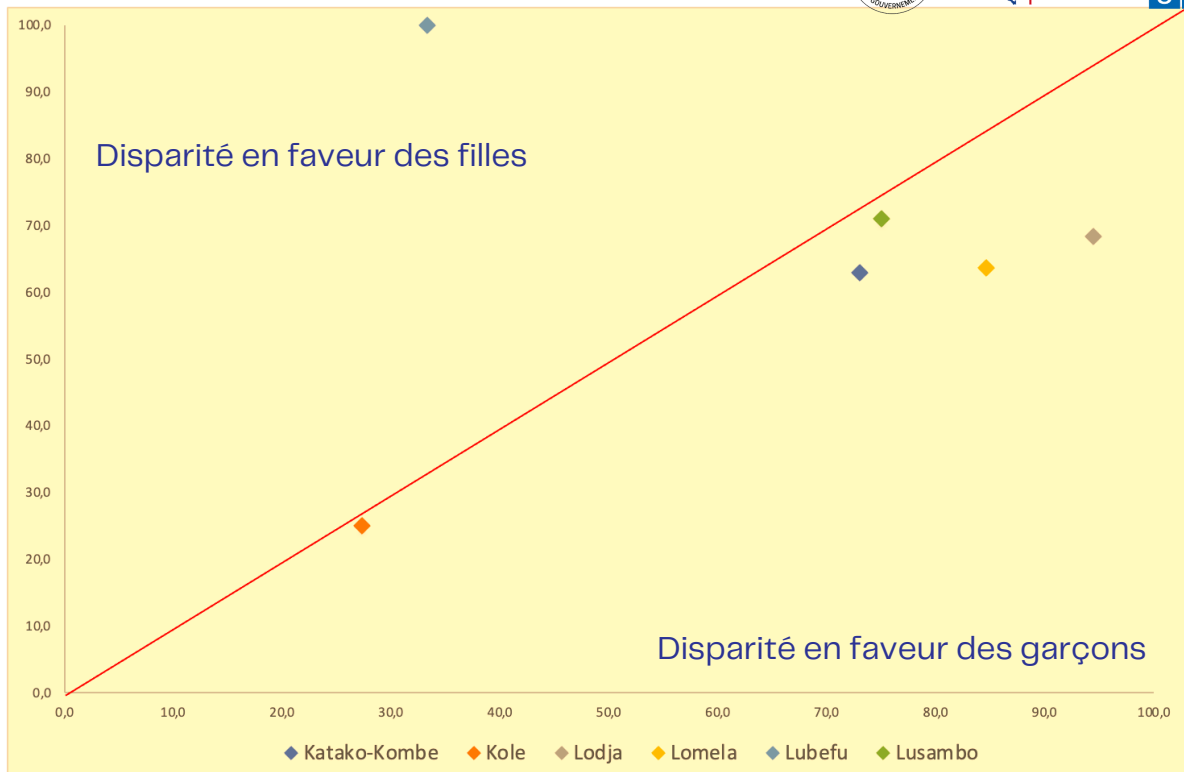
Parité quasi égale pour la scolarisation au primaire entre filles et garçons dans tous les territoires, mais disparité marquée en faveur des garçons au secondaire.



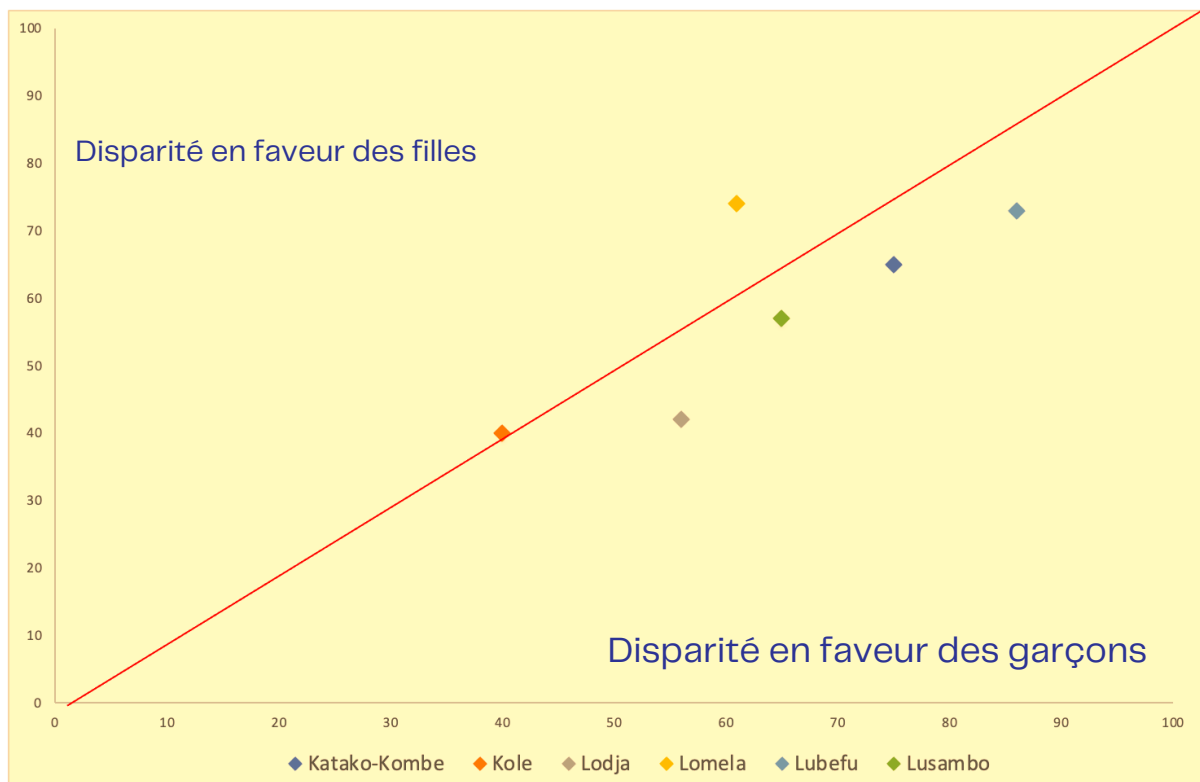
Parité du Taux brut de scolarisation au primaire



Parité du taux d'achèvement au primaire

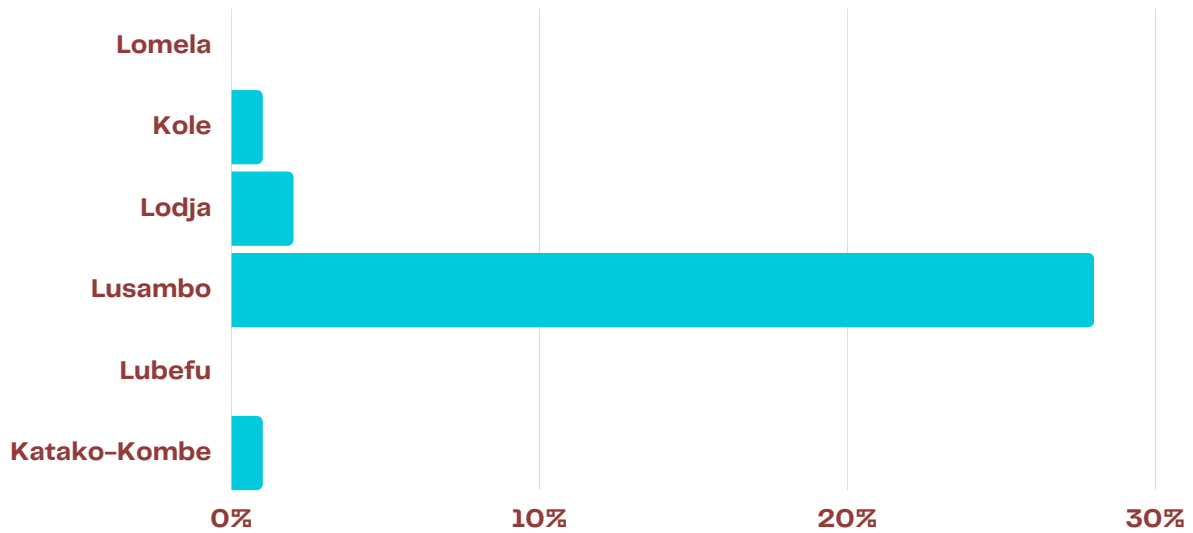


Parité du taux net d'admission en 1ère primaire

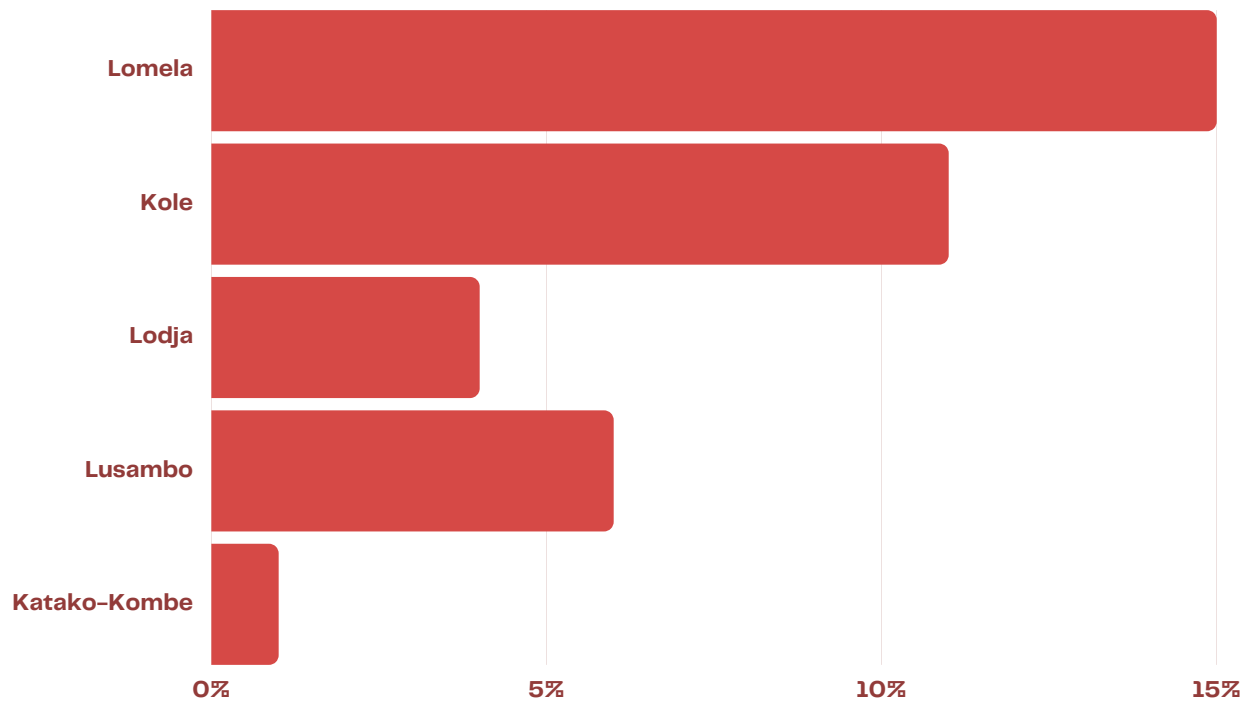


Parité du taux d'achèvement au primaire

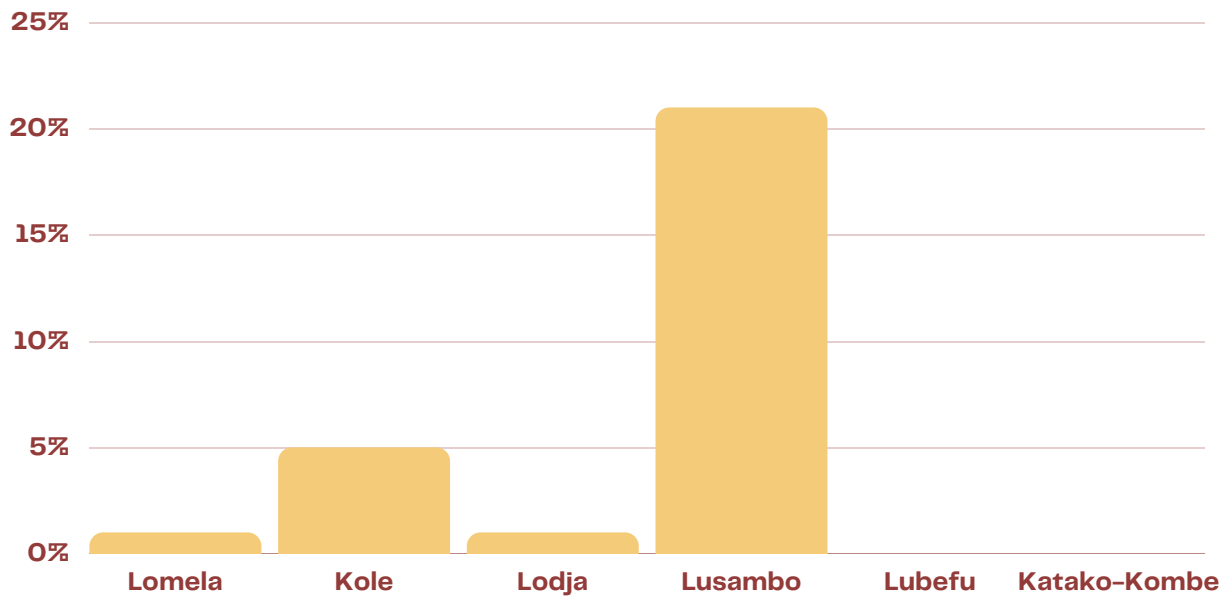
Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



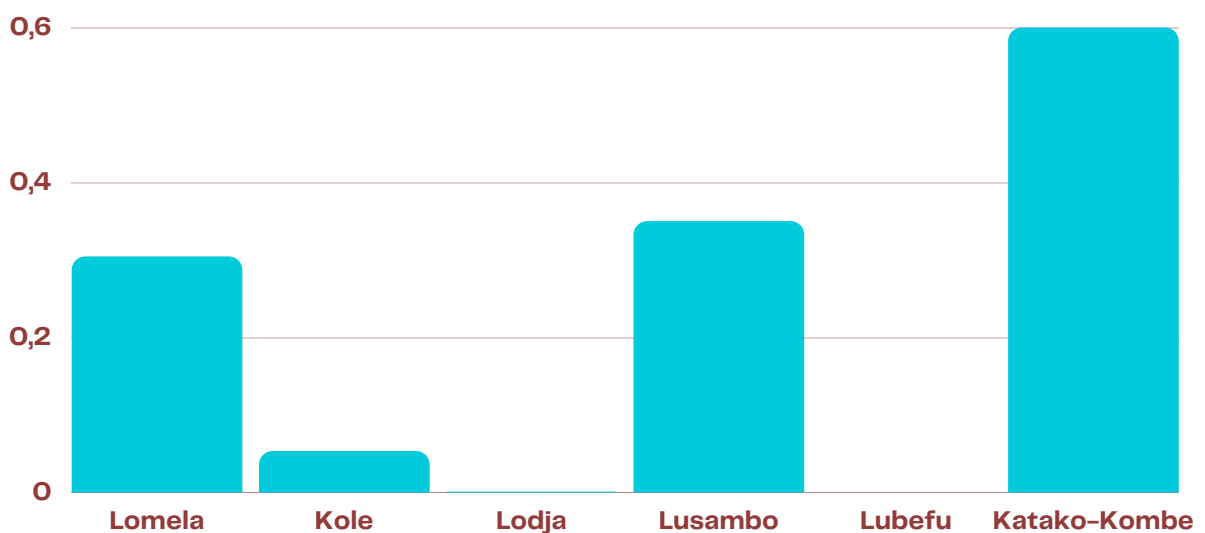
Proportion des ménages ayant accès à l'électricité



Proportion de la population ayant accès à une route praticable toute l'année



Rendement agricole moyen (tonnes par hectare)



- Faible accès à l'eau et à l'électricité.
- Très faible accès aux routes praticables toute l'année.
- Très faibles rendements agricoles: aucun territoire ne franchit la barre de 1 tonne à l'hectare.



IX

PROVINCE DU MANIEMA



PDL 145
TERRITOIRES

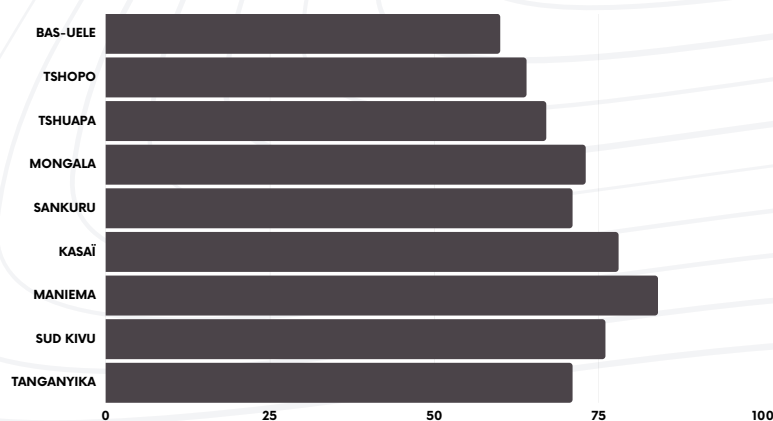


Géographie - Démographie



- Superficie: 132 250 km² (5,6% de la superficie totale)
- Population: 2 995 672 habitants (2,9% de la population totale)
- Densité de la population: 19 habitants au km²
- Chef-lieu: Kindu (453 941 habitants), à 1187 km de Kinshasa, 396 km de Kisangani
- Territoires (7): Kabambare, Kailo, Kibombo, Kasongo, Lubutu, Pang'i, Punia
- Population de moins de 18 ans : 57%
- Nombre moyen d'enfants /femmes : 8,4
- Espérance de vie en 2016 : 52 ans

Le Maniema est la province avec le nombre moyen d'enfants par femme le plus élevé des neuf provinces sous étude

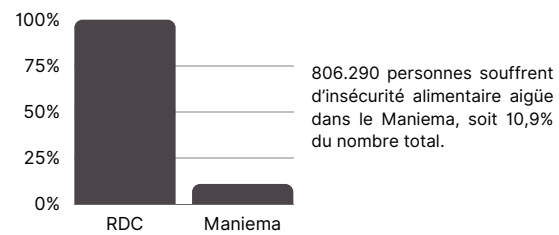
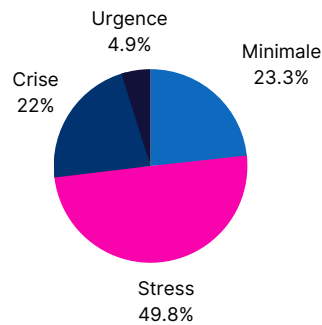


PAIX ET SÉCURITÉ



**116 060 personnes
déplacées (2021)**

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE



806,290 personnes souffrent d'insécurité alimentaire aigüe dans le Maniema, soit 10,9% du nombre total.

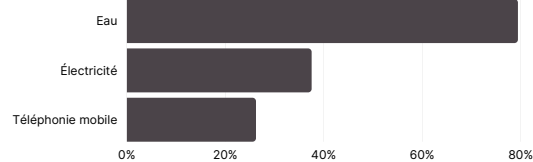


72 personnes sur 100 souffrent d'insécurité alimentaire aigüe (IPC3+)

FACTEURS AGGRAVANT LA FRAGILITÉ

- Existence d'une zone dite "Triangle d'insécurité", à la frontière des provinces de Maniema, Sud Kivu, et Tanganyika.
- Insécurité dans les zones minières, autour des sites d'exploitation de l'or.
- Activisme de la milice Malaika, notamment dans le territoire de Kabambare.

ACCÈS AUX SERVICES

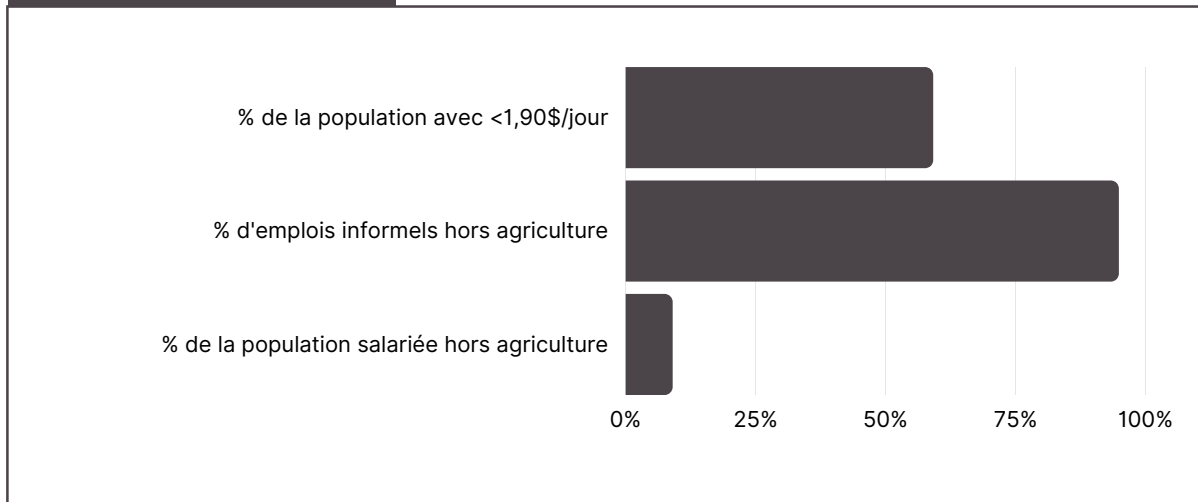


16 personnes sur 20 ont accès à une source d'eau améliorée

8 personnes sur 20 a accès à l'électricité

5 personnes sur 20 utilisent le téléphone portable

L'ÉCONOMIE DU BAS-UÉLÉ



PRINCIPALES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

- Énorme potentiel minier, mais excepté quelques enclaves pour l'exploitation industrielle de l'or, les activités sont généralement de type artisanal.
- Prédominance de l'agriculture traditionnelle.



Composante 1 : Améliorer l'accès aux infrastructures et services socioéconomiques de base

Effet attendu : Les populations rurales et périurbaines pauvres ont un meilleur accès aux infrastructures et services socioéconomiques de base

Produit 1.1 : Des écoles primaires, secondaires et techniques sont construites, réhabilitées, équipées et fonctionnelles

Indicateurs		Territoires							Maniema	RDC
Code	Intitulé	Kabambare	Kailo	Kibombo	Kasongo	Lubutu	Pangi	Punia		
I11_1	Taux brut de scolarisation (TBS)									
	TBS au primaire	105,0		117,8	96,9	112,1	111,2		85,0	113,0
	<i>Garçons</i>	100,0		111,5	101,1	111,1	106,8		93,0	118,0
	<i>Filles</i>	112,1		124,6	93,2	113,3	115,6		79,0	109,0
	TBS au secondaire	58,1		78,5	53,1	50,0	30,0		35,4	47,8
	<i>Garçons</i>	67,4		89,4	77,6	50,0	52,9		51,3	57,3
	<i>Filles</i>	48,8		62,5	28,6	50,0	30,0		22,7	38,4
I11_2	Taux net d'admission en 1ère année primaire	50,0		55,0	33,3	28,6	53,0		n.d	n.d
	<i>Garçons</i>	41,2		30,0	38,9	25,0	60,0		n.d	n.d
	<i>Filles</i>	66,7		80,0	27,8	33,3	40,0		n.d	n.d
I11_3	Taux d'achèvement au primaire	75,0		60,0	50,0	33,3	39,0		83,0	75,3
	<i>Garçons</i>	75,0		65,0	59,0	33,3	57,0		94,0	80,8
	<i>Filles</i>	75,0		50,0	40,0	33,3	27,0		73,0	69,9
I11_4	Indices de parité (IP)									
	IP à la scolarisation									
	<i>au primaire</i>	1,1		1,1	0,9	1,0	1,1		0,8	0,9
	<i>au secondaire</i>	0,7		0,7	0,4	1,0	0,6		0,4	0,7
	IP à l'admission en 1ère année primaire	1,6		2,7	0,7	1,3	0,7		n.d	n.d
	IP à l'achèvement au primaire	1,0		0,8	0,7	1,0	0,5		0,8	0,9



PDL 145
TERRITOIRES



Produit 1.3 : Des routes de desserte agricole et ouvrages d'art sont construits et fonctionnels

Indicateur								
Code	Intitulé							
113_1	Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année							
Territoire		Kabambare	Kailo	Kibombo	Kasongo	Lubutu	Pangi	Punia
Population Territoire		559 094	187 498	234 595	789 146	253 048	472 079	209 682
Population ayant accès à une route en bon état		61 909	27 136	21 865	13 256	177 134	90 540	21 297
Indice d'accès à une route en bon état (%)		11,1	14,5	9,3	1,7	70,0	19,2	10,2

Produit 1.4 : Des mini centrales photovoltaïques sont construites et fonctionnelles

Indicateur		Territoires						
Code	Intitulé	Kabambare	Kailo	Kibombo	Kasongo	Lubutu	Pangi	Punia
114_1	Proportion de la population ayant accès à l'électricité (en %)	0	n.d	2	0	22	4	n.d

Produit 1.5 : Des forages d'adduction d'eau sont construits et fonctionnels

Indicateur		Territoires						
Code	Intitulé	Kabambare	Kailo	Kibombo	Kasongo	Lubutu	Pangi	Punia
115_1	Proportion de la population ayant accès à une source d'eau améliorée (en %)	34	n.d	12	17	0	0	n.d
115_2	Temps moyen Aller-Retour mis pour s'approvisionner en eau (en minutes)	37,58	n.d	36,29	32,23	21,17	26,24	n.d
115_3	Proportion de la population ayant accès à l'eau non contaminée (en %)	33	n.d	56	45	88	80	n.d

Produit 1.6 : Des bâtiments administratifs et logements des autorités administratives sont construits, équipés et habités

Indicateur		Territoires						
Code	Intitulé	Kabambare	Kailo	Kibombo	Kasongo	Lubutu	Pangi	Punia
116_1	Proportion d'agents publics disposant d'un bureau viable pour l'exercice de leurs fonctions (en %)	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d
116_2	Proportion d'agents publics ayant bénéficié d'un logement viable dans l'exercice de leurs fonctions (en %)	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d

Produit 1.7 : Des marchés avec espaces à vivre sont construits dans les 145 territoires

Indicateur	
Code	Intitulé
I17_1	Indice de fonctionnalité des marchés

Territoires	Marché de	IFM	Niveau de Fonctionnalité
Lubutu	Obokote	0,67	Fonctionnalité moyenne
Punia	Bonga	0,71	Fonctionnalité moyenne
Kailo	Kaokamwene	0,73	Fonctionnalité moyenne
Pangi		n.d	n.d
Kibombo	Kibombo	0,65	Fonctionnalité moyenne
Kasongo	Kipaka	0,6	Fonctionnalité moyenne
Kabambare	Wamaza	0,71	Fonctionnalité moyenne

Composante 2 : Promouvoir des économies rurales et les chaînes de valeur

Effet attendu : Les capacités de production des ménages ruraux sont renforcées, leurs productivités améliorées et leurs revenus accrus.

Produit 2.1 : Les producteurs locaux sont structurés par filière porteuse dans les 145 territoires

Produit 2.2 : Les équipements de production, de traitement, de transformation sont acquis et distribués aux producteurs structurés et professionnalisés autour des filières porteuses dans les 145 territoires

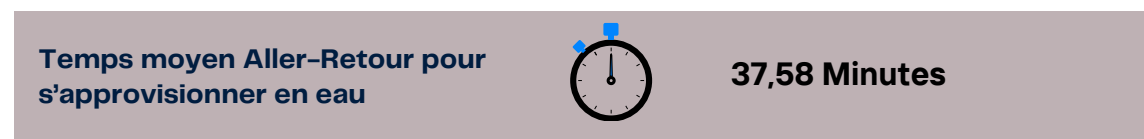
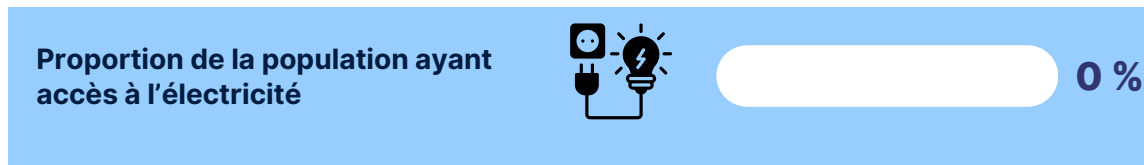
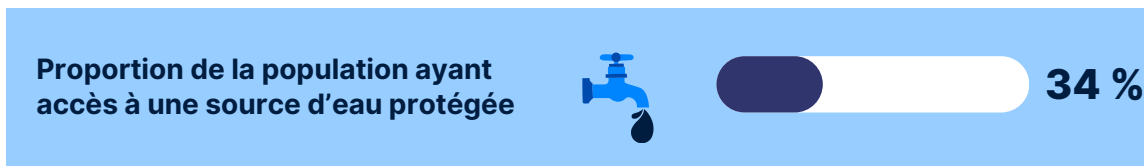
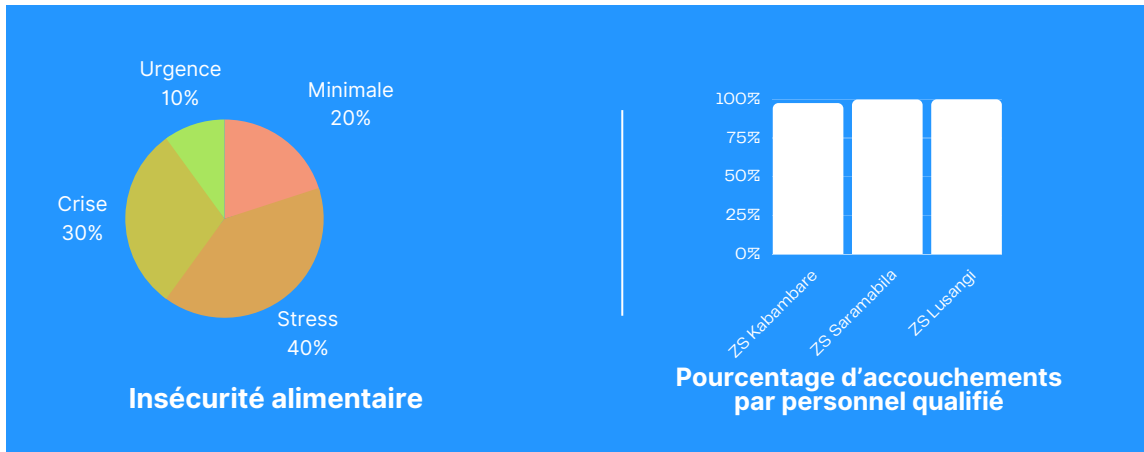
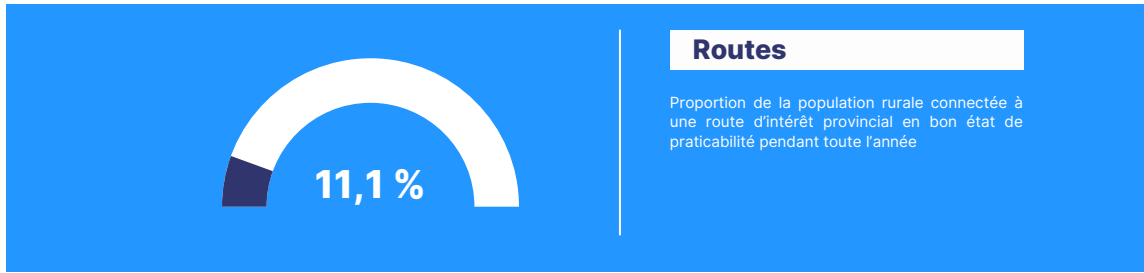
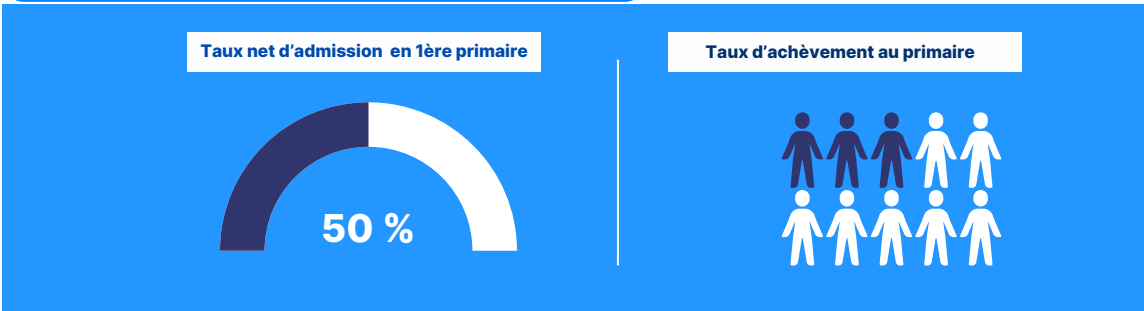
Produit 2.3 : Acquisition et approvisionnement en intrants et semences agricoles des 500.000 tonnes pour les 500.000 ménages agricoles professionnalisés

Indicateurs		Territoires						
Code	Intitulé	Kabambare	Kailo	Kibombo	Kasongo	Lubutu	Pangi	Punia
I21_1	Rendement agricole moyen	0,7	0,8	1	0,8	0,5	0,73	0,3902
I21_2	Revenu moyen des petits producteurs agricoles, selon le sexe et le statut d'autochtone	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d

Indicateurs	
Code	Intitulé
I21_3	Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de mesure du sentiment d'insécurité alimentaire

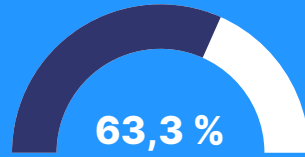
Phase	Population analysée	Territoires							Maniema	RDC
		Kabambare	Kailo	Kasongo	Kibombo	Lubutu	Pangi	Punia		
		542 275	178 940	766 554	238 019	252 769	472 630	215 441	2 995 672	102 971 764
Phase 1	Population	108 455	44 735	191 639	59 505	50 554	118 158	32 316	704 074	31 653 557
	%	20	25	25	25	20	25	15	24	31
Phase 2	Population	216 910	80 523	306 622	107 109	101 108	212 684	107 721	1 313 649	44 888 830
	%	40	45	40	45	40	45	50	44	44
Phase 3	Population	162 683	44 735	229 966	59 505	75 831	118 158	64 632	804 866	22 597 681
	%	30	25	30	25	30	25	30	27	22
Phase 4	Population	54 228	8 947	38 328	11 901	25 277	23 632	10 772	173 084	3 831 695
	%	10	5	5	5	10	5	5	6	4

Territoire de Kabambare



Territoire de Kailo

Taux net d'admission en 1ère primaire

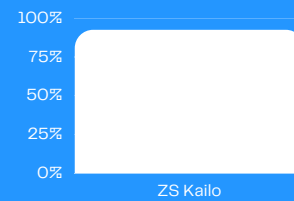
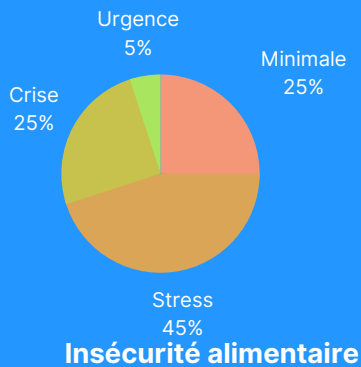


Taux d'achèvement au primaire



Routes

Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année



Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié

Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



Donnée manquante

Proportion de la population ayant accès à l'électricité



Donnée manquante

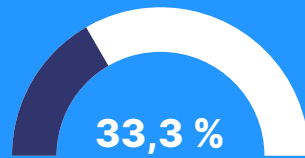
Temps moyen Aller-Retour pour s'approvisionner en eau



Donnée manquante

Territoire de Kasongo

Taux net d'admission en 1ère primaire

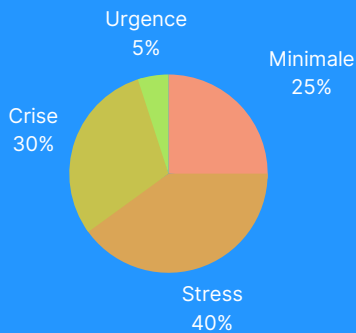


Taux d'achèvement au primaire

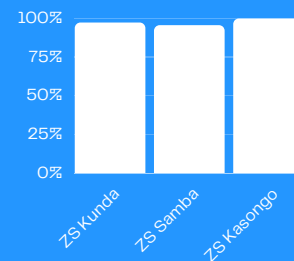


Routes

Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année

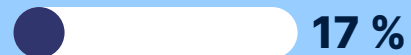


Insécurité alimentaire

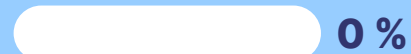


Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié

Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



Proportion de la population ayant accès à l'électricité



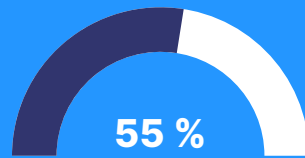
Temps moyen Aller-Retour pour s'approvisionner en eau



32,23 Minutes

Territoire de Kibombo

Taux net d'admission en 1ère primaire

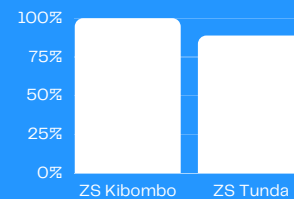
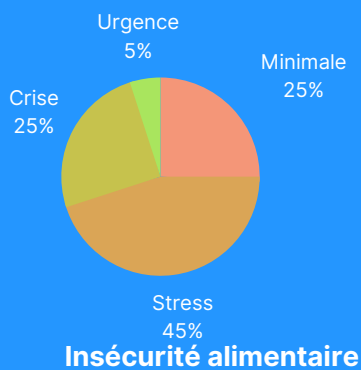


Taux d'achèvement au primaire



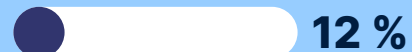
Routes

Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année

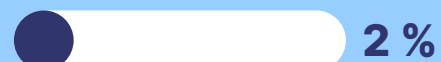


Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié

Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



Proportion de la population ayant accès à l'électricité



Temps moyen Aller-Retour pour s'approvisionner en eau



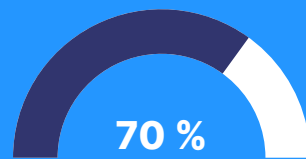
36,29 Minutes

Territoire de Lubutu

Taux net d'admission en 1ère primaire

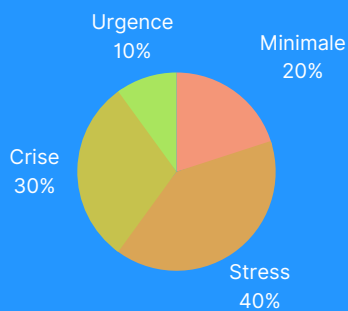


Taux d'achèvement au primaire

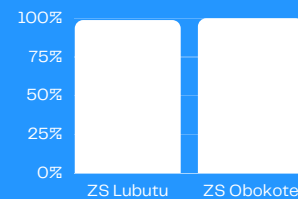


Routes

Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année

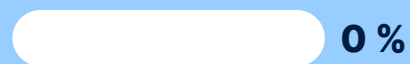


Insécurité alimentaire

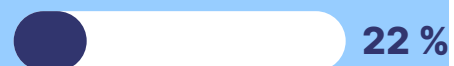


Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié

Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



Proportion de la population ayant accès à l'électricité



Temps moyen Aller-Retour pour s'approvisionner en eau



21,17 Minutes

Territoire de Pangi

Taux net d'admission en 1ère primaire

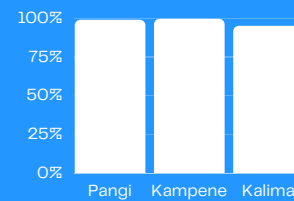
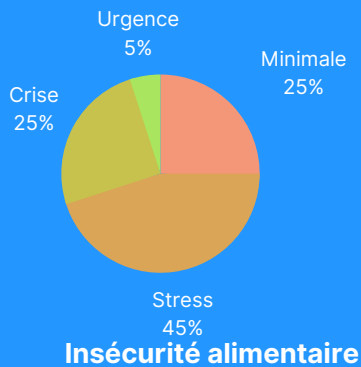


Taux d'achèvement au primaire



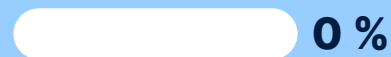
Routes

Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année

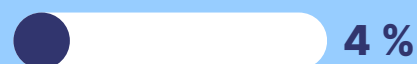


Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié

Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



Proportion de la population ayant accès à l'électricité



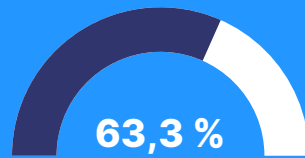
Temps moyen Aller-Retour pour s'approvisionner en eau



26,24 Minutes

Territoire de Punia

Taux net d'admission en 1ère primaire

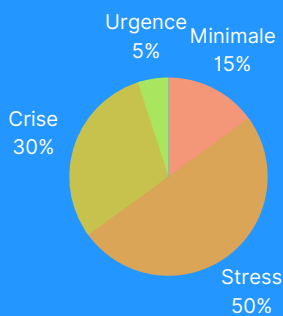


Taux d'achèvement au primaire

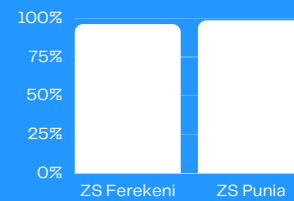


Routes

Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année



Insécurité alimentaire



Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié

Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



Donnée manquante

Proportion de la population ayant accès à l'électricité



Donnée manquante

Temps moyen Aller-Retour pour s'approvisionner en eau



Donnée manquante

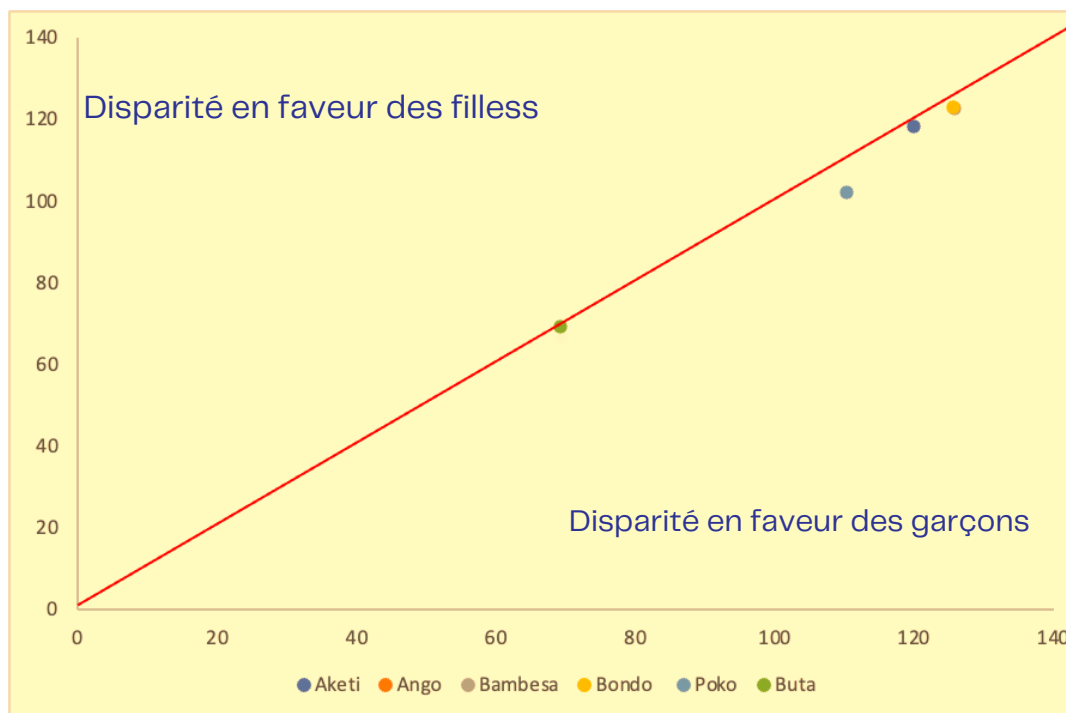
9.4. ANALYSE COMPARATIVE DES TERRITOIRES DU MANIEMA



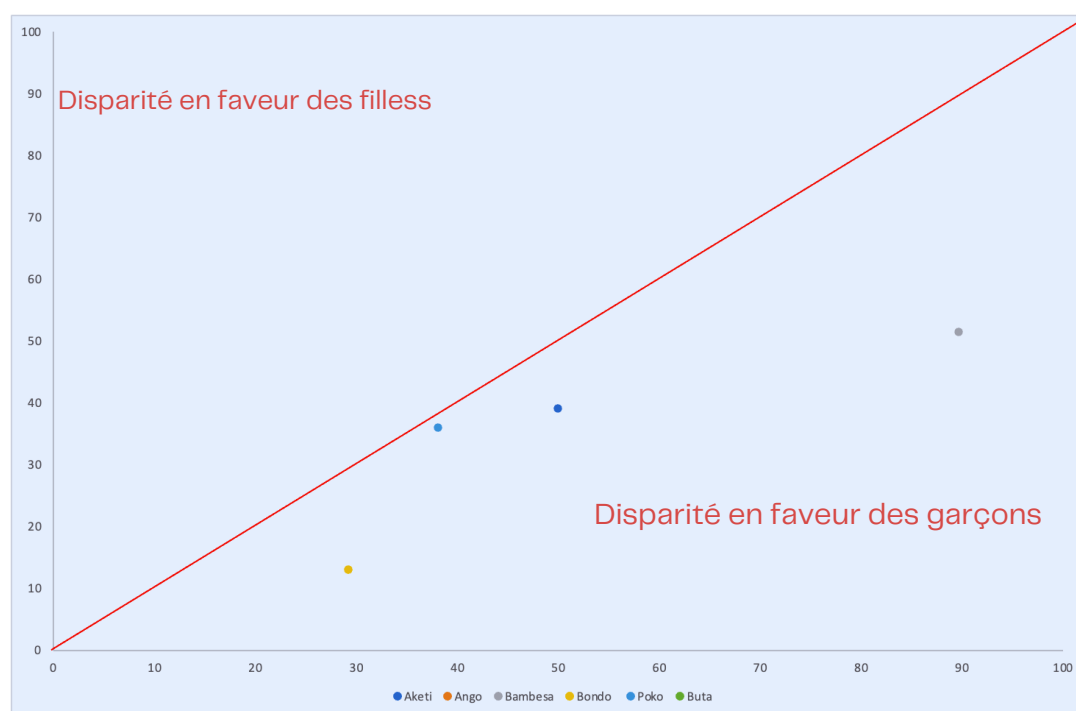
PDL 145
TERRITOIRES



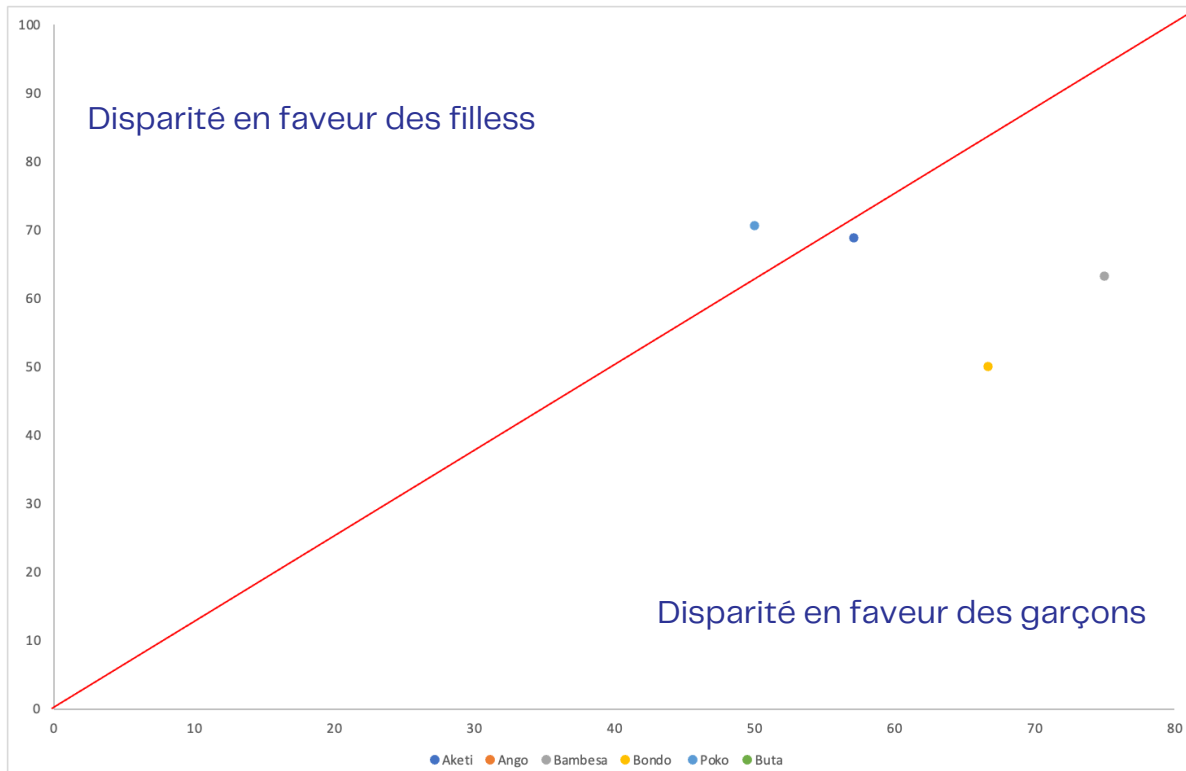
Parité quasi égale pour la scolarisation au primaire entre filles et garçons dans tous les territoires, mais disparité marquée en faveur des garçons au secondaire.



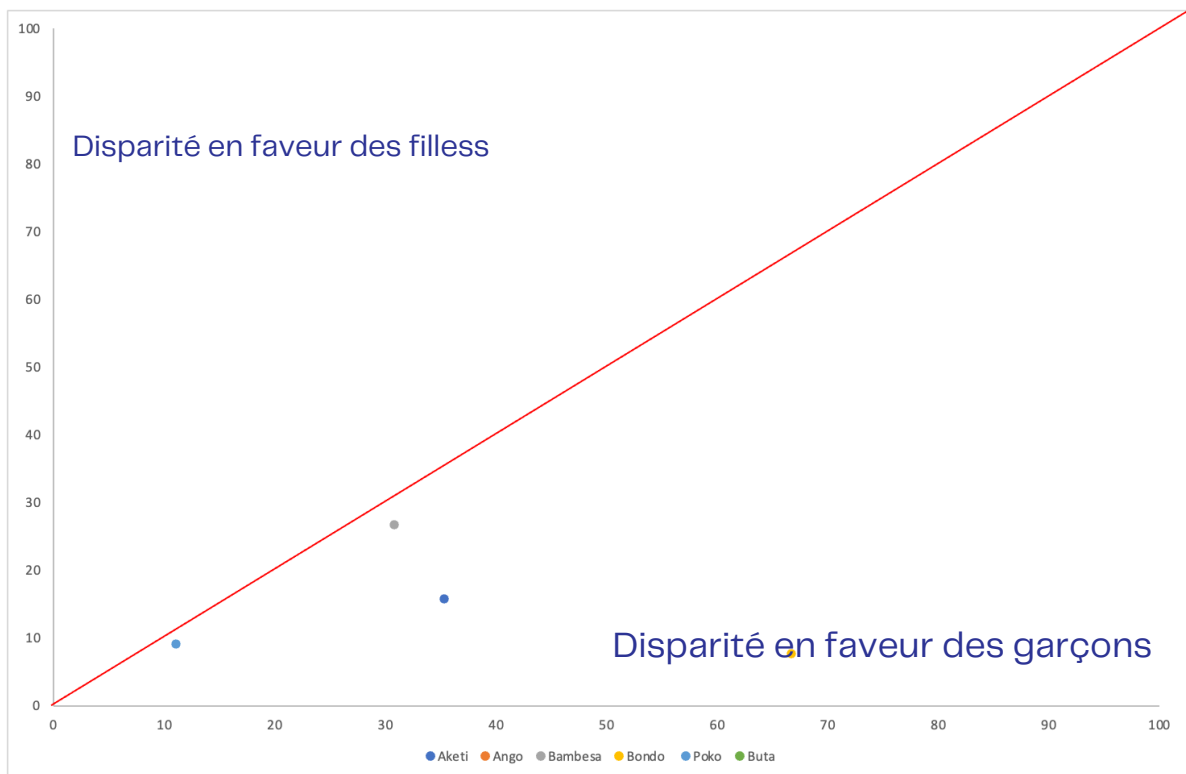
Parité du Taux brut de scolarisation au primaire



Parité du Taux brut de scolarisation au secondaire

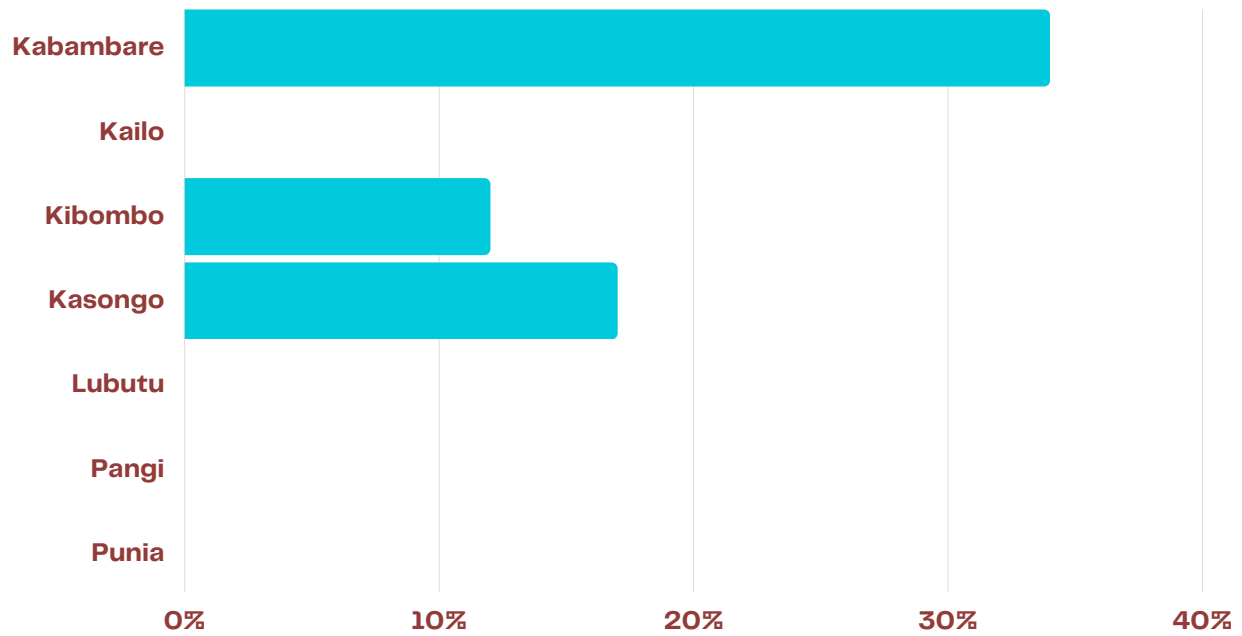


Parité du taux net d'admission en 1ère primaire

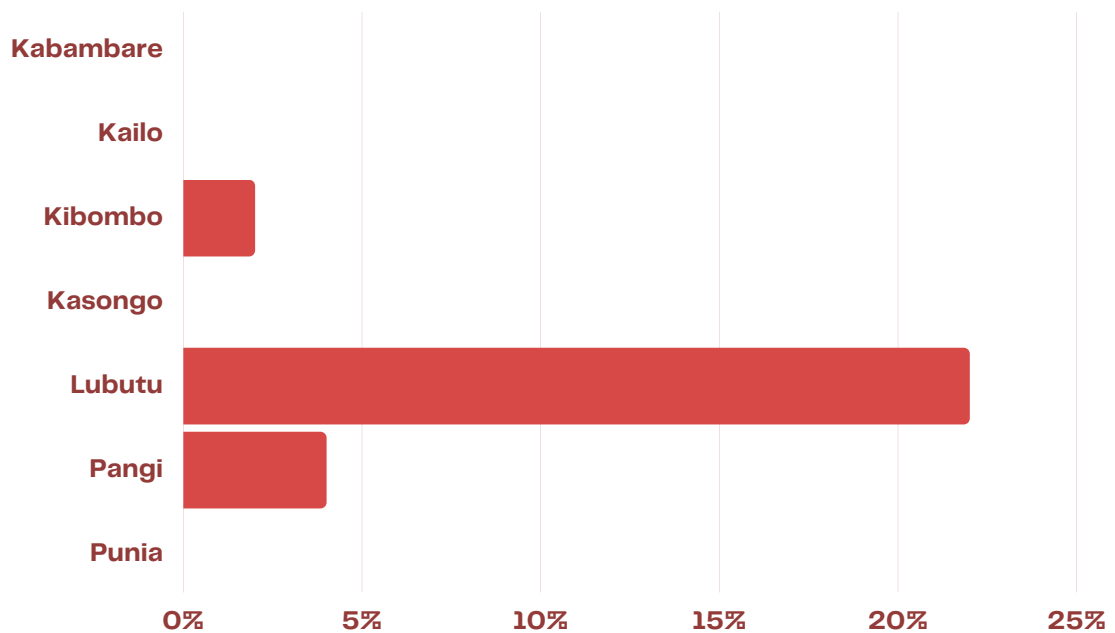


Parité du taux d'achèvement au primaire

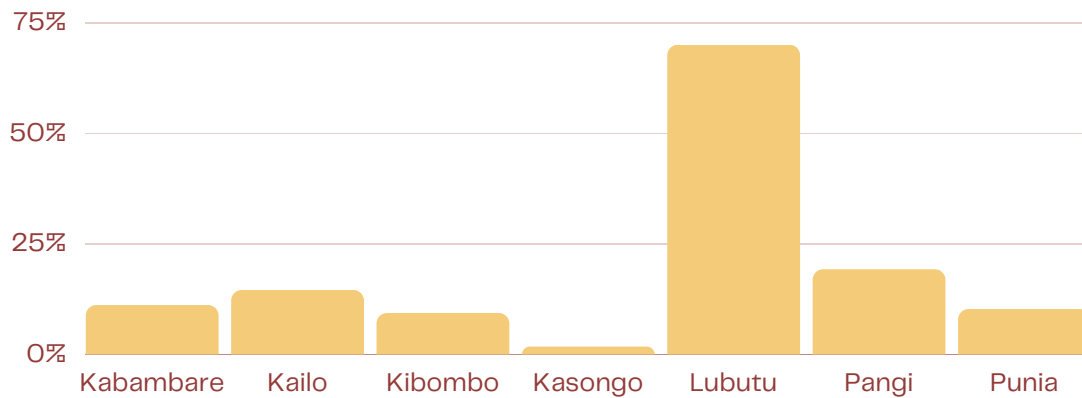
Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



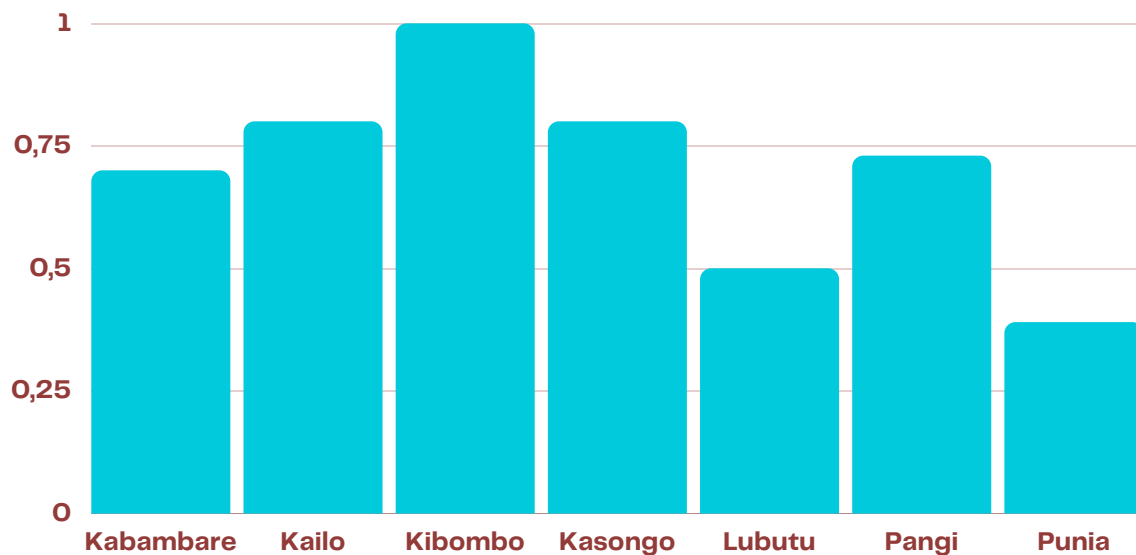
Proportion des ménages ayant accès à l'électricité



Proportion de la population ayant accès à une route praticable toute l'année



Rendement agricole moyen (tonnes par hectare)



- Faible accès à l'eau et à l'électricité.
- Très faible accès aux routes praticables toute l'année.
- Très faibles rendements agricoles: aucun territoire ne franchit la barre de 1 tonne à l'hectare.



PDL 145
TERRITOIRES





X

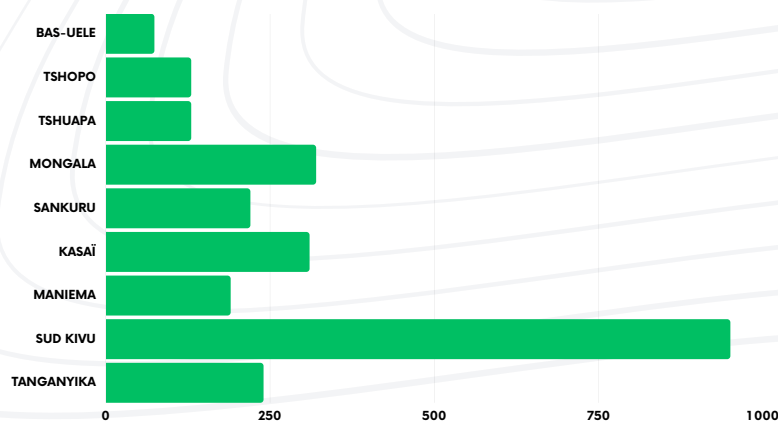
PROVINCE DU SUD-KIVU

Géographie - Démographie



- Superficie: 65 070 km² (2,8% de la superficie totale)
- Population: 7 051 573 habitants (6,8% de la population totale)
- Densité de la population: 95 habitants au km²
- Chef-lieu: Bukavu (870 954 habitants), à 1515 km de Kinshasa, 529 km de Kisangani
- Territoires (8): Fizi, Idjwi, Kabare, Kalehe, Mwenga, Shabunda, Uvira, Walungu
- Population de moins de 18 ans : 61%
- Nombre moyen d'enfants /femmes : 7,6
- Espérance de vie en 2016 : 62,5 ans

Le Sud Kivu est la province la plus densément peuplée des neuf provinces sous étude



PAIX ET SÉCURITÉ

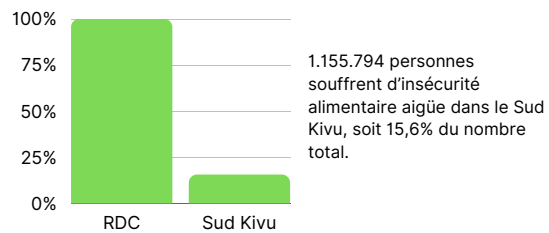
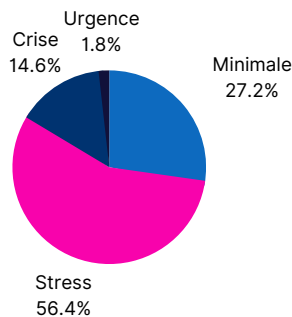


**1 465 000 personnes
déplacées (2021)**



**331 060 personnes
retournées (2021)**

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

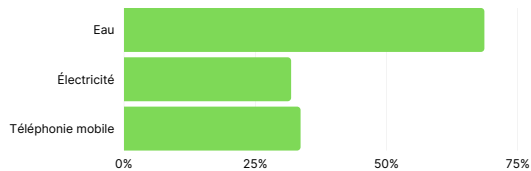


16 personnes sur 100 souffrent d'insécurité alimentaire aigüe (IPC3+)

FACTEURS AGGRAVANT LA FRAGILITÉ

- Activisme des groupes armés (136 groupes armés, dont 5 étrangers).
- Conflits intercommunautaires.
- Militarisation de l'exploitation artisanale des sites miniers (or, 3T).
- Tensions entre creuseurs artisanaux et les entreprises industrielles telles que la SAKIMA, propriétaires des titres miniers.
- Tensions entre agriculteurs et exploitants miniers.

ACCÈS AUX SERVICES



14 personnes sur 20 ont accès à une source d'eau améliorée

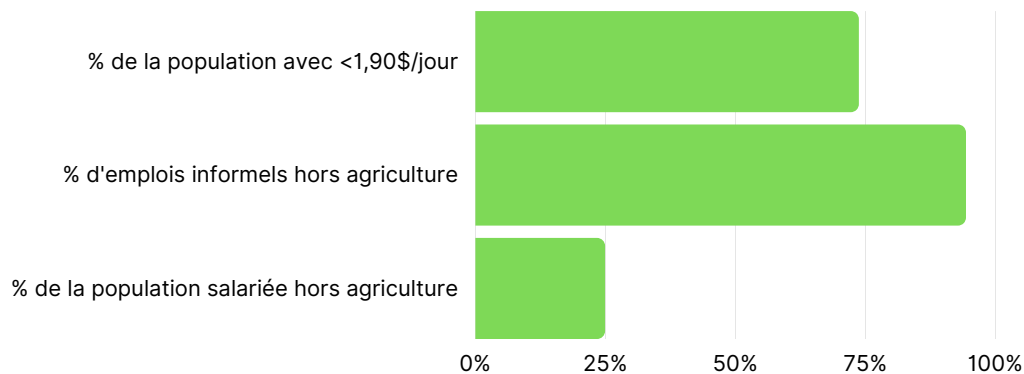


6 personnes sur 20 a accès à l'électricité



7 personnes sur 20 utilisent le téléphone portable

REVENUS, PAUVRETÉ



PRINCIPALES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

- Prédominance de l'agriculture traditionnelle et de l'élevage et pêche.
- Riche en minerais (étain, wolframite, monazite, diamant, or, coltan, calcaire). Présence de quelques entreprises industrielles dans ce secteur (SOMINKI) à côté des creuseurs artisanaux.
- Beaucoup d'entreprises industrielles ont perdu de leur éclat.



Des glissements de terrain, des effondrements et des incendies spectaculaires endeuillent fréquemment les quartiers populaires de Bukavu. Plus d'une trentaine de personnes sont mortes dans des conditions similaires depuis le début de l'année.

Composante 1 : Améliorer l'accès aux infrastructures et services socioéconomiques de base

Effet attendu : Les populations rurales et périurbaines pauvres ont un meilleur accès aux infrastructures et services socioéconomiques de base

Produit 1.1 : Des écoles primaires, secondaires et techniques sont construites, réhabilitées, équipées et fonctionnelles

Indicateurs		Territoires								Sud-Kivu	RDC
Code	Intitulé	Fizi	Idjwi	Kabare	Kalehe	Mwenga	Shabunda	Uvira	Walungu		
I11_1	Taux brut de scolarisation (TBS)										
	TBS au primaire	96,3	105,9	114,7	85,1	87,7	65,1	97	85	118	113
	<i>Garçons</i>	101,4	112,9	122	91,2	93,4	69,4	100,6	89,1	121	118
	<i>Filles</i>	91,4	99,2	107,8	79,3	82,3	61	93,6	81,1	115	109
	TBS au secondaire	26,1	48,1	43,3	32,5	26,2	23,7	54,8	31,8	48,7	47,8
	<i>Garçons</i>	33,3	57	51,4	40,6	33,3	32	28,9	34,8	54,7	57,3
	<i>Filles</i>	19,3	39,7	35,6	24,8	19,4	15,7	49,5	28,9	42,7	38,4
I11_2	Taux net d'admission en 1ère année primaire	56,4	66,8	58,3	52,9	50	37,1	56,8	42,9	64,2	n.d
	<i>Garçons</i>	60,5	70,6	62	57	53,4	38,6	58	46	63,4	n.d
	<i>Filles</i>	52,5	63,2	54,7	49	46,7	35,6	55,6	39,9	65	n.d
I11_3	Taux d'achèvement au primaire	59,3	67,3	72,7	51,3	49	34,9	67,2	54,3	88	75,3
	<i>Garçons</i>	64,9	75,9	78,1	56	54,1	39,7	69,1	56,1	91	80,8
	<i>Filles</i>	54	59,2	67,7	46,9	44,1	30,4	65,4	52,6	86	69,9
I11_4	Indices de parité (IP)										
	IP à la scolarisation										
	<i>au primaire</i>	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	1,0	0,9
	<i>au secondaire</i>	0,6	0,7	0,7	0,6	0,6	0,5	0,8	0,8	0,8	0,7
	IP à l'admission en 1ère année primaire	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	1,0	0,9	1,0	n.d
	IP à l'achèvement au primaire	0,8	0,8	0,9	0,8	0,8	0,8	0,9	0,9	0,9	0,9

Produit 1.2 : Des centres de santé sont construits, réhabilités, équipés et fonctionnels

Indicateurs	Territoires																															Sud Kivu	ROC				
	Fizi					Kabare					Kalehe					Mwenga					Shabunda					Uvira					Walungu						
	[1]	[2]	[3]	[4]	[5]	[6]	[7]	[8]	[9]	[10]	[11]	[12]	[13]	[14]	[15]	[16]	[17]	[18]	[19]	[20]	[21]	[22]	[23]	[24]	[25]	[26]	[27]	[28]	[29]	[30]	[31]						
I12.1 Détails matériel pour 100000 naissances vivantes	42,24	18,61	88,08	32,4	9,26	29,2	33,88	9,22	51,07	61,01	14,33	29,39	49,78	211,24	149,09	22,94	42,8		22,35	104,04	129,14	144,85	150,23	19,02	35,67	12,79	6	45,2	30,64	41,55	26,54	47,28	65,94				
I12.1b Proportion de centres matériels dans les AS/CS/CSA+ (communauté)	0,05	0,26	0,09	0,05	0,01	0,03	0,03	0,02	0,1	0,11	0,04	0,04	0,08	0,24	0,15	0,04	0,38	0,02	0,04	0,17	0,17	0,18	0,39	0,26	0,11	0,09	0,01	0,04	0,05	0,06	0,04	0,09	0,41				
I12.2 Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié	97,77	98,9	78,5	99,6	99,6	99,9	99,9	101,4	99,9	100	99,9	99,7	98,5	92,8	98,7	99,9	97,1	99,8	99,9	99,7	98,6	99,9	98,5	97	90,7	100	100	100	100	100	100	100	98,1				
I12.3 Proportion de femmes ayant accouché par césarienne	3,1	2,5	3,4	5	9,7	8,8	11,6	5,7	9,6	8,3	10,2	11	11,8	12,8	5	9,3	0,76	1,25	0,93	6,5	3,6	6	3,7	3,5	9,6	12,9	4,4	7,4	13,9	8,9	12,7	8	4,3				
I12.4 Taux de mortalité hospitalière chez les enfants de moins de 5 ans	0,83	1,35	0,43	1,76	0,78	0,43	1,73	0,55	0,26	1,55	0,43	0,51	1,02	1,51	0,17	2,27	n.d.	0,47	1,92	0,53	1,25	0,79	0,95	n.d.	0,34	0,48	0,24	0,93	0,65	0,79	0,84	1,41					
I12.5 Taux de mortalité néonatale	0	0	0	0	0	0	0	0	0,01	0,01	0	0	0	0	0	0,01	0,01	0,01	n.d.	0	0,01	0	0,01	0	0	0	0	0	0,01	0	0	0	0,38				
I12.6 Taux d'enfants complètement vaccinés	70	58,7	12,3	66,9	8,9	45,2	47,5	10,9	105,7	72,2	51,8	35,7	7,6	78,5	71,9	64,5	98,6	72,7	92,8	88	63,1	72,4	44,4	76,4	84,1	58,1	61	73,2	71	27,7	36,7	29,9	7,2				
I12.6a Taux de couverture vaccinale en BCG	75	99	80	92	76	77	57	81	85	47	104	72	52	57	63	75	76	106	87	46	52	69	56	96	61	75	89	71	71	66	75	77	95				
I12.6b Taux de couverture VAA	117	111	67	101	97	103	96	94	119	80	94	92	97	89	90	92	103	112	97	82	89	88	77	98	93	94	108	88	99	98	97	94	94				
I12.6c Taux de couverture vaccinale en Pentavalents 1	105	130	102	108	116	107	107	101	140	101	98	107	106	109	113	106	90	135	100	91	117	96	89	113	102	108	121	100	112	106	101	109	102				
I12.6d Taux de couverture vaccinale en Pentavalents 3	98	127	98	103	110	110	101	99	130	96	99	102	100	100	102	97	82	126	97	86	95	92	83	101	99	104	115	94	106	102	98	104	96				
I12.6e Taux de couverture vaccinale en MNT	88	111	97	101	97	102	98	95	119	80	86	92	97	89	90	93	105	112	98	82	93	88	79	99	95	94	111	88	99	98	98	97	95				
I12.7 Proportion des femmes enceintes consommant un statut sérologique à l'égard du VIH	31,2	6,3	38,1	30	51,8	36,9	35,9	60,7	38,4	48,5	58,5	23,2	16,9	6,5	38,3	17	51,9	51	9,2	50,7	16,9	46,2	35,4	7,7	26,4	42	29,2	35,9	80,9	14,9	29	35,4	28,4				
I12.8a Proportion de enfants de < 5 ans avec paludisme prise en charge selon le protocole national	88	93,5	92,3	98,2	96,2	95,9	96,2	94,6	93,8	89,3	90	95,8	92,6	82,1	94,4	94,8	95,4	100,7	95,9	94,1	88,3	92,3	95,6	99,7	91,7	89,6	98,8	95,1	97,8	96,6	93,1	92,6	94				
I12.8b Proportion des cas de Paludisme confirmés traités conformément à la politique nationale	89,2	96,7	95,3	98,3	97,9	94,9	92,5	99,6	97	90,5	82,9	88,6	94	86,5	97,7	99,5	101	104,5	98,8	97,7	88,4	94,9	93,2	94,4	91,4	92,6	110,6	95,2	91,2	99,6	93,5	94,8	94,5				

[1] Zone de Santé de Fizi ; [2] Zone de Santé de Kimbi Lulenge ; [3] Zone de Santé de Nundu ; [4] Zone de Santé d'Iqwi ; [5] Zone de Santé de Kaniola ; [6] Zone de Santé de Kabare ; [7] Zone de Santé de Miti Murhesa ; [8] Zone de Santé de Katana ; [9] Zone de Santé Nyantende ; [10] Zone de Santé de Bunyakiri ; [11] Zone de Santé de Kalehe ; [12] Zone de Santé de Minova ; [13] Zone de Santé de Kalonge ; [14] Zone de Santé de Kitutu ; [15] Zone de Santé de Mwenga ; [16] Zone de Santé de Kamituga ; [17] Zone de Santé d'Irombe ; [18] Zone de Santé de Mwana ; [19] Zone de Santé de Minembwe ; [20] Zone de Santé de Shabunda ; [21] Zone de Santé de Lulungu ; [22] Zone de Santé de Kaloie ; [24] Zone de Santé de Haut Plateau ; [25] Zone de Santé de Ruzizi ; [26] Zone de Santé de Lemera ; [27] Zone de Santé d'Uvira ; [28] Zone de Santé de Walungu ; [29] Zone de Santé de Nyangezi ; [30] Zone de Santé de Kaziba ; [31] Zone de Santé de Mubumbano.

Produit 1.3 : Des routes de desserte agricole et ouvrages d'art sont construits et fonctionnels

Indicateur									
Code	Intitulé								
I13_1	Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année								
Territoire	Fizi	Idjwi	Kabare	Kalehe	Mwenga	Shabunda	Uvira	Walungu	
Population Territoire	1 266 706	322 105	1 170 733	1 101 413	874 042	784 502	968 288	886 634	
Population ayant accès à une route en bon état	62 184,0	0	247 668	83 448	114 874	15 241	0	170 746	
Indice d'accès à une route en bon état (%)	4,9	0,0	21,2	7,6	13,1	1,9	0,0	19,3	

Produit 1.4 : Des mini centrales photovoltaïques sont construites et fonctionnelles

Indicateur		Territoires							
Code	Intitulé	Fizi	Idjwi	Kabare	Kalehe	Mwenga	Shabunda	Uvira	Walungu
I14_1	Proportion de la population ayant accès à l'électricité (en %)	1	0	7	20	19	23	0	34

Produit 1.5 : Des forages d'adduction d'eau sont construits et fonctionnels

Indicateur		Territoires							
Code	Intitulé	Fizi	Idjwi	Kabare	Kalehe	Mwenga	Shabunda	Uvira	Walungu
I15_1	Proportion de la population ayant accès à une source d'eau améliorée (en %)	41	50	76	42	63	25	33	82
I15_2	Temps moyen Aller-Retour mis pour s'approvisionner en eau (en minutes)	53,50	49,64	14,14	20,27	34,50	17,92	69,50	31,14
I15_3	Proportion de la population ayant accès à l'eau non contaminée (en %)	25	38	100	50	44	94	0	38

Produit 1.6 : Des bâtiments administratifs et logements des autorités administratives sont construits, équipés et habités

Indicateur		Territoires							
Code	Intitulé	Fizi	Idjwi	Kabare	Kalehe	Mwenga	Shabunda	Uvira	Walungu
I16_1	Proportion d'agents publics disposant d'un bureau viable pour l'exercice de leurs fonctions (en %)	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d
I16_2	Proportion d'agents publics ayant bénéficié d'un logement viable dans l'exercice de leurs fonctions (en %)	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d

Produit 1.7 : Des marchés avec espaces à vivre sont construits dans les 145 territoires

Indicateur			
Code	Intitulé		
I17_1	Indice de fonctionnalité des marchés		
Territoires	Marché de	IFM	Niveau de Fonctionnalité
Shabunda		n.d	n.d
Kalehe		n.d	n.d
Kabare	Katona	0,56	Non fonctionnel
Idjwi	Mulamba	0,65	Fonctionnalité moyenne
Walungu	Mugogo	0,63	Fonctionnalité moyenne
Mwenga	Kolole	0,77	Fonctionnel
	Musika	0,77	Fonctionnel
Uvira	Uvira	0,48	Non fonctionnel
Fizi	Fizi	0,54	Non fonctionnel

Composante 2 : Promouvoir des économies rurales et les chaînes de valeur

Effet attendu : Les capacités de production des ménages ruraux sont renforcées, leurs productivités améliorées et leurs revenus accrus.

Produit 2.1 : Les producteurs locaux sont structurés par filière porteuse dans les 145 territoires

Produit 2.2 : Les équipements de production, de traitement, de transformation sont acquis et distribués aux producteurs structurés et professionnalisés autour des filières porteuses dans les 145 territoires

Produit 2.3 : Acquisition et approvisionnement en intrants et semences agricoles des 500.000 tonnes pour les 500.000 ménages agricoles professionnalisés

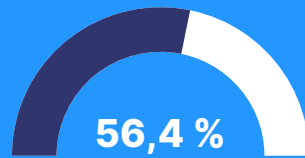
Indicateurs		Territoires							
Code	Intitulé	Fizi	Idjwi	Kabare	Kalehe	Mwenga	Shabunda	Uvira	Walungu
I21_1	Rendement agricole moyen	0,8	0,5238	0,9	0,8008	0,8801	n.d	0,5	0,55
I21_2	Revenu moyen des petits producteurs agricoles, selon le sexe et le statut d'autochtone	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d

Indicateurs	
Code	Intitulé
I21_3	Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de mesure du sentiment d'insécurité alimentaire

Phase	Population analysée	Territoires								Sud-Kivu	RDC
		Fizi	Idjwi	Kabare	Kalehe	Mwenga	Shabunda	Uvira	Walungu		
		890 845	300 491	1 096 501	894 165	793 979	713 073	545 155	806 648	7 051 573	102 971 764
Phase 1	Population	178 169	75 123	219 300	178 833	158 796	106 961	136 289	201 662	1 709 955	31 653 557
	%	20	25	20	20	20	15	25	25	24	31
Phase 2	Population	356 338	180 295	548 251	447 083	436 688	427 844	245 320	483 989	3 530 093	44 888 830
	%	40	60	50	50	55	60	45	60	50	44
Phase 3	Population	311 796	45 074	274 125	223 541	158 796	142 615	136 289	120 997	1 564 840	22 597 681
	%	35	15	25	25	20	20	25	15	22	22
Phase 4	Population	44 542	0	54 825	44 708	39 699	35 654	27 258	0	246 686	3 831 695
	%	5	0	5	5	5	5	5	0	3	4

Territoire de Fizi

Taux net d'admission en 1ère primaire

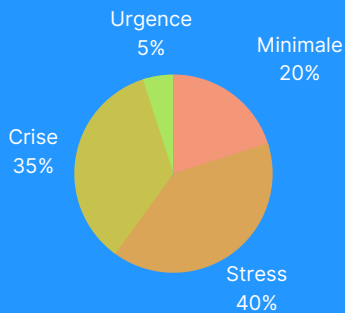


Taux d'achèvement au primaire

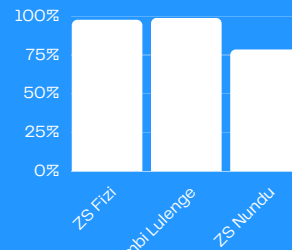


Routes

Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année



Insécurité alimentaire



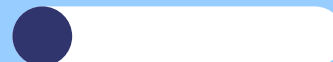
Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié

Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



41 %

Proportion de la population ayant accès à l'électricité



1 %

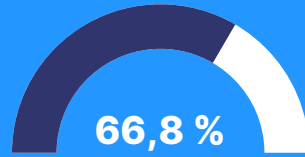
Temps moyen Aller-Retour pour s'approvisionner en eau



53,50 Minutes

Territoire d'Idjwi

Taux net d'admission en 1ère primaire

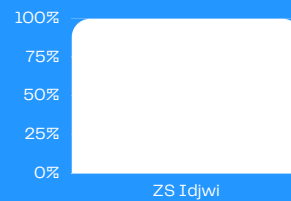
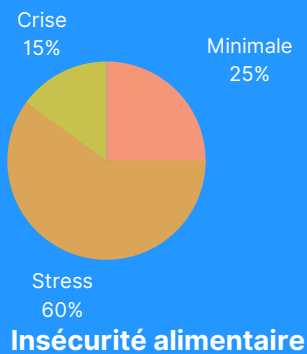


Taux d'achèvement au primaire



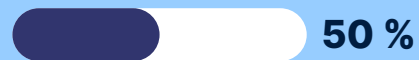
Routes

Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année

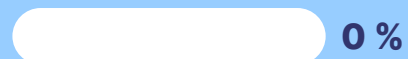


Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié

Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



Proportion de la population ayant accès à l'électricité



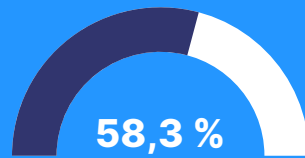
Temps moyen Aller-Retour pour s'approvisionner en eau



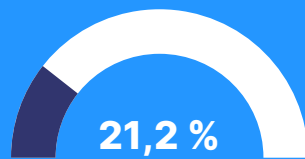
49,64 Minutes

Territoire de Kabare

Taux net d'admission en 1ère primaire

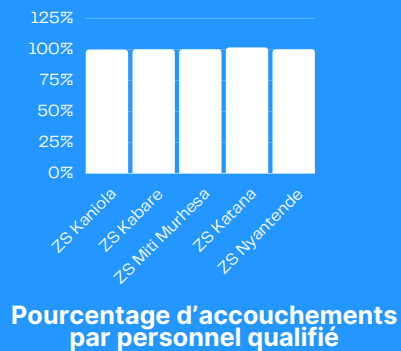
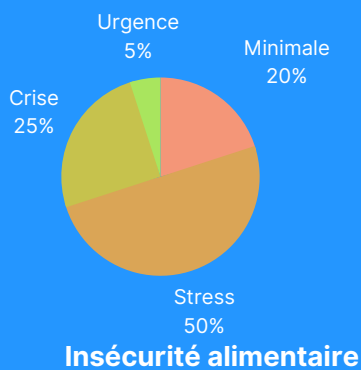


Taux d'achèvement au primaire



Routes

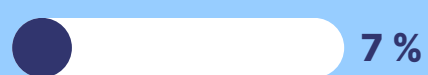
Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année



Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



Proportion de la population ayant accès à l'électricité



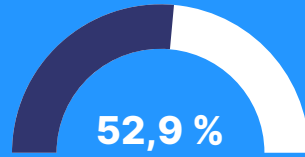
Temps moyen Aller-Retour pour s'approvisionner en eau



14,14 Minutes

Territoire de Kalehe

Taux net d'admission en 1ère primaire

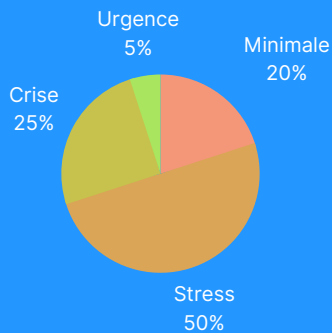


Taux d'achèvement au primaire

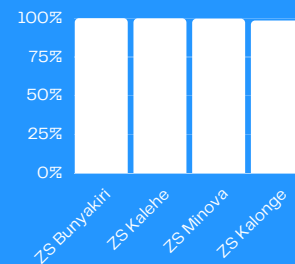


Routes

Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année

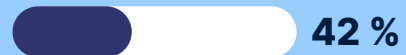


Insécurité alimentaire

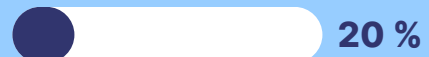


Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié

Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



Proportion de la population ayant accès à l'électricité



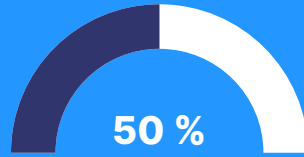
Temps moyen Aller-Retour pour s'approvisionner en eau



20,27 Minutes

Territoire de Mwenga

Taux net d'admission en 1ère primaire

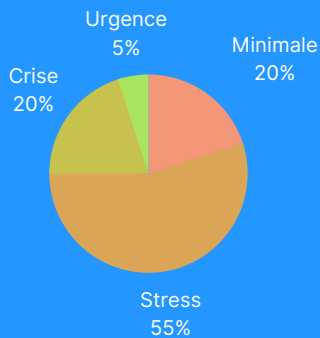


Taux d'achèvement au primaire

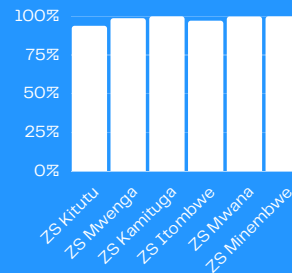


Routes

Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année



Insécurité alimentaire

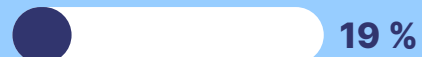


Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié

Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



Proportion de la population ayant accès à l'électricité



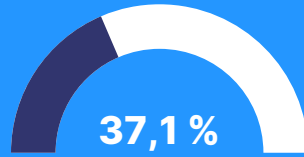
Temps moyen Aller-Retour pour s'approvisionner en eau



34,50 Minutes

Territoire de Shabunda

Taux net d'admission en 1ère primaire

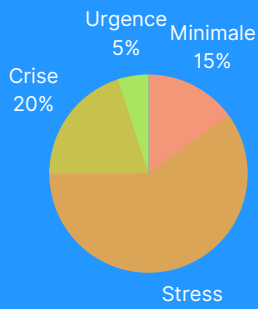


Taux d'achèvement au primaire

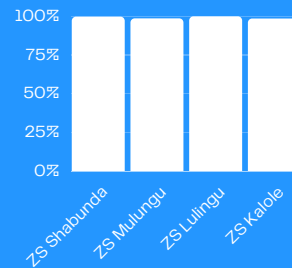


Routes

Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année

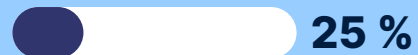


Insécurité alimentaire

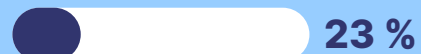


Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié

Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



Proportion de la population ayant accès à l'électricité



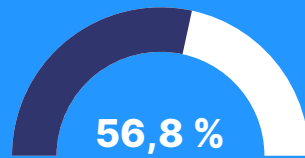
Temps moyen Aller-Retour pour s'approvisionner en eau



17,92 Minutes

Territoire d'Uvira

Taux net d'admission en 1ère primaire

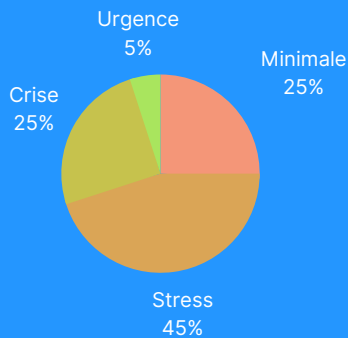


Taux d'achèvement au primaire

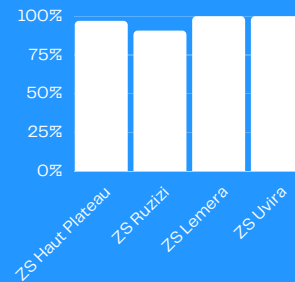


Routes

Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année

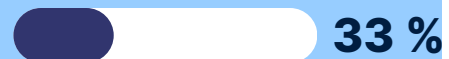


Insécurité alimentaire

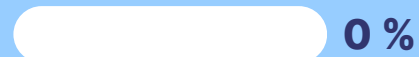


Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié

Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



Proportion de la population ayant accès à l'électricité



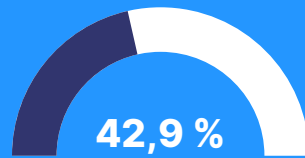
Temps moyen Aller-Retour pour s'approvisionner en eau



69,50 Minutes

Territoire de Walungu

Taux net d'admission en 1ère primaire

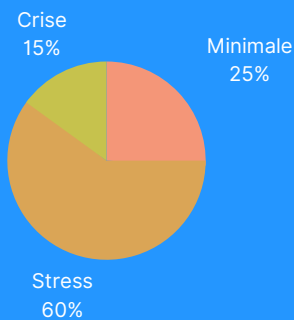


Taux d'achèvement au primaire

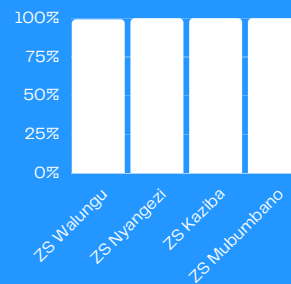


Routes

Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année



Insécurité alimentaire

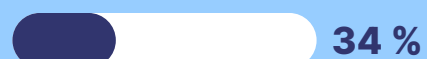


Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié

Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



Proportion de la population ayant accès à l'électricité

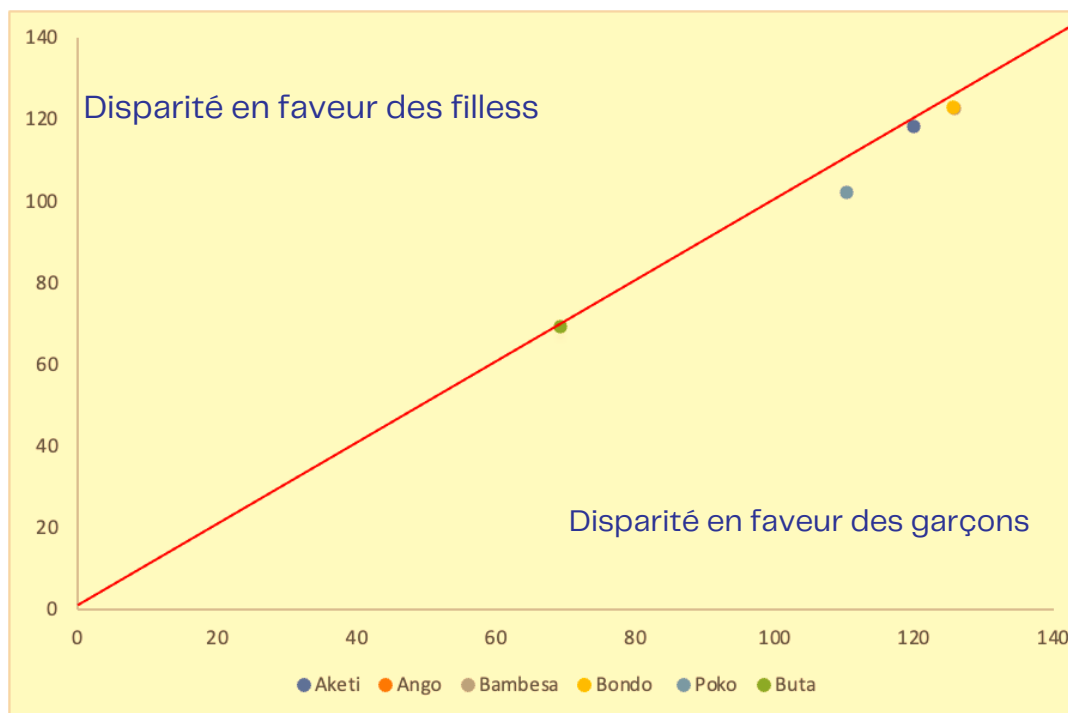


Temps moyen Aller-Retour pour s'approvisionner en eau

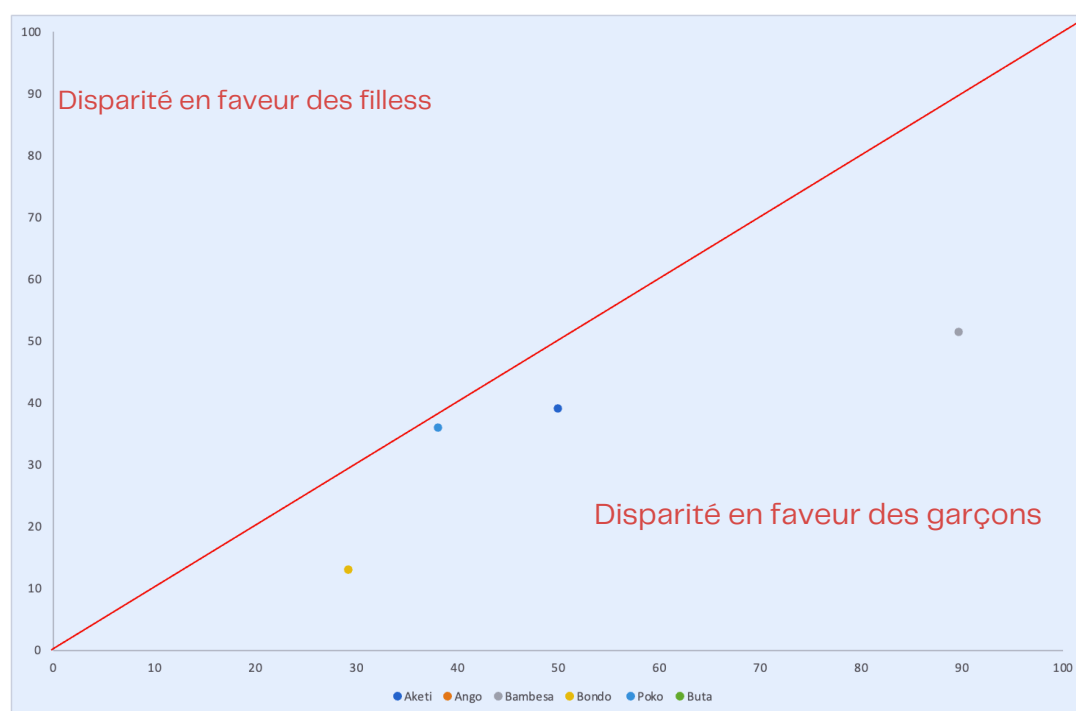


31,14 Minutes

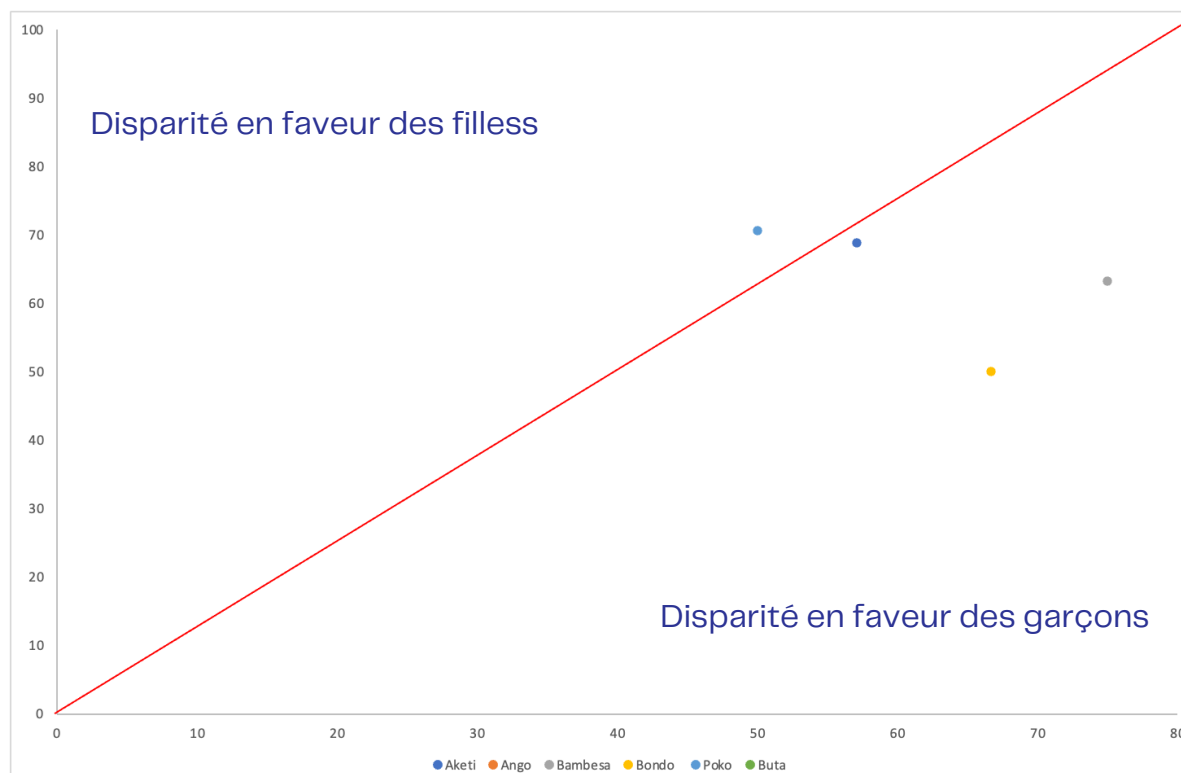
Parité quasi égale pour la scolarisation au primaire entre filles et garçons dans tous les territoires, mais disparité marquée en faveur des garçons au secondaire.



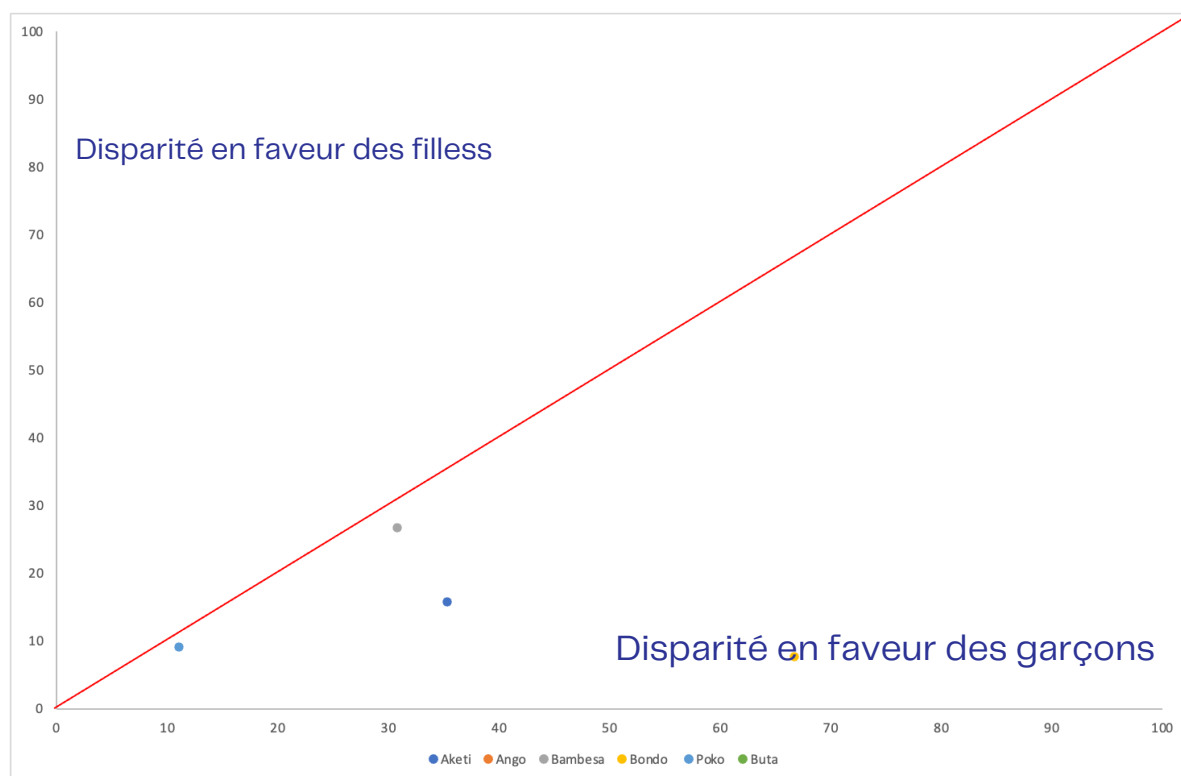
Parité du Taux brut de scolarisation au primaire



Parité du Taux brut de scolarisation au secondaire

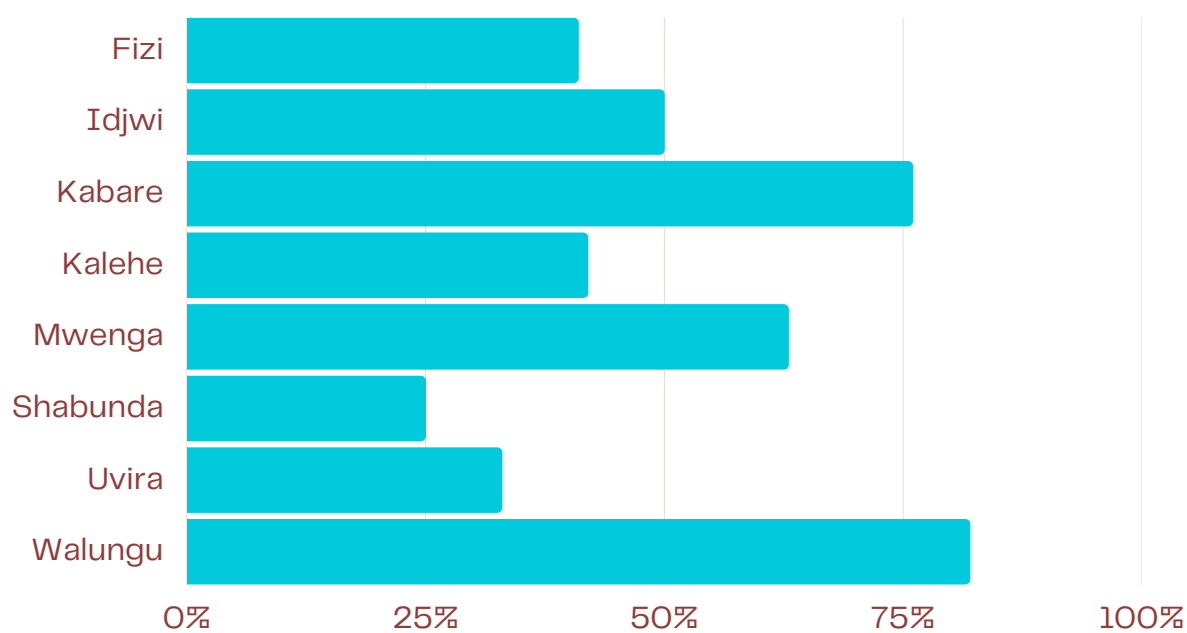


Parité du taux net d'admission en 1ère primaire

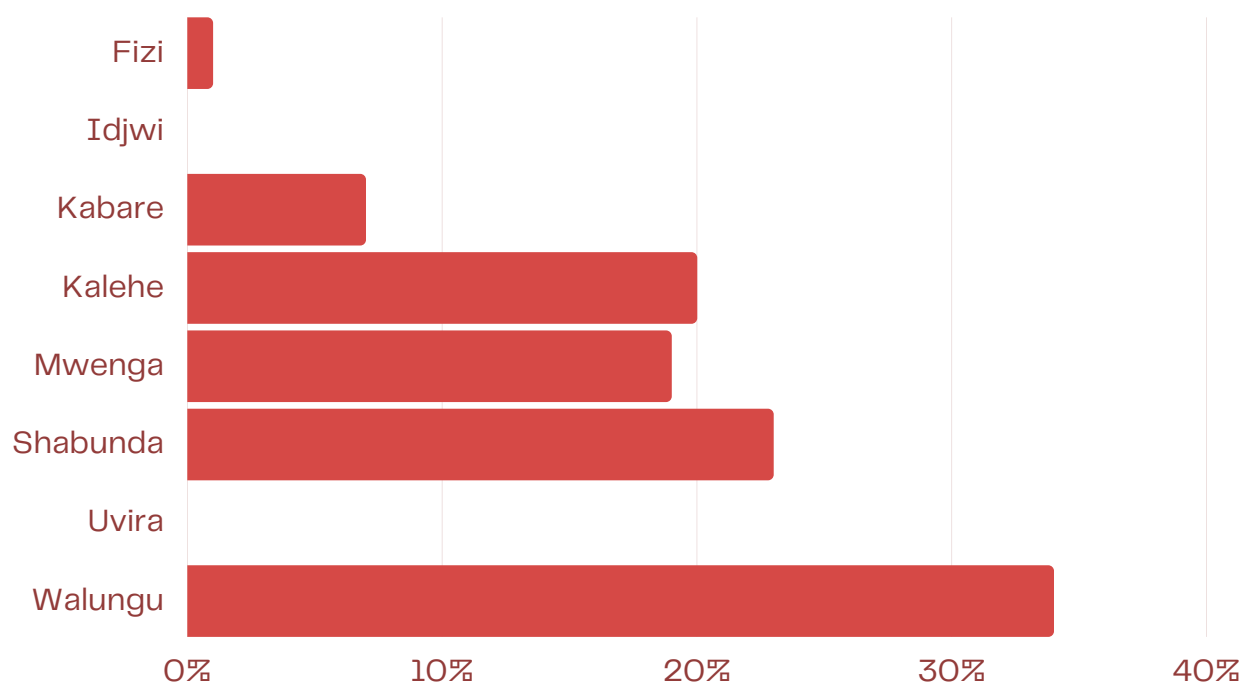


Parité du taux d'achèvement au primaire

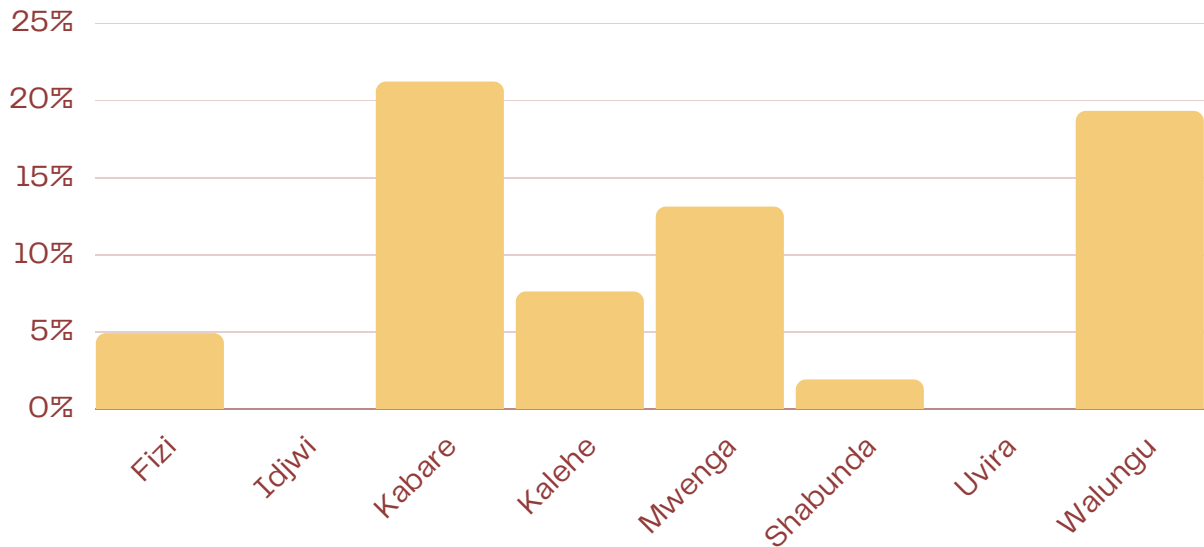
Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



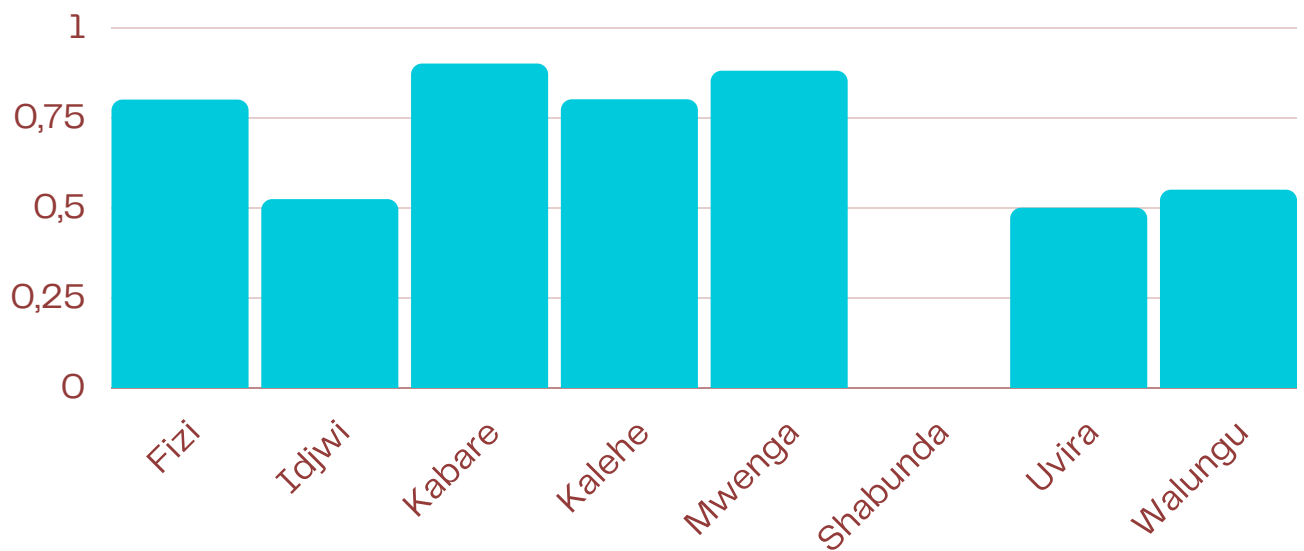
Proportion des ménages ayant accès à l'électricité



Proportion de la population ayant accès à une route praticable toute l'année



Rendement agricole moyen (tonnes par hectare)



- Faible accès à l'eau et à l'électricité.
- Très faible accès aux routes praticables toute l'année.
- Très faibles rendements agricoles: aucun territoire ne franchit la barre de 1 tonne à l'hectare.



XI

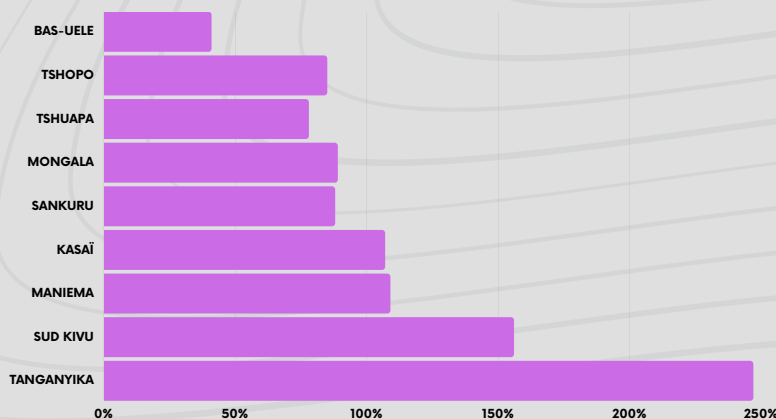
PROVINCE DU TANGANYIKA

Géographie - Démographie



- Superficie: 134 940 km² (5,8% de la superficie totale)
- Population: 4 151 007 habitants (4,0% de la population totale)
- Densité de la population: 24 habitants au km²
- Chef-lieu: Kalemie (146 974 habitants), à 1545 km de Kinshasa, 666 km de Lubumbashi
- Territoires (6): Kabalo, Kongolo, Manono, Moba, Nyunzu, Kalemie
- Population de moins de 18 ans : 56%
- Nombre moyen d'enfants /femmes : 7,1
- Espérance de vie en 2016 : 53,4 ans

Le Tanganyika est la province avec la plus forte proportion de personnes en situation d'insécurité alimentaire aigüe (IPC3+) de toutes les neuf provinces sous étude



PAIX ET SÉCURITÉ

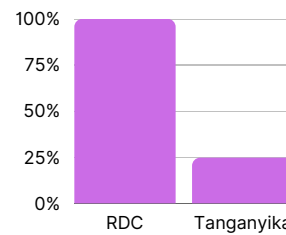
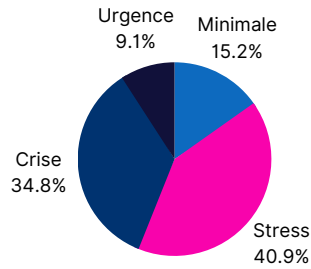


**347 660 personnes
déplacées (2021)**



**258 700 personnes
retournées (2021)**

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE



1.823.835 personnes souffrent d'insécurité alimentaire aigüe dans le Sud Kivu, soit 24,7% du nombre total.

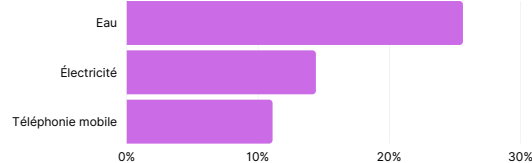


44 personnes sur 100 souffrent d'insécurité alimentaire aigüe (IPC3+)

FACTEURS AGGRAVANT LA FRAGILITÉ

- Tensions et affrontements violents récurrents entre les bantous et les Twa (pygmées), occasionnant le déplacement des populations.
- Épidémies récurrentes de choléra et de rougeole.
- Présence des milices Mai Mai.
- Conflits fonciers.

ACCÈS AUX SERVICES



5 personnes sur 20 ont accès à une source d'eau améliorée

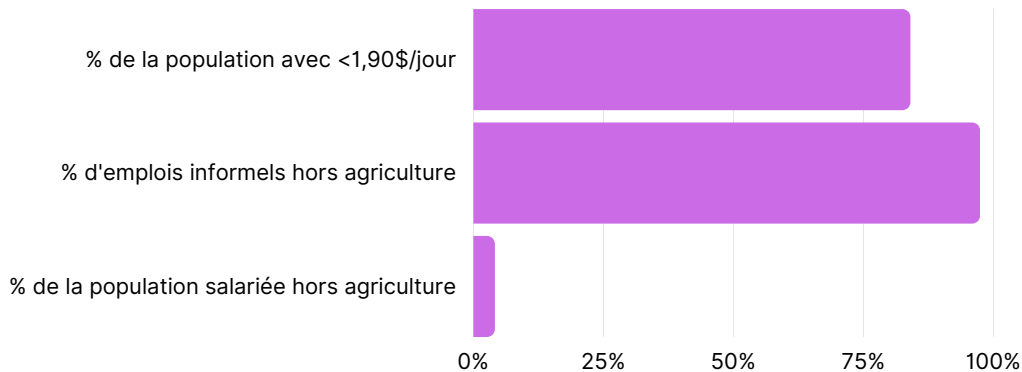


3 personnes sur 20 a accès à l'électricité



2 personnes sur 20 utilisent le téléphone portable

REVENUS, PAUVRETÉ



PRINCIPALES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

- Activités économiques essentiellement agropastorales (manioc, riz, haricot, arachide, blé, soja, nimbé, voandzou, palmier à huile, cacao).
- Énormes opportunités de pêche et d'élevage non exploitées.
- Exploitation industrielle de calcaire.
- riche en minéraux (cassitérite, or, tantale, étain, cuivre, plomb, zinc, nickel, manganèse)



La nouvelle province de Tanganyika est située dans l'ancienne province du Katanga, plus précisément dans la partie Nord-Est de la République démocratique du Congo. Elle est limitée au Nord, par le Sud des Provinces du Maniema et du Sud-Kivu ; à l'Est, par la frontière de la République Démocratique du Congo avec la République de Tanzanie ; au Sud, par la frontière de la République Démocratique du Congo avec la République de Zambie et le nord de la Province du Haut-Katanga ; à l'Ouest, par l'Est des Provinces du Haut-Lomami et de Lomami. Elle a une superficie de 134.940 km². C'est la plus grande province de l'ex-Katanga. Elle a pour chef-lieu Kalemie située sur les rives du lac Tanganyika, considéré comme l'un des lacs les plus profonds et très poissonneux du monde.



PDL 145
TERRITOIRES



Composante 1 : Améliorer l'accès aux infrastructures et services socioéconomiques de base

Effet attendu : Les populations rurales et périurbaines pauvres ont un meilleur accès aux infrastructures et services socioéconomiques de base

Produit 1.1 : Des écoles primaires, secondaires et techniques sont construites, réhabilitées, équipées et fonctionnelles

Indicateurs		Territoires						Tanganyika	RDC
Code	Intitulé	Kabalo	Kongolo	Manono	Moba	Nyunzu	Kalemie		
I11_1	Taux brut de scolarisation (TBS)								
	TBS au primaire	57,4	82,0	62,7	15,9	88,1	81,0	67,0	113,0
	<i>Garçons</i>	58,3	90,9	63,6	21,0	88,5	83,0	72,0	118,0
	<i>Filles</i>	56,5	72,6	61,8	11,0	87,5	80,0	62,0	109,0
	TBS au secondaire	14,3	46,8	26,8	0,0	64,0	45,0	18,8	47,8
	<i>Garçons</i>	11,1	66,7	36,1	0,0	58,3	57,0	26,8	57,3
	<i>Filles</i>	20,0	22,9	19,6	0,0	69,0	33,0	10,7	38,4
I11_2	Taux net d'admission en 1ère année primaire	21,4	37,9	15,6	21,1	75,0	61,0	n.d	n.d
	<i>Garçons</i>	11,1	50,0	17,6	14,3	100,0	54,0	n.d	n.d
	<i>Filles</i>	40,0	29,4	13,3	25,0	66,7	67,0	n.d	n.d
I11_3	Taux d'achèvement au primaire	15,0	43,0	25,0	0,0	82,0	58,0	40,0	75,3
	Garçons	11,0	48,0	21,0	0,0	100,0	55,0	45,0	80,8
	Filles	25,0	35,0	28,0	0,0	71,0	67,0	34,0	69,9
I11_4	Indices de parité (IP)								
	IP à la scolarisation								
	<i>au primaire</i>	1,0	0,8	1,0	0,5	1,0	1,0	0,9	0,9
	<i>au secondaire</i>	1,8	0,3	0,5	n.d	1,2	0,6	0,4	0,7
	IP à l'admission en 1ère année primaire	3,6	0,6	0,8	1,8	0,7	1,2	n.d	n.d
	IP à l'achèvement au primaire	2,3	0,7	1,3	n.d	0,7	1,2	0,8	0,9

Produit 1.2 : Des centres de santé sont construits, réhabilités, équipés et fonctionnels

Indicateurs	Territoires											Tanganyika	RDC	
	Kabalo		Kalemie			Kongolo		Manono			Moba			Nyunzu
Code	Intitulé	[1]	[2]	[3]	[4]	[5]	[6]	[7]	[8]	[9]	[10]	[11]		
I12_1	Décès maternel pour 100000 naissances vivantes	135,69	174,75	215,31	140,75	176,02	32,02	138,22	67,23	112,66	146,79	95,5	134,66	65,84
I12_1b	Proportion de décès maternels dans les AS (FCSA + communauté)	0,26	0,33	0,25	0,14	0,53	0,07	0,25	0,16	0,17	0,31	0,18	0,23	0,41
I12_2	Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié	91,1	95,2	97,7	56,4	95,8	89,8	98,7	98,7	80	95,4	72,2	87,4	96,3
	Proportion de femmes ayant accouché par désastre	0,97	2,2	3,1	0,86	1,6	1,9	1,5	0,67	4,2	2,9	0,98	2	4,3
I12_3	Taux de couverture en accouchement assisté	41	71	70	42	49	77	72	72	54	67	50	60	84
I12_4	Taux de léthalité hospitalière chez les enfants de moins de 5 ans	2,44	1,46	0,8	2,95	2,8	3,69	5,05	1,45	2,03	4,4	0,48	2,31	1,41
I12_5	Taux de mortalité néonatale	0	0	0	0	0	0	0,01	0	0	0,01	0	0	0,36
I12_6	Taux d'enfants complètement vaccinés	87,5	98,5	90,8	75,4	7,7	93,9	24,2	50,8	49,5	53,4	27,3	38,2	7,2
I12_6a	Taux de couverture vaccinale en BCG	105	159	126	132	106	108	120	109	109	102	121	120	95
I12_6b	Taux de couverture en VAA	113	144	110	98	116	104	97	82	103	101	113	108	94
I12_6c	Taux de couverture vaccinale en Pentavalent 1	117	150	126	132	120	112	121	111	118	111	119	123	102
I12_6d	Taux de couverture vaccinale en Pentavalent 3	109	137	114	118	113	103	113	105	113	106	106	114	96
I12_6e	Taux de couverture vaccinale en VAI	112	146	110	128	116	108	113	97	103	101	115	115	95
I12_7	Proportion des femmes enceintes consultant leur statut sérologique à regard du VIH	33	29	37	23,4	14	17,6	11,3	25	15,1	36,3	18	23,7	28,4
I12_8a	Proportion d'enfants de < 5 ans avec paludisme prise en charge selon le protocole national	97,7	89,2	93,7	104,6	92,3	92	96,1	87,6	94,8	92	90,7	93	94
I12_8b	Proportion des cas de paludisme confirmé traité conformément à la politique nationale	96,7	90,4	92,7	99,4	91,3	91,8	96,5	90,8	96,4	93,8	89,6	92,9	94,5

[1] Zone de Santé de Kabalo ; [2] Zone de Santé de Nyemba ; [3] Zone de Santé de Kalemie ; [4] Zone de Santé de Kongolo ; [5] Zone de Santé de Mbulula ;

[6] Zone de Santé de Kiambi ; [7] Zone de Santé de Manono ; [8] Zone de Santé d'Ankoro ; [9] Zone de Santé de Moba ; [10] Zone de Santé de Kansimba ;

[11] Zone de Santé de Nyunzu.

Produit 1.3 : Des routes de desserte agricole et ouvrages d'art sont construits et fonctionnels

Indicateur							
Code	Intitulé						
I13_1	Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année						
Territoires		Kabalo	Kongolo	Manono	Moba	Nyunzu	Kalemie
Population Territoire		298 714	615 524	885 847	590 434	300 668	786 830
Population ayant accès à une route en bon état		33 635	25 190	0	55 726	12 710	111 427
Indice d'accès à une route en bon état (%)		11,3	4,1	0,0	9,4	4,2	14,2

Produit 1.4 : Des mini centrales photovoltaïques sont construites et fonctionnelles

Indicateur		Territoires					
Code	Intitulé	Kabalo	Kongolo	Manono	Moba	Nyunzu	Kalemie
I14_1	Proportion de la population ayant accès à l'électricité (en %)	0	1	1	11	3	25

Produit 1.5 : Des forages d'adduction d'eau sont construits et fonctionnels

Indicateur		Territoires					
Code	Intitulé	Kabalo	Kongolo	Manono	Moba	Nyunzu	Kalemie
I15_1	Proportion de la population ayant accès à une source d'eau améliorée (en %)	8	22	16	55	100	68
I15_2	Temps moyen Aller-Retour mis pour s'approvisionner en eau (en minutes)	26,04	29,33	34,24	21,97	27,68	21,80
I15_3	Proportion de la population ayant accès à l'eau non contaminée (en %)	71	36	57	62	50	38

Produit 1.6 : Des bâtiments administratifs et logements des autorités administratives sont construits, équipés et habités

Indicateur		Territoires					
Code	Intitulé	Kabalo	Kongolo	Manono	Moba	Nyunzu	Kalemie
I16_1	Proportion d'agents publics disposant d'un bureau viable pour l'exercice de leurs fonctions (en %)	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d
I16_2	Proportion d'agents publics ayant bénéficié d'un logement viable dans l'exercice de leurs fonctions (en %)	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d

Produit 1.7 : Des marchés avec espaces à vivre sont construits dans les 145 territoires

Indicateur	
Code	Intitulé
I17_1	Indice de fonctionnalité des marchés

Territoires	Marché de	IFM	Niveau de Fonctionnalité
Kongolo		n.d	n.d
Nyunzu	Nyunzu	0,75	Fonctionnalité moyenne
Kalemie	Kanteba	0,6	Fonctionnalité moyenne
	Kalemie	0,83	Fonctionnel
Kabalo		n.d	n.d
Manono	Kanteba	0,77	Fonctionnel
	Kiala	0,77	Fonctionnel
	Manono	0,77	Fonctionnel
Moba	Moba	0,77	Fonctionnel

Composante 2 : Promouvoir des économies rurales et les chaînes de valeur

Produit 2.1 : Les producteurs locaux sont structurés par filière porteuse dans les 145 territoires

Produit 2.2 : Les équipements de production, de traitement, de transformation sont acquis et distribués aux producteurs structurés et professionnalisés autour des filières porteuses dans les 145 territoires

Produit 2.3 : Acquisition et approvisionnement en intrants et semences agricoles des 500.000 tonnes pour les 500.000 ménages agricoles professionnalisés

Indicateurs		Territoires					
Code	Intitulé	Kabalo	Kongolo	Manono	Moba	Nyunzu	Kalemie
I21_1	Rendement agricole moyen	0,9	n.d	0,7578	1,2395	0,32	0,9085
I21_2	Revenu moyen des petits producteurs agricoles, selon le sexe et le statut d'autochtone	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d



PDL 145
TERRITOIRES



Indicateurs	
Code	Intitulé
I21_3	Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de mesure du sentiment d'insécurité alimentaire

Phase	Population analysée	Territoires						Tanganyika	RDC
		Kabalo	Kongolo	Manono	Moba	Nyunzu	Kalemie		
		368 546	718 636	1 026 627	710 114	378 573	948 511	4 151 007	102 971 764
Phase 1	Population	55 282	143 727	153 994	106 517	56 786	94 851	611 157	31 653 557
	%	15	20	15	15	15	10	15	31
Phase 2	Population	165 846	287 454	461 982	319 551	151 429	426 830	1 813 093	44 888 830
	%	45	40	45	45	40	45	44	44
Phase 3	Population	110 564	215 591	307 988	213 034	132 501	331 979	1 311 656	22 597 881
	%	30	30	30	30	35	35	32	22
Phase 4	Population	36 855	71 864	102 663	71 011	37 857	94 851	415 101	3 831 695
	%	10	10	10	10	10	10	10	4



PDL 145
TERRITOIRES



Territoire de Kabalo

Taux net d'admission en 1ère primaire

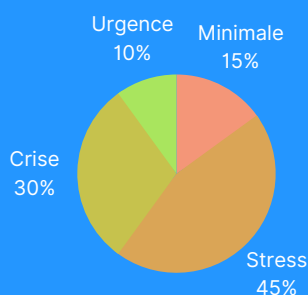


Taux d'achèvement au primaire

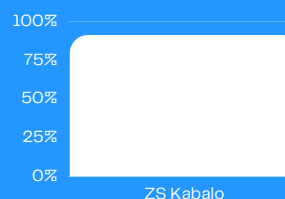


Routes

Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année

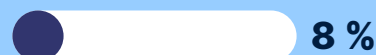


Insécurité alimentaire

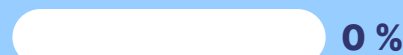


Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié

Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



Proportion de la population ayant accès à l'électricité



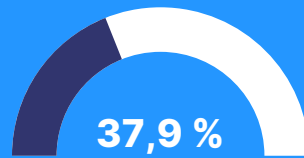
Temps moyen Aller-Retour pour s'approvisionner en eau



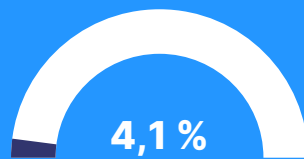
26,04 Minutes

Territoire de Kongolo

Taux net d'admission en 1ère primaire

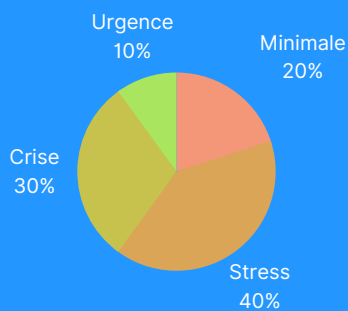


Taux d'achèvement au primaire

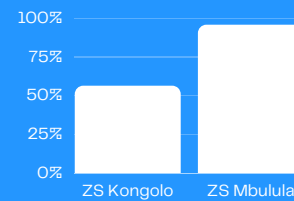


Routes

Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année

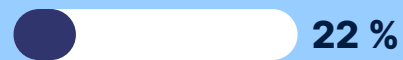


Insécurité alimentaire

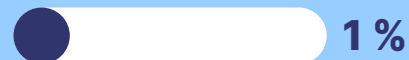


Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié

Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



Proportion de la population ayant accès à l'électricité



Temps moyen Aller-Retour pour s'approvisionner en eau



29,33 Minutes

Territoire de Manono

Taux net d'admission en 1ère primaire

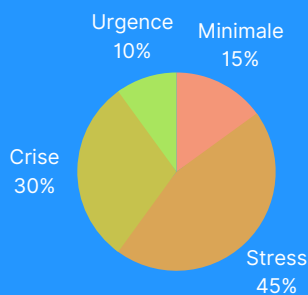


Taux d'achèvement au primaire

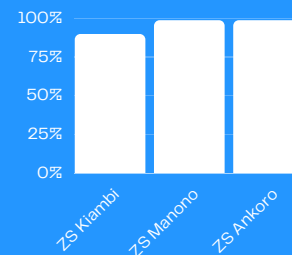


Routes

Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année

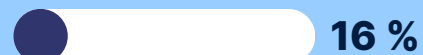


Insécurité alimentaire

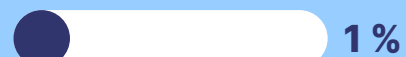


Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié

Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



Proportion de la population ayant accès à l'électricité



Temps moyen Aller-Retour pour s'approvisionner en eau



34,24 Minutes

Territoire de Moba

Taux net d'admission en 1ère primaire

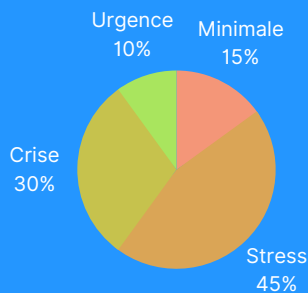


Taux d'achèvement au primaire

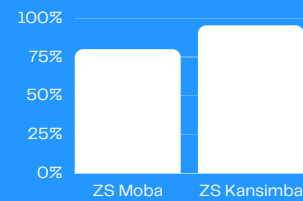


Routes

Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année

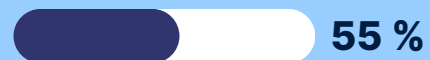


Insécurité alimentaire

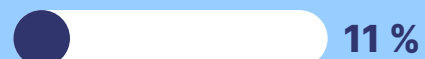


Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié

Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



Proportion de la population ayant accès à l'électricité



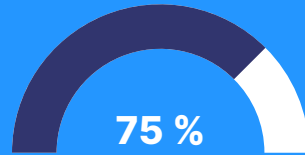
Temps moyen Aller-Retour pour s'approvisionner en eau



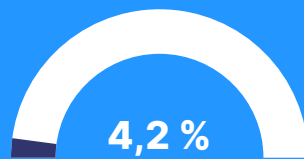
21,97 Minutes

Territoire de Nyunzu

Taux net d'admission en 1ère primaire

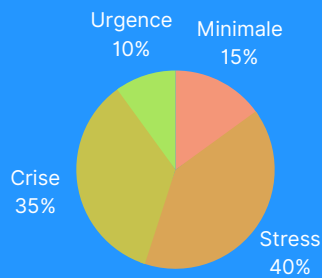


Taux d'achèvement au primaire

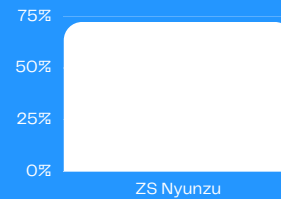


Routes

Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année



Insécurité alimentaire

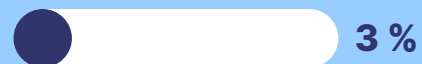


Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié

Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



Proportion de la population ayant accès à l'électricité



Temps moyen Aller-Retour pour s'approvisionner en eau



27,68 Minutes

Territoire de Kalemie

Taux net d'admission en 1ère primaire

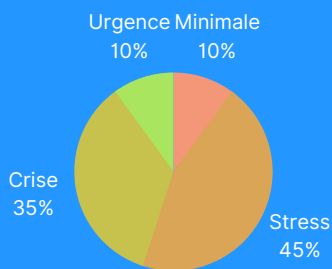


Taux d'achèvement au primaire

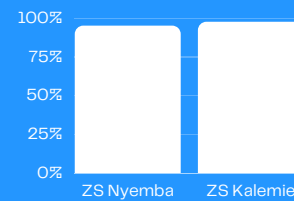


Routes

Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année



Insécurité alimentaire

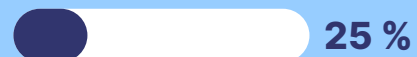


Pourcentage d'accouchements par personnel qualifié

Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



Proportion de la population ayant accès à l'électricité



Temps moyen Aller-Retour pour s'approvisionner en eau



21,80 Minutes

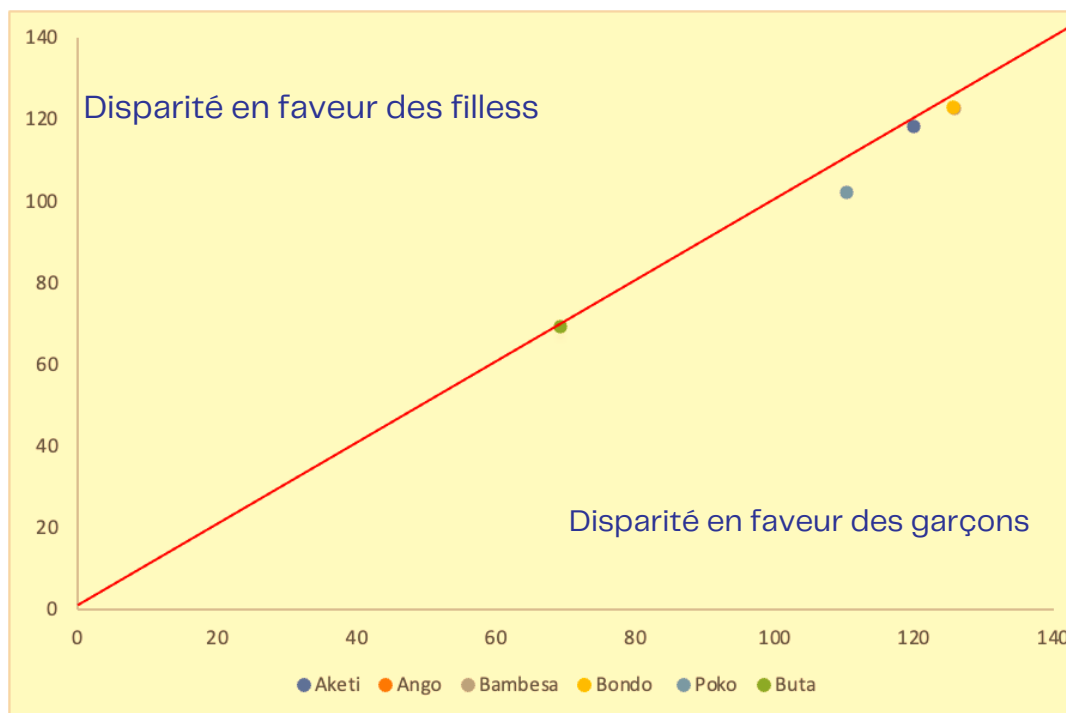
11.4. ANALYSE COMPARATIVE DES TERRITOIRES DU TANGANYIKA



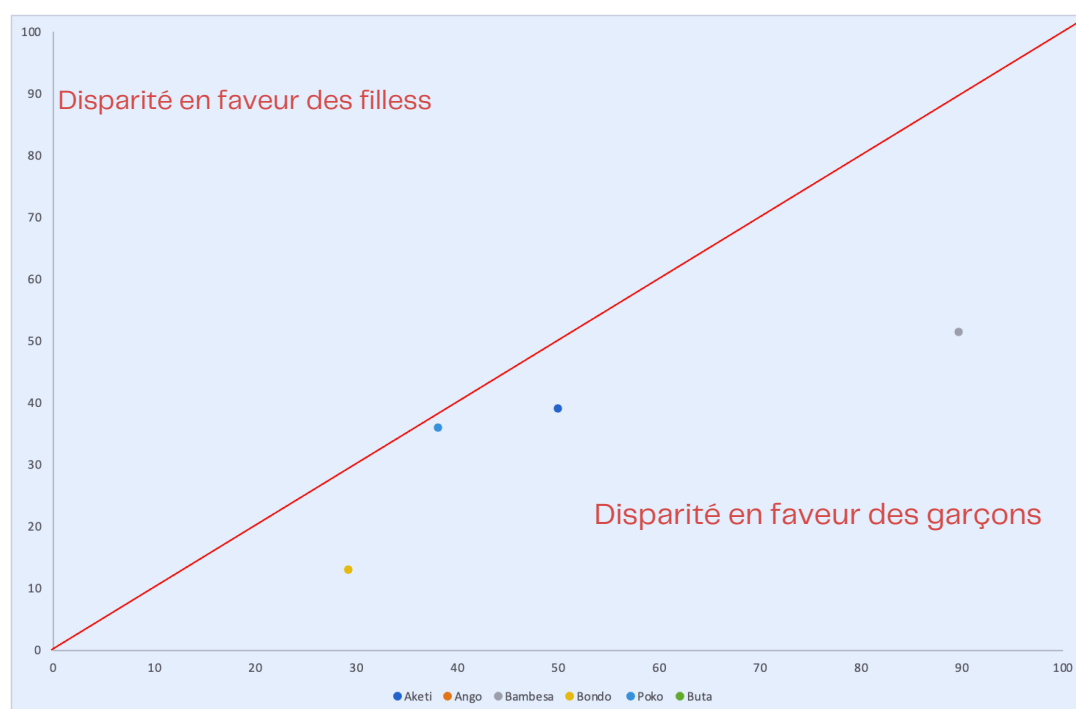
PDL 145
TERRITOIRES



Parité quasi égale pour la scolarisation au primaire entre filles et garçons dans tous les territoires, mais disparité marquée en faveur des garçons au secondaire.



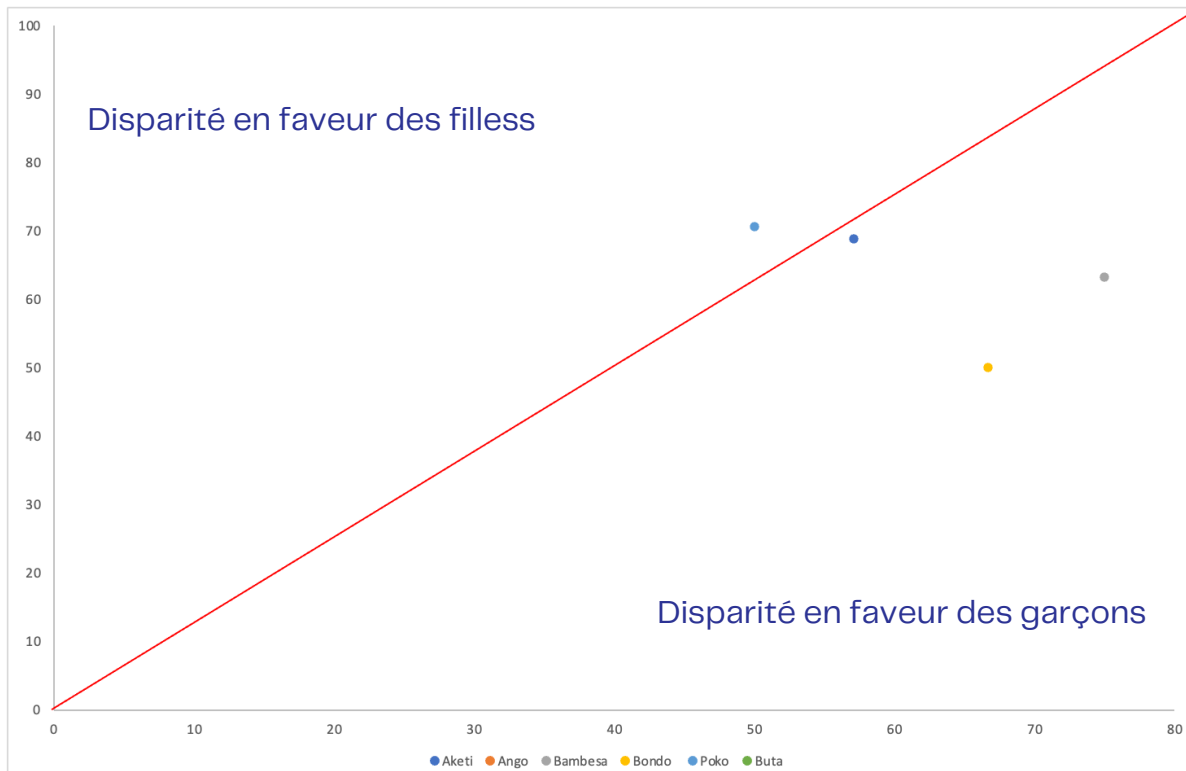
Parité du Taux brut de scolarisation au primaire



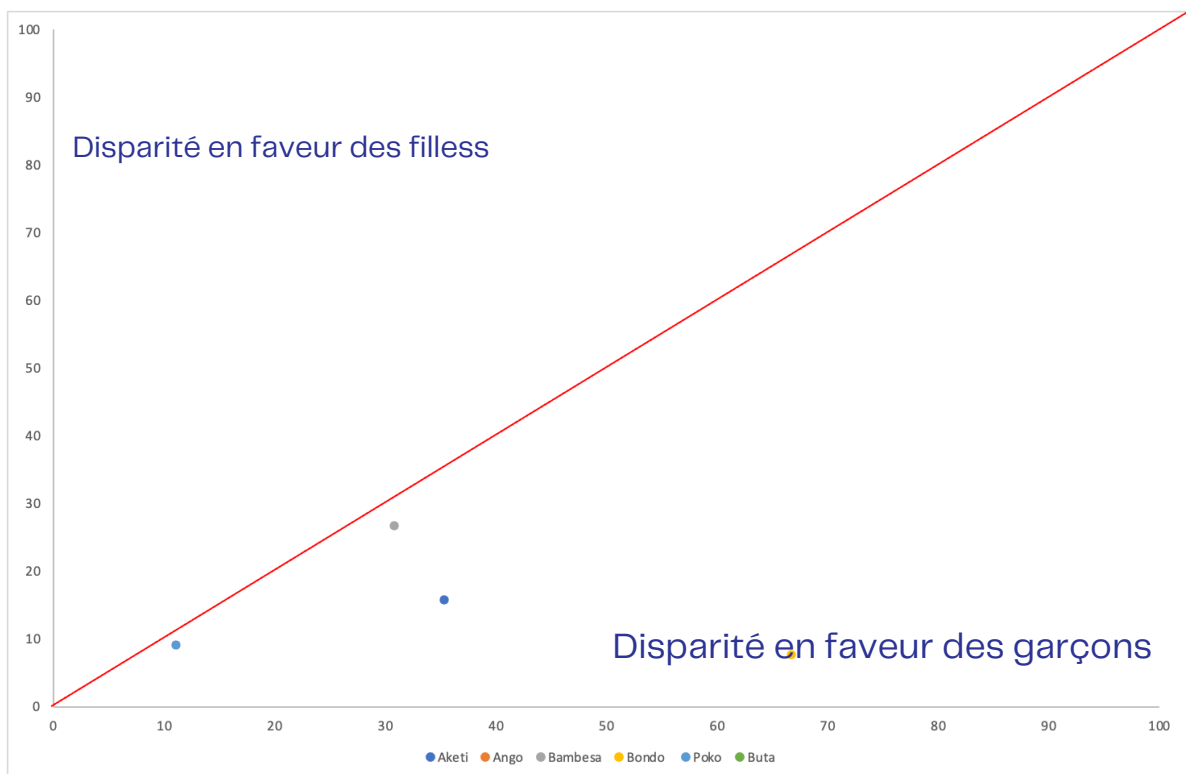
Parité du Taux brut de scolarisation au secondaire



PDL 145
TERRITOIRES

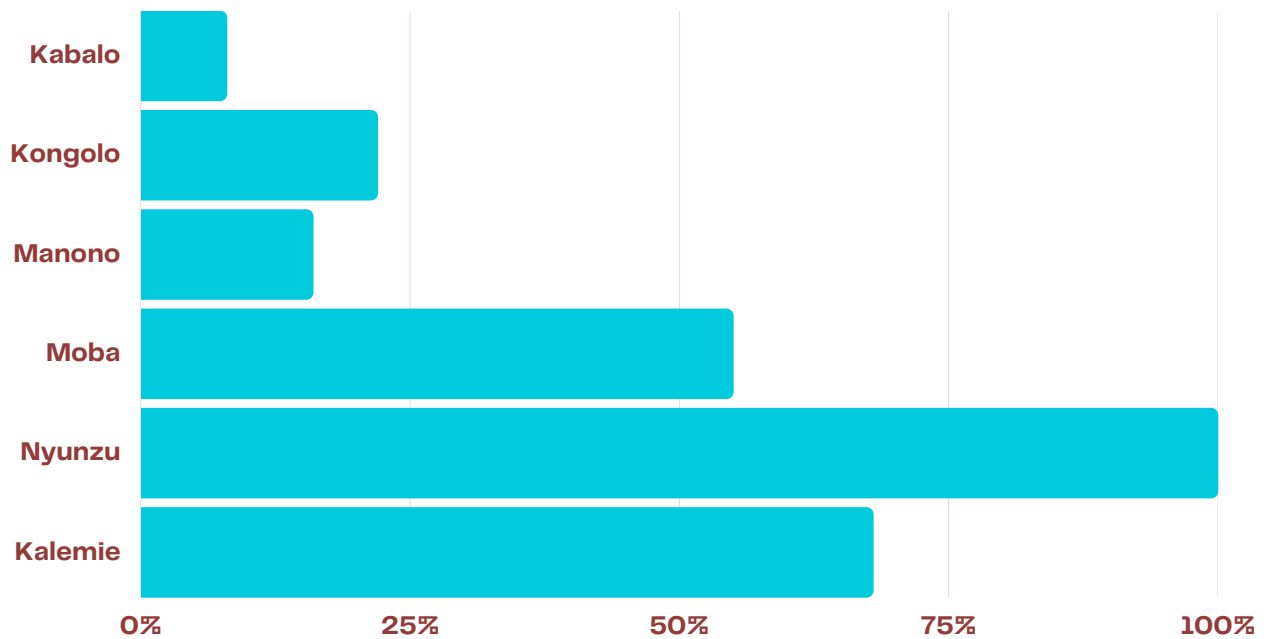


Parité du taux net d'admission en 1ère primaire

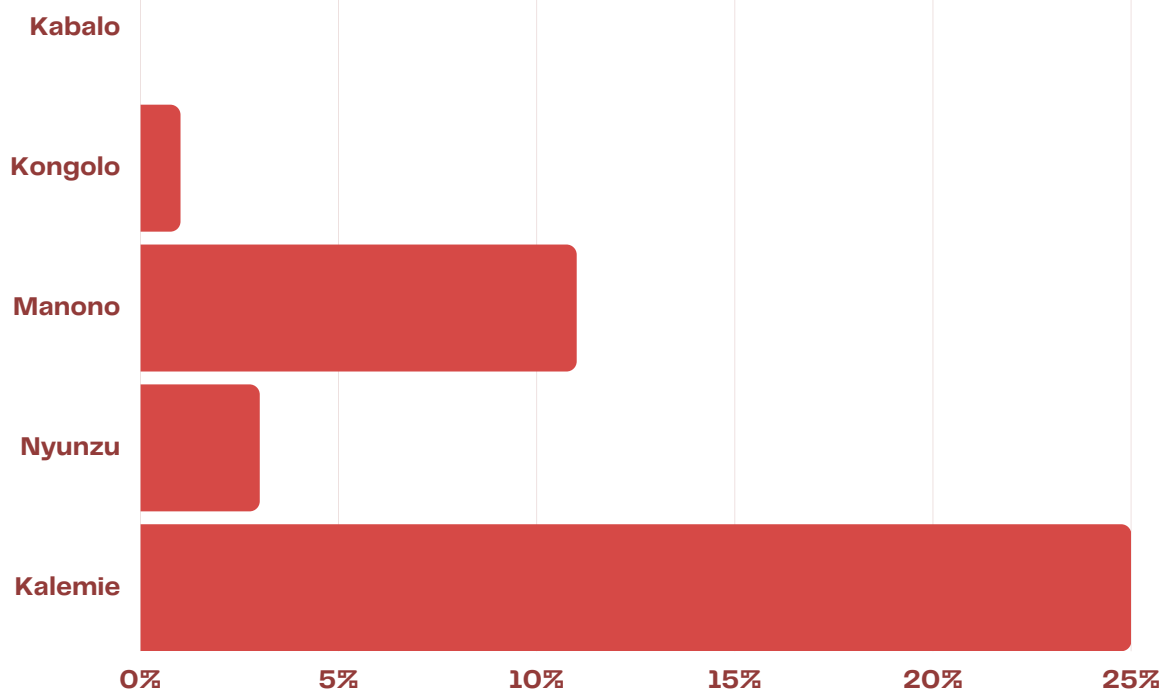


Parité du taux d'achèvement au primaire

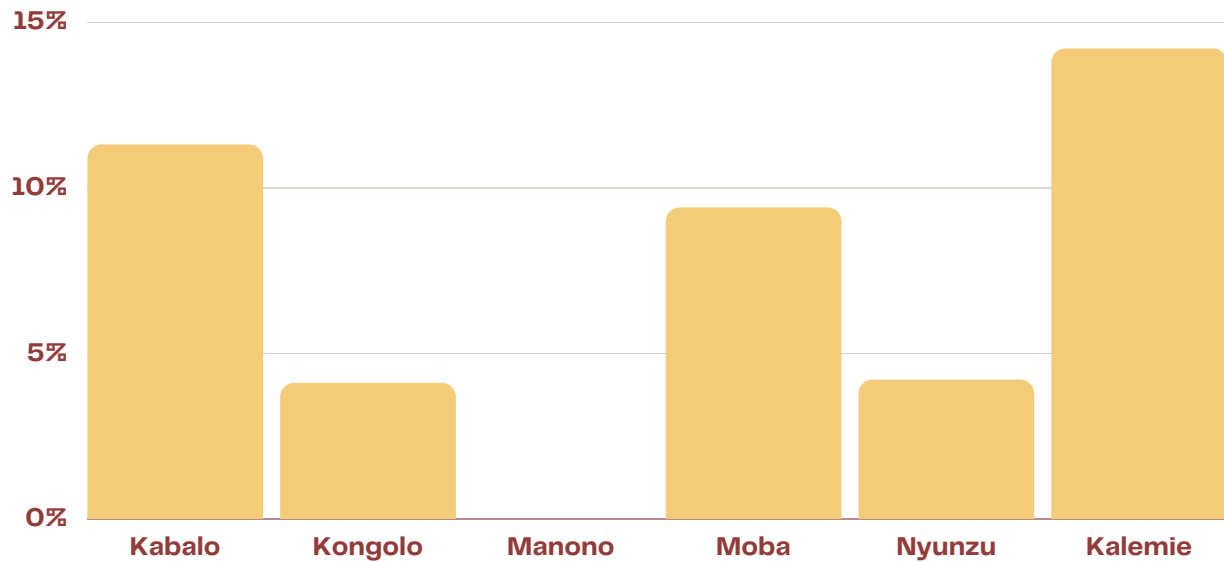
Proportion de la population ayant accès à une source d'eau protégée



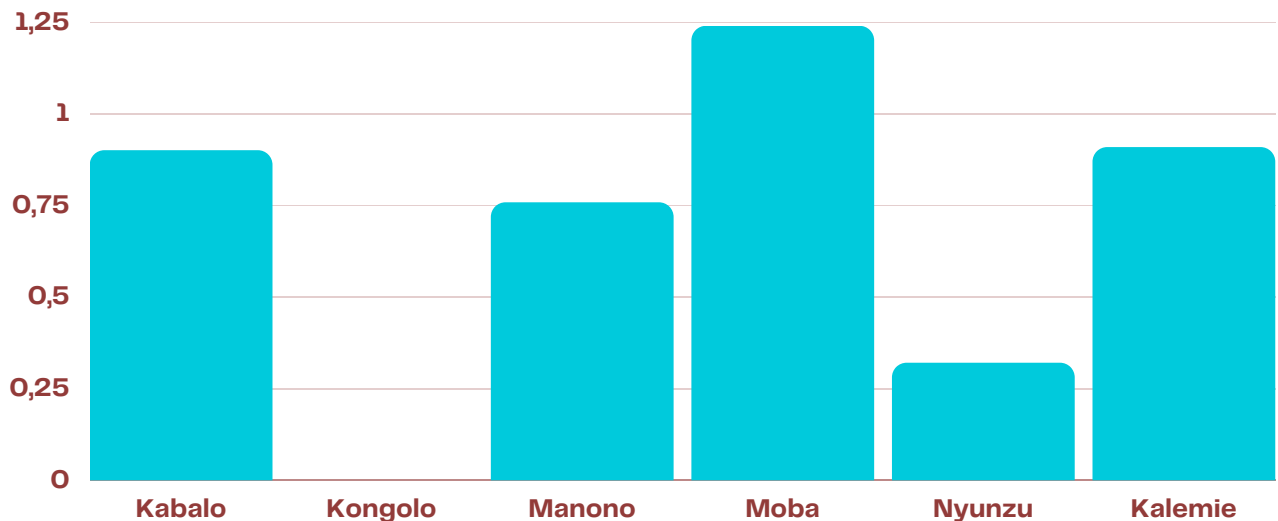
Proportion des ménages ayant accès à l'électricité



Proportion de la population ayant accès à une route praticable toute l'année



Rendement agricole moyen (tonnes par hectare)



- Faible accès à l'eau et à l'électricité.
- Très faible accès aux routes praticables toute l'année.
- Très faibles rendements agricoles: aucun territoire ne franchit la barre de 1 tonne à l'hectare.



PDL 145
TERRITOIRES



Références bibliographiques

1. Anderson, Andrea A., *The Community Builder's Approach to Theory of Change: A practical Guide to Theory of Development*, The Aspen Institute Roundtable on Community Change, New York, 2005.
2. Bula-Bula Mvula, G., "Contrôle du pouvoir coutumier au Kasai occidental", 2014. Disponible sur Internet : http://www.irenees.net/bdf_fiche-analyse-1012_en.html.
3. École de Santé Publique de l'Université de Kinshasa (ESPK), *Enquête De Couverture Vaccinale (ECV-2021) chez les Enfants de 6-23 mois en République Démocratique du Congo, 2021 ; Rapport d'étude ; en collaboration avec le Ministère de Santé Publique et de l'United Nations Children Emergency Funds (UNICEF), sur financement de GAVI et des autres partenaires. Kinshasa, Août 2022.*
4. FAO. 2021. *Guidelines on data disaggregation for SDG Indicators using survey data*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cb3253en>.
5. Fenneteau, H., *Enquête : entretien et questionnaire*, 3ème éd. Dunod, Paris, 2015.
6. HCDH-MONUSCO, « Rapport de mission d'enquête spéciale sur les violences intercommunautaires des 16 et 17 décembre 2018 dans le territoire de Yumbi », Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme HCDH-MONUSCO, 2019, 24 pages.
7. INS, *Enquête par grappes à indicateurs multiples, 2017-2018, rapport de résultats de l'enquête*. Kinshasa, République Démocratique du Congo.
8. Kabata Kabamba, « Pouvoir, territorialité et conflictualité au Grand Kasai (République démocratique du Congo) », *Belgeo/Revue belge de géographie*, 2018, n0 2, 33 p.
9. Mambi, Tunga-Bau H, "Pouvoir traditionnel et contrats de cessions des terres en République Démocratique du Congo", Ed. L'Harmattan, 2010.
10. Molina, I., « Désagrégation des données pour les enquêtes des ménages : utilisation de méthodes d'estimation sur petits domaines », *Série Études statistiques*, N° 97(LC/TS.2018/82/REV.1), Santiago, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), 2022.
11. Mukoko, Samba D. , *Guérir le Congo du mal zaïrois*, Bruxelles, Éditions Academia, 2021, 374 pages.
12. Musée Royal d'Afrique Central, Mongala. *Jonction des territoires et bastion d'une identité supra-ethnique*, MRAC 2015, 390 pages. Sous la direction de Omasombo, Tshonda J.



PDL 145
TERRITOIRES



13. Mwilo-Mwihi, Watuta A. , “Conflits de pouvoir dans le Bulega en RD Congo : Une réalité caractéristique d’un État en panne et un grand défi au développement local”, IOSR Journal of Humanities and Social Science, Vol. 23, Issue 8, Ver. 2 (August 2018), pp. 9-25.
14. Porter, Michael E., Competitive advantage: creating and sustaining superior performance, The Free Press, New York, 1985.
15. République Démocratique du Congo, Annuaire statistique de l’enseignement primaire, secondaire et professionnel de la province du Sud-Kivu, Année scolaire 2015-2016, Bukavu, Novembre 2017.
16. République Démocratique du Congo, Annuaire statistique de l’enseignement primaire, secondaire et professionnel du Grand Équateur, Année scolaire 2015-2016, Mbandaka, Janvier 2017.
17. République Démocratique du Congo, Annuaire statistique de l’enseignement primaire, secondaire et professionnel de la province du Kasai-Occidental, Année scolaire 2015-2016, Kananga, Janvier 2017.
18. République Démocratique du Congo, Enquête par Grappes à Indicateurs des Objectifs de Développement Durable (EGI-ODD, 2020), Rapport final.



PDL 145
TERRITOIRES



Annexes



PDL 145
TERRITOIRES





PDL 145
TERRITOIRES



ANNEXE 1 : TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LA CONDUITE D'UNE ÉTUDE DE BASE POUR LE PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT LOCAL DEDIE AUX 145 TERRITOIRES. RECRUTEMENT DE 4 CONSULTANTS.

1. Informations générales

Titre : PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT LOCAL DEDIE AUX 145 TERRITOIRES

Type de contrat : Equipe des Consultants

Nombre : 4

Lieu d'affectation : Toutes les localités de la RDC

Département/Unité : PDL-145T

Lieux de voyage prévus : Applicable si nécessaire

Durée de la mission : 60 jours ouvrables

Date de début estimée : 1 avril.

Date de fin estimée :

Durée des travaux :

Lieu/lieu d'affectation : Kinshasa

2. Contexte général de la mission

Le Programme de Développement Local dédié aux 145 territoires (PDL-145T) est un programme du gouvernement Congolais, adopté lors de la 34^{ème} réunion du Conseil des Ministres le 24 décembre 2021. Le PDL-145T trouve sa pertinence sans le constat selon lequel toutes les politiques de réduction de la pauvreté et de soutien à la croissance engagées depuis 2001 n'ont touché que marginalement les zones rurales.

Le PDL – 145 T vise à réduire les inégalités spatiales à travers l'amélioration des conditions de vie des populations vivant dans les territoires ruraux jusque-là mal desservies en infrastructures et services sociaux de base. Le programme cadre bien avec le Pilier 5 du Plan National Stratégique de Développement (PNSD) 2019-2023 dans son volet « développement équilibré des provinces ». La durée du programme est de deux ans.

Le PDL–T est le premier programme de développement du pays orienté spécifiquement vers le monde rural où vit plus de 70% de la population congolaise. Il est également un modèle intégré capable d'accélérer l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD).

Le programme se décline en quatre composantes, à savoir :

Composante 1 : Améliorer l'accès aux infrastructures et services socio-économiques de base

Composante 2 : Promouvoir des économies rurales et locales dynamiques

Composante 3 : Renforcer les capacités de gestion du développement local aux niveaux national, provincial et local

Composante 4 : Développer un système d'information géo référencé de suivi du programme et des politiques publiques.



PDL 145
TERRITOIRES



Pour la mise en œuvre du PDL_145T, le Gouvernement a contracté trois agences, le PNUD, CFEF, et le BCECO. Le PNUD interviendra dans 54 territoires (37% du nombre total des territoires) des neuf provinces ci-après : Mongala, Tshuapa, Kasai, Kasai Central, Sankuru, Tshopo, Bas-Uele, Maniema, et Sud Kivu.

REALISATIONS ATTENDUES DU VOLET PDL GERE PAR LE PNUD :

- 16 154 kilomètres de routes de desserte agricole rurales dont 3 815 km à réhabiliter et 12 339 Km à entretenir ;
- 173 minicentrales solaires à construire pour alimenter 300 ménages par site identifié ;
- 7 320 lampadaires avec système solaire à installer ;
- 1 052 forages avec bornes fontaines à réaliser ;
- 84 marchés modernes avec espace vie à construire ;
- 54 bâtiments administratifs dans les chefs-lieux des territoires ;
- 251 bâtiments administratifs dans les chefs-lieux des secteurs ;
- 540 logements pour le staff territorial à construire ;
- 282 centres de Santé à construire et réhabiliter ;
- 424 écoles à construire, réhabiliter et parachever ;
- 269 sources d'eau à aménager ;
- 500 coopératives et Groupements d'Intérêt Économique (GIE) à constituer ;
- Au moins 1 incubateur à créer par territoire ;
- 10 chaînes de valeurs agro-pastorales à installer dans chaque province ;
- 1296 équipements de production, traitement et transport à acquérir ;
- 300 000 tonnes de semences électionnées et d'intrants à fournir aux producteurs dans les 54 Territoires ;
- 42 640 unités de transformation de produits à installer ;
- 7.625 tricycles motorisés à acquérir ;
- 16 200 ha à aménager dans les 54 territoires pour 4 spéculations au moins en raison de 75 ha en moyenne par périmètre aménagé par spéculation.

3. Objectifs de la mission

L'objectif général de cette étude est de fournir une base de référence à partir de laquelle il sera possible de mesurer les progrès du programme dans les neuf provinces et 54 territoires confiés au PNUD. L'étude devra fournir l'état actuel des indicateurs dans le cadre de résultats du Programme et de faciliter le suivi des progrès vers la réalisation des objectifs du programme. La même base de référence permettra également de mesurer et déterminer la contribution du PNUD à la réalisation des ODD.

La base de référence est destinée à l'équipe technique de mise en œuvre du programme PDL-145T, au comité de pilotage, aux agents de planification nationaux / de province et territoires, aux parlementaires, aux décideurs politiques, aux ministères de tutelle.



PDL 145
TERRITOIRES



Objectifs spécifiques de la mission :

1. Vérifier la cohérence de la chaîne des résultats du PDL-145T afin de faciliter l'identification des indicateurs des effets
2. Identifier l'état actuel des indicateurs du projet
3. Enquêter sur les lacunes dans la chaîne de prestation de services.
4. Identifier le paysage ou l'état actuel des Infrastructures, dans les territoires cibles.
5. Identifier les interventions supplémentaires potentielles qui pourraient être nécessaires pour renforcer le développement local des territoires.
6. Identifier les connaissances, les attitudes et les pratiques de la communauté avant-programme.
7. Identifier l'attitude des communautés avant la mise en œuvre du programme.
8. Fournir des recommandations sur les partenariats à développer, le genre, le développement local.

Produire une note technique sur l'intégration du PDL-145T au plan de développement du PNUD

4. Méthodologie

L'étude utilisera des techniques de collecte de données qualitatives et quantitatives pour obtenir des informations appropriées auprès des répondants. La consultation sera menée à travers une série d'activités commençant par des examens documentaires avant des entretiens en face à face. Les territoires où le programme sera mis en œuvre seront les zones cibles de cette ligne de base.

5. Tâches et responsabilités

L'Equipe des Consultants sera responsable de ce qui suit :

Le rapport initial sera préparé par le consultant et partagé avec l'équipe du programme du PDL. Le rapport doit inclure une méthodologie détaillée, y compris le processus et le calendrier des livrables, ainsi que la liste complète des indicateurs de vérification des progrès.

Après la visite sur le terrain, l'équipe de consultants préparera une courte présentation des résultats initiaux, ainsi que des conclusions et recommandations provisoires. Cela sera utilisé pour débriefer les parties concernées, afin d'identifier et de corriger toute interprétation erronée ou toute lacune.

En s'appuyant sur le débriefing et les premières réactions reçues, l'équipe de consultants produira un projet de rapport qui sera partagé avec l'équipe du programme PDL.



PDL 145
TERRITOIRES



Une fois les commentaires fournis par l'équipe PDL, l'équipe de consultants préparera le rapport final. Le rapport suivra la même logique de présentation et comprendra, au minimum : un résumé analytique, une liste d'acronymes, une introduction, un contexte de référence et un objectif, un cadre de référence et une méthodologie, des résultats, des études de cas, des conclusions et des recommandations. Les annexes doivent inclure les termes de référence, le rapport initial, les indicateurs de référence du programme avec les valeurs de référence, les documents de l'enquête de référence, la liste des documents examinés, la liste des personnes interrogées ou consultées et les instruments de collecte de données.

6. Documents à partager avec le cabinet de conseil :

- Document du programme PDL-145 T
- Cadre de partenariat des Nations Unies
- Cadre des Résultats.

7. Composition de L'Equipe des Consultants.

1) CONSULTANT- CHEF D'EQUIPE (AVEC EXPERIENCE INTERNATIONALE)

Le consultant est un économiste expérimenté (7 ans) en matière de Baseline et d'élaboration de guide pour l'intégration et la contribution d'un projet/programme à l'atteinte des ODD.

- Master en Economie, Sciences Sociales ou politique,
- Expérience des études spéciales et/ou de référence similaires,
- Aptitude à écrire clairement et à présenter les conclusions / informations sur les données pour différents publics ;
- Expérience du contexte de la RD CONGO.
- Expérience avec les Nations Unies/ PNUD serait un plus

2) ECONOMISTE STATISTICIEN

- Diplôme de Statisticien Economiste, Economie, Econométrie ou tout domaine similaire à l'étude, minimum BAC+4 ;
- Expérience significative (5 ans) de la production des rapports thématiques portant sur l'évolution du contexte socioéconomique et des indicateurs de développement humain, de la collecte et du traitement des données sur le développement humain, ainsi que des simulations d'impacts économique et social et des actions en faveur des couches vulnérables, avoir une expérience dans l'élaboration d'analyses sur le développement humain.



PDL 145
TERRITOIRES



3) 3. ANALYSTE DES DONNEES

Baccalauréat +3, de préférence dans un domaine tel que l'économie, la sociologie, les sciences sociales, l'information technologie ou les statistiques requises.

Trois ans d'expérience dans le rôle de suivi et évaluation et d'analyste des données requis.

Minimum de deux ans d'expérience dans l'élaboration et l'exécution de plans d'analyse de données requis.

Expérience de la conception d'enquêtes quantitatives et/ou de guides d'entrevues qualitatives requis.

Solides compétences analytiques démontrées avec la capacité de recueillir, d'organiser, d'analyser et de diffuser de grandes quantités d'informations avec une attention aux détails et à l'exactitude requis.

Maîtrise démontrée et expérience directe de l'utilisation de Microsoft Excel et SPSS.

4) INFOGRAPHISTE

- Titulaire d'un diplôme bac+2 ou plus dans le domaine de l'infographie, communication multimédia, etc.
- Expérience professionnelle d'au moins 2 ans ;
- Bonne maîtrise de l'utilisation des logiciels techniques et de traitement d'images ; Photoshop, Illustrator, In Design, 3D Studio Max, ou autres logiciels techniques appropriées pour la conception assistée par ordinateur CAO/DAO ;
- Une solide expérience en conception, réalisation et production des affiches, maquettes, brochures, flyers ou autres supports de communication destinés à la sensibilisation et à la communication de masse (ONG, Institutions nationales ou Internationales, entreprise commerciale ...) est nécessaire.

8. Livrables

Le PNUD attend du consultant qu'il/elle fournisse les livrables suivants :

- Un rapport de démarrage qui intègre la méthodologie, les outils et les résultats attendus
- Rapport d'étude de Base du projet PDL-145T.
- Un rapport final qui intègre les conclusions de l'étude, les recommandations pour de la contribution du PDL aux ODD en RDC et de futures actions.

9. Considérations éthiques

Les consultants doivent respecter les droits des personnes interviewées en leur garantissant confidentialité et sécurité. Le(s) consultant(s) s'engagent à lire, comprendre et signer la politique de sauvegarde de l'enfant du PNUD à laquelle ils devront se conformer. Le rapport de l'étude de référence est la propriété de PNUD qui décide de son usage. Les droits d'auteur reviennent à l'équipe de l'étude de base. Les deux parties (PNUD et les consultants) conviennent d'observer la confidentialité sur toute information liée à l'étude.

10. Modalités d'exécution

Tout au long du processus, le consultant travaillera en étroite collaboration avec une équipe de PDL-145 T chargée de la gestion de l'étude.

Cette équipe coordonnera le suivi avec l'équipe de consultants. Elle examinera et approuvera les livrables de l'étude. Une réunion de cadrage entre le consultant et cette équipe permettra d'harmoniser la compréhension des présents termes de référence et de valider la méthodologie proposée par le consultant.



PDL 145
TERRITOIRES



Le(la) consultant(e) sera responsable de la logistique, de la communication et du secrétariat (impression de la documentation, etc.). Le(la) consultant(e) est également responsable de l'administration de tous les outils méthodologiques tels que les questionnaires, focus groupe, etc. PNUD facilitera le processus en fournissant les documents de référence ainsi que les contacts du partenaire et des personnes ressources. A cet effet, le(la) consultant(e) s'attachera la collaboration d'un économiste-statisticien, d'un analyste de données, et d'un infographiste.

11. CALENDRIER INDICATIF

Cette étude se déroulera sur 60 Jours soit 8 semaines avec des déplacements possibles sur le terrain. Ce calendrier est provisoire et sera discuté en consultation multipartite.

- **Phase 1 : 07 Jours**

- Réunion de cadrage avec l'équipe PDL-145T et partenaires
- Préparation du rapport initial de l'étude comprenant un plan de travail, les outils de collecte de données et la méthodologie finalisés et approuvés
- Revue de tous les documents pertinents

- **Phase 2 : 15 Jours**

- Pré test des outils
- Collecte de données
- Analyse de données

- **Phase 3: 15 jours**

- Visites de terrain

- **Phase 4: 15 Jours**

- Préparation du rapport provisoire
- Soumission de la première version du rapport à PDL -145T Présentation des résultats préliminaires à PDL-145T et parties prenantes

- **Phase 5 : 07 Jours**

- Commentaires et suggestions de PDL-145T sur le rapport provisoire Incorporation des commentaires et soumission du rapport final

12. Offres

Les propositions techniques et financières de 8 pages maximum (annexes non compris) devront comprendre les éléments essentiels suivants :

1. La compréhension de la mission ;
2. Méthodologie proposée y compris l'échantillonnage ;
3. Un calendrier d'exécution détaillé (Susceptible d'être modifié) ;
4. Composition de l'équipe ;
5. CV du/des membres de l'équipe y compris les références ; Budget détaillé de l'offre (Le/la consultant/e devra couvrir les frais liés aux déplacements locaux, nourriture, logement, etc.).



PDL 145
TERRITOIRES



Produits attendus	Cibles des indicateurs	Activités indicatives	Coûts indicatifs
<p>Composante 1 : Améliorer l'accès aux infrastructures et services socio-économiques de base</p>			
<p>Effet attendu : Les populations rurales et périurbaines pauvres ont un meilleur accès aux infrastructures et services socioéconomiques de base</p>			
<p>P.1.1. : Des écoles primaires construites, réhabilitées équipées et fonctionnelles.</p> <p><i>Indicateurs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de salles classes construites/ réhabilitées et équipées ; - Situation de référence : 	<ul style="list-style-type: none"> • 1212 écoles primaires et secondaires construites et équipées dans 145 territoires ; • 500 000 d'enfants dont au moins 40% de filles sont scolarisés ; • Taux brut de scolarisation d'au moins 50 % dans les territoires et secteurs cibles, dès la deuxième année de mise en œuvre du Programme. 	<ul style="list-style-type: none"> • Recensement des études techniques disponibles au niveau provincial ; • Réalisation de toutes les études techniques préliminaires requises ; • Élaboration et publication des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) ; • Adjudication des marchés ; • Contractualisation avec les entreprises de travaux ; • Suivi et contrôle des chantiers de travaux ; • Acquisition d'équipements pour les salles de classe ; • Mise en place de comités locaux de gestion ; • Réception des travaux ; • Réception et mise en service des infrastructures construites/réhabilités. 	<p>Global</p> <p>1 160 000 000 USD</p>
<p>P.1.2. : Des centres de santé sont construits, équipés et fonctionnels.</p> <p><i>Indicateurs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'infrastructures de santé construites et équipées ; - Nombre de mutuelles ; - Situation de référence 	<ul style="list-style-type: none"> • 788 centres de santé fonctionnels dans 145 territoires • 5 millions de congolais supplémentaires ont un accès à un service de santé de proximité dans les terroirs d'intervention ; • 90 % des établissements sanitaires dans les 145 territoires d'intervention du programme alimentés en eau en 2023. 	<ul style="list-style-type: none"> • Recensement des études techniques disponibles au niveau provincial ; • Réalisation de toutes les études techniques préliminaires requises ; • Élaboration et publication des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) ; • Adjudication des marchés ; • Contractualisation avec les entreprises de travaux ; • Suivi et contrôle des chantiers de travaux ; • Acquisition d'équipements pour les centres de santé ; • Mise en place de comités locaux de gestion ; • Réception des travaux ; • Réception et mise en service des infrastructures construites/réhabilités. 	

Produits attendus	Cibles des indicateurs	Activités indicatives	Coûts indicatifs
<p>P.1.3. : Des routes de desserte agricoles et ouvrages d'art sont construites et fonctionnelles.</p> <p><i>Indicateurs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Linéaire de routes de desserte agricole rurales construites et fonctionnelles. • Situation de référence : 	<ul style="list-style-type: none"> • 38 000 kilomètres de routes de desserte agricole entretenus et réhabilités ; • 444 ouvrages d'art sont construits dans les 145 territoire ; • 145 territoires sont désenclavés et au moins 20 millions de personnes ainsi que les biens ont un accès de circulation plus facile. 	<ul style="list-style-type: none"> • Recensement des études techniques disponibles au niveau provincial ; • Réalisation de toutes les études techniques préliminaires requises ; • Élaboration et publication des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) ; • Adjudication des marchés ; • Contractualisation avec les entreprises de travaux ; • Suivi et contrôle des chantiers de travaux ; • Mise en place de comités locaux de gestion ; • Réception des travaux ; • Réception et mise en service des infrastructures construites/réhabilités. 	
<p>P.1.4. : Des réseaux d'électricité sont mis en place et fonctionnels.</p> <p><i>Indicateurs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de secteurs électrifiés par territoire ; - Nombre de ménages ruraux ayant accès à l'électricité ; - Situation de référence : 	<ul style="list-style-type: none"> • 418 microcentrales solaires sont installées dans les 145 territoires ; • Au moins 5 000 bâtiments administratifs , logements des autorités, administratifs, écoles, centres de santé, unités de production agricole ont accès à l'électricité dans les 145 territoires ; • 471 km éclairés par les lampadaires dans les 145. 	<ul style="list-style-type: none"> • Recensement des études techniques disponibles au niveau provincial ; • Réalisation de toutes les études techniques préliminaires requises ; • Élaboration et publication des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) ; • Adjudication des marchés ; • Contractualisation avec les entreprises de travaux ; • Suivi et contrôle des chantiers de travaux ; • Mise en place de comités locaux de gestion ; • Réception des travaux ; • Réception et mise en service des infrastructures construites/réhabilités. 	
<p>P.1.5. : Des infrastructures hydrauliques rurales sont construites et fonctionnelles.</p> <p><i>Indicateurs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de forages / bornes fontaines construits ; - Nombre de villages alimentés par des infrastructures hydrauliques construites. - Situation de référence : 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 million de m3 d'eau par jour est injecté dans les réseaux de distribution d'eau dans les 145 territoires ; • 2,5 millions de ménages ont accès à une eau potable ; • 447 sources d'eau aménagées ; • 3 071 forages et 1 085 dispositifs de captage d'eau réalisés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Recensement des études techniques disponibles au niveau provincial ; • Réalisation de toutes les études techniques préliminaires requises ; • Élaboration et publication des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) ; • Adjudication des marchés ; • Contractualisation avec les entreprises de travaux ; • Suivi et contrôle des chantiers de travaux ; • Mise en place de comités locaux de gestion ; • Réception des travaux ; • Réception et mise en service des infrastructures construites/réhabilités. 	

Produits attendus	Cibles des indicateurs	Activités indicatives	Coûts indicatifs
<p>P.1.6. : Des bâtiments administratifs et des logements des autorités administratives sont construits et habités.</p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de logements construits et équipés ; - Nombre de bâtiments administratifs construits et équipés ; - Situation de référence : 	<p>145 bâtiments administratifs des Administrateurs des territoires ;</p> <ul style="list-style-type: none"> 636 bâtiments administratifs des Chefs des secteurs ; 1450 logements des autorités administratifs des territoires. 	<ul style="list-style-type: none"> Recensement des études techniques disponibles au niveau provincial ; Réalisation de toutes les études techniques préliminaires requises ; Elaboration et publication des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) ; Adjudication des marchés ; Contractualisation avec les entreprises de travaux ; Suivi et contrôle des chantiers de travaux ; Mise en place de comités locaux de gestion ; Réception des travaux ; Réception et mise en service des infrastructures construites/réhabilités. 	
<p>P.1.7. Des marchés sont réhabilités et construits.</p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre des marchés avec espaces à vivres construits et fonctionnels. 	<ul style="list-style-type: none"> 283 marchés construits et fonctionnels. 	<ul style="list-style-type: none"> Recensement des études techniques disponibles au niveau provincial ; Réalisation de toutes les études techniques préliminaires requises ; Elaboration et publication des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) ; Adjudication des marchés ; Contractualisation avec les entreprises de travaux ; Suivi et contrôle des chantiers de travaux ; Mise en place de comités locaux de gestion ; Réception des travaux ; Réception et mise en service des infrastructures construites/réhabilités. 	<p>Global 290 000 000 USD</p>
<p>Composante 2 : Promouvoir des économies rurales et les chaînes de valeur</p> <p>Effet attendu : Les populations rurales utilisent des techniques et équipements performants pour la production, la transformation et la commercialisation des produits ainsi que les services financiers pour améliorer leur productivité en vue de l'accroissement de leurs revenus</p>			
<p>P.2.1.: Les producteurs locaux sont structurés par filière porteuse dans les 145 territoires.</p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de structures des producteurs agricoles créées, redynamisées ; - Nombre des producteurs locaux encadrés et formés ; - Situation de référence : 	<ul style="list-style-type: none"> 500 000 ménages structurés, professionnalisés, encadrés et formés dans les filières porteuses ; 2 170 coopératives et Groupements d'Intérêt Economique (GIE) mis en place ; 290 structures communautaires d'encadrement et d'accompagnement, renforcés et mis en place ; Au moins 1 incubateur créé par territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> Recensement des études techniques chargés de définir le plan d'actions opérationnelles pour redynamiser et vivifier l'économie rurale à travers les chaînes de valeurs dans les 145 territoires ; Connexion des producteurs agricoles aux circuits des crédits financiers ; Identification des structures communautaires d'accompagnement et d'encadrement des producteurs locaux. 	

Produits attendus	Cibles des indicateurs	Activités indicatives	Coûts indicatifs
<p>P.2.2. Des équipements de production et de transformation agricoles sont disponibles.</p> <p><i>Indicateurs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'équipements distribués aux producteurs / femmes /hommes. - Situation de référence : 	<ul style="list-style-type: none"> • 4 340 unités de transformation de produits ; • 12 500 tricycles motorisés ; • 43 000 ha aménagés dans les 145 territoires pour 4 spéculations au moins. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation des études d'identification des demandes et d'options techniques • Préparation et lancement de DAO ; • Attribution et contractualisation ; • Acquisition d'équipements de production agricole et post récolte ; • Acquisition et distribution de semences améliorées ; • Construction / réhabilitation de magasins de stockage. 	
<p>P.2.3 Des coopératives et Groupement socio-professionnels sont créés et appuyés.</p> <p><i>Indicateur :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de coopératives / groupements socio-professionnels créés par province ; - Situation de référence : 	<ul style="list-style-type: none"> • 2 170 coopératives et Groupements d'Intérêt Économique (GIE) ; • 435 réseaux microcentrales ; • 217 associations socio-professionnelles seront mis en place. 	<ul style="list-style-type: none"> • Concertation avec les acteurs ; • Identification des besoins en organisations communautaires ; • Accompagnement pour la mise en place de coopératives/groupements socio-professionnels. 	
Composante 3 : Renforcer les capacités des structures communautaires en gestion de développement			
Effet attendu : Les capacités de gestion du développement local sont renforcées aux niveaux local et Communautaire			
<p>P.3.1. Des formations en planification et gestion du développement sont dispensées.</p> <p><i>Indicateurs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de modules de formation en planification stratégique dispensés ; - Nombre de modules de formation en gestion du développement local dispensés ; - Nombre de femmes/hommes formés ; - Situation de référence : 	<ul style="list-style-type: none"> • 26 Systèmes de suivi-évaluation ; • 26 chaînes de Planification -Programmation - Budgétisation-Suivi -Évaluation (PPBSE) ; • 26 Cellules de passation de marchés publics • Système de production d'informations statistiques ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'études d'identification des besoins provinciaux de formation en gestion du développement local ; • Élaboration et lancement DAO pour le recrutement des opérateurs ; • Identification des acteurs à former ; • Formation des acteurs en planification stratégiques et maîtrise d'ouvrage/œuvre. 	Global 4 940 000 USD
<p>P.3.2. Des formations en maîtrise d'ouvrage/œuvre de travaux sont dispensées.</p> <p><i>Indicateurs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de modules de formation dispensés par provinces ; - Nombre de femmes/hommes formés en maîtrise d'ouvrage/œuvre - Situation de référence : 	<ul style="list-style-type: none"> • 26 curricula (1 par province) de formation en maîtrise d'ouvrage ; • 02 modules de formation dispensés par an dans chaque province ; • 725 organisations communautaires prestataires de services de proximité ; • 30% des jeunes formés en maîtrise d'ouvrage/œuvre de travaux ; 		2 600 000 (100 000x26)

Produits attendus	Cibles des indicateurs	Activités indicatives	Coûts indicatifs
Composante 4 : Mettre en place un système interopérable d'information géo référencé de suivi			
Effet attendu : Le système d'information, de géolocalisation et de suivi-évaluation des infrastructures et équipements renseigne sur les progrès du PDL et sert de référence nationale pour le suivi des politiques et programmes publics sur l'ensemble du pays.			
<p>P.4.1. Un système interopérable d'information géo référencée de suivi du PDL est mis en place</p>	<p>Un système de suivi géo référencée est mis en place</p>	<ul style="list-style-type: none"> • État des lieux et analyse des besoins • Revue des systèmes nationaux d'informations existants • Elaboration de TDR pour le choix de l'opérateur en charge de la mise en place du SIG ; • Développement de partenariats/LOA avec les structures publiques et/ou privées intervenant dans le domaine de la gestion, de la production de l'information géographique ; • Mise en place d'un sous-comité technique en charge d'accompagner le processus ; • Choix des équipements logiciels/ serveurs à acquérir pour le SIG ; • Préparation des DAO ; • Lancement du processus d'acquisition des équipements ; • Choix d'un opérateur en charge de la mise en place du SIG ; • Atelier de cadrage, d'orientation et de validation avec l'opérateur. 	<p>724.000 USD les équipements (4000 USDx145 territoires ; 4000USDx26 provinces et 4000USDx 10 administrations centrales)</p> <p>150.000 USD pour le serveur cartographique et ses composantes(logiciels)</p> <p>200.000 USD pour l'opérateur en charge de mettre en place le SIG</p> <p>150.000 USD pour l'opérateur en charge du déploiement et de la diffusion de la plateforme</p> <p>3 216 000 USD</p> <p>Acquisition images et diverses études</p>
<p>P.4.2. La cartographie des réalisations du PDL est réalisée régulièrement</p>	<p>Des produits cartographiques dynamiques et interactives sont disponibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Atelier de validation de la base de données géo référencées • Atelier de validation du prototype du SIG en vue de son déploiement • Atelier de validation du SIG et des produits cartographiques • Définition et validation des modalités de mise à jour et des conditions d'accès à la base et au SIG par les utilisateurs. 	<p>100 000 USD pour ateliers technique au niveau national</p> <p>(1 atelier à 50 000 USD et 2 ateliers à 25 000 USD)</p>
Global 5 540 000 USD			

Produits attendus	Cibles des indicateurs	Activités indicatives	Coûts indicatifs
P.4.3. La diffusion et le partage des informations relatives au PDL sont assurés	Les informations contenues dans la plateforme SIG sont diffusées et partagées avec tous les utilisateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation des décideurs au niveau provincial et local sur le SIG comme outil de prise de décision ; • Ateliers d'information, de partage sur le SIG comme outil opérationnel de mise en œuvre de la territorialisation des politiques ; • Élaboration et diffusion d'outils de communication et de partage de l'information. 	500.000 USD
P.4.4. Les capacités des acteurs étatiques provinciaux et locaux en S&E sont renforcés	Les capacités des acteurs sont renforcées	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un sous-comité technique en charge d'accompagner le projet et d'orienter les activités ; • Identification des acteurs/institutions à renforcer et évaluations des besoins en renforcement de capacités ; • Élaboration d'un plan de formation et de renforcement de capacités ; • Évaluation des offres de formation y compris les modules ; • Formation en administration de la plateforme SIG • Formation des experts du projet sur l'utilisation de la plateforme SIG ; • Formation des responsables des ministères sectoriels et responsable provinciaux en collecte et remonter des données ; • Évaluation et accompagnement des acteurs pour une durée de 3 à 6 mois. 	500.000.USD
P.4.5. Le suivi et l'évaluation de la composante SIG du programme sont assurés	Le suivi régulier de l'avancement des activités et des partenariats avec les prestataires, les consultants et les institutions est assuré.	<ul style="list-style-type: none"> • Animation du sous-comité technique SIG/SE ; • Suivi de la mise en œuvre des LOA avec les partenaires ; • Suivi des engagements financiers avec les partenaires ; • Suivi et validation des rapports et livrables des prestataires et consultants ; • Suivi régulier de l'avancement des activités et des partenariats. 	Déjà inclus dans le budget du projet Volet personnel

PDL 145
TERRITOIRES

Composante 1 : Amélioration de l'accès aux infrastructures et services socio-économiques de base

Produits	Indicateurs de produits	Cibles de produits	Effets
P.1.1 Des écoles primaires construites, réhabilitées équipées et fonctionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'écoles construites/Réhabilitées et équipées 	<ul style="list-style-type: none"> • 424 écoles primaires à réaliser et équiper dont 287 à construire, 125 à réhabiliter et 12 à parachever dans 54 territoires. 	Les populations rurales et périurbaines ont un meilleur accès aux infrastructures et services socioéconomiques de base
P.1.2 Des centres de santé sont construits, équipés et fonctionnels	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'infrastructures de santé construites et équipées • Nombre de mutuelles 	<ul style="list-style-type: none"> • 286 centres de santé à réaliser et équiper dont 240 à construire, 46 à réhabiliter 	
P.1.3 Des routes de desserte agricoles et ouvrages d'art sont construites et fonctionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Linéaire de routes de desserte agricole rurales construites et fonctionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> • 16.154 kilomètres de routes de desserte agricole rurales dont 3 815 km à réhabiliter et 12 339 Km à entretenir 	
P.1.4 Des réseaux d'électricité sont mis en place et fonctionnels	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de secteurs électrifiés par territoire • Nombre de ménages ruraux ayant accès à l'électricité 	<ul style="list-style-type: none"> • 173 microcentrales solaires sont construites et fonctionnelle • 183 km sont éclairés par 7320 lampadaires solaires dans les 54 territoires d'intervention du projet 	

Produits	Indicateurs de produits	Cibles de produits	Effets
P.1.5.: Des infrastructures hydrauliques rurales sont construites et fonctionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de forages / bornes fontaines construits ; • Nombre de villages alimentés par des infrastructures hydrauliques construites 	<ul style="list-style-type: none"> • 269 sources d'eau aménagées; • 1052 forages d'eau réalisés 	
P.1.6. Des bâtiments administratifs et des logements des autorités administratives sont construits et habités	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de logements • Nombre de bâtiments administratifs fonctionnels construits et habités 	<ul style="list-style-type: none"> • 540 logements administratifs pour les autorités locales • 54 bâtiments administratifs dans les Chefs-lieux des territoires ; • 253 bâtiments administratifs dans les Chefs-lieux des secteurs 	
P.1.7. Des marchés sont réhabilités et construits	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de marchés fonctionnels 	<ul style="list-style-type: none"> • 84 marchés construits dans les territoires et secteurs 	

Composante 2 : Promotion des économies rurales et locales dynamiques

Produits	Indicateurs de produits	Cibles de produits	Effets
P.2.1. Les producteurs locaux sont structurés par filière porteuse dans les 145 territoires	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de coopératives / groupements socioprofessionnels créés par province 	<ul style="list-style-type: none"> • 500 coopératives et Groupements d'Intérêt Économique (GIE); • 260 réseaux microcentrales; • 130 associations socio-professionnelles seront mis en place. 	
P.2.2. Les équipements de production, de traitement, et de transformation sont acquis et distribués aux producteurs structurés et professionnalisés autour des filières porteuses dans les 145 territoires	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'équipements distribués aux producteurs / femmes /hommes. • Nombre d'Ha aménagés • Nombre de chaînes de valeur agro-pastorales créées par province 	<ul style="list-style-type: none"> • 42.640 unités de transformation de produits; • 7.625 tricycles motorisés; • 16.200 ha aménagés dans les 54 territoires pour 4 spéculations au moins en raison de 75ha en moyenne par périmètre aménagé par spéculation • Au moins 1 incubateur créé par territoire; • 10 chaînes de valeur agro-pastorales dans chaque province. 	Les capacités de production des ménages ruraux sont renforcées, leurs productivités améliorées et leurs revenus accrus.
P.2.3. Des intrants et semences agricoles sont distribués aux producteurs agricoles professionnalisés	<ul style="list-style-type: none"> • Quantité de semences sélectionnées • Quantité d'intrants agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> • 300.000 tonnes de semences sélectionnées et intrants par an et distribuées aux producteurs 	



PDL 145
TERRITOIRES



I. Objectif de mission et Méthodologie de travail sur terrain

1. L'objectif de mission sur terrain était de collecter les données qualitatives pour l'étude de référence du PDL-145T.

2. La collecte des données qualitatives a été faite au cours des entretiens libres dans des focus groups suivis de visites sur certains sites. Le groupe d'entretiens a été constitué de manière inclusive. Au moins un délégué des parties prenantes ci-dessous a pris part à l'entretien :

- a) Le Gouvernorat
- b) La ville ou Territoire/Commune
- c) Le Secteur ou Chefferie
- d) Les écoles et/ou coordination des écoles (privées, publiques, conventionnées)
- e) Les centres de santé et de Chef de division /santé publique
- f) Le comité de santé
- g) Les comités des parents et élèves
- h) Les coopératives de production et de distribution
- i) Les coopératives d'épargnes et mutuelles
- j) Les associations de femmes
- k) Les peuples autochtones
- l) Les associations de jeunes
- m) Les associations de personnes vivant avec handicap
- n) Délégués des commerçants et/ou transporteurs

3. Les entretiens ont été menés de manière ouverte, c'est-à-dire sans un questionnaire structuré en vue de favoriser un climat de confiance dans l'optique de permettre aux participants de se sentir libre et être disposés à fournir toutes les informations qu'ils disposent.

4. Les sujets abordés au cours des entretiens ont porté sur :

a) Sujet 1 : la Viabilité des infrastructures de base (routes, écoles, centres de santé, bâtiments publics, sources d'eau & électricité, marchés & entrepôts) et accessibilité aux services sociaux (éducation, santé, eau, électricité, services de l'état civil,) dans le territoire concerné ;

b) Sujet 2 : la Participation citoyenne dans la gestion, l'entretien et/ou la maintenance des infrastructures/ouvrages communautaires (routes, écoles, centres de santé, bâtiments publics, sources d'eau & électricité, marchés & entrepôts) au niveau du territoire concerné ;

c) Sujet 3 : la Dynamique de mouvement associatif (Association des jeunes et ONG) et coopérative de production, de distribution et de crédits dans le développement au niveau du territoire concerné ; et

d) Sujet 4 : la Participation citoyenne des femmes, des jeunes & peuples autochtones dans le développement du territoire concerné.

II. Attitude des communautés locales dans les Provinces visitées vis-à-vis du PDL-145T

5. Dans les Provinces visitées, de manière générale, les autorités politico-administratives et la population partagent triple sentiment : l'enthousiasme, l'espoir et l'inquiétude. Les entretiens lors avec les autorités politico-administratives d'une part, et avec la communauté locale lors des visites des sites d'autre part, ont permis à cerner les sentiments de la communauté locale vis-à-vis du PDL-145T.

6. Au Kasai comme à la Mongala, la communauté locale est enthousiasmée par le PDL-145T ; de manière unanime, l'expression d'une joie est manifeste quant à la volonté d'un développement à partir des territoires. En plus, il y a l'expression de l'espoir de voir cette volonté s'inscrire dans le temps en entretenant la dynamique du développement socio-économique partant de la base.

7. Cependant, outre les sentiments de joie et d'espoir que suscite le PDL-145T, il y a eu manifestation d'inquiétudes en ce qui concerne : le manque de prise en compte de l'hétérogénéité qu'il y a entre les territoires ; la méconnaissance de la place primordiale des routes dans l'ordre des priorités de choix ; le retard dans la mise en œuvre du programme particulièrement dans la zone d'intervention de PNUD ; et le manque d'information sur les différents projets devant être réalisés au niveau local dans le cadre du PDL-145T, ainsi que leur évolution comme l'ont mentionné les uns et les autres couches de la population. Cependant, les animateurs/animateuses communautaires au niveau de Coordination provinciale échangent plus, avec la communauté riveraine, l'information sur l'achat des petits matériels de construction notamment : le sable, l'eau, le bois.

8. Par ailleurs, les certains entrepreneurs ont manifesté leur mécontentement : soit parce qu'ils se sont sentis défavorisés par rapport à ceux venant de Kinshasa alors qu'ils ont une bonne maîtrise de la zone d'intervention ; soit par la soumission des offres via l'Internet alors que sa connexion est moins bonne dans d'autres Provinces.

III. Routes, mobilité et bâtiments administratifs

A. Dans la Province du Kasai

9. Le Territoire de Kamonia a des routes en mauvais état. Ces routes sont aussi plus menacées par des érosions. Le service des travaux publics au niveau du territoire est dépourvu des moyens matériels et financiers pour l'exercice de ses fonctions. Il y a un sérieux problème pour le transport des marchandises. Ces dernières sont transportées à l'aide de vélos qui sont poussés par les transporteurs dits « Bayanda ». Ces derniers assurent le transport des marchandises soit pour leur compte, soit pour compte de tiers. En plus, l'absence des ponts sur certaines rivières notamment sur la rivière Longatshibue constitue un obstacle physique à la mobilité des personnes et de biens.

10. Pour ce qui est de bâtiment administratif, il est prévu la construction d'un bâtiment pour les bureaux de l'Administrateur du Territoire (AT) et de tous les services publics. Quant au logement, il sera construit des maisons pour l'AT et ses deux adjoints seulement. Ainsi, le PDL-145T n'a pas prévu la construction d'un bâtiment pour la Commune de Kamonia.

B. Dans la Province de la Mongala

11. La Province de la Mongala a des routes nationales, routes d'intérêt provincial et routes de desserte agricole. D'une manière générale, toutes ces routes sont en très mauvais état. Il y a environ 2000 Km de routes de desserte agricole ; lesquelles, avant l'avènement du Projet d'appui à la réhabilitation et à la relance du secteur agricole (PARSSA), étaient en état de délabrement avancé. La mise en œuvre du PARSSA (lancé en juillet 2013 et clôturé en juin 2021), avait permis de rendre ces routes plus ou moins praticables ; mais depuis la fin de ce projet, la situation est redevenue comme avant son exécution. Un des participants aux entretiens a même déclaré que : « de toutes les trois (3) catégories de routes : routes nationales, routes provinciales et routes de desserte agricole, la Mongala n'a pas des routes ».

12. Le mauvais état des routes rend difficile l'évacuation des produits agricoles et l'acheminement d'équipements et matériels divers. Par conséquent, la population de la Mongala éprouve d'énormes difficultés pour se déplacer, il en est ainsi à Bongandanga, le territoire le plus vaste et le plus enclavé de la Province ; ce territoire riche en massif forestier est cependant oublié. En outre, un Honorable député provincial a fait noter : « qu'on ne peut pas partir de Lisala pour atteindre facilement par route Bumba ou Businga, ou Gemena ».

13. Sans les routes, il est difficile de promouvoir le développement local. Les milieux ruraux de la Mongala sont enclavés ; ainsi, leur désenclavement à travers la réhabilitation et /ou la construction des routes est une urgence. Selon les participants, la priorité devrait être mise sur les routes dans le cadre du PDL-145T. Dans cette perspective, un des participants a dit : « le développement de la province ne peut provenir que de l'agriculture ; sans des bonnes routes de desserte agricole cela n'est pas possible ».

14. Par ailleurs, l'Office des Voies de Desserte Agricole (OVDA) qui a trois brigades dans la Province (une brigade à Lisala, une à Bumba, et une à Bongandanga), n'a pas les moyens nécessaires notamment pour : la construction, réhabilitation et l'entretien des routes d'intérêt local ; l'aménagement et l'entretien des cours d'eau d'intérêt local ; et la promotion des bonnes pratiques de l'utilisation du réseau routier. En plus, les comités locaux d'entretien routier n'ont pas des moyens financiers et matériels pour réaliser les travaux d'entretien des routes de desserte agricole, lesquels doivent être permanents.

IV. Agriculture et élevage

A. Dans la Province du Kasai

15. Dans le domaine de l'agriculture, ce secteur souffre d'absence des campagnes de sensibilisation, vulgarisation et encadrement des exploitants agricoles. Les agronomes ne disposent pas d'équipements nécessaires pour le déploiement sur terrain. Sur un nombre de 304 Agronomes et Animateurs ruraux, il n'y a que 17 seulement qui reçoivent le salaire ; en plus, les frais de fonctionnement ne sont pas payés. Cette situation a affecté les activités de vulgarisation qui se faisait par le passé dans les 9 secteurs que compte le Territoire de Kamonia, particulièrement à Kasai-Lunyeka où était opérationnel un poste de recherche de l'Institut National pour l'Etude et la Recherche Agronomiques (INERA), aujourd'hui en cessation d'activités.

16. En outre, la production des semences améliorées notamment de maïs, manioc, riz et haricot, qui se faisait jadis a été abandonnée. Actuellement, il n'y a pas des agri-multiplicateurs dans le Territoire. Cependant, il y a existence des organisations paysannes (O.P.) qui parfois font appel à l'Inspecteur Agronome du Territoire pour un renforcement de capacité dans les techniques de culture de : Maïs, Manioc, Riz, etc. Toutefois, il y a lieu de noter que ces organisations paysannes sont encore moins structurées et qu'il n'y a pas de coopérative agricole de production et distribution.

17. Cependant, l'accessibilité à la terre pour les petits exploitants agricoles est difficile par le fait que la plupart de terre arable appartient aux propriétaires de périmètres miniers ; en plus il y a l'ascendance de cadastre minier sur l'activité agricole. Selon les propriétaires de périmètres miniers, l'incompréhension entre les agriculteurs et les exploitants miniers est due à la programmation de leurs activités sur terrain. Souvent, la planification d'exploitation minière ne coïncide souvent pas avec les activités ou calendrier agricole. Cette situation serait due par manque d'un cadre de concertation permanente entre les agriculteurs et les propriétaires de périmètres miniers d'une part ; et par l'ascendance qu'a le cadastre minier sur l'agriculture d'autre part. D'où, la nécessité d'envisager un mécanisme par lequel il est possible de faciliter aux petits exploitants agricoles un bon accès à la terre arable.

18. Quant à l'élevage, le Territoire de Kamonia a une association d'éleveurs qui compte environ 25 membres ; lesquels font l'élevage notamment de bovin, chèvre, mouton, porc et volaille. Ce secteur fait face à un certain nombre des difficultés, entre autres :

- 1) L'absence de Vétérinaire dans le Territoire ;
- 2) Le manque des matériels et équipements nécessaires pour les vétérinaires ;
- 3) Le manque de pharmacie vétérinaire dans le Territoire ;
- 4) La méfiance vis-à-vis de vaccin de la part des éleveurs due à une situation vécue en 2014 où il y a eu perte de plusieurs têtes de bêtes décimées à la suite d'une campagne de vaccination.

B. Dans la Province de la Mongala

19. Les principales cultures pratiquées dans la Province suivant l'ordre d'importance sont : Manioc, Maïs, Riz, Arachides, Niébé, Banane, Igname, Taro, Haricot, Soja. Cependant, la production reste insuffisante par rapport à la potentialité et aussi par carence en semences.

20. Pour faire face au problème de la carence en semences, le PARSSA avait fait promouvoir la production locale des semences avec l'appui apporté aux différents services public notamment : le Service national des semences (SENASEM) et L'Institut National pour l'Etude et la Recherche Agronomiques (INERA). A partir des semences de base provenant de poste de l'INERA situé Boketa (à 12 Km de Gemena), les agri-multiplicateurs, sous l'encadrement de SENASEM, parvenaient à produire au niveau local les semences certifiées R1 et R2. Toutefois, la campagne de vulgarisation menée par le Service national de vulgarisation (SNV) dans le cadre PARSSA avait connu un retard, pour être lancée vers la fin du projet.

21. Depuis la fin de PARSSA, le nombre des agri-multiplicateurs a diminué dans la Province ; le SENASEM, bien qu'ayant un bon laboratoire et une main d'œuvre qualifiée au niveau local, ne dispose pas de moyens financiers nécessaires pour l'analyse et la certification des semences. Par conséquent, le problème de disponibilité de la bonne semence est redevenu comme avant la mise en œuvre de PARSSA. L'accès à la semence de qualité est devenu difficile ; cependant, un participant a déclaré ce qui suit : « l'agriculture commence par la bonne semence ; un sol non fertile peut être ramené fertile, mais une mauvaise semence ne peut pas être améliorée pour donner une bonne production ».

22. Par ailleurs, un effort avait été mené dans la structuration des organisations locales des producteurs au niveau de la Province, cela dans le cadre de PARSSA et de financement de projet par Enabel ; les exploitants agricoles avaient été structurés dans des organisations paysannes (OP) et comités de développement local. Il y avait aussi des conseillers et moniteurs agricoles pour l'encadrement des producteurs. Malheureusement, depuis la fin des projets, ces structures ne sont plus fonctionnelles.

23. Il y a eu la construction des entrepôts pour la communauté dans le cadre du PARRSA. Six (6) entrepôts ont été construits à Bongandanga, onze (11) entrepôts à Lisala et 10 entrepôts à Bumba. Ces entrepôts, gérés par le comité local institué, sont dédiés aux stockages des produits agricoles au profit de la population riveraine et/ou les commerçants. En outre, au niveau local il y a aussi des organisations non-gouvernementales (ONG) qui se sont dotées d'entrepôts, comme c'est le cas de ONG « Tobongisa Mboka », située à environ 170 Km de Lisala, qui a construit et gère un entrepôt pour ses propres membres.

24. Cependant, actuellement la population préfère entreposer leur production dans leur domicile qu'aux entrepôts étant donné que la production est faite en petite quantité et aussi par manque de confiance. Il a été aussi mentionné que parfois certains entrepôts sont utilisés pour le stockage des produits pétroliers, alors que dédiés aux produits agricoles.

25. Quant à l'élevage et pêche, il y a carence de vaccin particulièrement pour les volailles ; ainsi, il y a assez de maladies qui déciment les bêtes ; les géniteurs qui ont été introduits par le PARSSA ne sont pas résistants aux maladies. Il existe d'innombrables foyers de maladies qui déciment le cheptel. Cette situation décourage les éleveurs, alors qu'il y a un sérieux problèmes protéines animales dans l'alimentation dans la Province.

26. Pour ce qui est de la pêche, il a été noté que les pêcheurs ne savent pas faire une pêche responsable. Rien ne fait pour l'encadrement des pêcheurs dans la Province ; à cette allure, il y a un risque de disparition des certaines espèces aquatiques.

V. Education et santé

A. Dans la Province du Kasai

27. Le secteur de l'éducation a connu plusieurs constructions d'école entre 2021 et 2022 ; après la triste situation de phénomène « Kamwina-Nsapu », il y a eu des interventions de plusieurs organismes humanitaires, notamment l'UNICEF. Avec environ 280 écoles primaires et 108 écoles secondaires, toutes dotées de latrines, des dispositifs de lavage des mains répondant aux normes et des forages et/ou bornes fontaines pour l'approvisionnement en eau. Toutefois, la plupart de ces écoles ne sont pas alimentées en électricité. Il y a lieu de noter qu'il y a un comité des parents dans chaque école ; ce qui facilite l'implication de la communauté locale dans la gestion des infrastructures scolaires ; en plus, il est institué une brigade scolaire composée d'enseignants et élèves pour veiller à l'entretien et la maintenance.

28. Cependant, la viabilité des écoles construites, ainsi que la gratuité de l'enseignement primaire ont engendré un certain nombre de problèmes notamment : sureffectifs dans des salles de classe, surtout à l'école primaire ; carence en fourniture scolaire ; recours aux enseignants non mécanisés et/ou qui ne reçoivent pas le salaire ; longue distance entre les écoles et les points où le salaire des enseignants est payé occasionnant un taux d'absentéisme élevé de la part des enseignants qui peuvent perdre environ 7 jours à chaque paie.

29. Quant au secteur de santé, il y a un Centre de Santé (ou Hôpital de référence) à Mungamba. Celui-ci est dépourvu d'équipements nécessaires et de l'électricité. La salle d'observation a trois (3) lits. La salle d'accouchement dans un état pas viable, ainsi que la salle de stockage des médicaments qui n'a ni armoire, ni étagère et moins encore un frigo pour un bon conditionnement des produits pharmaceutiques.

B. Dans la Province de la Mongala

30. La Mongala compte deux provinces éducationnelles, la Mongala 1 (Lisala et Bongandanga) et Mongala 2 (Bumba). Beaucoup d'écoles existantes ne sont non viables. Dans le cadre du PDL-145T, il est prévu de construire 12 écoles à la Mongala 1, dont 6 écoles à Lisala, 6 écoles à Bongandanga, mais jusqu'à présent aucune école n'est construite. En plus, au niveau de la Province, l'administration de l'Enseignement Primaire, secondaire et technique (EPST) n'est pas informé de l'évolution des projets du PDL-145T dans son secteur. Le problème de la paie de nouvelles unités (environ 1722 NU) et de l'irrégularité dans la paie des enseignants à Lisala et Bongandanga où la Rawbank (la banque chargée de la paie des enseignants) n'a pas d'agence.

31. Dans le secteur de santé, l'hôpital de référence de Bongandanga est construit avant l'indépendance. Il est aujourd'hui dans un état délabré. Dans la Province, excepté le Territoire de Bumba, le reste des territoires ont des infrastructures de santé non viables.

VI. Eau et électricité

A. Dans la Province du Kasai

32. A Kamonia, les ménages sont approvisionnés en eau à partir des forages et parfois à partir des sources non aménagées. La plupart de forages qui desservent la population en eau sont érigés dans des écoles et sont gérés par un comité local mis en place.

33. Quant à l'électricité, les ménages approvisionnés le sont à l'aide des générateurs. En plus, la plupart d'écoles ne sont pas alimentées en électricité.

B. Dans la Province de la Mongala

34. A Lisala, les ménages sont approvisionnés en eau soit par la Régideso, dans le milieu urbain, soit à partir de forages ou de sources non aménagées. En outre, pour l'accès à l'électricité, il y a recours à des générateurs et des panneaux solaires. L'usage des générateurs cause des dépenses en carburant énormes avec une consommation d'environ 9 à 10 litres pour une durée de quatre (4) heures, soit de 18h00 à 22h00. Ainsi, l'absence des sources énergétiques à moindre coût constitue un obstacle au développement de la province.

VII. Mouvement associatif et dynamique de développement communautaire

A. Dans la Province du Kasai

35. La société civile à Kamonia a une coordination. Les membres des associations de la société civile œuvrent plus dans le domaine de l'éducation et de la santé ; et moins sont dans l'agriculture. Cependant, la coordination de la société civile, bien qu'ayant des ressources humaines, n'a pas une gestion classique (programmation d'activités, tenue de la comptabilité, élaboration d'un plan de développement local). Selon le Coordonnateur de la Société civile, de manière opérationnelle, « elle se débrouille ». En plus, il a fait noter que la société civile n'est pas informée de l'évolution des activités du PDL-145T sur terrain par des prestataires. Elle n'est pas impliquée dans la mise en œuvre moins encore dans le suivi et évaluation des travaux.

36. Par ailleurs, la coordination de la société civile collabore avec les autorités locales pour faire face au problème de l'insécurité, notamment « les coupeurs de route » tout en faisant des collectes des vivres et autres biens nécessaires pour soutenir les services de sécurité commis aux points chauds.

37. Cependant, il y a existence des organisations paysannes (O.P.), mais elles sont encore moins bien structurées et fonctionnelles ; en plus, il n'y a pas de coopérative agricole de production et distribution.

38. Quant à l'implication de la femme dans la gestion communautaire, la Commune de Kamonia est l'unique Commune qui est dirigée par une femme. Selon la Bourgmestre de la Commune rurale de Kamonia, il y a une minorité de femmes qui s'intéressent à briguer les fonctions dans la gestion de la cité. En dépit du fait qu'une femme occupe la tête de la Commune, plusieurs femmes ne s'y intéressent pas.

B. Dans la Province de la Mongala

39. La Société civile dans la Mongala est structurée, bien que faisant face aux difficultés financières et matérielles qui l'empêchent à mieux être opérationnelle. Toutefois, outre la structuration des OP dans la mise en œuvre du PARSSA, ce projet avait permis à structurer et encadrer les peuples autochtones (PA) dans le Territoire de Bongandanga. Les PA avaient bénéficié de la scolarisation des enfants et l'encadrement dans la production notamment des semences améliorées de Riz.

40. Depuis la fin du projet, les PA trouvent qu'ils sont abandonnés ; ils ne bénéficient ni d'encadrement et moins encore d'un soutien financier. Toutefois, les structures mises en place existent encore ; cependant, elles ne sont pas accompagnées. En plus, les peuples autochtones sont vulnérables ; ainsi, il est indispensable de voir l'Etat veiller à leurs droits tant que gardien de forêt.

41. Pour l'autonomisation économique des femmes, la Société civile organise diverses formations, notamment pour la fabrication des savons, etc. Mais, l'encadrement de la jeunesse reste un des préoccupations majeures ; elle n'est pas souvent associée aux activités qui touchent au développement de la Province. Lorsqu'il s'agit de débattre les questions importantes relative au développement de la Province, elle n'est pas consultée. Parfois, elle est surprise de certaines réalisations au sein de la province sans elle ; mais, elle est toujours associée lorsqu'il faut faire de revendication ou des manifestations à caractère politique.

42. Par ailleurs, la Mongala dispose des coopératives d'épargne et de crédit (COOPEC). Lisala compte trois (3) COOPEC, notamment la COOPEC Telema et la COOPEC BOMENGO. Cette dernière est la plus ancienne ; elle œuvre à la Mongala depuis 2013. Ces institutions facilitent l'accès au crédit aux agriculteurs et éleveurs à condition d'ouvrir son compte. Il y a de crédit individuel et de crédit associatif (collectif ou du groupe) au taux d'intérêt de 15%. Le crédit pour les agriculteurs (3 à 6 mois) et celui des éleveurs, 9 mois ou tout au plus 12 mois ; mais les éleveurs ne sont pas informés de facilitation financière offerte par la COOPEC.

43. Du point de vue de la gestion communautaire par les femmes, les associations féminines sont gérées par les femmes et celles des hommes ou aussi des associations mixtes sont gérées par les hommes.

VIII. Recommandations et Conclusion

44. Au regard de ce qui précède, nous pouvons formuler les recommandations suivantes :

R1. : Capitaliser le sentiment d'enthousiasme et d'espoir qu'a suscité le PDL-145T en accélérant les travaux sur les différents sites ;

R2. : Tenir les autorités administratives et les communautés locales informées de l'évolution des travaux et /ou des difficultés éventuelles relatives à l'exécution des travaux ;

R3. : Prendre en compte les spécificités de chaque territoire ainsi que ses priorités dans l'élaboration des programmes à venir ;

R4. : Mettre en place un mécanisme adéquat d'échange d'informations entre l'agence d'exécution et la communauté bénéficiaire ;

R5. : Veiller à ce qu'un pourcentage important (environ 50%) des dépenses à engager dans le cadre du projet soit dépensé au niveau local ;

R6. : Mobiliser le financement et exécuter en toute urgence les travaux des routes prévus dans le cadre du PDL-145T, étant donné les effets d'entraînement des routes dans la promotion de la production et la commercialisation des produits agro-pastoraux ;



PDL 145
TERRITOIRES



R7. : Apporter un appui adéquat à (au) : l'OVDA, SNV, l'INERA, SENASEM ;

R8. : Concevoir et mettre un œuvre une stratégie durable pour l'encadrement des PA et des OP en vue de la promotion du développement local ;

R9. : Veiller à mieux équiper les hôpitaux et/ou Centres de santé et accélérer la mise en œuvre du volet relatif aux forages et l'électricité dans le PDL-145T ;

R10. : Appuyer et collaborer avec l'Agence Nationale de l'Électrification et des Services Énergétiques en milieu Rural et Périurbain (ANSER).

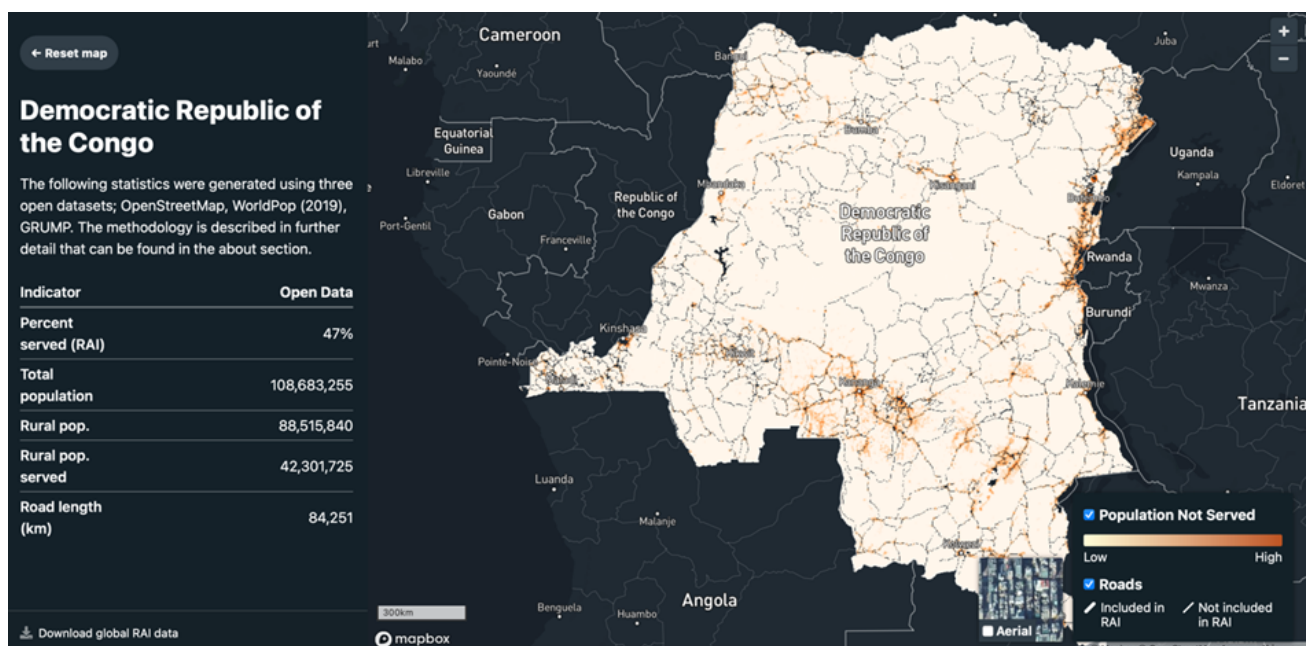
45. Enfin, à l'issue de la mission de terrain il est clair que conformément à la théorie de changement et au développement communautaire, les résultats à long terme ou le changement attendu dans la communauté avec la mise en œuvre du PDL-145T ne peut pas être obtenu en l'absence de la prise en compte des spécificités locales, des priorités réelles des communautés concernées, du temps de mise en œuvre, et de l'échange d'informations sur les actions à mener et/ou encours de réalisation entre l'agence d'exécution et la communauté bénéficiaire.

PDL 145
TERRITOIRES

Produit 1.3 : Des routes de desserte agricole et ouvrages d'art sont construits et fonctionnels

Pour mesurer les progrès de la cible 9.1 de l'ODD9 relative aux infrastructures résilientes, la Commission de statistique sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 a proposé l'usage de l'Indice d'Accès Rural (Rural Access Index). C'est l'indicateur 9.1.1 défini comme la proportion de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable toute l'année (équivalant à une marche à pied de 20 à 25 minutes). Les méthodes de calcul du RAI ont beaucoup évolué depuis les premières études de la Banque mondiale de 2006(1). Les méthodes les plus récentes utilisent les données géospatiales et permettent de calculer le RAI en superposant la carte du réseau routier sur une carte de la population rurale. Comme résumé dans Workman et McPherson(2), ces méthodes utilisent les données open source disponibles sur les plateformes en ligne, notamment WorldPop pour les données démographiques et OpenStreetMap pour les réseaux routiers.

La base des données des Indicateurs du Développement de la Banque mondiale indique que le RAI pour la RDC calculé selon la méthode SSATP(3) est de 26% en 2003. Une autre estimation plus récente(4) a estimé le RAI pour la RDC à 47% en utilisant les données OpenStreetMap et WordPop de 2019.



Les deux études ne contiennent toutefois pas de données désagrégées. La carte associée à l'étude de azavea.com permet toutefois de se faire une idée de l'état clairsemé de l'accès rural, avec une assez forte relation avec les principales zones de peuplement.

1. Roberts, P., KC, S., and Rastogi, C. (2006). Rural Access Index: A Key Development Indicator (Washington DC, USA: World Bank).
2. <https://www.research4cap.org/rai/WorkmanMcPherson-TRL-2019-Mesurerlaccésrural-LignesDirectrices-ReCAP-GEN2033D-FR-191218.pdf>.
3. Sub-Saharan Africa Transport Policy Program (SSATP) transport indicator initiative : concept note (English). Washington, D.C. : World Bank Group. <http://documents.worldbank.org/curated/en/339661468768340467/Sub-Saharan-Africa-Transport-Policy-Program-SSATP-transport-indicator-initiative-concept-note>.
4. <https://rai.azavea.com>.

Dans le cas de cette étude, faute de données géospatiales, nous avons calculé un Indice d'accès à une route en bon ou moyen état en utilisant les données sur l'état des routes publié pour la période 2015-2022 par la Cellule d'Analyse des Indicateurs de Développement (CAID), un service technique directement rattaché au cabinet du Premier Ministre.

L'indicateur pertinent I13_1 a été obtenu de la manière suivante :

A) La population ayant accès à une route en bon état ou en moyen état a été obtenue en multipliant la population du territoire par la proportion du réseau routier d'accès facile. Ce réseau a été calculé comme une moyenne pondérée des routes nationales et provinciales en terre d'accès facile, avec comme coefficients de pondération 0,4 et 0,6, respectivement. Pour chaque catégorie de routes en terre (nationales et provinciales), les routes ont été pondérées en fonction de leur état de praticabilité, à raison de 0,7 pour les routes en bon état et 0,3 pour les routes dont l'état de praticabilité a été jugé moyen par les enquêteurs de la CAID(5).

B) L'Indice d'accès à une route en bon état a été calculé en rapportant la population ayant accès à une route en bon état ou en moyen état par la population du territoire.

1. Les coefficients de pondération ont été choisis pour tenir compte de la plus grande proximité des populations rurales aux routes provinciales et pour sanctionner davantage les routes en moyen état car pour des routes en terre, l'état de praticabilité peut varier très rapidement à cause des conditions climatiques et de la fréquence des entretiens.

PDL 145
TERRITOIRES

Le rendement d'une culture est la somme des poids des produits récoltés par rapport à la surface emblavées (cultivées). Il est exprimé en tonne par hectare ou parfois en quintal par ha. Le calcul du rendement agricole moyen par hectare dépend du type de culture et des pratiques agricoles utilisées. En République Démocratique du Congo, « le système de production agricole est du type extensif, caractérisé par une faible productivité, et repose sur une agriculture de subsistance pratiquée par de petites exploitations familiales sur une superficie moyenne de 1 à 2 Ha en culture pluviale, et de 0,5 à 1 ha en culture irriguée. » (Ministère de l'Agriculture, 2018, p.15).

En général, le rendement agricole est calculé en divisant la production agricole totale en poids ou en volume d'une culture donnée par l'aire cultivée en hectares. Par exemple, pour calculer le rendement moyen du maïs, on pourrait prendre le poids total de maïs récolté sur l'ensemble des parcelles cultivées et le diviser par la superficie totale cultivée. Cela donne une estimation du nombre de tonnes de maïs produites par hectare.

Le rendement agricole moyen peut également être calculé en utilisant des données de rendement historiques, des analyses de sol et des techniques de modélisation pour prédire la quantité de production agricole attendue pour une zone géographique donnée. Ces estimations peuvent être utilisées pour évaluer les tendances en matière de rendement agricole à l'échelle régionale ou nationale.

Cependant, il est important de noter que le rendement agricole moyen ne permet pas nécessairement de comprendre la qualité de la production ou les pratiques durables utilisées pour la cultiver. Certaines exploitations peuvent obtenir des rendements élevés en utilisant des méthodes intenses en intrants qui peuvent épuiser les sols et causer des dommages environnementaux. Par conséquent, le rendement agricole moyen doit être utilisé avec précaution et complété par des informations sur les pratiques agricoles durables, la qualité des sols et les pratiques de gestion des ressources naturelles dans une région donnée.

Dans le cas d'espèce, le rendement agricole global moyen présenté ci-dessous est calculé en prenant la somme en volume des productions des cultures suivantes : Manioc, Maïs, Riz, Igname, Arachide, Haricot, Niébé, Millet, Soja, Sorgho, Taro et Pomme de terre. Ce calcul est réalisé à partir du logiciel « Tableau Public », par Malka Kyana (2019) sur base des données collectées par la mission de suivi et évaluation de la campagne agricole 2018 – 2019 en République Démocratique du Congo.

PDL 145
TERRITOIRES

Pour mesurer les effets de ce produit, nous avons utilisé l'Indice de Fonctionnalité des Marchés (IFM) développé par le ministère de l'Agriculture(1).

L'indice de fonctionnalité des marchés (IFM) est construit en combinant 12 indicateurs regroupés en quatre catégories. Les indicateurs sont ainsi regroupés :

Catégorie	Indicateurs
1. Disponibilité (des biens)	<ul style="list-style-type: none"> Diversité Stock Tendances des prix
2. Compétition	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de commerçants Mécanismes de fixation des prix Système des taxes et licences
3. Capacité de réponses	<ul style="list-style-type: none"> Accès aux sources d'approvisionnement Fréquence et temps d'approvisionnement Capacité de répondre à une augmentation de la demande
4. Contraintes	<ul style="list-style-type: none"> Accès au crédit Moyens de transport Accès physique au marché

Le ministère a réalisé des enquêtes dans 127 marchés répartis dans 102 territoires. Bien que la couverture spatiale ne soit pas exhaustive, l'indice fournit quand même des informations utiles sur la vigueur des échanges commerciaux des principaux produits agricoles qui forment la base des économies rurales à travers le pays (2). Chaque indicateur est noté de 0 à 1. L'IFM est une moyenne pondérée des sommes des ces notes. Un coefficient de pondération de 0,25 est attribué à chaque catégorie. Un marché est considéré comme :

- Très fonctionnel : s'il a un IFM compris dans la fourchette 0,851-1 ;
- Fonctionnel : s'il a un IFM compris dans la fourchette 0,751-0,85 ;
- Moyennement fonctionnel : s'il a un IFM compris dans la fourchette 0,6-0,75 ;
- Non fonctionnel : s'il a un IFM compris dans la fourchette inférieur à 0,6.

1. RDC (2019), Évaluation de la Campagne Agricole, Impact des Maladies Zoo-phytosanitaires, Sécurité Alimentaire et nutritionnelle 2018-2019 en République Démocratique du Congo, septembre.

2. La méthodologie a retenu le maïs, le manioc, le haricot, l'huile végétale, l'huile de palme et le riz pour le calcul de l'IFM. Il faut toutefois noter que l'IFM n'a été calculé que pour les marchés dans lesquels au moins trois commerçants ont été enquêtés.

PDL 145
TERRITOIRES

Indicateurs des effets	Code PDL	Code ODD	Définition
Taux brut de scolarisation (au primaire, à la fin du primaire, au secondaire, fin du secondaire, etc.).	I11_1		Le taux brut de scolarisation (TBS) est le total des inscriptions à un niveau d'éducation donné, quel que soit l'âge, exprimé en pourcentage de la population au sein de la tranche d'âge officielle correspondant à ce niveau d'éducation.
Taux net d'admission	I11_2		Le taux net d'admission est le pourcentage d'enfants en âge d'entrer à l'école primaire entrant en 1ère année.
Taux d'achèvement scolaire	I11_3		Pourcentage d'enfants âgés de 3-5ans de plus que l'âge prévu pour la dernière classe et qui ont achevé cette classe : (a) école primaire (b) premier cycle du secondaire (c) second cycle du secondaire
Proportion d'établissements scolaires ayant accès à : a) l'électricité ; b) Internet à des fins pédagogiques ; c) des ordinateurs à des fins pédagogiques ; d) des infrastructures et du matériel adaptés aux élèves handicapés ; e) une alimentation de base en eau potable ; f) des installations sanitaires de base séparées pour hommes et femmes ; g) des équipements de base pour le lavage des mains.	I11_4 I11_5	4.a.1	Le pourcentage d'écoles par niveau d'enseignement (primaire, premier cycle du secondaire et deuxième cycle du secondaire) ayant accès à l'établissement ou au service donné.
Temps écoulé pour atteindre une école	I11_6		Le temps nécessaire à chaque aller-retour pour atteindre une école.
Indices de parité (femmes/hommes, urbain/rural, quintile inférieur/supérieur de richesse et autres paramètres tels que le handicap, le statut d'autochtone et les situations de conflit, etc.) pour tous les indicateurs dans le domaine de l'éducation de cette liste pouvant être ventilés	I11_7	4.5.1	Les indices de parité représentent le rapport de la valeur de l'indicateur d'un groupe à celle de l'autre. Généralement, le groupe probablement le plus défavorisé est placé au numérateur. Une valeur d'exactly 1 indique la parité entre les deux groupes.
Taux de mortalité maternelle	I12_1	3.1.1	Le taux de mortalité maternelle (TMM) est défini comme le nombre de décès maternels au cours d'une période donnée pour 100 000 naissances vivantes au cours de la même période. Il représente le risque de décès maternel par rapport au nombre de naissances vivantes et saisit essentiellement le risque de décès au cours d'une seule grossesse (représenté par une seule naissance vivante).



PDL 145
TERRITOIRES



Indicateurs des effets	Code PDL	Code ODD	Définition
Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié	112_2	3.1.2	<p>La proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié est la proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé professionnel.</p> <p>Selon la définition actuelle (1), il s'agit de professionnels compétents de la santé maternelle et néonatale (SMN) éduqués, formés et réglementés conformément aux normes nationales et internationales. Ils sont compétents pour : (i) fournir et promouvoir des soins fondés sur des données factuelles, fondés sur les droits de l'homme, de qualité, sensibles aux spécificités socioculturelles et dignes aux femmes et aux nouveau-nés ; (ii) faciliter les processus physiologiques pendant le travail et l'accouchement pour assurer une expérience d'accouchement propre et positive ; et (iii) identifier et prendre en charge ou référer les femmes et/ou les nouveau-nés présentant des complications.</p>
Proportion des femmes qui accouchent dans les Centres de Santé	112_3		Pourcentage de femmes de 15-49 ans dont la plus récente naissance vivante au cours des 2 dernières années a été accouchée dans un centre de santé
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	112_4	3.2.1	Le taux de mortalité des moins de cinq ans est la probabilité qu'un enfant né au cours d'une année ou d'une période spécifique décède avant d'atteindre l'âge de 5 ans, s'il est soumis aux taux de mortalité par âge de cette période, exprimé en décès pour 1000 naissances vivantes.
Taux de mortalité néonatale	112_5	3.2.2	<p>Le taux de mortalité néonatale est la probabilité qu'un enfant né au cours d'une année ou d'une période spécifique décède au cours des 28 premiers jours révolus de sa vie, s'il est soumis aux taux de mortalité par âge de cette période, exprimé pour 1000 naissances vivantes.</p> <p>Les décès néonataux (décès parmi les naissances vivantes au cours des 28 premiers jours révolus de la vie) peuvent être subdivisés en décès néonataux précoces, survenant au cours des 7 premiers jours de la vie, et en décès néonataux tardifs, survenant après le 7e jour mais avant le 28e jour révolu de la vie.</p>



PDL 145
TERRITOIRES



Indicateurs des effets	Code PDL	Code ODD	Définition
Proportion de la population cible ayant reçu tous les vaccins prévus par le programme national (Et les différents indicateurs de vaccination)	112_6	3.b.1	<p>Couverture du vaccin contenant le DTC (3e dose) : Pourcentage de nourrissons survivants qui ont reçu les 3 doses d'anatoxine diphtérique et tétanique avec le vaccin contenant la coqueluche au cours d'une année donnée.</p> <p>Couverture du vaccin antirougeoleux (2e dose) : Pourcentage d'enfants qui ont reçu deux doses de vaccin antirougeoleux conformément au calendrier national recommandé par le biais des services de vaccination de routine au cours d'une année donnée.</p> <p>Couverture du vaccin conjugué contre le pneumocoque (dernière dose du calendrier) : Pourcentage de nourrissons survivants qui ont reçu les doses de vaccin conjugué contre le pneumocoque recommandées au niveau national au cours d'une année donnée.</p> <p>Couverture du vaccin contre le VPH (dernière dose du calendrier) : Pourcentage de filles de 15 ans qui ont reçu les doses recommandées de vaccin contre le VPH. Actuellement, les performances du programme au cours de l'année civile précédente en fonction du groupe d'âge cible sont utilisées.</p>
Pourcentage de femmes enceinte qui ont effectué un test du VIH et bénéficié des conseils et informations sur le VIH	112_7		<p>Pourcentage de femmes de 15-49 ans qui ont eu une naissance vivante dans les 2 dernières années et qui ont eu des consultations prénatales durant la grossesse de leur plus récente naissance et qui disent avoir reçu pendant ces CPN :</p> <ul style="list-style-type: none">(a) Counseling sur le VIH(b) information ou counseling sur le VIH après avoir reçu les résultats de leur test VIH
Proportion des personnes atteint du paludisme et qui sont traités conformément à la politique nationale	112_8		<p>Cet indicateurs renvoient à la proportion des personnes souffrant du paludisme ayant été traitées conformément aux directives nationales de prise en charge telles que prescrites par le Ministère de la Santé</p>
Proportion de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable toute l'année		9.1.1	<p>L'indicateur (communément appelé indice d'accès rural ou RAI) mesure la part de la population rurale d'un pays qui vit à moins de 2 km d'une route praticable en toutes saisons.</p>
	113_1		<p>Proportion de la population rurale connectée à une route d'intérêt provincial en bon état de praticabilité pendant toute l'année</p>

Indicateurs des effets	Code PDL	Code ODD	Définition
Proportion de la population ayant accès à l'électricité	I14_1	7.1.1	La proportion de la population ayant accès à l'électricité est le pourcentage de la population ayant accès à l'électricité.
Proportion de la population ayant accès à une source d'eau améliorée	I15_1	6.1.1	Cet indicateur est défini comme la proportion de la population utilisant une source d'eau potable améliorée accessible sur place, disponible en cas de besoin. Les sources d'eau potable « améliorées » comprennent : les approvisionnements par canalisation, les forages et les puits tubulaires, les puits creusés protégés, les sources protégées, l'eau de pluie, les kiosques à eau et l'eau conditionnée et livrée.
Temps écoulé A/R pour accéder à l'eau	I15_2		Le temps nécessaire à chaque aller-retour pour collecter de l'eau pour les utilisateurs de sources améliorées et non améliorées. Les membres du ménage utilisant des sources d'eau améliorées situées dans les locaux ou nécessitant jusqu'à 30 minutes de trajet aller-retour pour la collecte de l'eau satisfont aux critères de l'accès à un service d'eau de boisson « de base ».
Proportion de la population ayant accès à l'eau non contaminé	I15_3		Cet indicateur mesure le nombre de membres du ménage qui ont accès à l'eau dans les 30 minutes aller-retour qui ont accès à l'eau sans une contamination fécale détectée dans leur source d'eau de boisson. Le risque de contamination fécale est démontré en fonction du nombre de bactéries Escherichia coli (E. coli) détectés, allant d'un niveau faible (<1 E. coli par 100 ml) à modéré ou haut (1-100 E. coli par 100 ml), et très haut (> 100 E. coli par 100 ml).
Proportion d'agents publics disposant d'un bureau viable pour l'exercice de leurs fonctions	I16_1		
Proportion d'agents publics ayant bénéficié d'un logement viable dans l'exercice de leurs fonctions	I16_2		

Indicateurs des effets	Code PDL	Code ODD	Définition
Volume de production par unité de travail, en fonction de la taille de l'exploitation agricole, pastorale ou forestière	I17_1	2.3.1	L'indicateur est calculé comme le rapport entre la production annuelle et le nombre de jours de travail sur une année. Comme l'indicateur se réfère à un ensemble d'unités de production – celles à petite échelle – le dénominateur doit résumer les informations sur l'ensemble de la production réalisée dans chaque unité. Cela nécessite que les volumes de production soient rapportés dans un numéraire commun, étant donné qu'il est impossible de résumer les unités physiques. Le numéraire le plus pratique pour agréger les produits dans le numérateur est un vecteur de prix constants. Lorsqu'ils sont mesurés à différents moments dans le temps, comme l'exige le suivi des indicateurs des ODD, les changements de valeurs constantes représentent des changements de volume agrégés.
Revenu moyen des petits producteurs agricoles, selon le sexe et le statut d'autochtone	I17_2	2.3.2	Cet indicateur mesure les revenus des activités de production à la ferme, qui sont liés à la production de produits alimentaires et agricoles. Cela comprend les revenus de la production végétale, de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture, et de la sylviculture. L'indicateur est calculé en tant que revenu annuel.
Rendement agricole moyen	I21_1	2.3.1	Le rendement d'une culture est la somme des poids des produits récoltés par rapport à la surface emblavées (cultivées). Il est exprimé en tonne par hectare ou parfois en quintal par ha. En général, le rendement agricole est calculé en divisant la production agricole totale en poids ou en volume d'une culture donnée par l'aire cultivée en hectares. Le rendement agricole moyen peut également être calculé en utilisant des données de rendement historiques, des analyses de sol et des techniques de modélisation pour prédire la quantité de production agricole attendue pour une zone géographique donnée.



PDL 145
TERRITOIRES



Indicateurs des effets	Code PDL	Code ODD	Définition
Revenu moyen des petits producteurs agricoles, selon le sexe et le statut d'autochtone	I21_2	2.3.2	Cet indicateur mesure les revenus des activités de production à la ferme, qui sont liés à la production de produits alimentaires et agricoles. Cela comprend les revenus de la production végétale, de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture, et de la sylviculture. L'indicateur est calculé en tant que revenu annuel.
Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de mesure du sentiment d'insécurité alimentaire	I21_3	2.1.2	La prévalence de la sous-alimentation (PoU) est une estimation de la proportion de la population dont la consommation alimentaire habituelle est insuffisante pour niveaux d'énergie alimentaire nécessaires pour maintenir une vie active et saine normale. Il est exprimé en pourcentage.

PDL 145
TERRITOIRES

A. KINSHASA

N°	NOM, POSTNOM & PRENOM	ORGANISATION/FONCTION
1.	KANDA MUKANYA Marcel	Min. Plan/Dircab
2.	NYEMBO KAKANDA Modeste	OCDD/Coordonnateur
3.	SONGOLO Jean-Pierre	OCDD/Coordonnateur adjoint
4.	MUKUNDA Jeba	INS/Directeur
5.	ZAHIGA MUHIGWA Jacques	UPN/Prof & Expert FAO
6.	KODILA TEDIKA Oasis	OCDD/Expert
7.	KOYANGE PILIPILI Roger	OCDD/Expert
8.	MAPASU Marie-José	INS/Démographe
9.	MBOBELE Jean	INS/Chargé des travaux
10.	MBOKOLO Papy	INS/Economiste Statisticien
11.	KAPAY BEBEKA Rodrigue	Min. EPST-DIGE/Expert-Informaticien
12.	FATAKI MPANGA Debe	Min. EPST-DIGE/Statisticien
13.	KAMWINA KEBELA John	ESPK-UNIKIN/Chef de travaux
14.	META MUKENDI Sandra	Min. Santé - SNIS/IT

B. KASAI

N°	NOM, POSTNOM & PRENOM	ORGANISATION/FONCTION
1.	KAMOYO TSHIYOMBO Gaston	Territoire de Kamonia/ATA
2.	KATAU Moustapha	ANR-Kamonia/Rédacteur
3.	MUKISHI YONGO Jules	Kamonia/Inspect. Territ. Agriculture
4.	LUFULUABO MASHINGO André	Territ. Kamonia/CB
5.	YAWUDIKO MUANVU Clément	Société civile
6.	KASHALA KASANDA Michel	Sous-division de l'EPST
7.	TSHIAHUA KABUTI Michel	ANR/CPT
8.	MAPOKO SHINDANI Clément	DGM/CPT
9.	YUSUFU MUSKU Al-Hadji	Coopérative/Président territorial
10.	MUIRINDU TSHISANDA Angélique	Comm. Rurale de Kamonia/Bourgmestre
11.	WAFIYA MEZA Faustin	Secteur de Lovua-Longatshimu/Chef
12.	KAPATA Apollinaire	Secteur de Lovua-Longatshimu/Secrétaire adj.

C. MONGALA

N°	NOM, POSTNOM & PRENOM	ORGANISATION/FONCTION
1.	MAZONGO NGWELI	Assemblée provinciale/Président
2.	EPOMBO M. Peter	Assemblée provinciale/Vice-président
3.	LIKONGO NZANGA Louis	Assemblée provinciale/Dircab-Président
4.	MADABA MOLEKO Cédric	Assemblée provinciale/Parsec-Président
5.	EBALA MOPENZE Bruno	Assemblée provinciale/Comm. ECOFIN
6.	MUNZANGA MBALONGA	Territoire de Lisala/Administrateur
7.	BOPEI BIANGA Willy	Développement Rural/Inspecteur
8.	NDOMBE MPETSI Zacharie	OVDA/DP
9.	ASASA MATEMBE	ONHR/DP
10.	MANGBAI YETIGEGINE Olivier	Territ. Lisala/SECAD
11.	NGISYA BOSAKA Raymond	Division du Plan/CD
12.	NZEA MBENGESA Willy	FEC Mongala/Président
13.	KELO SAZE Roger	EPST/PROVED
14.	LIPEKENE NZEMBE	EPST-IPP
15.	PINGA MBALI Michael	Min. prov. EPST Mongala/Dircab
16.	AKONDA DJANGA Serges	Syndicat/Porte-parole
17.	ESSABE BOKONGO	DIPROCOPE
18.	AKUMUNDE MONDEKE Pascal	SENAFIC/CP
19.	YESSE ELUO Denis	Peuple autochtone/Représentant
20.	BIGE LIKANI Blaise	SCFV - Mongala
21.	MOPENZEA MOLUMBA Emmanuel	Min. Pêche & Elevage/CD
22.	MBOMA NZENGA Jean	SENASEM/Coordonnateur
23.	EMEKA GBATE Peter	COOPEC BOMENGO/Comptable
24.	LIPANGO MANDELI José	CPJ MONGALA/Président



PDL 145
TERRITOIRES



Supervision & Coordination :

Prof. MUKOKO SAMBA Daniel, Consultant Chef d'équipe

Equipe de Conception et mise en œuvre:

KEBELA KEBELA Patrick, Consultant Economiste-Statisticien ;

LUKUNDA NTEMO Nalph, Consultant Analyste de données ;

NEGUS KANAMBE Marcus, Consultant Infographiste.